

Nord · Est · Béarn
communauté de communes

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

TERRITOIRE OUSSE GABAS

PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1-E : ANNEXES

ARTELIA REGION SUD-OUEST
Agence Pyrénées Gascogne

Hélioparc
2 Avenue Pierre Angot
CS 8011
64053 PAU CEDEX 9
Tel. : +33 (0)5 59 84 23 50
Fax : +33 (0)5 59 84 30 24

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
NORD EST BEARN**

Nord · Est · Béarn
communauté de communes

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

TERRITOIRE OUSSE GABAS

PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1.E.1 - ETUDE DE LEVER DES DISPOSITIONS AU TITRE DE L'ARTICLE
L.111-8 DU CODE DE L'URBANISME – COMMUNE DE GER

ARTELIA REGION SUD-OUEST
Agence Pyrénées Gascogne

Hélioparc
2 Avenue Pierre Angot
Cs 8011
64053 PAU CEDEX 9
Tel. : +33 (0)5 59 84 23 50
Fax. : +33 (0)5 59 84 30 24

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
NORD EST BEARN**

SOMMAIRE

1. CONTEXTE	1
2. ETAT INITIAL ET ENJEUX	4
2.1. CRITERE DE NUISANCES	4
2.2. CRITERE DE SECURITE	4
2.3. CRITERE DE QUALITE PAYSAGERE, URBAINE ET ARCHITECTURALE	7
2.3.1. L'unité paysagère du Plateau de Ger	7
2.3.2. Les séquences paysagères et urbaines le long de la RD817	8
2.3.3. Les caractéristiques du secteur à aménager	11
3. LE PROJET	12
3.1. PRECONISATIONS RELATIVES A L'ARTICLE L111-8	12
3.1.1. Nuisances	12
3.1.2. Sécurité	12
3.1.3. Architecture, urbanisme et environnement	12

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL – TERRITOIRE OUSSE GABAS

PIECE 1 – RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1.E.1 – ETUDE DE LEVER DES DISPOSITIONS AU TITRE DE L'ARTICLE L.111-8 DU CODE DE L'URBANISME

1. CONTEXTE

L'article L.111-1-6 du Code de l'Urbanisme prévoit qu'« en dehors des espaces urbanisés des communes, les constructions ou installations sont interdites dans une bande de cent mètres de part et d'autre de l'axe des autoroutes, des routes express et des déviations au sens du code de la voirie routière et de soixante-quinze mètres de part et d'autre de l'axe des autres routes classées à grande circulation. Cette interdiction s'applique également dans une bande de soixante-quinze mètres de part et d'autre des routes visées à l'article L. 141-19. ».

L'objectif de cet article est d'inciter les communes à lancer une réflexion préalable et globale sur l'aménagement futur des abords des principaux axes routiers. Cette réflexion doit permettre de finaliser un véritable projet urbain qui trouvera sa traduction dans les documents d'urbanisme tels que les plans locaux d'urbanisme.

L'article L111-1-8 prévoit toutefois que :

« **Le plan local d'urbanisme, ou un document d'urbanisme en tenant lieu, peut fixer des règles d'implantation différentes de celles prévues par l'article L. 111-6 lorsqu'il comporte une étude justifiant, en fonction des spécificités locales, que ces règles sont compatibles avec la prise en compte des nuisances, de la sécurité, de la qualité architecturale, ainsi que de la qualité de l'urbanisme et des paysages.** ».

La présente étude a pour objectif de définir et de justifier les règles qui seront intégrées au PLUI du territoire Ousse Gabas en vue de la réalisation d'une zone d'activités situées le long la RD817 sur la commune de Ger.



Fig. 1. Plan de situation du secteur

La commune de Ger est traversée, d'Est en Ouest par la RD817, axe de transit important reliant Pau et Tarbes. Au droit de la traversée du bourg, un rond-point fait la jonction entre RD817 et RD63. Le site de la zone d'activités s'implante au Sud de ce rond-point.

La RD817 étant classée à grande circulation, les constructions sont soumises à un recul de 75 m de l'axe de la voie. L'objectif de l'étude menée sur ce secteur est, à la fois de permettre l'accueil de nouvelles activités en profitant de l'effet vitrine, mais aussi de favoriser un traitement paysager qualitatif permettant de renforcer la perception de traversée du bourg de Ger. Ainsi, il s'agira de permettre une implantation des constructions inférieure à soixante-quinze mètres de l'axe de la voie sur ce secteur, compatible avec la prise en compte des nuisances, de la sécurité, de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.



Fig. 2. Plan de la zone de développement économique



Fig. 3. *Photos du bâti existant sur la zone en haut (en haut : activité existante, bâti vacant et maison d'habitation / Photo du bas : vue du site depuis la RD8117))*

2. ETAT INITIAL ET ENJEUX

Le diagnostic de l'état initial qui suit sera établi au regard des différentes thématiques : nuisances, sécurité, qualité architecturale, urbaine et paysagère.

2.1. CRITERE DE NUISANCES

La RD817 est classée à grande circulation et fait l'objet d'un classement sonore en catégorie 3 (arrêté préfectoral du 12 octobre 2018). Ainsi la largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de la voie est de 100 mètres par rapport au bord extérieur de la RD 817.

Tout bâtiment à construire dans un tel secteur affecté par le bruit doit respecter un isolement acoustique minimal déterminé selon les spécifications de l'arrêté du 30 mai 1996.

Ces dispositions sur l'isolation acoustique ne concernent pas les constructions à destination industrielle, artisanale ou commerciale.

2.2. CRITERE DE SECURITE

Les circulations s'organisent aujourd'hui autour du rond-point qui relie la RD817 et la RD63, toutes deux bordant le site. Au Sud, le Chemin du Marchan longe le secteur. Ce réseau viaire est le résultat de la modification des voies d'accès vers le bourg et de l'évolution d'anciens chemins ruraux. La voie principale d'entrée dans le bourg de Ger, correspondait, dans le passé, à l'actuelle Rue du Gleyzia avec un carrefour sur la RD817. Ce carrefour a été supprimé et un passage souterrain a été créé.

En 2015, la RD817 recevait en moyenne 7173 v/j (véhicules/jour) dont 6,9% de PL (poids lourds), principalement du trafic de transit entre Pau et Tarbes. La vitesse est limitée à 70 km/h aux abords du rond-point.

La RD63 constitue une voie secondaire qui traverse le territoire communal du Nord au Sud, voie de desserte des différents quartiers. L'activité existante est aujourd'hui desservie depuis la RD63.

Aujourd'hui, seules les routes départementales (RD817 et RD63) sont dimensionnées pour accueillir un trafic routier soutenu et le rond-point permet de sécuriser les croisements.

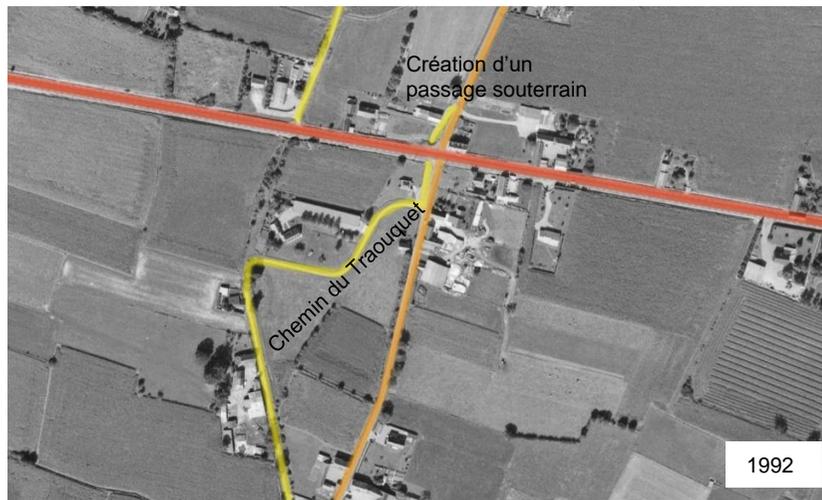
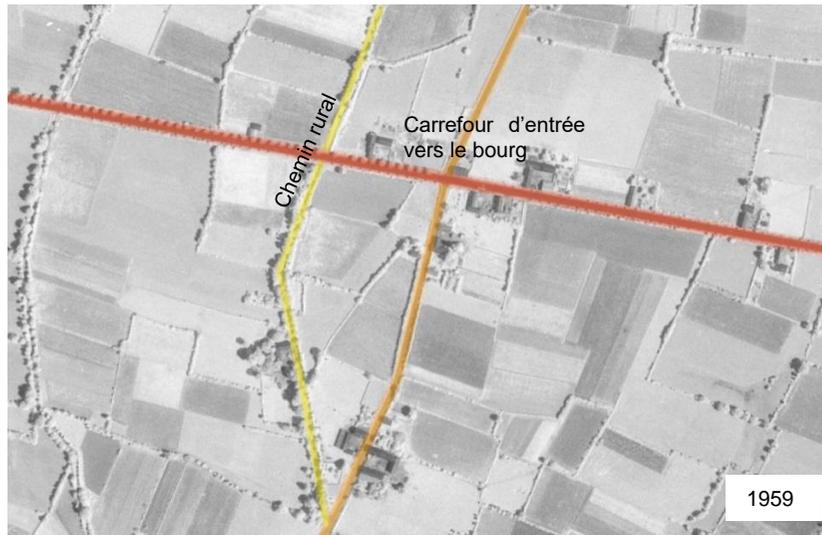


Fig. 4. Evolution du réseau viaire aux abords de la zone



Fig. 5. Photos de la RD817 et de la RD63 en amont du rond-point

2.3. CRITERE DE QUALITE PAYSAGERE, URBAINE ET ARCHITECTURALE

2.3.1. L'unité paysagère du Plateau de Ger

Le secteur étudié prend place au sein de l'unité paysagère du Plateau de Ger, plateau agricole caractérisé par de larges horizons et de grandes ouvertures sur les panoramas pyrénéens. Les anciennes landes ont été drainées et la qualité des sols a permis la mise en cultures de grandes parcelles. D'apparence plat, le plateau est découpé par une succession de cours d'eau parallèles orientés Nord/Sud, bordés par une étroite végétation riveraine.



Fig. 6. Le Plateau de Ger depuis la RD817

Lié à l'ancienne activité d'élevage, le bâti est traditionnellement dispersé ou groupé en petits hameaux. Du fait des extensions linéaires le long des voies, l'urbanisation suit aujourd'hui des lignes Nord/Sud et s'intercalent entre les cours d'eau.

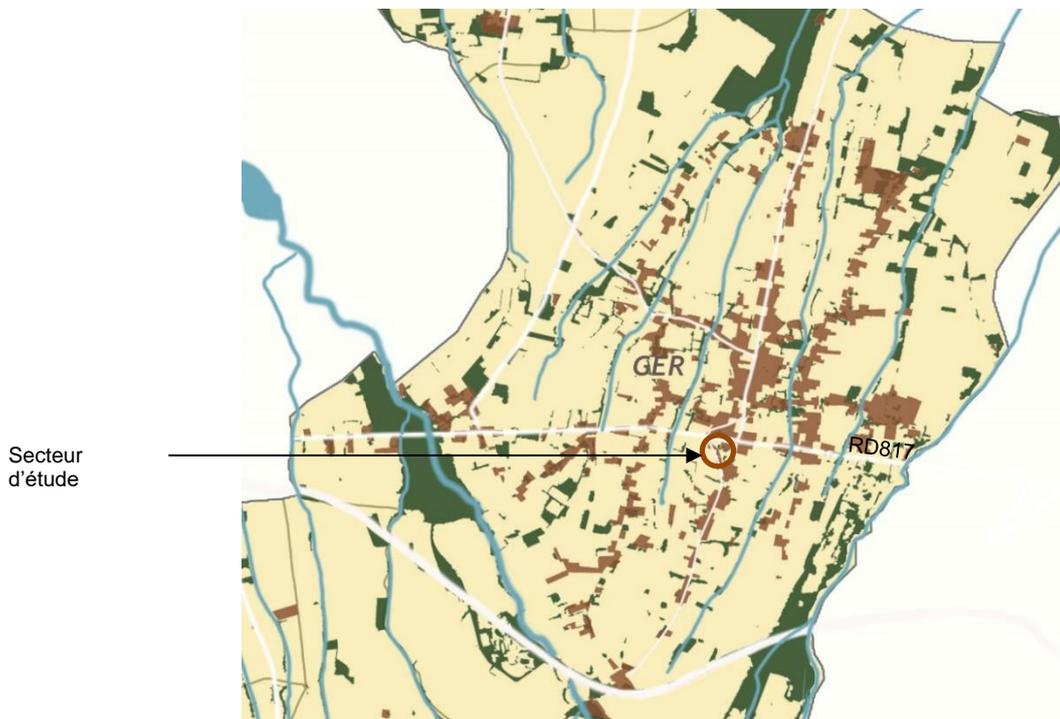


Fig. 7. Les composantes paysagères du Plateau de Ger

2.3.2. Les séquences paysagères et urbaines le long de la RD817

Depuis la RD817, on retrouve ainsi une alternance entre les espaces ouverts cultivés, les lignes de bâti le long des voies et les lignes boisées le long des cours d'eau.

Le secteur d'étude se situe dans la continuité de la ligne bâtie du bourg.

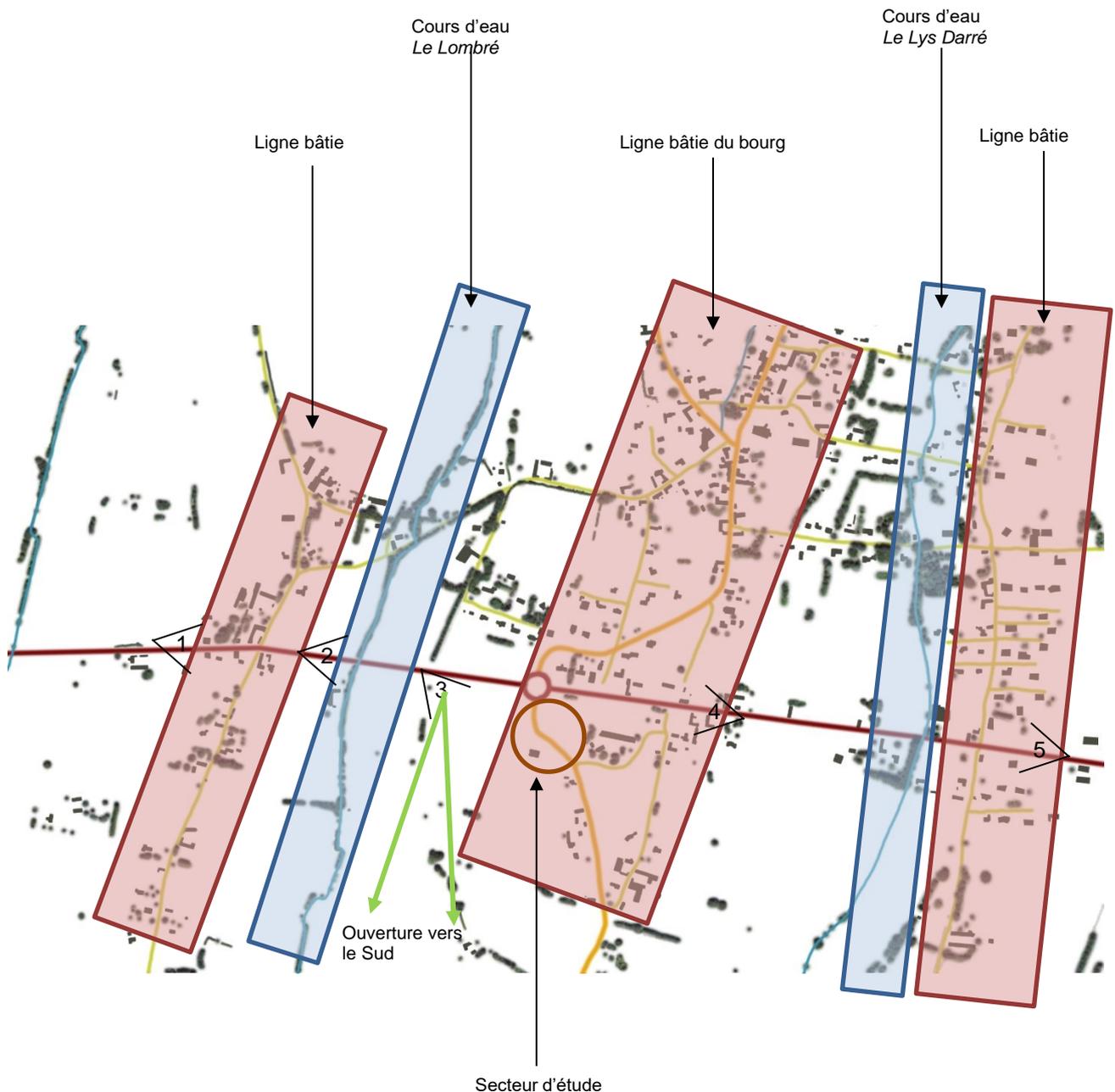


Fig. 8. Les séquences paysagères le long de la RD817



Fig. 9. Les séquences paysagères le long de la RD817

Les séquences ouvertes

Elles correspondent aux espaces cultivés. L'ouverture principale se situe en amont du rond-point, vers le Sud, avec la chaîne des Pyrénées en fond. Les cultures sont ponctuées de chênes isolés et du ruban boisé du Lys Darré. Au sein de ce panorama, le site d'étude est visible et devra, à ce titre, s'intégrer dans une trame arborée.

Le franchissement des cours d'eau

Si les cours d'eau sont étroits, ils sont cependant soulignés par un cordon boisé, présent dans le paysage, formant des lignes perpendiculaires à la RD817. Leur présence crée un rythme dans le paysage et permet d'intégrer certains ensembles bâtis. On notera que le passage des cours d'eau entraîne aussi une légère variation du relief.

Les séquences bâties

Elles correspondent à des croisements de voies avec la RD817. Le bâti ancien est implanté le long de ces voies perpendiculaires à la route départementale, anciens chemins ruraux bordés de fermes imposantes et ponctuées d'arbres, fortement identifiables dans le paysage. Au droit de ces carrefours, on trouve un bâti en front de rue le long de la RD817, resserrant les perspectives. Le bâti s'implante ainsi le plus souvent perpendiculairement à la voie. Ces implantations pourront servir de référence à l'aménagement de la zone d'activités, tout en ménageant un recul depuis la RD817.

La séquence urbaine centrale, au niveau de l'accès vers le bourg de Ger, est plus large mais s'organise aussi autour de l'ancien carrefour avec la Rue du Gleyzia. Un nouvel accès a été créé depuis le rond-point. Le bâti garde cependant des orientations axées sur les axes anciens.

Le rond-point d'entrée vers Ger

Le rond-point constitue la porte d'entrée vers le bourg de Ger. Situé au Nord de la RD817, il n'est que peu perceptible depuis le rond-point, d'autant que le bâti proche du rond-point correspond à des extensions récentes constituées de maisons individuelles aux volumes moins imposants que le bâti ancien.

Au Sud, le rond-point permet aussi de connecter la RD63 et offre une vue directe sur le secteur d'étude.



Fig. 10. Photo du secteur d'étude depuis le rond-point

2.3.3. Les caractéristiques du secteur à aménager

Le site présente actuellement des caractéristiques rurales, notamment du fait de la présence d'un fossé et d'un talus le long des deux voies départementales. Le long de la RD817, quelques arbres renforcent cette perception naturelle. De plus, la maison existante est bordée d'un jardin composé de grands arbres, qui constituent un repère végétal dans le paysage.

A l'inverse, l'implantation des deux bâtiments d'activités est très minérale, tant pour le bâtiment ancien, qui présente une façade relativement austère le long de la RD817, que pour le centre de contrôle technique, qui semble « posé » sur la parcelle, sans souci d'accompagnement paysager.

Les enjeux paysagers et urbains sur le site concernent ainsi principalement :

- *Une intégration de la zone d'activités dans le grand paysage, notamment dans la trame boisée Nord/Sud caractéristique des paysages du Plateau de Ger.*
- *Un maintien de références rurales au sein des aménagements, notamment en limite entre l'espace urbanisé et le paysage agricole.*
- *Une structuration urbaine le long de la RD817.*
- *Une meilleure intégration paysagère des bâtiments existants.*

3. LE PROJET

3.1. PRECONISATIONS RELATIVES A L'ARTICLE L111-8

3.1.1. Nuisances

Les abords de la RD817 sont soumis au classement sonore des infrastructures de transport terrestre, Cependant, l'urbanisation projetée ayant trait à la création de zone d'activités, le critère de bruit ne sera pas retenu.

3.1.2. Sécurité

La desserte des parcelles sera assurée par :

- Le maintien de l'accès existant en partie sud-ouest de la zone,
- La création d'un accès depuis le carrefour entre RD63 et Chemin Marchan. Un espace de retournement sera créé à l'intérieur du secteur afin de ne pas augmenter le trafic sur Chemin du Marchan, insuffisamment dimensionné,
- La partie Est du secteur pourra être desservi par le Chemin Marchan.

D'autre part, aucun accès ne sera créé sur la RD817.

3.1.3. Architecture, urbanisme et environnement

Afin d'intégrer au mieux la zone d'activités dans le paysage, il est préconisé :

- Un recul d'implantation du bâti de 30m minimum par rapport à l'axe de la RD817 avec un traitement paysager de la zone de recul :
 - Maintien du fossé et de la végétation existante le long de la RD817,
 - Maintien d'une bande végétale de 10m de large le long de la RD817 avec plantation d'arbres d'essences locales, de type érables, alisiers, merisiers, ormes, charmes, chênes, frênes, saules... répartis selon un rythme aléatoire, à l'image des haies bocagères arborées,
- Une implantation du bâti parallèlement ou perpendiculairement à la RD817 participant ainsi à la structuration de la traversée du bourg,
- La création de structures bocagères orientées Nord/Sud, afin de souligner l'orientation des paysages du Plateau de Ger et d'insérer la zone d'activités dans la trame bocagère existante. Au droit de la placette de retournement, comme représenté sur le schéma d'aménagement, la façade bâtie sera interrompue par l'aménagement d'un espace vert, dans le prolongement de la haie bocagère créée.

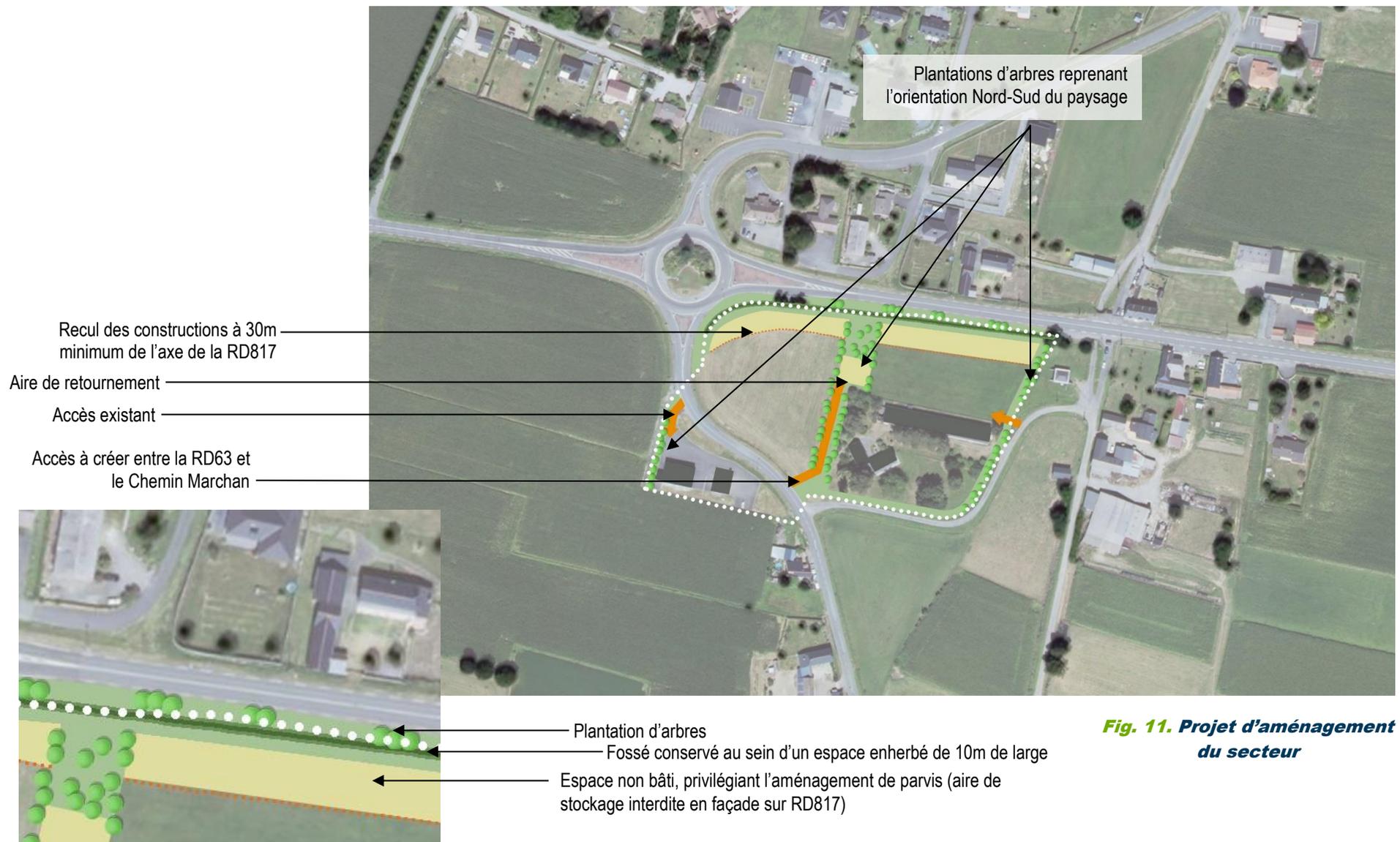


Fig. 11. Projet d'aménagement du secteur

Nord · Est · Béarn
communauté de communes

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

TERRITOIRE OUSSE GABAS

PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1-E.2 : LISTE DES ELEMENTS IDENTIFIES ET ENSEMBLE REMARQUABLE AU
TITRE DU L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME

ARTELIA REGION SUD-OUEST
Agence Pyrénées Gascogne

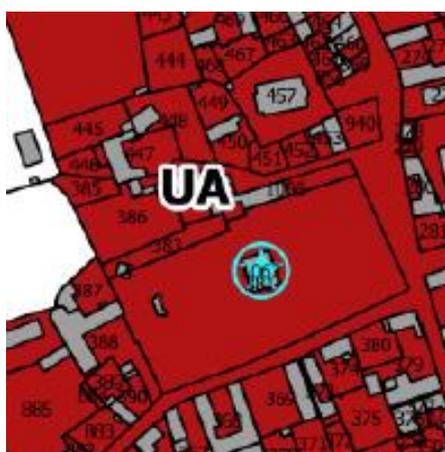
Hélioparc
2 Avenue Pierre Angot
CS 8011
64053 PAU CEDEX 9
Tel. : +33 (0)5 59 84 23 50
Fax : +33 (0)5 59 84 30 24

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
NORD EST BEARN**

Barzun



Ancien corps de ferme



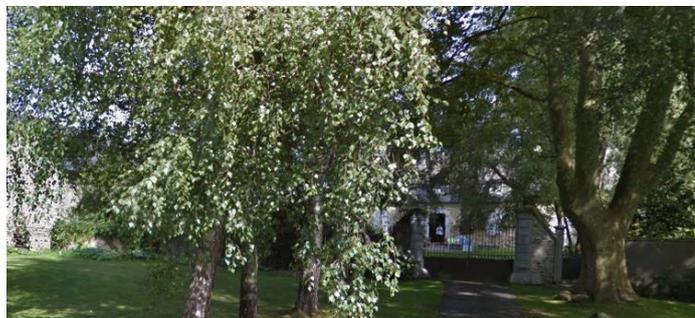
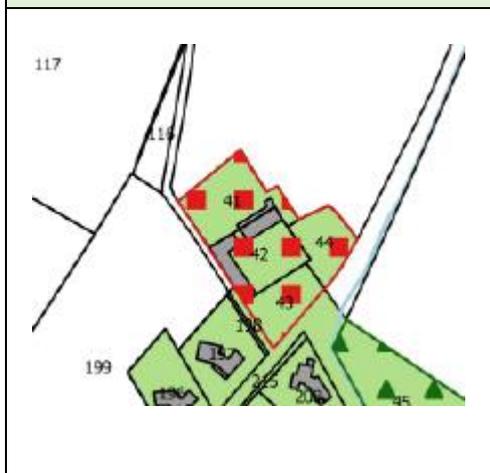
Maison de Maître

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - TERRITOIRE OUSSE GABAS

PIECE 1 – RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1-E.2 : LISTE DES ELEMENTS IDENTIFIES ET ENSEMBLE REMARQUABLE AU TITRE DU L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME

Nousty

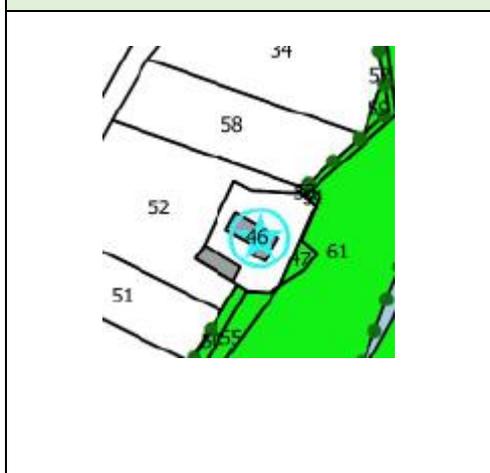


Ensemble bâtis : maison remarquable et son parc



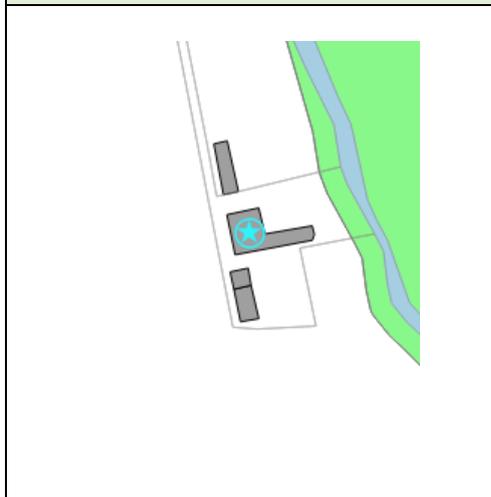
Ensemble bâtis : maison de maitre et son parc

Ponson-Dessus



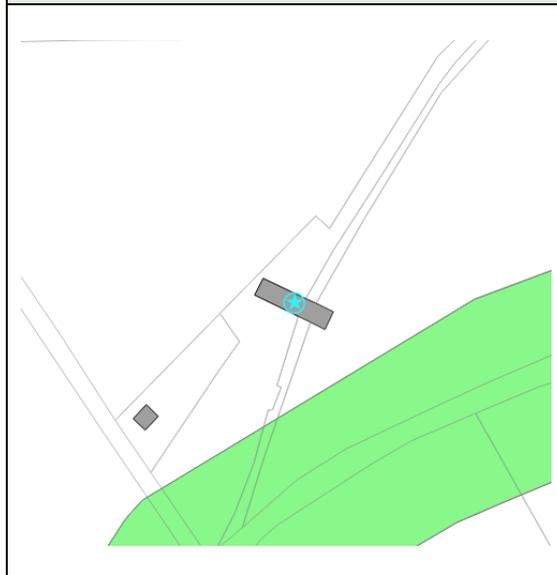
Moulin

Lucgarier



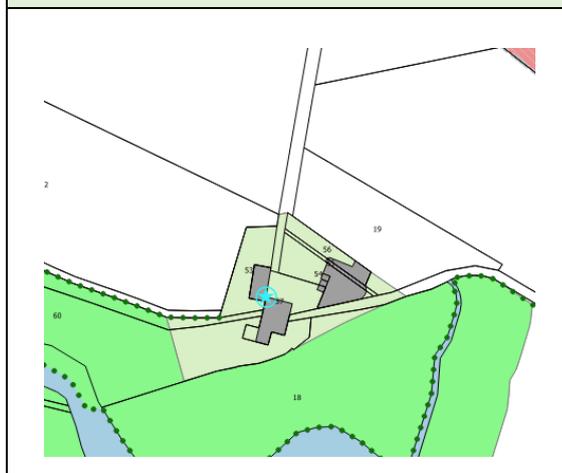
Moulin

Espoey



Moulin

Soumoulou



Nord · Est · Béarn
communauté de communes

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

TERRITOIRE OUSSE GABAS

PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

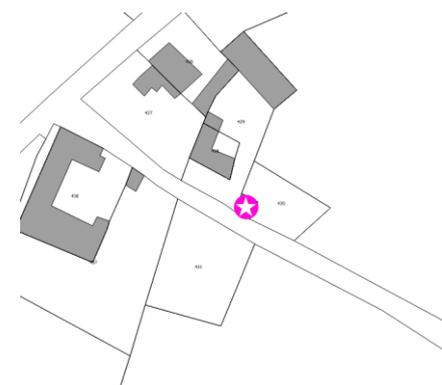
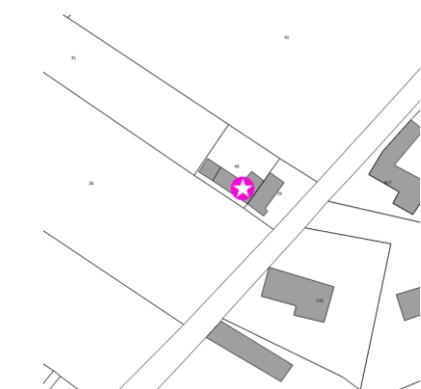
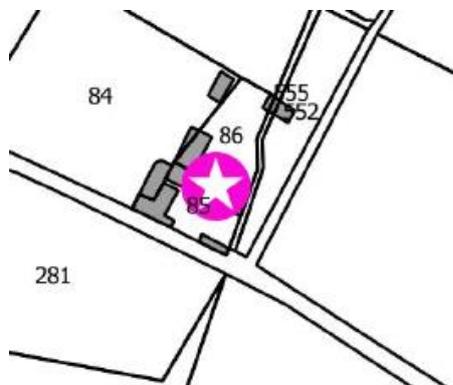
PIECE 1-E-3 : LISTE DES CONSTRUCTIONS IDENTIFIEES POUR LE CHANGEMENT
DE DESTINATION

ARTELIA REGION SUD-OUEST
Agence Pyrénées Gascogne

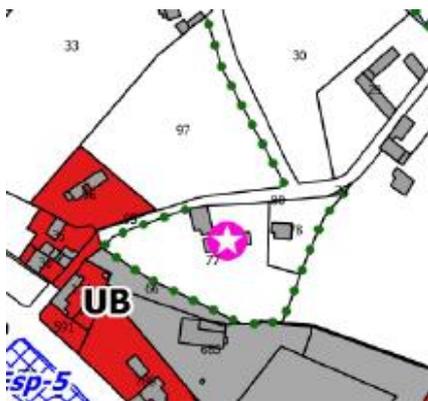
Hélioparc
2 Avenue Pierre Angot
CS 8011
64053 PAU CEDEX 9
Tel. : +33 (0)5 59 84 23 50
Fax : +33 (0)5 59 84 30 24

COMMUNAUTE DE COMMUNES
NORD EST BEARN

AAST



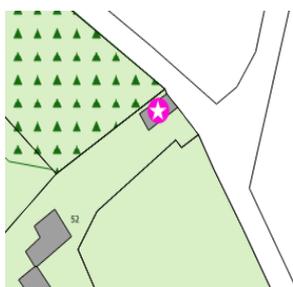
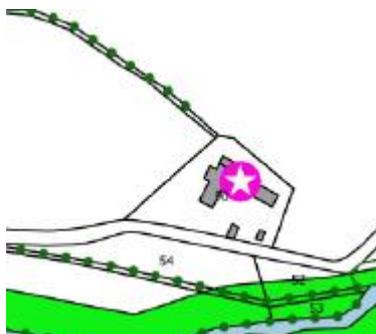
ESPOEY



ESPOEY



ESPOEY



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - TERRITOIRE OUSSE GABAS

PIECE 1 – RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1-E-3 : LISTE DES CONSTRUCTIONS IDENTIFIEES POUR LE CHANGEMENT DE DESTINATION

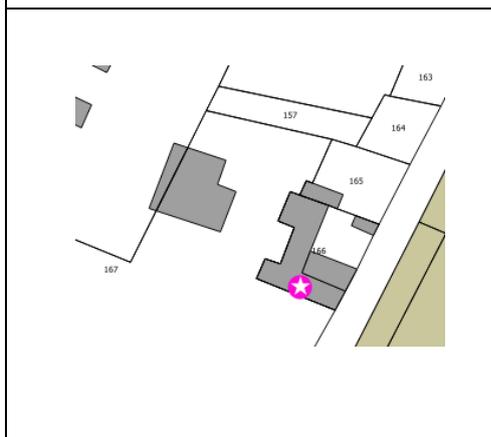
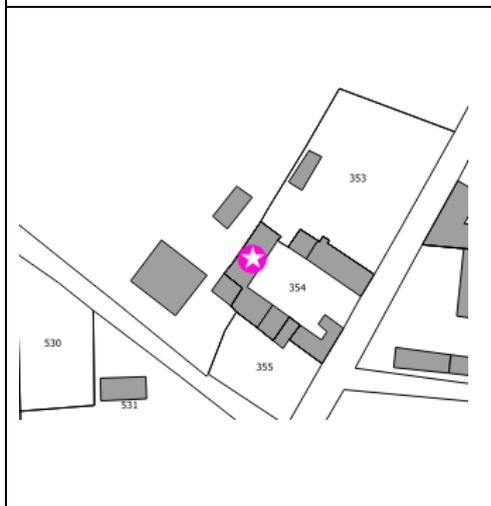
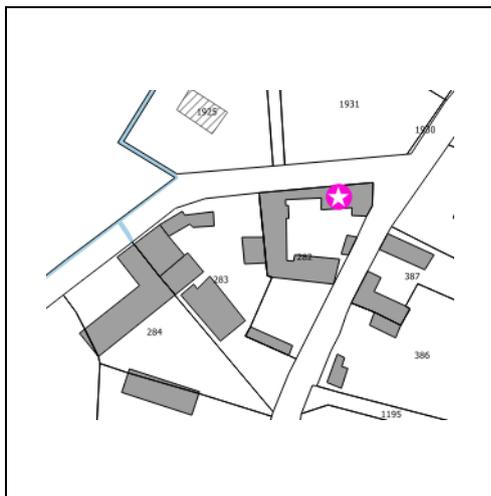
GER



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - TERRITOIRE OUSSE GABAS

PIECE 1 – RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1-E-3 : LISTE DES CONSTRUCTIONS IDENTIFIEES POUR LE CHANGEMENT DE DESTINATION

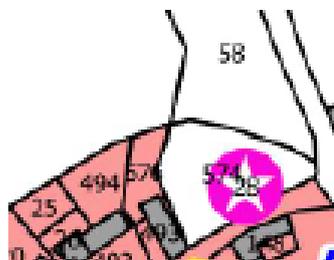


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - TERRITOIRE OUSSE GABAS

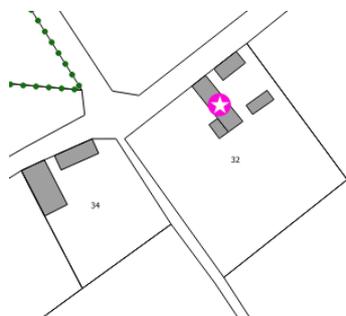
PIECE 1 – RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1-E-3 : LISTE DES CONSTRUCTIONS IDENTIFIEES POUR LE CHANGEMENT DE DESTINATION

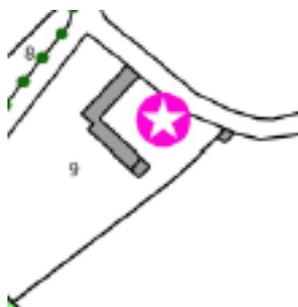
HOURS



grange



LIVRON

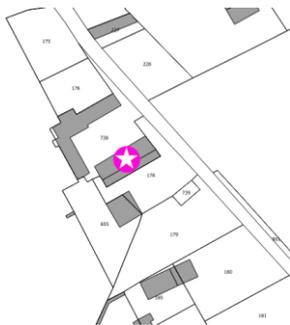
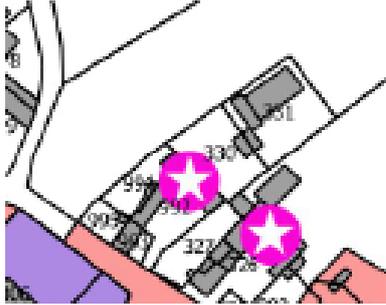


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - TERRITOIRE OUSSE GABAS

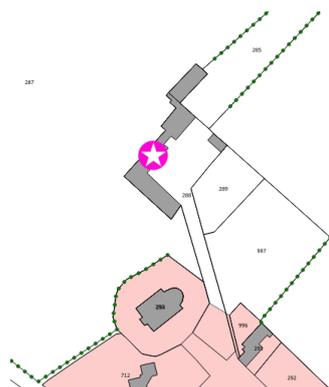
PIECE 1 – RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1-E-3 : LISTE DES CONSTRUCTIONS IDENTIFIEES POUR LE CHANGEMENT DE DESTINATION

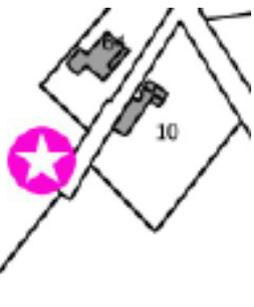
LOURENTIES



LOURENTIES



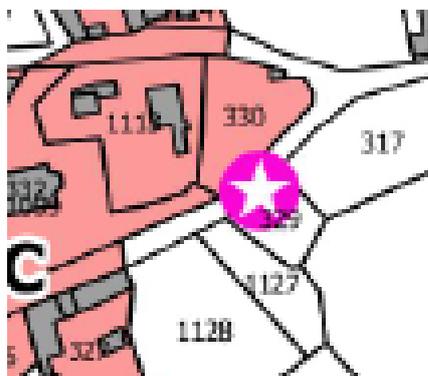
LUCGARIER



NOUSTY



PONSON-DESSUS



Nord . Est . Béarn
communauté de communes

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

TERRITOIRE D'OUSSE GABAS

PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1.E.4 – VISITES TERRAIN ECOLOGUES DU 9 ET 10 AOUT 2018

ARTELIA REGION SUD-OUEST

Agence Pyrénées Gascogne

Hélioparc
2 Avenue Pierre Angot
CS 8011
64053 PAU CEDEX 9
Tel. : +33 (0)5 59 84 23 50
Fax : +33 (0)5 59 84 30 24

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
NORD EST BEARN**

SOMMAIRE

1. METHODOLOGIE	1
2. HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS	1
2.1. MILIEUX AGRICOLES	2
2.2. RESEAU HYDROGRAPHIQUE ET MILIEUX HUMIDES	4
2.3. BOISEMENTS	5
3. HABITATS DANS LES SECTEURS DE PROJET	6
3.1. HABITATS RECENSES ET ENJEUX	6
4. ANALYSE PAR SITE	7
4.1. PONTACQ 1	7
4.2. PONTACQ 2	9
4.2.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi	11
4.3. PONTACQ 3	12
4.4. BARZUN	14
4.4.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi	15
4.5. LIVRON	16
4.5.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi	17
4.6. GER 1 ET 2	18
4.6.1. Ger 1	18
4.6.2. Prise en compte des enjeux dans le PLUi	19
4.6.3. Ger 2	20
4.6.4. Prise en compte des enjeux dans le PLUi	21
4.7. LOURENTIES 1 ET 2	23
4.7.1. Lourenties 1	23
4.7.2. Prise en compte des enjeux dans le PLUi	24
4.7.3. Lourenties 2	25
4.7.4. Prise en compte des enjeux dans le PLUi	26
4.8. LIMENDOUS	27
4.8.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi	28
4.9. SOUMOULOU	30
4.9.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi	33
4.10. NOUSTY	35
4.10.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi	38

1. METHODOLOGIE

Les sites ont été parcourus les 09 et 10 août 2018 par Jérémy PULOU et Natalie CAZES ingénieurs écologues. Ils ont été étudiés en termes de potentialités écologiques avec une approche basée sur les milieux et l'écologie du paysage.

2. HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS

La répartition des espaces naturels et urbanisés est fortement liée aux caractéristiques physiques (topographie, hydrographie) et aux activités humaines (infrastructures, urbanisation, agriculture) du territoire.

En dehors de l'urbanisation, les habitats naturels et semi-naturels sont très largement dominés par les espaces agricoles cultivés sur les secteurs plats. Les boisements sont intimement liés aux reliefs et aux cours d'eau (Ruisseau de l'Ousse, le Lys daban, le Gabas, la Souye Gabas et Troumious).

Ce chapitre n'a pas vocation à décrire de façon précise l'ensemble des habitats du territoire, mais à donner un aperçu des principaux ensembles, et des sensibilités qui leurs sont liées. Les éléments suivants sont présentés :

- Les milieux agricoles,
- Les espaces boisés,
- Le réseau hydrographique et les milieux associés,
- Les habitats identifiés dans les secteurs d'urbanisation potentielle.

2.1. MILIEUX AGRICOLES

Les habitats correspondant les plus représentés sont les suivants :

- Cultures (CB 82), dominées par le maïs et le tournesol. Ces milieux ne supportent pas particulièrement de biodiversité mais contribuent à la trame des milieux ouverts, qui domine les espaces non urbanisés dans les plaines alluviales.



Parcelle cultivée de maïs (Pontacq, le 09 août 2018)

- Prairies améliorées (CB 81) : Ce sont des prairies qui ont été semées et parfois fertilisées, et qui montrent une diversité floristique faible, avec une grande dominance des graminées à forte valeur fourragère.



Prairie améliorée (Limendous, le 09 août 2018)

Prairies de fauche (CB 38.2) : Elles sont conduites de manière moins intensives et sont plus diversifiées que les précédentes.



Prairie de fauche (Nousty, le 09 août 2018)

- Pâtures mésophiles (CB 38.1) : elles correspondent aux parcelles pâturées. On observe un aspect hétérogène avec parfois des zones de piétinement sans végétation.



Prairie pâturée par des chevaux

2.2. RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE ET MILIEUX HUMIDES

Le territoire est parcouru par le réseau hydrographique du Gave de Pau. L'Ousse est le principal cours d'eau qui rejoint le Gave de Pau au niveau de Pau.

Peu de zones humides sont visibles au premier abord. Elles sont très certainement masquées par le caractère agricole de la plupart des terrains non urbanisés à proximité des cours d'eau principaux (la végétation hygrophile ne peut s'exprimer).

Des zones humides peu étendues s'observent çà et là, y compris à proximité des secteurs urbanisés où elles peuvent être alimentées par les eaux pluviales voire même être créées pour cela.



Zone humide dans une pâture à Livron au bord de l'Oussère



Zone humide artificielle de gestion des eaux pluviales à Nousty

2.3. BOISEMENTS

Les boisements sont intimement liés aux reliefs et au réseau hydrographique. Ainsi la trame boisée du territoire s'exprime sous la forme :

- Des ripisylves et boisements alluviaux (CB : 44.3), d'épaisseur variable le long des cours d'eau et plus ou moins discontinus (du fait de l'urbanisation et des coupures par les routes).



Ripisylve de la Souye Gabas et Troumious à Lourenties

- Des alignements d'arbres le long des parcelles agricoles, surtout sous forme de bocage dans les secteurs un peu plus vallonnés.



Bocage à Limendous

- Des cordons boisés, bosquets d'épaisseur variable sur les reliefs, formant une continuité.

3. HABITATS DANS LES SECTEURS DE PROJET

3.1. HABITATS RECENSÉS ET ENJEUX

Les secteurs étudiés se situent pour la plupart dans des dents creuses ou au contact immédiat de l'urbanisation existante.

La plupart des habitats rencontrés correspondent à des milieux ouverts agricoles ou anthropisés. Les parcelles cultivées et prairies constituent de loin les habitats les plus représentés.

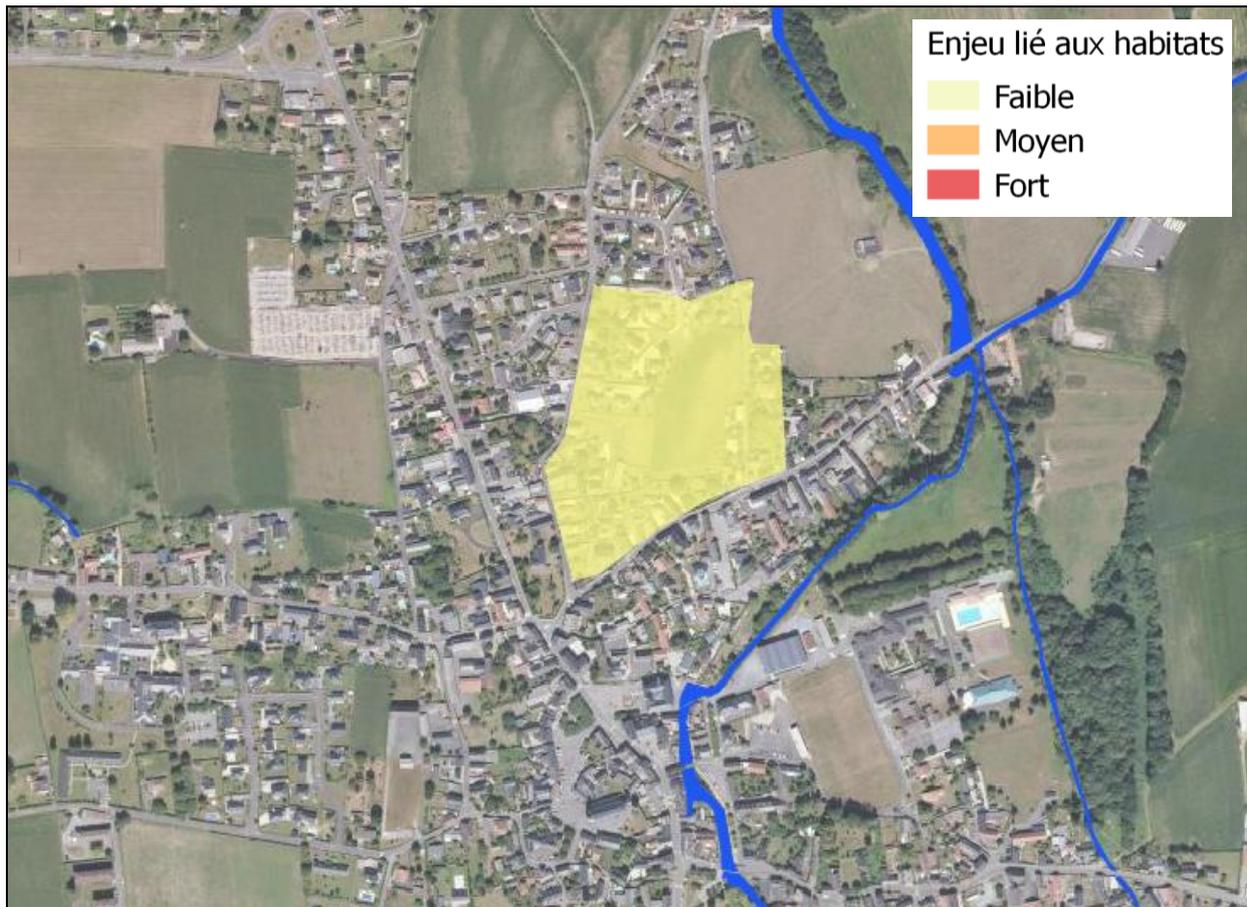
Les enjeux forts sont :

- Les milieux aquatiques, cours d'eau pérennes ou intermittents et leurs abords immédiats,
- Les zones humides,
- Les structures linéaires arborées et arbustives.

Pour les autres habitats, les enjeux sont considérés comme faibles, sauf sur certaines zones en contact direct avec des enjeux forts, ou pour lesquelles un rôle particulier est identifié dans la trame verte et bleue (enjeux moyens à forts).

4. ANALYSE PAR SITE

4.1. PONTACQ 1



Enjeux – Pontacq (1)

La parcelle, cultivée en maïs, est enclavée dans le tissu pavillonnaire. Il n'existe plus vraiment de connexion écologique fonctionnelle avec les espaces de nature environnants. L'enjeu est faible.



On remarque que dans l'environnement immédiat de cette parcelle, les jardins sont entretenus de manière intensive. Des lampadaires boules sont à l'origine d'une pollution lumineuse significative et doivent être proscris pour les aménagements futurs.

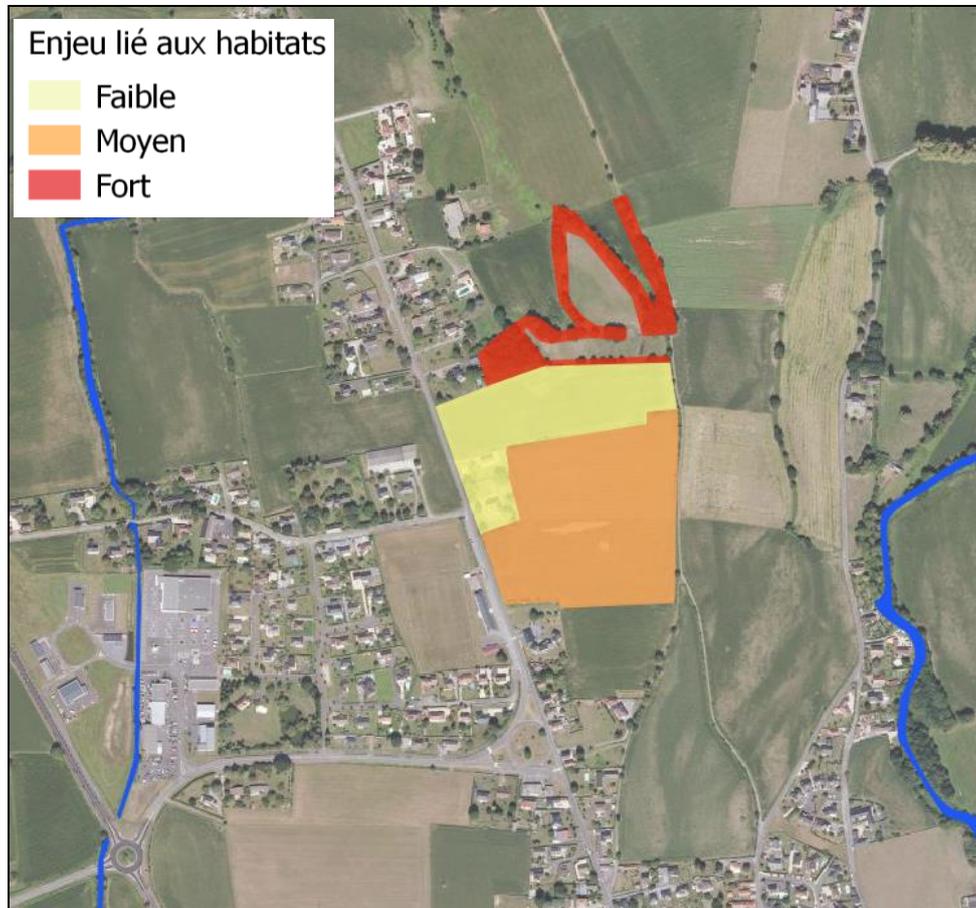


Les limites sont peu qualitatives (murs en parpaings, haies d'essences ornementales). Le mur faisant la limite avec la rue des Moulins est intéressant à conserver car constitué de galets.

4.1.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi

Ce secteur présentant un enjeu faible et étant intégré dans le tissu urbain, il a été maintenu en zone à urbaniser.

4.2. PONTACQ 2



Enjeux – Pontacq (2)

Cet ensemble est constitué de 3 parcelles, du nord au sud : une parcelle cultivée en maïs, une prairie coupée, une friche ou jachère. L'enjeu écologique de ces parcelles est faible à moyen. Selon la gestion réalisée, les parcelles en prairie / friche peuvent avoir un intérêt pour les oiseaux et les insectes notamment.



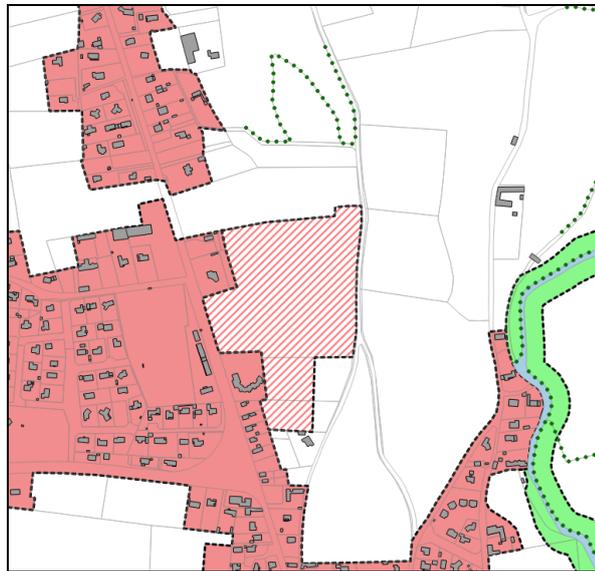


Une attention particulière doit être portée à la gestion des espèces exotiques envahissantes puisque le site comporte plusieurs foyers de Buddleia du Père David (en particulier le long du chemin agricole à l'Est) et de Bambous.



Un enjeu écologique est identifié au nord du site avec la présence d'un bosquet et d'un linéaire de haies intéressant. En cas d'aménagement, il faudra assurer un traitement écologique et paysager qualitatif de la limite nord.

4.2.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi



Extrait du zonage du PLUi

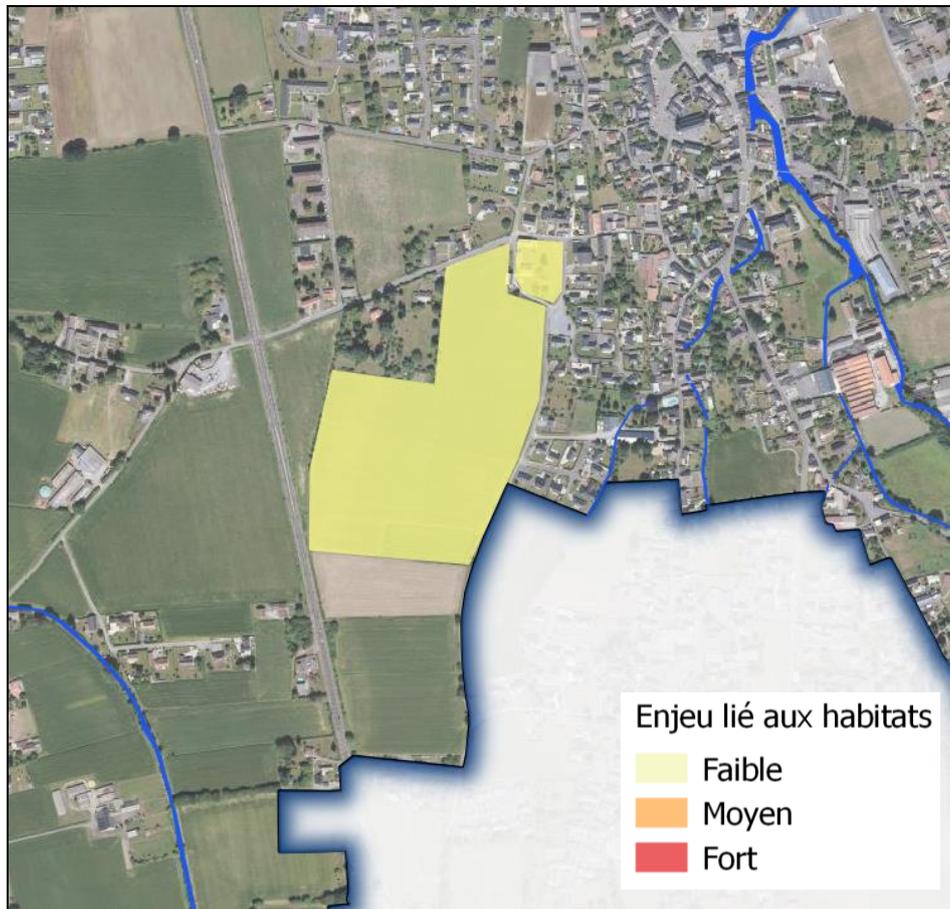
Le secteur nord identifié comme à enjeu fort a été préservé par un classement en zone agricole, en outre, le réseau de haies a été identifié au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme.



OAP secteur collège

Pour structurer le secteur, à ce jour peu végétalisé, les OAP prévoient la plantation d'arbres d'essences locales en alignement le long des voies. En outre le règlement impose une clôture végétalisée d'essences locales favorables à la biodiversité en limite de zone agricole.

4.3. PONTACQ 3



Enjeux – Pontacq (3)

Il s'agit d'un secteur cultivé en maïs. Un fossé existe en limite Est, le long du chemin de l'Abat. Les enjeux écologiques sont a priori faibles. Il faut néanmoins veiller à recréer / maintenir des continuités écologiques.



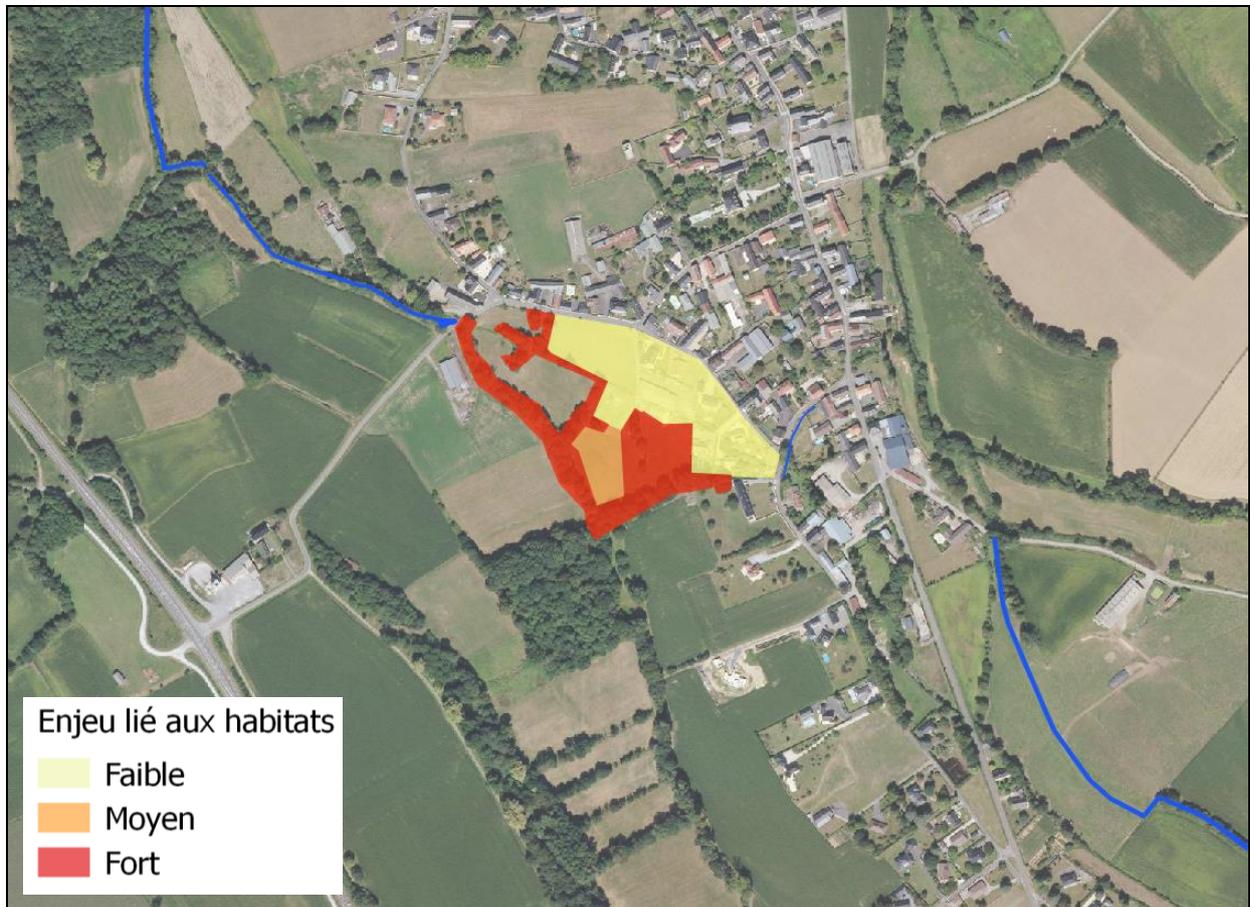
Le corps de ferme entouré par les routes et cerné de murets ne présente pas d'enjeu écologique particulier.



4.3.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi

Au regard des enjeux agricoles du secteur et de problématiques liées au pluvial, ce secteur a été maintenu en agricole.

4.4. BARZUN



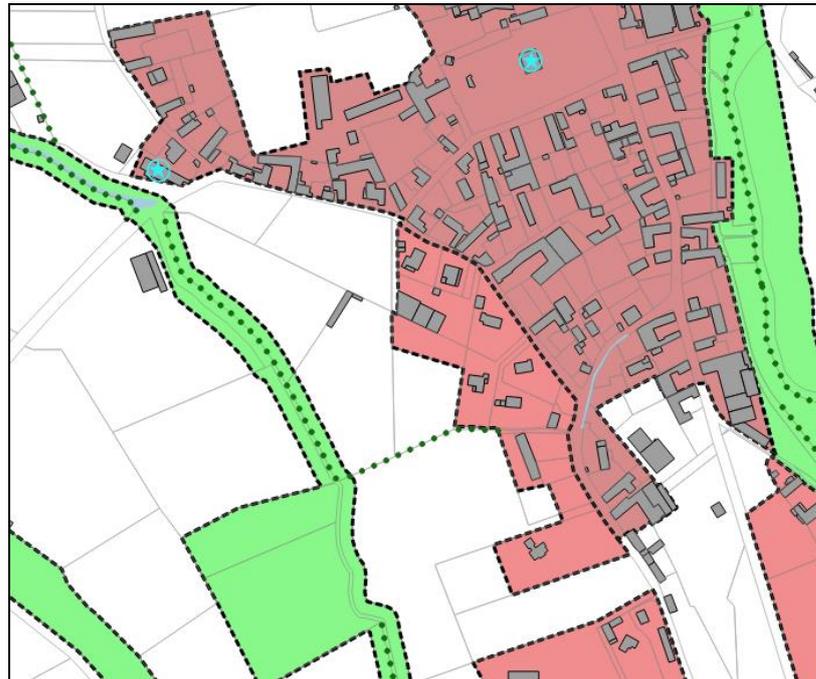
Enjeux – Barzun

A l'arrière d'une entreprise de travaux, la partie nord du site sert de zone de stockage pour du matériel divers. Au Sud, la parcelle est une prairie pâturée par des chevaux qui présente toutes les caractéristiques d'un milieu humide.



Il est intéressant de maintenir une gestion extensive de la parcelle (pâturage) et d'envisager une restauration des marges (nettoyage des déchets et autres objets présents dans la haie).

4.4.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi

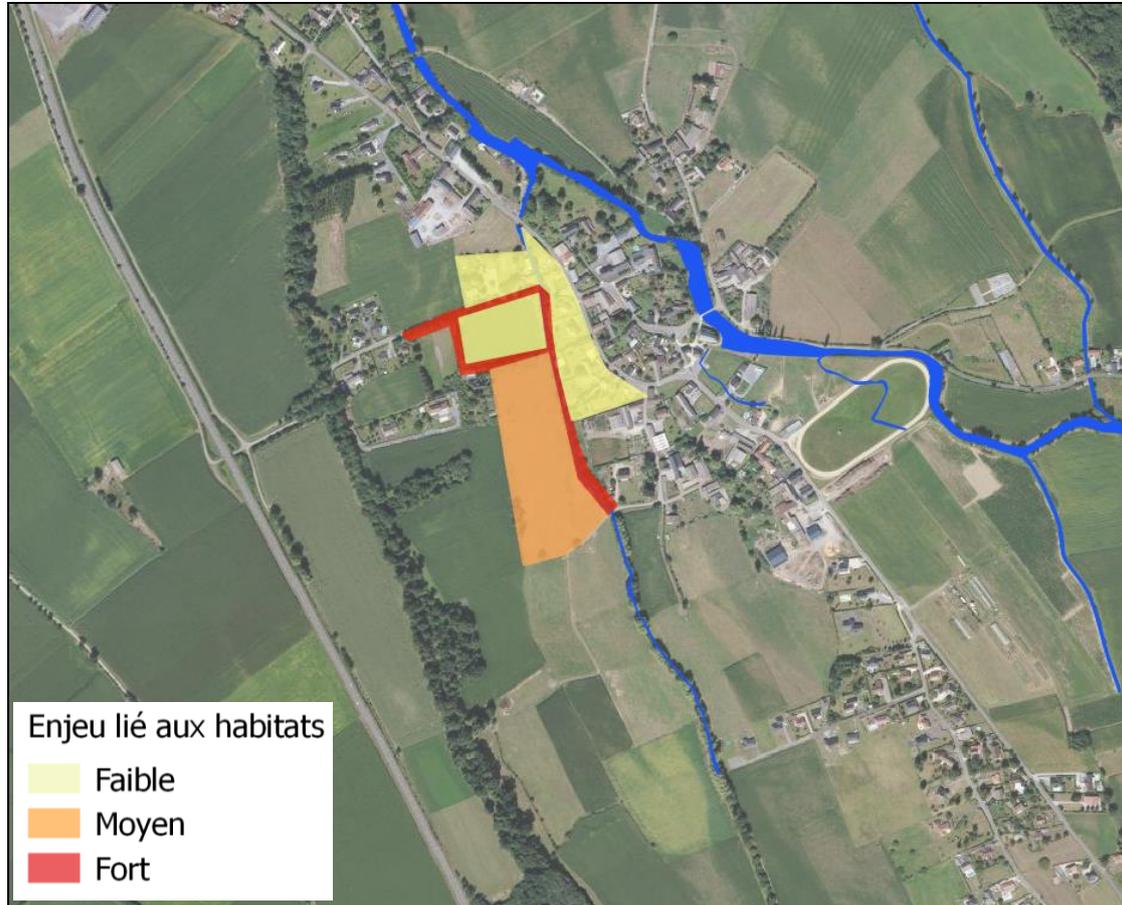


Extrait du zonage du PLUi

Les secteurs identifiés comme à enjeu fort sont préservés de toute urbanisation ; la zone constructible a été délimitée au plus proche de l'occupation existante à ce jour.

Le cours d'eau s'écoulant à proximité et ses abords ont été classés en zone naturelle de préservation des continuités écologiques. En outre, les boisements rivulaires et alignements d'arbres ont été identifiés en éléments de paysage au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme. Par ailleurs, le règlement impose une clôture végétalisée d'essences locales favorables à la biodiversité en limite de zone agricole.

4.5. LIVRON



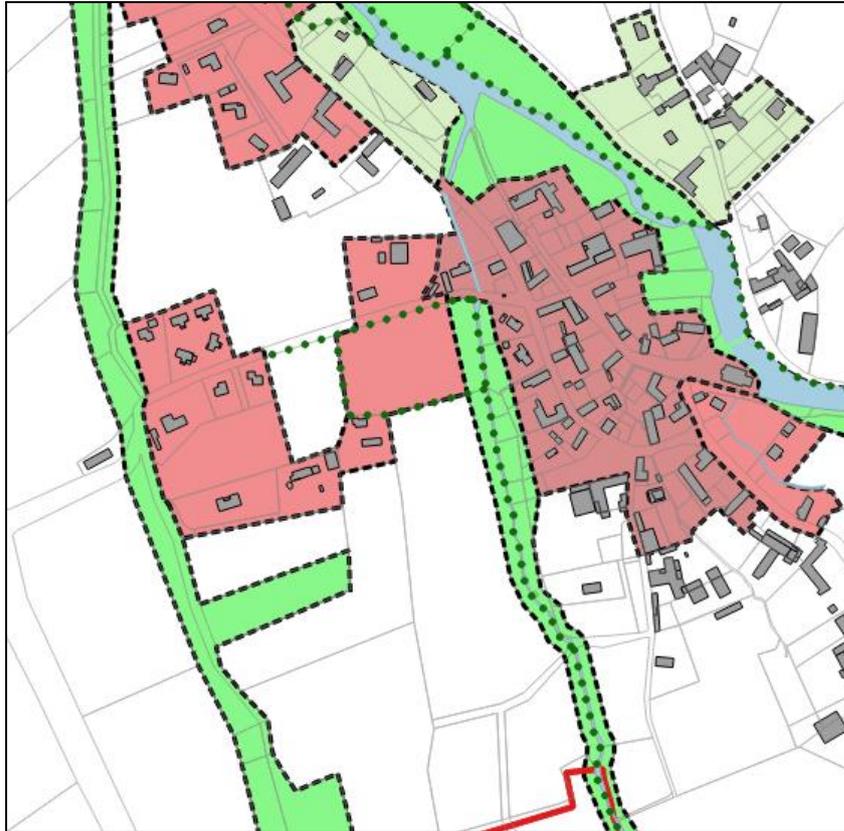
Enjeux – Livron

La parcelle en bordure du chemin de Lapassade est cultivée en maïs et présente un enjeu faible. Les fossés en eau en limites Ouest et Nord rejoignent l'Oussère qui s'écoule à l'Est. Au sud, la prairie est pâturée par des chevaux.

Cette prairie présente un enjeu moyen. Les cours d'eau et les cordons boisés associés représentent quant à eux un enjeu écologique fort et doivent être préservés.



4.5.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi

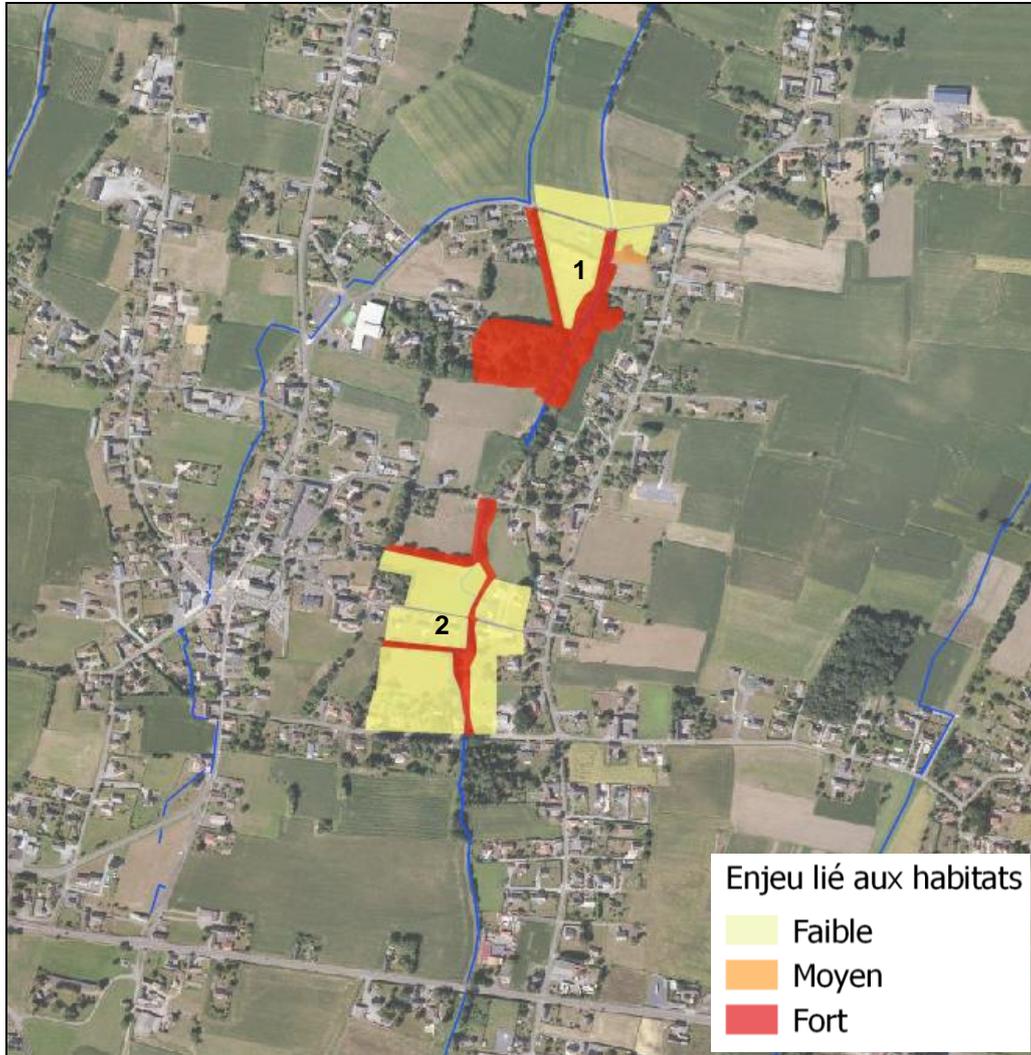


Extrait du zonage du PLUi

Les linéaires boisés identifiés comme à enjeu fort sont préservés par un classement en éléments de paysage au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme.

La prairie pâturée au sud identifiée comme à enjeu moyen a été préservée par un classement en zone agricole. La zone constructible a été délimitée sur la base de l'autorisation d'urbanisme délivrée sans extension.

4.6. GER 1 ET 2



Enjeux – Ger (1-2)

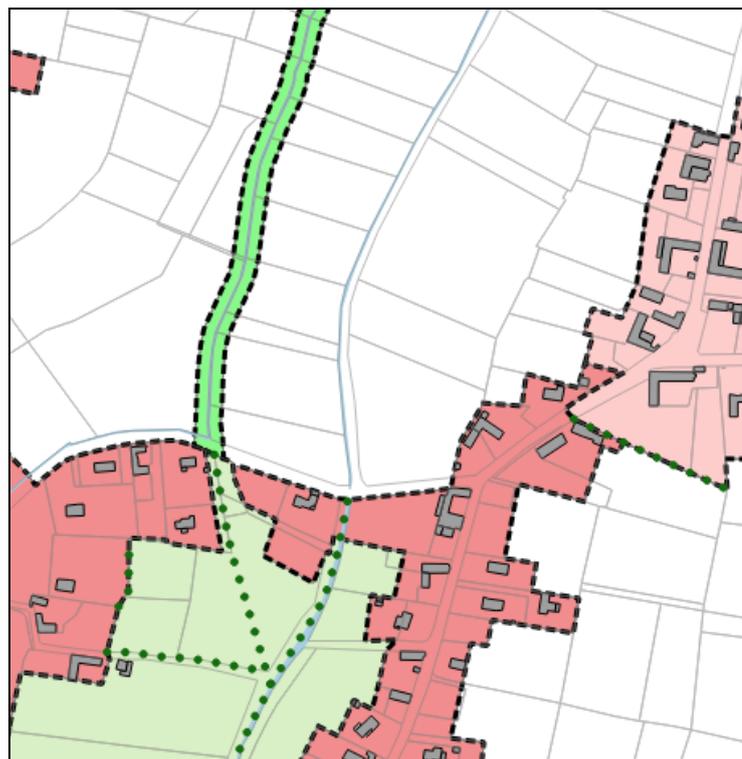
4.6.1. Ger 1

La partie la plus à l'Est est composée d'un jardin arboré, avec une haie basse le long de la route. Les champs de l'autre côté de la route sont cultivés en maïs. La partie la plus au sud est utilisée comme carrière pour le travail des chevaux. Enfin la dernière partie au nord-ouest est une friche en cours de fermeture (roncier).

Les enjeux majeurs du site portent sur les corridors arborés plutôt bien conservés et sur la préservation du cours d'eau du Lys daban et de la ripisylve associée.



4.6.2. Prise en compte des enjeux dans le PLUi



Extrait du zonage du PLUi

Les corridors arborés identifiés comme à enjeu fort ont été préservés par un classement en zone naturelle ainsi que par une identification en éléments de paysage au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme.

En outre, le règlement impose une clôture végétalisée d'essences locales favorables à la biodiversité en limite de zone naturelle.

4.6.3. Ger 2

Ce secteur correspond à une zone pavillonnaire. L'enjeu fort est lié au cours du Lys daban qui traverse la zone. Il faut préserver ce cours d'eau, ses possibilités d'expansion en cas de crue, sa ripisylve et les zones humides associées.



Les aménagements réalisés à ce jour sont peu qualitatifs et totalement imperméables pour la biodiversité (hauts murs, clôtures sans passage au sol, fossés à forte pente, ...).



Plusieurs espèces exotiques envahissantes ont été identifiées dans le secteur et devront faire l'objet d'une prise en compte spécifique en cas de travaux pour éviter toute dissémination.



4.6.4. Prise en compte des enjeux dans le PLUi



Extrait du zonage du PLUi

Les enjeux forts identifiés aux abords du Lys daban ont été pris en compte dans la définition du projet. Ainsi, ce dernier a été préservé par un classement principal en zone naturelle. En outre, les linéaires boisés ont été identifiés en éléments de paysage au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme. Enfin, le règlement impose :

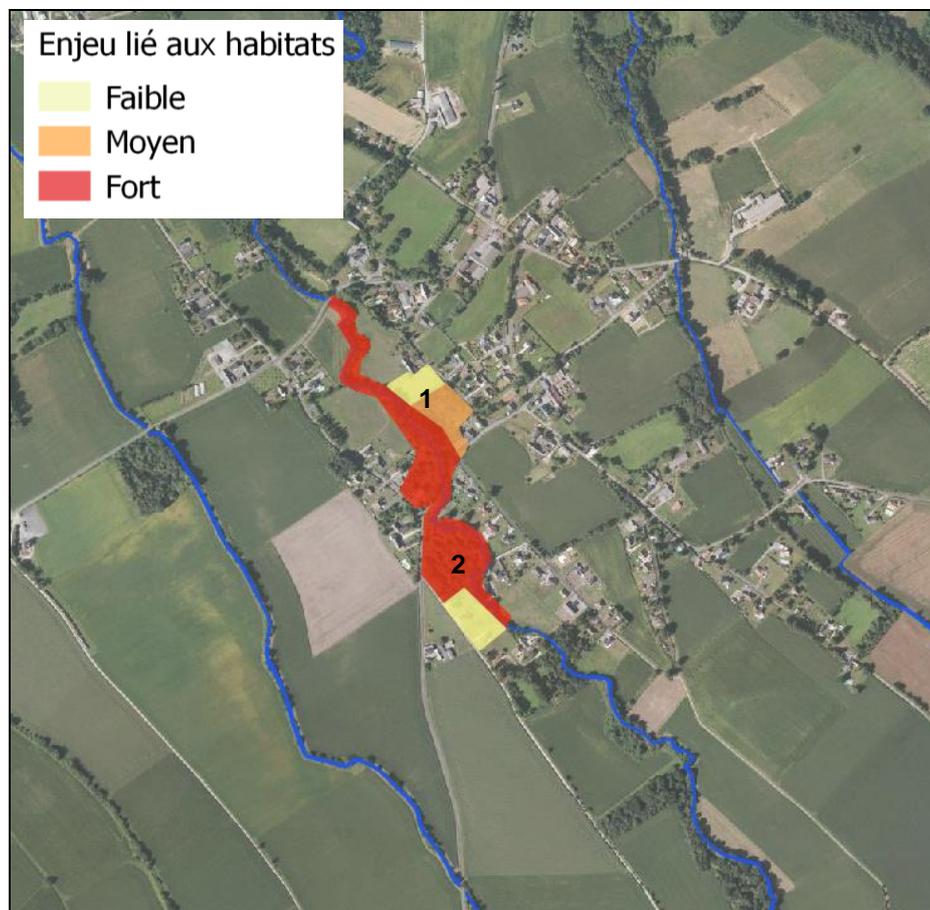
- Un recul des constructions de 10 m de part et d'autre des berges du cours d'eau,
- Des clôtures végétalisées d'essences locales favorables à la biodiversité en limite de zone naturelle.



OAP secteur Badie

L'OAP définie sur le secteur vise à préserver l'ambiance champêtre. Ainsi, les trames vertes et lisières plantées existantes seront conservées. En outre, une haie d'essences locales devra être plantée en limite Est.

4.7. LOURENTIES 1 ET 2



Enjeux – Laurenties (8 et 9)

4.7.1. Laurenties 1

Ce site est composé de deux parties. L'une au nord-ouest qui correspond à une prairie pâturée par des chevaux. Le pâturage est relativement intensif et la prairie en elle-même présente peu d'enjeux écologiques. Toutefois la Bayle s'écoule en contrebas. C'est la préservation de ce cours d'eau et de sa ripisylve qui constitue un enjeu.

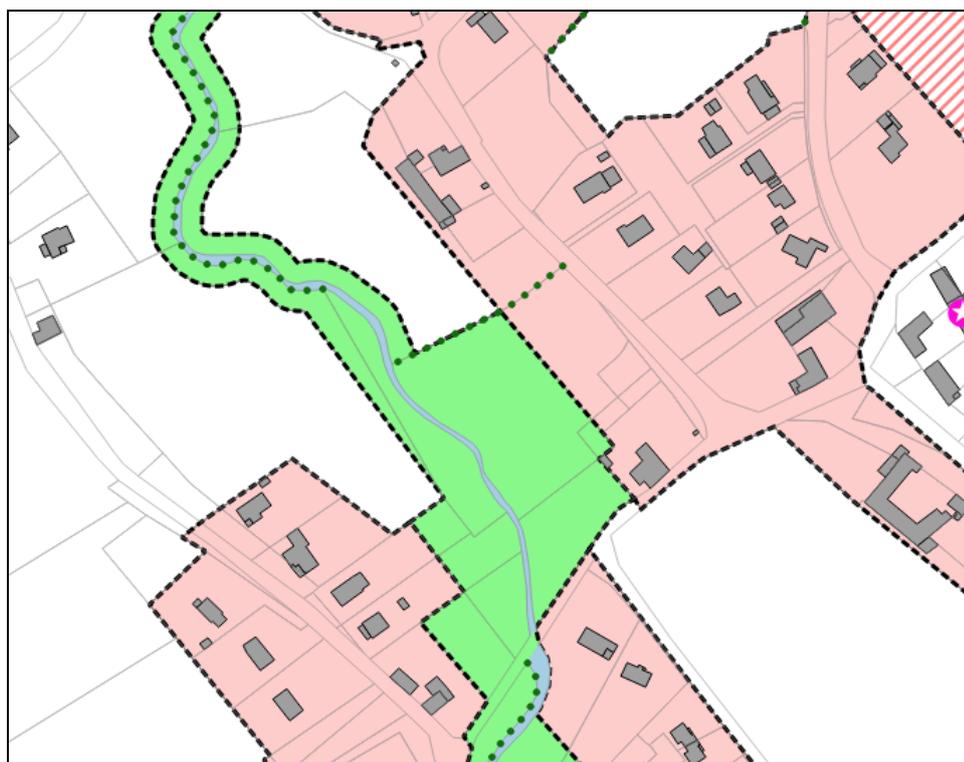


La partie sud-est semble correspondre à une friche qui s'est refermée avec le temps. La végétation est dense et évolue progressivement d'un étage arbustif à arboré. Cet espace représente un enjeu comme habitat d'espèces pour les oiseaux, les mammifères, les reptiles et les amphibiens notamment. La continuité avec la ripisylve de la Bayle est intéressante pour ces espèces. Toutefois, la dynamique de fermeture tend vers un appauvrissement de la biodiversité. Des mesures de gestion appropriées (réouverture sélective, entretien extensif) permettraient de restaurer l'intérêt écologique de cet espace dans la Trame Verte et Bleue locale.



Il est à signaler la présence de Buddléia du Père David, espèce exotique envahissante.

4.7.2. Prise en compte des enjeux dans le PLUi



Extrait du zonage du PLUi

Les enjeux forts identifiés localisés aux abords du cours d'eau ont été préservés par un classement en zone naturelle de préservation des continuités écologiques.

Les alignements boisés ont en outre été identifiés en éléments de paysage au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme.

Par ailleurs, le règlement impose une clôture végétalisée d'essences locales favorables à la biodiversité en limite de zone naturelle.



OAP rues des écoles ouest

L'OAP définie sur ce secteur vise à prolonger l'urbanisation du bourg en tenant compte de la trame boisée existante. Ainsi, l'alignement d'arbres présent au centre du secteur sera conservé et la limite Ouest devra être plantée d'une haie champêtre.

4.7.3. Laurenties 2

Ce site se trouve également sur les bords de la Bayle. Il s'agit d'une friche en cours de fermeture comprenant des bâtiments en ruines. L'enjeu écologique est fort en lien avec la proximité du cours d'eau, le potentiel d'accueil d'espèces (oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens et insectes) et la présence de foyers d'espèces exotiques envahissantes comme la Renouée du Japon.





Massif de Renouée du Japon

4.7.4. **Prise en compte des enjeux dans le PLUi**



Extrait du zonage du PLUi

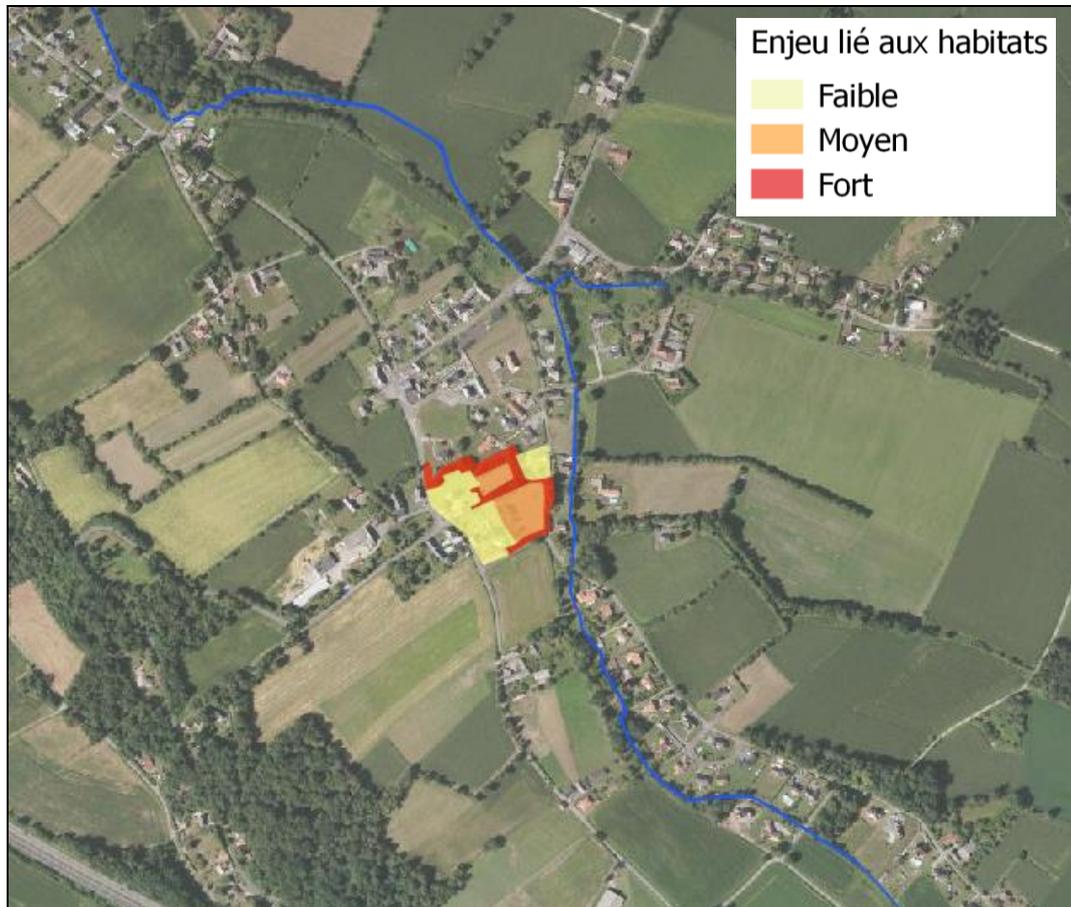
La friche en cours de fermeture identifiée comme à enjeu fort a fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme accordée ; la zone urbaine a donc été définie en tenant compte de cette autorisation.

Le cours d'eau et ses abords ont en revanche été préservés par un classement en zone naturelle de préservation des continuités écologiques.

En outre, les alignements boisés ont été identifiés en éléments de paysage au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme.

Enfin, le règlement impose une clôture végétalisée d'essences locales favorables à la biodiversité en limite de zone naturelle.

4.8. LIMENDOUS



Enjeux – Limendous (10)

Ce site correspond à une prairie, en surplomb par rapport à la route. Elle comprend un verger et est entourée d'un cordon boisé qui contribue à la continuité boisée locale.



La présence de la route et d'un fossé, associée à la situation en surplomb de la parcelle, ne favorise pas la perméabilité pour les déplacements de la petite faune.



On constate la présence d'au moins une espèce exotique envahissante, le Bambou dans la partie sud-ouest de la parcelle.



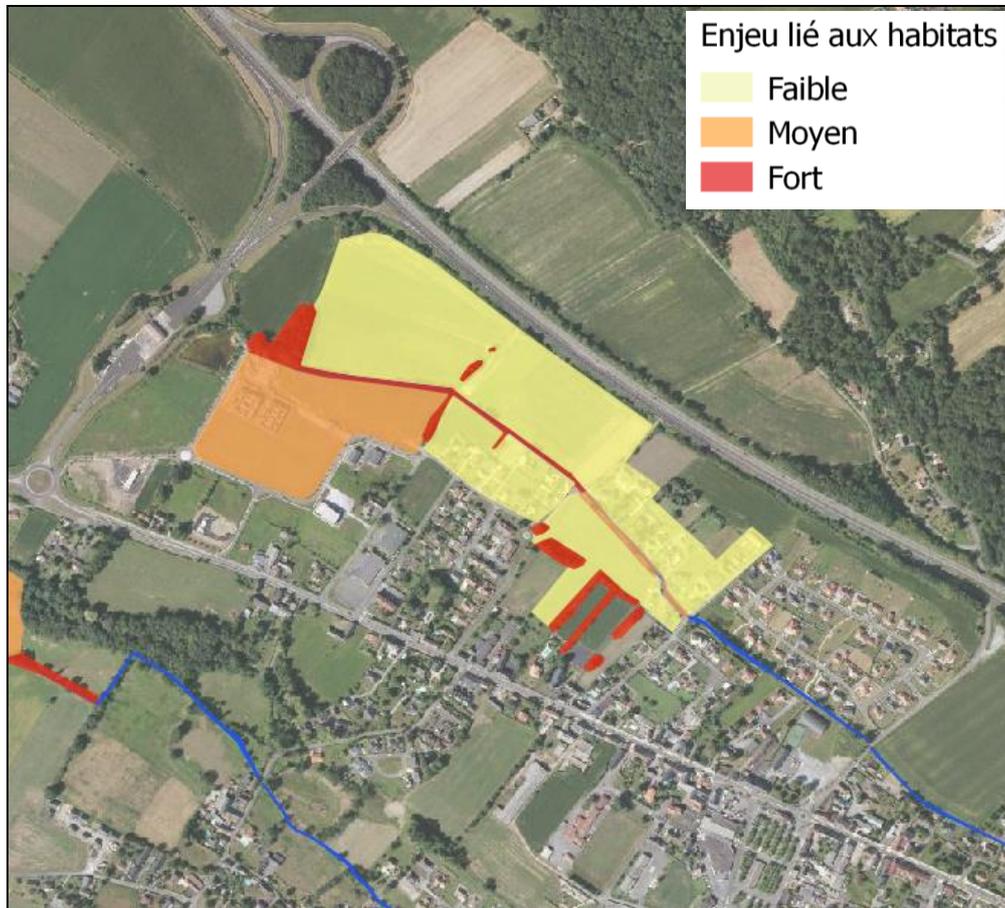
4.8.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi



Extrait du zonage du PLUi

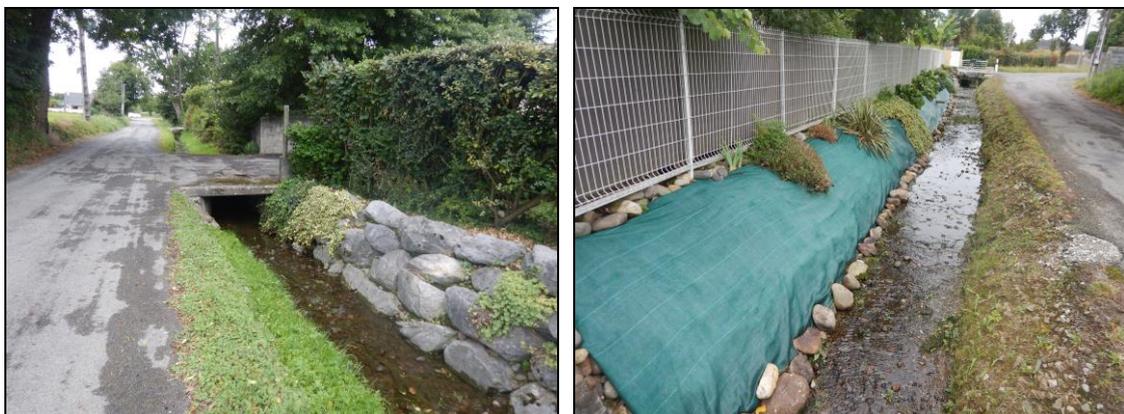
La délimitation de la zone urbaine s'est appuyée sur les enjeux identifiés. La parcelle 589, présentant un enjeu moyen, a ainsi été maintenue en zone agricole. Toutefois, la parcelle 1194, intégrée dans le tissu urbain a été maintenue en zone urbaine au regard de sa situation.

Cependant, le linéaire boisé représentant un enjeu fort a été identifié au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme. Des dispositions spécifiques intégrées dans le règlement vise ainsi à garantir leur maintien.

4.9. SOUMOULOU*Enjeux – Soumoulou*

Ce secteur peut être divisé en 3 parties le long du cours de l'Aguelongue.

A l'Est, dans le secteur pavillonnaire, les enjeux liés aux habitats sont faibles. Le cours d'eau, très anthropisé, est dégradé et la gestion des berges est très artificielle voire désastreuse.





En allant vers l'ouest, l'Ayguelongue traverse un secteur agricole. Les parcelles sont cultivées en maïs. La distance respectée entre les cultures et le cours d'eau est faible ce qui rend le milieu sensible aux interventions et pollutions agricoles.



La partie la plus à l'ouest est la plus intéressante puisque c'est là que la ripisylve est la mieux conservée. Au sud, le cours d'eau est bordé par une prairie. La mosaïque d'habitats formée localement par la prairie, le cours d'eau, la ripisylve et les haies doit être préservée. Ainsi, un recul entre les aménagements et le cours d'eau doit être respecté.



La prairie, exposée au sud, présente un intérêt pour les insectes comme la Mante religieuse (*Mantis religiosa*) et le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*).

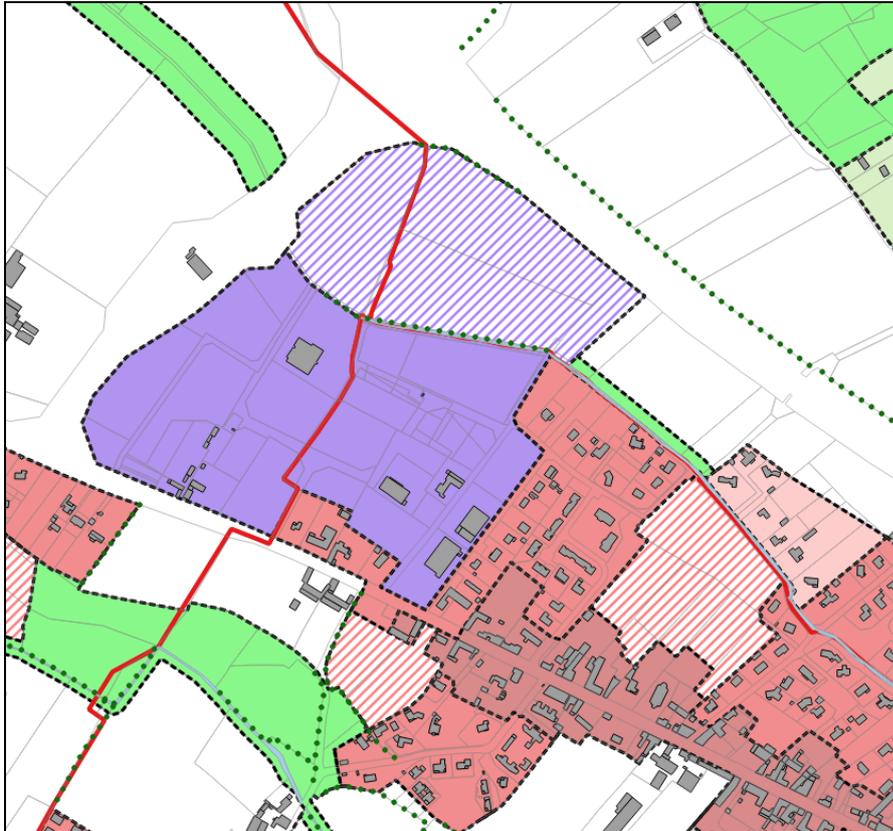


Un massif de Buddleia du Père David, espèce exotique envahissante a été repéré dans la haie à l'est de la prairie.



Le plus fort enjeu réside dans la présence du **Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)** sur cette partie du cours d'eau. L'espèce est inscrite à l'annexe I de la Directive oiseaux, protégée à l'échelle nationale, identifiée comme vulnérable sur la Liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine. La protection de son habitat est donc une priorité et il ne faut surtout pas reproduire ce qui est fait plus en aval du cours d'eau de l'Ayguelongue.

4.9.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi



Extrait du zonage du PLUi

Ce secteur correspond à la zone d'activités existante déjà aménagée et à la deuxième tranche définie au nord.

Cette dernière est bordée par l'Ayguelongue puis la zone d'activités existante au Sud, la bretelle d'accès à l'A64 et l'A64 à l'Ouest et au Nord, un champ de maïs à l'Est.

L'intégralité de la zone d'activités existante a été classée en zone urbaine à vocation d'activités, la deuxième tranche en zone à urbaniser à vocation d'activités.

Les boisements rivulaires de l'Ayguelongue ont été identifiés en éléments de paysage au titre de l'article L151-23 du code de l'Urbanisme.

En outre, le règlement impose un recul de 15 m minimum de part et d'autre de l'Ayguelongue.

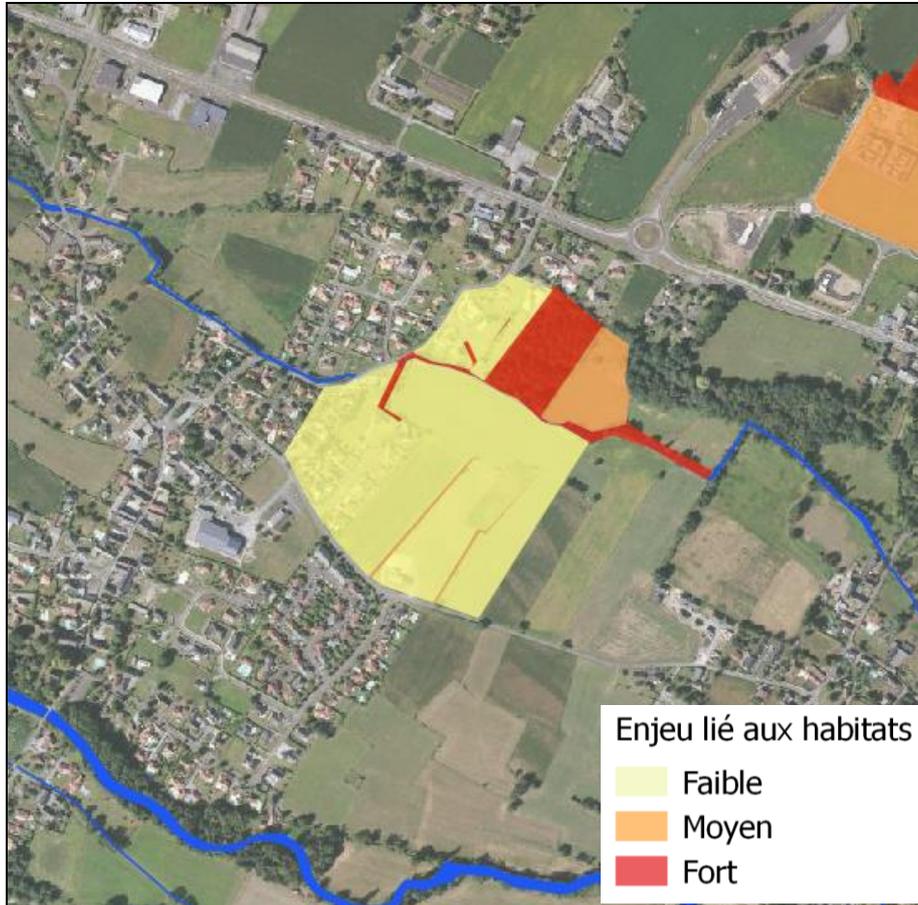


L'OAP définie sur la deuxième tranche de la zone Pyrénées Est Béarn vise à intégrer et valoriser les éléments naturels présents, identifiés à enjeu fort. Ainsi, les arbres existants seront conservés et l'implantation du bâti sera soumise à un recul minimum de 15 m de part et d'autre des berges de l'Ayguelongue.

En outre, les limites Sud et Est du secteur seront plantées de bandes boisées d'environ 15 m de large et composées d'essences locales favorisant ainsi la biodiversité. L'amorce de bosquet existant sera prolongé sur le même principe.

Enfin les abords de la bretelle d'accès à l'A64 et l'A64 seront aménagés en espace vert.

4.10. NOUSTY



Enjeux – Nousty

Le secteur est composé d'une partie urbanisée, zone pavillonnaire peu qualitative avec des murs et des clôtures infranchissables, de larges zones imperméabilisées sans utilité particulière, des lampadaires boules à l'origine de pollution lumineuse,





Le reste du secteur correspond à des parcelles agricoles (prairies de fauche, tournesol et maïs) ou boisées.



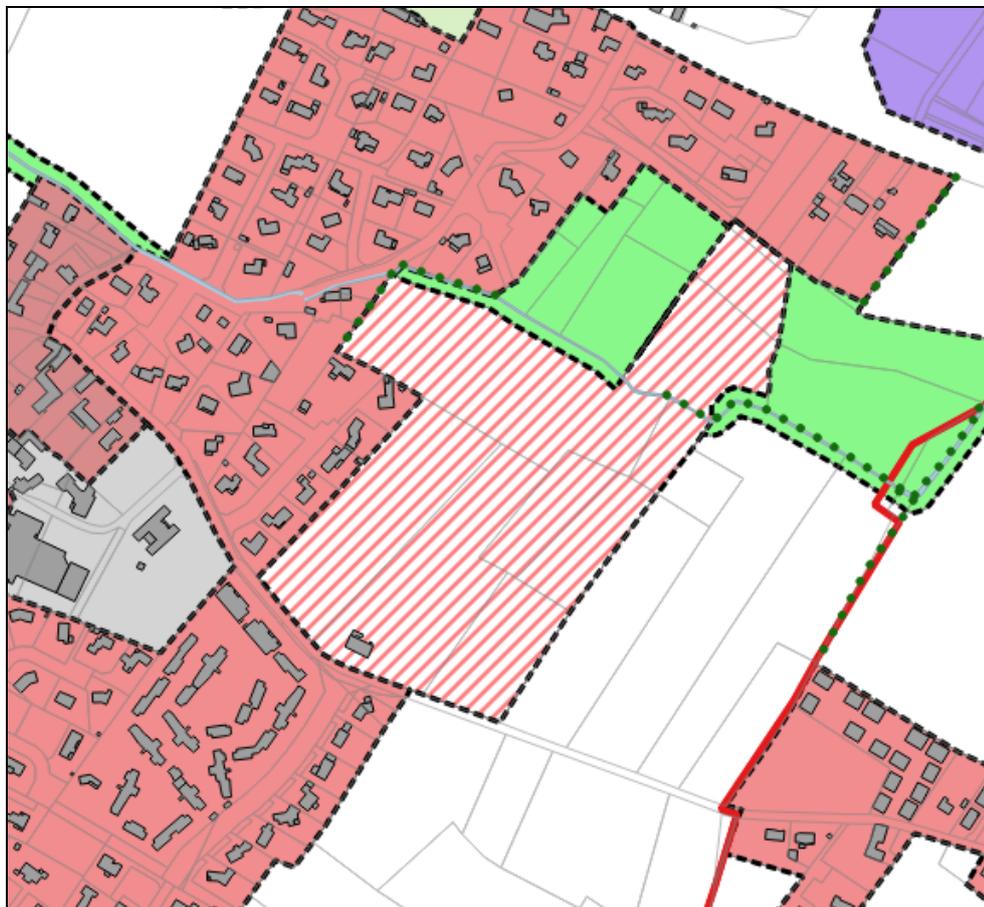
Les enjeux du secteur portent essentiellement sur la préservation du cours d'eau et des boisements qui l'accompagnent.



En effet, les aménagements réalisés à ce jour sont très artificiels et dépourvus de qualité écologique.



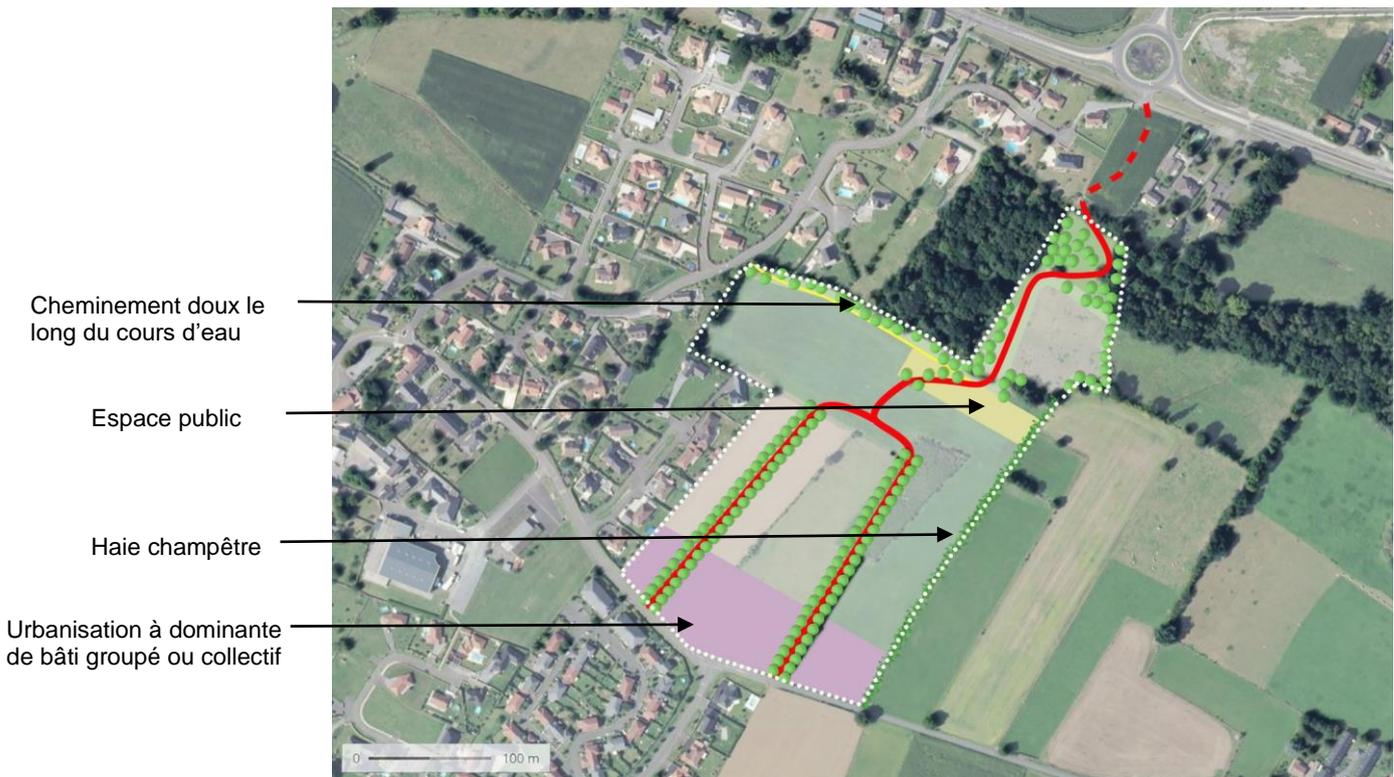
4.10.1. Prise en compte des enjeux dans le PLUi



Sur le secteur, les principaux enjeux identifiés sont liés au cours d'eau et aux boisements attenants. Ces derniers ont été préservés par un classement en zone naturelle de préservation des continuités écologiques. Seule une partie du cours d'eau a été classée en zone à urbaniser ; pour autant, le règlement impose un recul d'implantation des constructions de 8 m de part et d'autre.

En outre, les linéaires boisés ont été identifiés en éléments de paysage au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme.

Enfin, le règlement impose une clôture végétalisée d'essences locales favorables à la biodiversité en limite de zone agricole.



L'OAP définie sur ce secteur vise à intégrer l'aménagement dans son site en renforçant la trame bocagère de la vallée de l'Ousse.

Ainsi, la partie la plus abrupte du coteau sera plantée d'arbres d'essences locales qui viendront prolonger le boisement existant.

Au sud, les voiries à créer seront plantées d'alignement d'arbres reprenant l'orientation du parcellaire ancien.

En limite Est, une haie champêtre composée d'essences locales sera implantée afin d'assurer la transition avec l'espace agricole.

Nord · Est · Béarn
communauté de communes

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

TERRITOIRE OUSSE GABAS

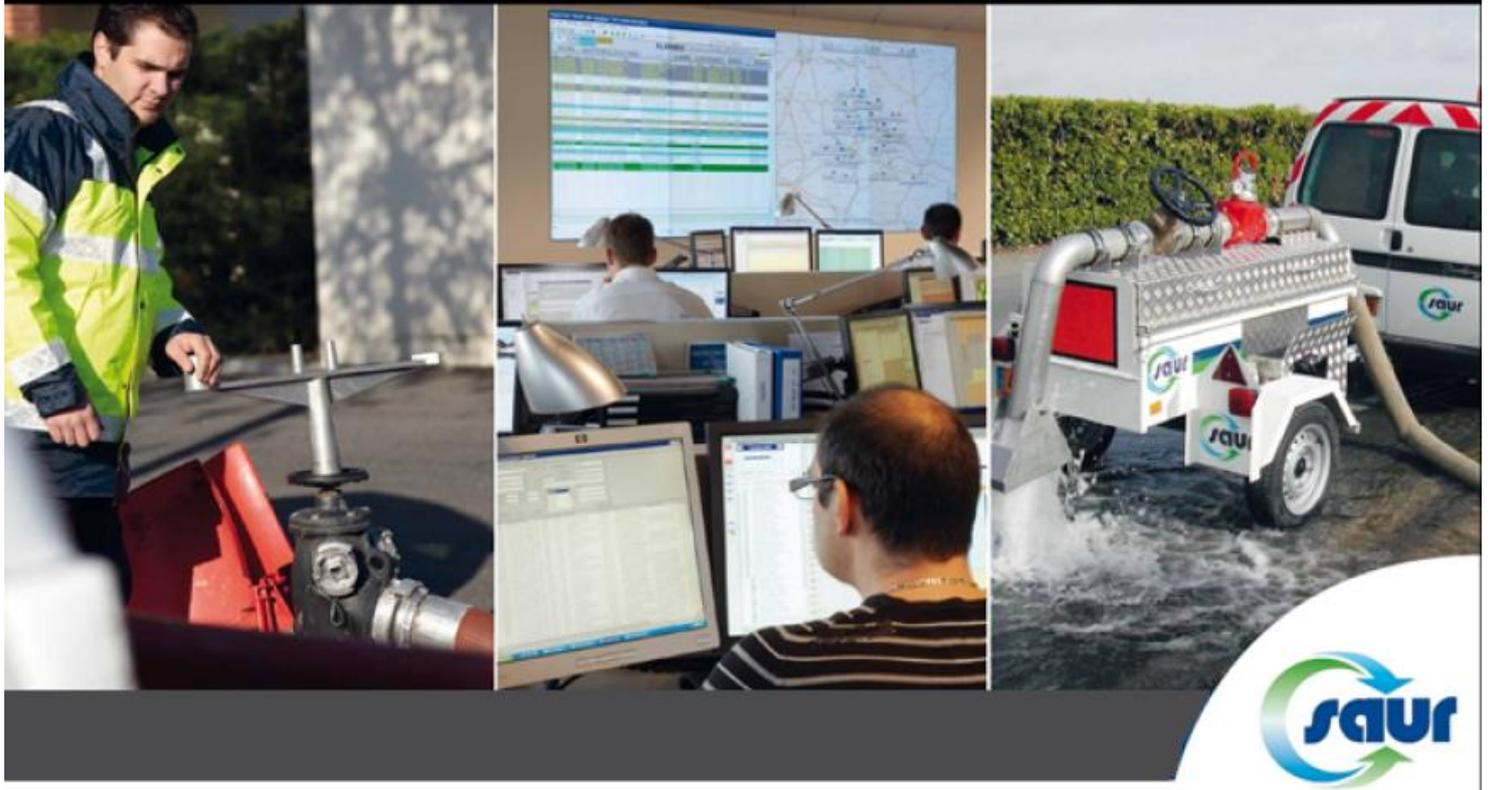
PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1-E.5 : DEFENSE INCENDIE

ARTELIA REGION SUD-OUEST
Agence Pyrénées Gascogne

Hélioparc
2 Avenue Pierre Angot
CS 8011
64053 PAU CEDEX 9
Tel. : +33 (0)5 59 84 23 50
Fax : +33 (0)5 59 84 30 24

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
NORD EST BEARN**



DEFENSE INCENDIE VERIFICATION DES HYDRANTS

AAST

2021



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

N°	Diamètre	Adresse	Marque	Modèle	Date de mesure	Pression Statique (bar)	Débit maximal mesuré (m3/h)	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)	Observations et Travaux
64460 AAST									
1	100	Croisement Route de Ger (RD64) / Chemin de Bagnes, 64460 AAST	Bayard	Emeraude	07 oct. 21	3	60	1	Remise en peinture réalisée le 12/10/21
2	100	Croisement Route de Ger (RD64) / Chemin devant Fresq, 64460 AAST	Pont-à-Mousson	Elancio	07 oct. 21	4	63	1,5	
3	100	Croisement Route de Ger (RD64) / Route de Ponson-Dessus, 64460 AAST	Bayard	Emeraude	07 oct. 21	4,5	34	-	Remise en peinture réalisée le 12/10/21 N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 50 m3/h
4	100	Croisement Route de Ger (RD64) / Route de Seron, 64460 AAST	Bayard	Emeraude	07 oct. 21	-	-	-	Carré de manœuvre à changer Numérotation à réaliser sur hydrant Capot / coffre à changer
5	100	Croisement Chemin devant Fresq / Impasse des Champs Alizés, 64460 AAST	Bayard	Emeraude	07 oct. 21	3	37	-	Remise en peinture réalisée le 12/10/21 N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 50 m3/h
6	100	Croisement Route de Gardere / Chemin de Bagnes, 64460 AAST	Bayard	Emeraude	07 oct. 21	4	36	-	Socle à refaire N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 42 m3/h

(1) SAUR évalue qu'un poteau incendie est capable de délivrer le débit minimum défini dans la norme NFS 62.200 selon le diamètre de l'hydrant.
Débit normalisé pour les hydrants DN80 > 30 m3/h ; DN100 > 60m3/h ; DN150 > 120m3/h

Seul le Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) est habilité à déclarer un hydrant conforme en fonction du risque à défendre, et non par rapport au débit normalisé de l'hydrant.



Hydrant - N° 1

Adresse :

Croisement Route de Ger (RD64) / Chemin de Bagnes, 64460 AAST

Coordonnées Lambert 93
y : 6247176,41000 x : 449883,45000

Coordonnées GPS
y : 43,2799 x : -0,0803

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du

07/10/2021

Pression statique (bar)	3
Débit maximal mesuré (m3/h)	60
Pression dynamique à 60m3/h (bar)	1
En service (manœuvrabilité)	Oui

Plan de situation

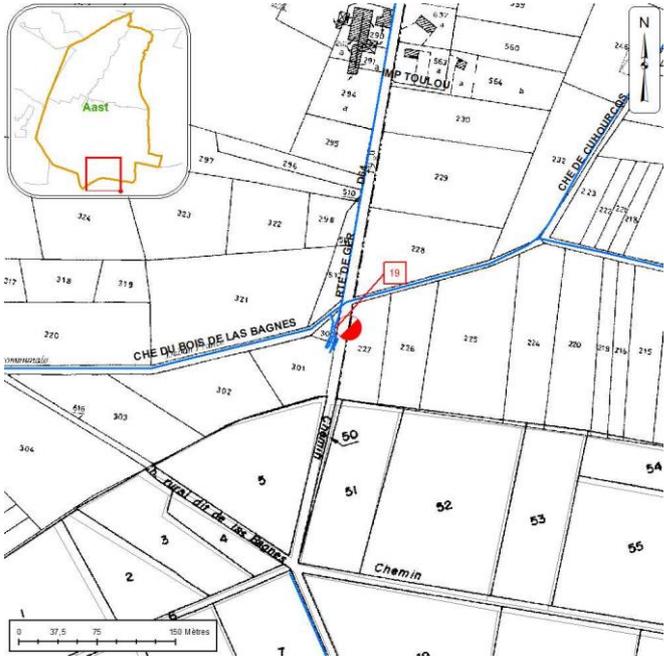


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
07/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Refaire peinture Numérotation à réaliser sur hydrant	
12/10/2021	Peinture de PI / BI	Remise en peinture		



Hydrant - N° 2

Adresse :

Croisement Route de Ger (RD64) / Chemin devant Fresq, 64460 AAST

Coordonnées Lambert 93
y : 6247757,83000 x : 449905,82000

Coordonnées GPS
y : 43,2851 x : -0,0803

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson
Modèle : Elancio
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du : 07/10/2021

Pression statique (bar)	4
Débit maximal mesuré (m3/h)	63
Pression dynamique à 60m3/h (bar)	1,5
En service (manœuvrabilité)	Oui

Plan de situation

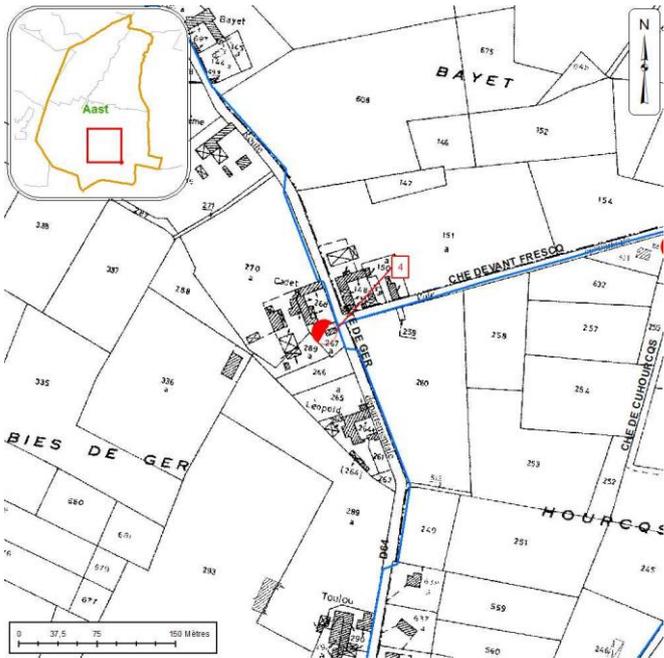


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
07/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 3

Adresse :

Croisement Route de Ger (RD64) / Route de Ponson-Dessus, 64460 AAST

Coordonnées Lambert 93
y : 6248068,82000 x : 449732,04000

Coordonnées GPS
y : 43,2878 x : -0,0826

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du

07/10/2021

Pression statique (bar)	4,5
Débit maximal mesuré (m3/h)	34
Pression dynamique à 60m3/h (bar)	-
En service (manœuvrabilité)	Oui

Plan de situation

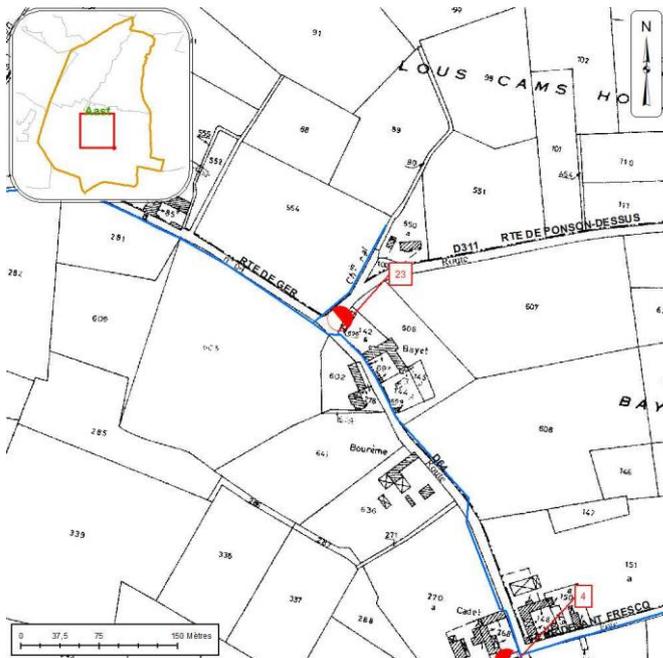


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
07/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Refaire peinture Numérotation à réaliser sur hydrant	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 50 m3/h
12/10/2021	Peinture de PI / BI	Remise en peinture		



Hydrant - N° 4

Adresse :

Croisement Route de Ger (RD64) / Route de Seron, 64460 AAST

Coordonnées Lambert 93
y : 6248225,82000 x : 449213,11000

Coordonnées GPS
y : 43,289 x : -0,089

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du

07/10/2021

Pression statique (bar)	-
Débit maximal mesuré (m3/h)	-
Pression dynamique à 60m3/h (bar)	-
En service (manœuvrabilité)	Oui

Plan de situation

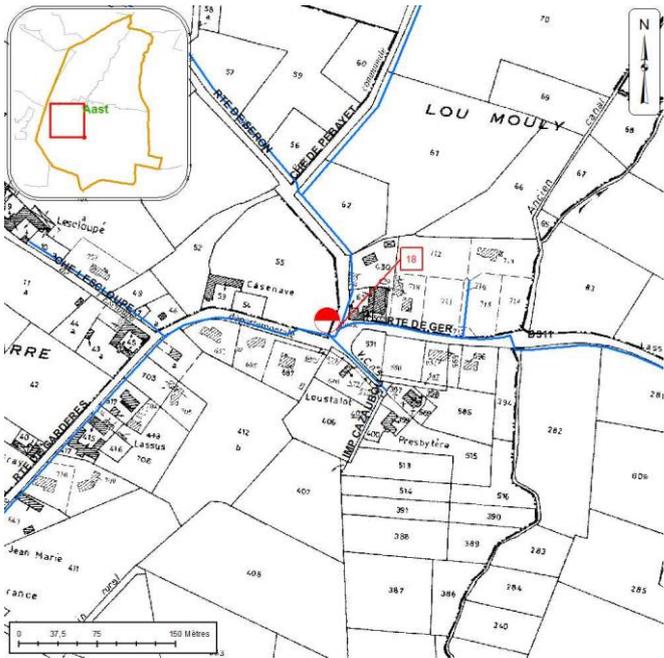


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
07/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Graissage des bouchons	Carré de manœuvre à changer Numérotation à réaliser sur hydrant Capot / coffre à changer	Mesure impossible à réaliser, carré de manœuvre à changer



Hydrant - N° 5

Adresse :

Croisement Chemin devant Fresq / Impasse des Champs Alizés, 64460 AAST

Coordonnées Lambert 93 y : 6247851,85000 x : 450222,76000 Coordonnées GPS y : 43,286 x : -0,0764

Caractéristiques :

Marque : Bayard
 Modèle : Emeraude
 Diamètre (mm) : 100
 Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du

07/10/2021

Pression statique (bar)	3
Débit maximal mesuré (m3/h)	37
Pression dynamique à 60m3/h (bar)	-
En service (manœuvrabilité)	Oui

Plan de situation

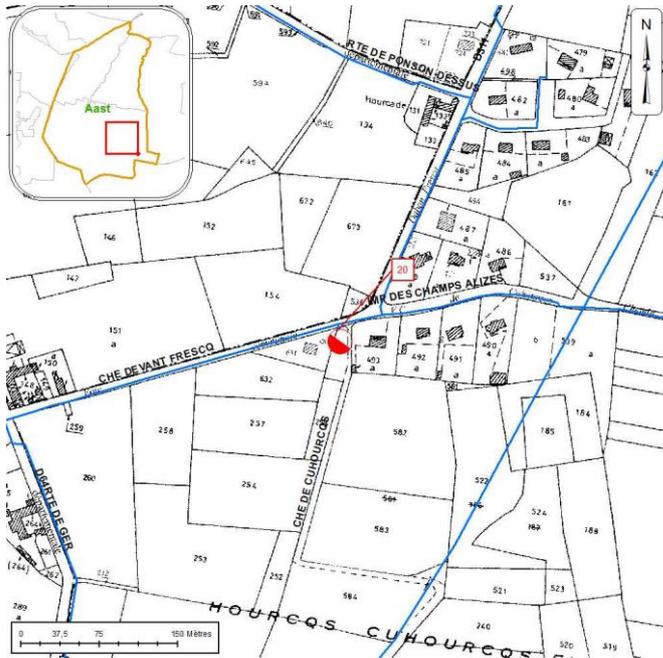


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
07/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Refaire peinture Numérotation à réaliser sur hydrant	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 50 m3/h
12/10/2021	Peinture de PI / BI	Remise en peinture		



Hydrant - N° 6

Adresse :

Croisement Route de Gardere / Chemin de Bagnes, 64460 AAST

Coordonnées Lambert 93 y : 6247991,83000 x : 448833,37000
 Coordonnées GPS y : 43,2868 x : -0,0936

Caractéristiques :

Marque : Bayard
 Modèle : Emeraude
 Diamètre (mm) : 100
 Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du

07/10/2021

Pression statique (bar)	4
Débit maximal mesuré (m3/h)	36
Pression dynamique à 60m3/h (bar)	-
En service (manœuvrabilité)	Oui

Plan de situation

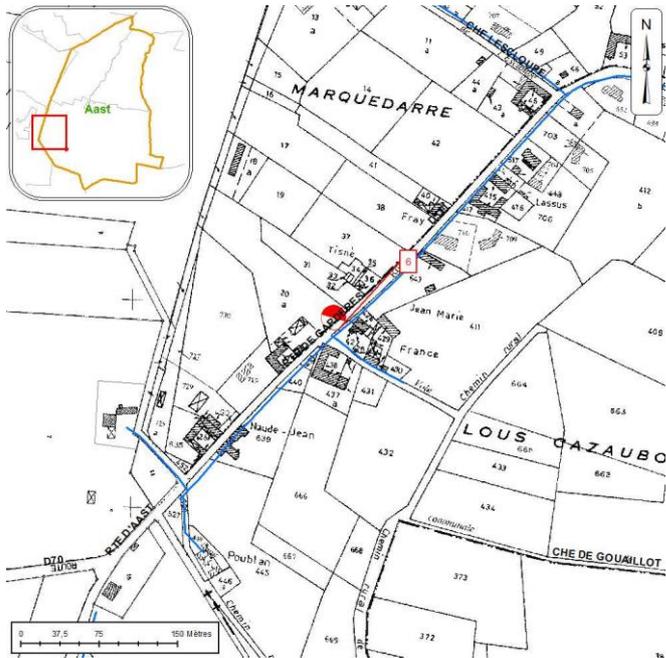
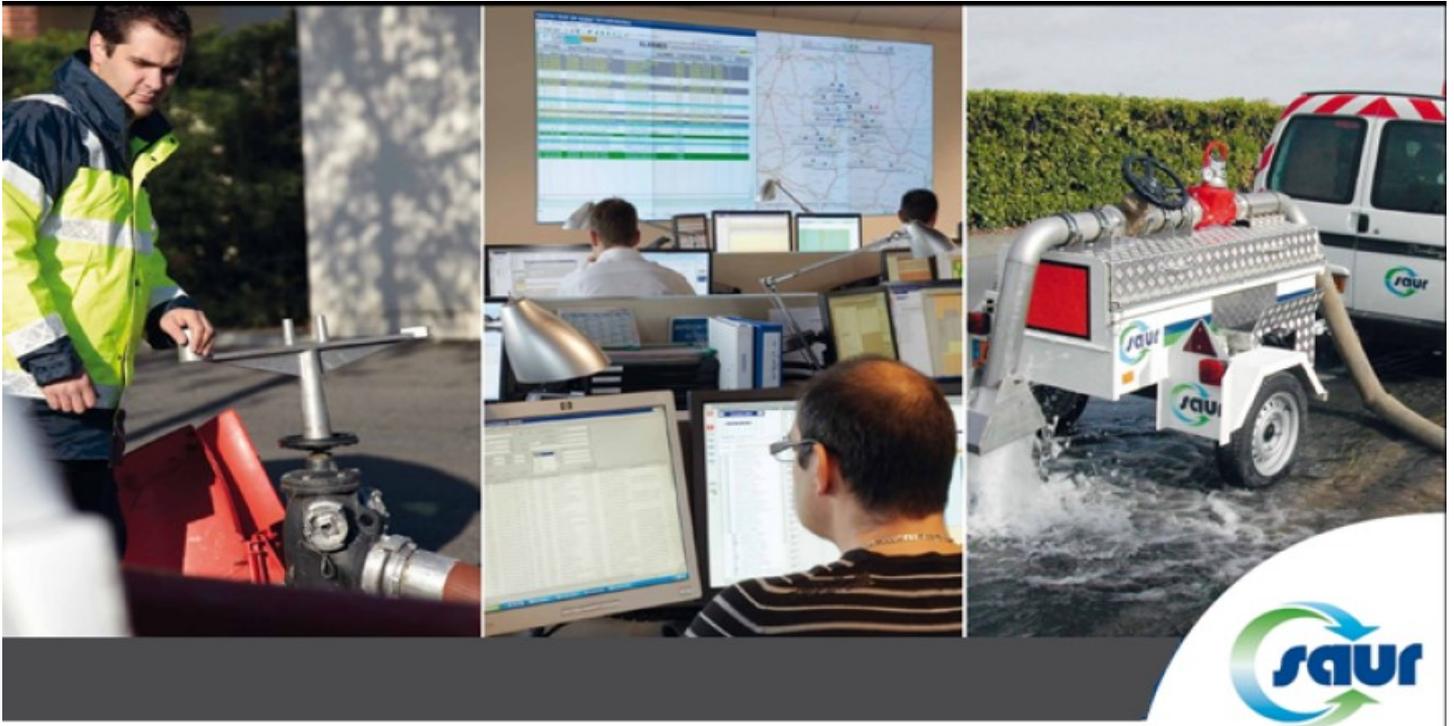


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
07/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Socle GC à refaire	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 42 m3/h





DEFENSE INCENDIE VERIFICATION DES HYDRANTS

BARZUN

2020

SYNTHESE DE LA CAMPAGNE

64097 BARZUN	
Nombre total d'hydrant(s)	9
Nombre de vérification(s) d'hydrant(s) dans l'année	9

N°	Diamètre	Adresse	Marque	Modèle	Date mesure	Pression Statique en bar	Débit mesuré sous 1 bar de pression résiduelle	Respect du débit normalisé (1)	Observations et Travaux
64097 BARZUN									
1	110	64097 BARZUN - 2 Rue du Pre du Roy,64530,Barzun	Bayard		25 juin 20	4.5	52	Oui	
2	110	64097 BARZUN - 12 Rue du Chateau,64530,Barzun	Bayard		25 juin 20	4	54	Oui	
3	110	64097 BARZUN - 66 Rue du Corps Franc Pommies,64530,Barzun	Bayard		25 juin 20	5	> 60	Oui	
4	100	64097 BARZUN - 41 Rue du Corps Franc Pommies,64530,Barzun	Bayard		24 juin 20	> 60	> 60	Oui	
5	100	64097 BARZUN - 19 Rue du Cami Bielh,64530,Barzun	Bayard		25 juin 20	5	55	Oui	
6	110	64097 BARZUN - 4 Chemin des Pyrenees,64530,Barzun	Bayard		24 juin 20	6	> 60	Oui	
7	100	64097 BARZUN - 21 Rue du Pre du Roy,64530,Barzun	Bayard		25 juin 20	9	50	Oui	
8	150	64097 BARZUN - 15 Rue de l'Ossau,64530,Barzun	Bayard		24 juin 20	5.2	> 60	Oui	
9	150	64097 BARZUN - Lot les sansonnets,64530,Barzun	Bayard		24 juin 20	5.5	> 60	Oui	

(1) SAUR évalue qu'un poteau incendie est capable de délivrer le débit minimum défini dans la norme NFS 62.200 selon le diamètre de l'hydrant.
Débit normalisé pour les hydrants DN80 > 30 m³/h ; DN100 > 60m³/h ; DN150 > 120m³/h

Seul le Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) est habilité à déclarer un hydrant conforme en fonction du risque à défendre, et non par rapport au débit normalisé de l'hydrant.

Poteau d'incendie en bout - N° 1

Adresse :

2 Rue du Pre du Roy, 64530, Barzun 64097 BARZUN

Coordonnées Lambert 93

y : 6239805,83000 x : 445685,74000

Coordonnées GPS

y : 43,2121 x : -0,1283

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 110

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	25/06/2020
Pression statique (Bar)	4.5
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	52
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	< 60
Respect du débit normalisé	Non
Pression au débit normalisé (Bar)	0
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

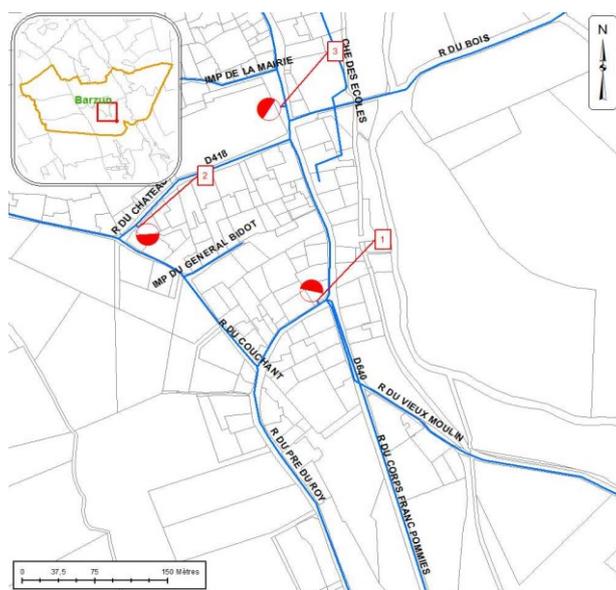


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
25/06/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée

Poteau d'incendie en bout - N° 2

Adresse :

12 Rue du Chateau, 64530, Barzun 64097 BARZUN

Coordonnées Lambert 93

y : 6239885,64000 x : 445502,05000

Coordonnées GPS

y : 43,2128 x : -0,1306

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 110

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	25/06/2020
Pression statique (Bar)	4
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	54
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	< 60
Respect du débit normalisé	Non
Pression au débit normalisé (Bar)	0
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

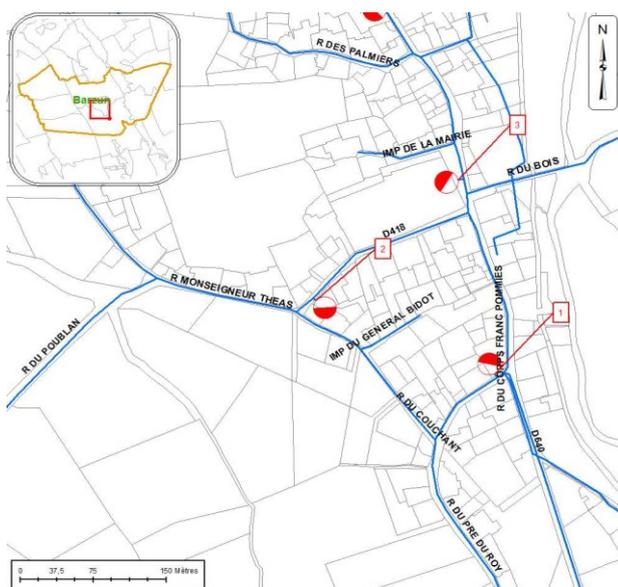


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
25/06/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée

Poteau d'incendie en bout - N° 3

Adresse :

66 Rue du Corps Franc Pommies, 64530, Barzun 64097 BARZUN

Coordonnées Lambert 93
y : 6240016,22000 x : 445648,36000

Coordonnées GPS
y : 43,214 x : -0,1289

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 110

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	25/06/2020
Pression statique (Bar)	5
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	> 60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	> 60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	1
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

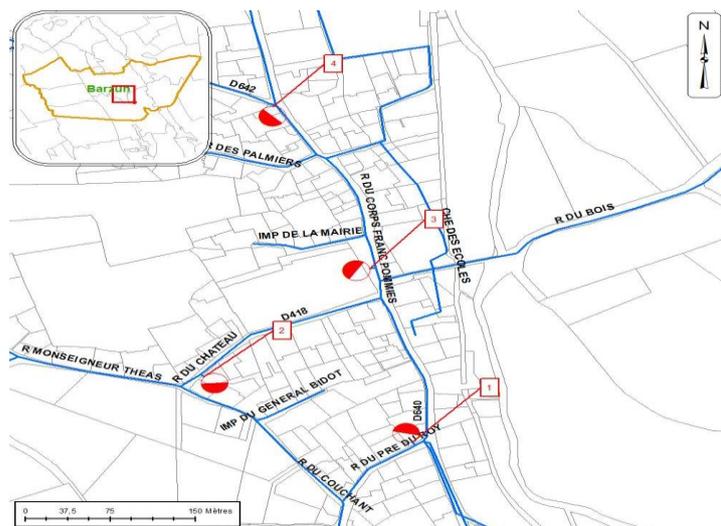


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
25/06/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée

Poteau d'incendie en bout - N° 4

Adresse :

41 Rue du Corps Franc Pommies, 64530, Barzun 64097 BARZUN

Coordonnées Lambert 93
y : 6240212,50000 x : 445563,11000

Coordonnées GPS
y : 43,2157 x : -0,13

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	24/06/2020
Pression statique (Bar)	5.2
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	> 60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	> 60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	2
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

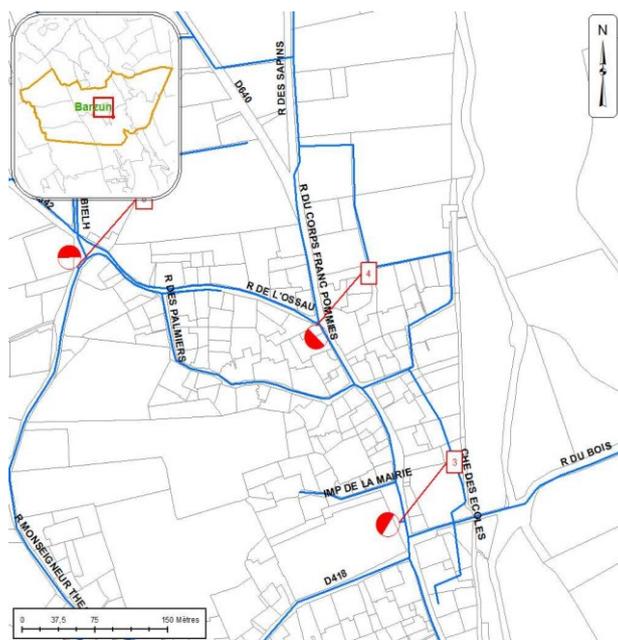


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
24/06/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée

Poteau d'incendie en bout - N° 5

Adresse :

19 Rue du Cami Bielh, 64530, Barzun 64097 BARZUN

Coordonnées Lambert 93

y : 6240633,02000 x : 445220,59000

Coordonnées GPS

y : 43,2194 x : -0,1345

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	25/06/2020
Pression statique (Bar)	5
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	55
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	< 60
Respect du débit normalisé	Non
Pression au débit normalisé (Bar)	0
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

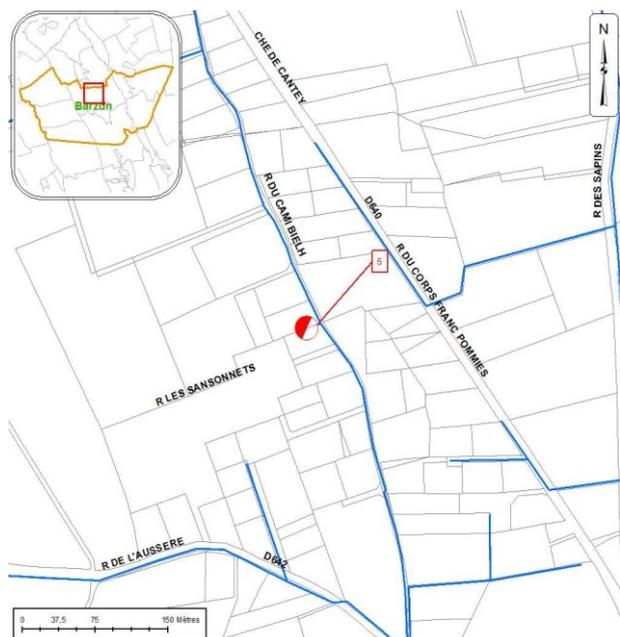


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
25/06/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée

Poteau d'incendie en bout - N° 6

Adresse :

4 Chemin des Pyrenees, 64530, Barzun 64097 BARZUN

Coordonnées Lambert 93

y : 6240736,68000 x : 446825,97000

Coordonnées GPS

y : 43,2209 x : -0,1148

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 110

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	24/06/2020
Pression statique (Bar)	6
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	> 60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	> 60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	3
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

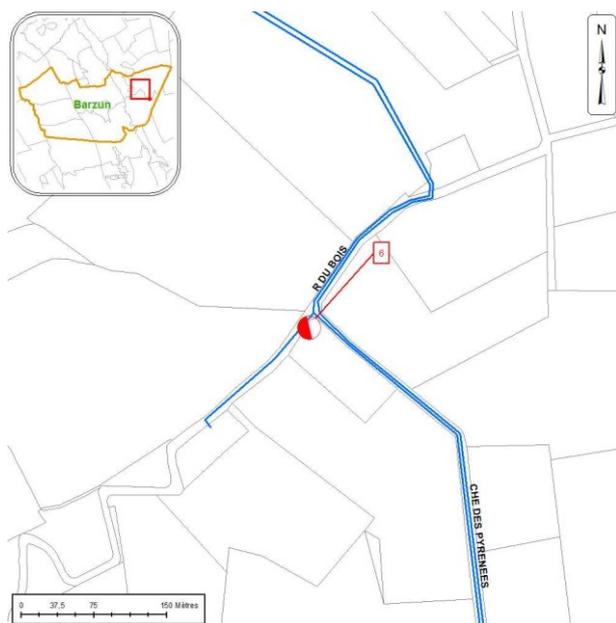


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
24/06/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée

Poteau d'incendie en bout - N° 7

Adresse :

21 Rue du Pre du Roy, 64530, Barzun 64097 BARZUN

Coordonnées Lambert 93

y : 6239439,31000 x : 445759,23000

Coordonnées GPS

y : 43,2089 x : -0,1273

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	25/06/2020
Pression statique (Bar)	9
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	> 60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	> 60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	0
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

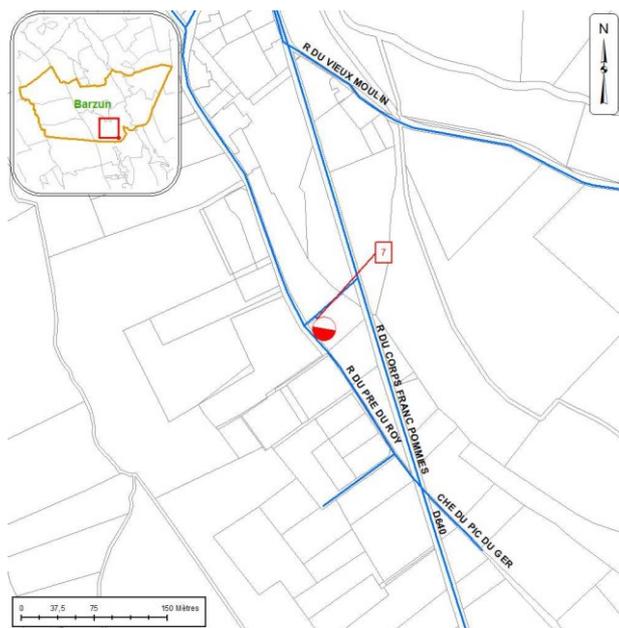


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
25/06/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée

Poteau d'incendie en bout - N° 8

Adresse :

15 Rue de l'Ossau, 64530, Barzun 64097 BARZUN

Coordonnées Lambert 93

y : 6240270,76000 x : 445316,12000

Coordonnées GPS

y : 43,2162 x : -0,1331

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 150

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	24/06/2020
Pression statique (Bar)	5.2
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	> 60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	> 60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	1.5
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

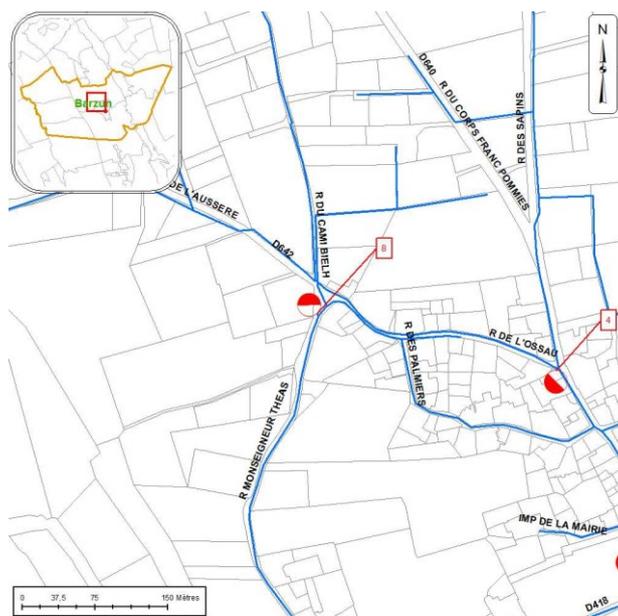


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
24/06/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Poteau d'incendie en bout - N° 8

Adresse :

15 Rue de l'Ossau, 64530, Barzun 64097 BARZUN

Coordonnées Lambert 93
y : 6240270,76000 x : 445316,12000

Coordonnées GPS
y : 43,2162 x : -0,1331

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 150

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	24/06/2020
Pression statique (Bar)	5.5
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	> 60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	> 60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	0
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation



Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
24/06/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée



PARCE QUE **CHAQUE TERRITOIRE** EST UNIQUE.

TRAVAUX A EFFECTUER SUR LES HYDRANTS

N° / Diamètre / Adresse	Commune	Marque	Modèle	Travaux à effectuer
-------------------------	---------	--------	--------	---------------------



COMPTE RENDU 2021
Tournée annuelle des points d'eau

Date création
Date d'édition 17/03/2022

Code Insee Code Postal
64 216 64420

Centre de secours
SOUMOULOU

Espoeey

ID Point d'eau : **64216 0001** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

INDISPONIBLE

Adresse **0 Route de Luquet**
Ancien magasin bricolage

Classeur **SML** Pages **J37 - -** Coord **MJ272**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 8 Capot inexistant

11 Carré de manoeuvre absent

13 Volant de manoeuvre absent

16 Bouchon(s) inexistant(s)

61 Numero d'identification incorrect, absent ou illisible

ID Point d'eau : **64216 0002** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Adresse **0 Rue Tucat**

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3711** Coord **MC269**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64216 0003** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Adresse **0 Rue Tucat**

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3711** Coord **MC270**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
Tournée annuelle des points d'eau

Date création
Date d'édition 17/03/2022

Code Insee Code Postal
64 216 64420

Centre de secours
SOUMOULOU

Espeoy

ID Point d'eau : **64216 0004** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - -** Coord **MD270**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64216 0005** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3721** Coord **MB272**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64216 0006** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3721** Coord **MC273**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 26 Hauteur ½ raccord

27 Angle de 45° sur 1m par rapport ½ raccord

ID Point d'eau : **64216 0007** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3712** Coord **ME267**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incriminés aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
Tournée annuelle des points d'eau

Date création
Date d'édition 17/03/2022

Code Insee Code Postal

64 216 64420

Centre de secours

SOUMOULOU

Espoeey

ID Point d'eau : **64216 0008** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Adresse 0 Chemin Castetnau

Classeur **SML**

Pages **J37 --**

Coord **MG270**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64216 0009** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Adresse 0 Chemin du Plateau

Classeur **SML**

Pages **J37 --**

Coord **MG270**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64216 0010** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Adresse 0 Route de Livron

Classeur **SML**

Pages **J37 --**

Coord **MI269**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64216 0011** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Adresse 0 Chemin du Plateau

Classeur **SML**

Pages **J37 --**

Coord **ME273**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
Tournée annuelle des points d'eau

Date création
Date d'édition 17/03/2022

Code Insee Code Postal Centre de secours
64 216 64420 **Espoeey**
SOUMOULOU

ID Point d'eau : **64216 0012** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - -** Coord **ME274**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

Adresse **0 Route du Bistor**

ID Point d'eau : **64216 0013** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3712** Coord **MD268**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

Adresse **0 Rue Tucat**

ID Point d'eau : **64216 0014** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3712** Coord **MD270**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

Adresse **0 Rue du Bourg Neuf**

ID Point d'eau : **64216 0015** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3711** Coord **MC269**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 25 espace libre de 1m de diamètre

Adresse **0 Rue Tucat**

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
Tournée annuelle des points d'eau

Date création
Date d'édition 17/03/2022

Code Insee Code Postal

64 216 64420

Centre de secours

Espoeey
SOUMOULOU

ID Point d'eau : **64216 0016** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3711** Coord **MC270**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

Adresse **0 Rue des Loches**

ID Point d'eau : **64216 0017** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - -** Coord **ME273**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

Adresse **0 Coste de Turon**

ID Point d'eau : **64216 0018** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3711** Coord **MC270**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

Adresse **0 Rue Tucat**

ID Point d'eau : **64216 0019** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3712** Coord **ME270**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 **61** Numero d'identification incorrect, absent ou illisible
numéro 20 inscrit dessus

Adresse **0 Route du Hameau**

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
Tournée annuelle des points d'eau

Date création
Date d'édition 17/03/2022

Code Insee
64 216

Code Postal
64420

Centre de secours
SOUMOULOU

Espoeey

ID Point d'eau : **64216 0020** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Adresse

Classeur **SML** Pages **I37 - -** Coord **MF266**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64216 0021** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Adresse

Classeur **SML** Pages **J37 - -** Coord **MJ272**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 8 Capot inexistant

61 Numero d'identification incorrect, absent ou illisible

ID Point d'eau : **64216 0022** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Adresse

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3712** Coord **ME269**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

17/07/2021 RAS

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 3 998 validée le vendredi 31 décembre 2021

Date création
Date d'édition 31/12/2021

Insee **64238** CP **64530**

Centre de secours **PONTACQ**

Ger

				Classeur	Pages	Coord
64238 0001	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0	PTQ	I39 - --	MX264
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			SATEG	Effectuée par	
31/12/2021	8 Capot inexistant				CCH AGUER S.	
	32 Absence de socle de propreté					
64238 0002	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0	PTQ	J39 - 4J3912	MZ268
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			SATEG	Effectuée par	
31/12/2021	9 Capot défectueux				CCH AGUER S.	
	32 Absence de socle de propreté					
64238 0003	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0	PTQ	J39 - 4J3912	MZ269
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			SATEG	Effectuée par	
31/12/2021	8 Capot inexistant				CCH AGUER S.	
	17 Chainette(s) cassée(s)					
	32 Absence de socle de propreté					
64238 0004	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0	PTQ	J39 - 4J3922	NA271
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			SATEG	Effectuée par	
31/12/2021	19 Joint(s) manquant(s)				CCH AGUER S.	
	32 Absence de socle de propreté					
64238 0005	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0	PTQ	J39 - 4J3922	MZ272
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			SATEG	Effectuée par	
31/12/2021	17 Chainette(s) cassée(s)				CCH AGUER S.	

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (principalement visuels)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021

de la Reconnaissance Opérationnelle

N° 3 998 validée le vendredi 31 décembre 2021

Date création
Date d'édition 31/12/2021

Insee 64238 CP 64530

Ger

Centre de secours PONTACQ

Date de visite	64238 0006	<u>DISPONIBLE</u>	POTEAU INCENDIE	0 ROUTE DE LA MARCOTTE CAPBAT	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 - 4J3922	NA271
Date de visite	31/12/2021	RAS				Effectuée par			
						CCH AGUER S.			
Date de visite	64238 0007	<u>DISPONIBLE</u>	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DE PANIAOU/CHEMIN SEMPE	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 - 4J3923	NB271
Date de visite	31/12/2021	25	espace libre de 1m de diamètre	TROP PROCHE MUR		Effectuée par			
						CCH AGUER S.			
Date de visite	64238 0009	<u>DISPONIBLE</u>	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DE LA PLANTAGNE/CHEMIN MARQUE DEBAT	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 - -	ND275
Date de visite	31/12/2021	61	Numero d'identification incorrect, abs	PAS DE NUMERO		Effectuée par			
						CCH AGUER S.			
Date de visite	64238 0010	<u>DISPONIBLE</u>	POTEAU INCENDIE	0 ROUTE DE MARQUE DARRE	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 - -	MX273
Date de visite	31/12/2021	RAS				Effectuée par			
						CCH AGUER S.			
Date de visite	64238 0011	<u>DISPONIBLE</u>	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DE BOURROUILH	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 - -	MY272
Date de visite	31/12/2021	RAS				Effectuée par			
						CCH AGUER S.			
Date de visite	64238 0012	<u>DISPONIBLE</u>	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN LALIA/CHEMIN DE NOUGARAT	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 - 4J3922	MZ271
Date de visite	31/12/2021	RAS				Effectuée par			
						CCH AGUER S.			

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (principalement visuels)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 3 998 validée le vendredi 31 décembre 2021

Date création
Date d'édition 31/12/2021

Insee 64238 CP 64530

Ger

Centre de secours PONTACQ

				Classeur	Pages	Coord		
64238 0013	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DE MARQUE-DESSUS	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 --	MX270
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			Effectuée par				
31/12/2021	17 Chainette(s) cassée(s)			CCH AGUER S.				
64238 0014	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DE LA HOURCADE	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 --	MW27
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			Effectuée par				
31/12/2021	9 Capot défectueux		FIXATION COFFRE CASSEE	CCH AGUER S.				
64238 0015	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DU MOUSSU	PUBLIC	SATEG	PTQ	J38 --	MU270
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			Effectuée par				
31/12/2021	8 Capot inexistant		PAS DE CAPOT	CCH AGUER S.				
	17 Chainette(s) cassée(s)							
64238 0016	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DE LOUSTAU	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 - 4J3913	NB270
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			Effectuée par				
31/12/2021	RAS			CCH AGUER S.				
64238 0017	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN MARQUE DABAN	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 - 4J3913	NC269
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			Effectuée par				
31/12/2021	32 Absence de socle de propreté			CCH AGUER S.				
64238 0018	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DE BENALE	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 - 4J3913	NC269
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			Effectuée par				
31/12/2021	17 Chainette(s) cassée(s)			CCH AGUER S.				
	32 Absence de socle de propreté							
64238 0019	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN LOUSTAU	PUBLIC	SATEG	PTQ	J39 - 4J3913	NB269
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			Effectuée par				
31/12/2021	17 Chainette(s) cassée(s)		D. 70 ET D. 100	CCH AGUER S.				

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2021 GER



COMPTE RENDU 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 3 998 validée le vendredi 31 décembre 2021

Date création
Date d'édition 31/12/2021

Insee 64238 CP 64530

Ger

Centre de secours PONTACQ

Classeur PTQ Pages 138 -- Coord MU265

Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)	PUBLIC	Effectuée par	PTQ	J39 --	ND275
31/12/2021	32 Absence de socle de propreté	PAS DE SOCLE	CCH AGUER S.			
31/12/2021	32 Absence de socle de propreté	PAS DE SOCLE	CCH AGUER S.			
31/12/2021	32 Absence de socle de propreté	0 ROUTE DE LA MARCOTTE CAPBAT	CCH AGUER S.			
31/12/2021	32 Absence de socle de propreté	PAS DE SOCLE	CCH AGUER S.			
31/12/2021	32 Absence de socle de propreté	0 CHEMIN DE LACAMIE	CCH AGUER S.			
31/12/2021	61 Numero d'identification incorrect, abs	MAUVAIS NUMERO / PORTE LE 27	CCH AGUER S.			
31/12/2021	32 Absence de socle de propreté	PAS DE SOCLE	CCH AGUER S.			
31/12/2021	32 Absence de socle de propreté	PAS DE SOCLE	CCH AGUER S.			
31/12/2021	61 Numero d'identification incorrect, abs	PORTE LE NUMERO 23 ET NON 24	CCH AGUER S.			
31/12/2021	32 Absence de socle de propreté	PAS DE SOCLE	CCH AGUER S.			
31/12/2021	61 Numero d'identification incorrect, abs	PORTE LE NUMERO 8 ET NON 25	CCH AGUER S.			

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2021 GER

4/10



COMPTE RENDU 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 3 998 validée le vendredi 31 décembre 2021

Date création
Date d'édition 31/12/2021

Insee 64238 CP 64530

Ger

Centre de secours PONTACQ

Date de visite	64238 0026	<u>DISPONIBLE</u>	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DE ROSINE/CHEMIN DE LA METAIRIE	PUBLIC	SATEG	Effectuée par	Classeur	Pages	Coord
31/12/2021	25	espace libre de 1m de diamètre								
	61	Numero d'identification incorrect, abs		PORTE LE NUMERO 24 AU LIEU DE 26					J39 -	ND272
31/12/2021	64238 0027	<u>DISPONIBLE</u>	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DE MARQUE DEBAT	PUBLIC	SATEG	Effectuée par	PTQ	J39 - 4J3923	ND274
		Anomalie(s) constatée(s)								
31/12/2021	25	espace libre de 1m de diamètre								
	32	Absence de socle de propreté								
	61	Numero d'identification incorrect, abs		LE POTEAU PORTE LE NUMERO 26 AU LIEU DE 27						
31/12/2021	64238 0028	<u>DISPONIBLE</u>	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DE LA METAIRIE	PUBLIC	SATEG	Effectuée par	PTQ	J39 - 4J3923	NC272
		Anomalie(s) constatée(s)								
31/12/2021	32	Absence de socle de propreté		PAS DE SOCLE						
	61	Numero d'identification incorrect, abs		MAUVAIS NUMERO						
31/12/2021	64238 0029	<u>DISPONIBLE</u>	POTEAU INCENDIE	0 ROUTE DE LA MARCOTTE CAPBAT	PUBLIC	SATEG	Effectuée par	PTQ	J39 - 4J3922	NA273
		Anomalie(s) constatée(s)								
31/12/2021	9	Capot défectueux								
	32	Absence de socle de propreté								
	61	Numero d'identification incorrect, abs		LE POTEAU PORTE LE NUMERO 28 AU LIEU DE 29						

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (principalement visuels)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 3 998 validée le **vendredi 31 décembre 2021**

Date création
Date d'édition 31/12/2021

Insee **64238** CP **64530**

Ger

Centre de secours **PONTACQ**

	Classeur	Pages	Coord
64238 0030 DISPONIBLE	PTQ	J39 - 4J3923	NA274
Date de visite	PUBLIC	SATEG	Effectuée par
	POTEAU INCENDIE	0 ROUTE DE LA MARCOTTE	CAPBAT

31/12/2021 61 Numero d'identification incorrect, abs LE POTEAU PORTE LE NUMERO 9 AU LIEU DE 30 CCH AGUER S.

31/12/2021 8 **EMPLOI RESTREINT** Capot inexistant PAS DE VOLANT DE MANOEUVRE MAIS CARRE DE MANOEUVRE CONFORME

31/12/2021 8 Capot inexistant PAS DE VOLANT DE MANOEUVRE MAIS CARRE DE MANOEUVRE CONFORME

13 Volant de manoeuvre absent

25 espace libre de 1m de diamètre

32 Absence de socle de propreté

61 Numero d'identification incorrect, abs LE POTEAU PORTE NUMERO 3 A LA PLACE DE 31

31/12/2021 32 Absence de socle de propreté

61 Numero d'identification incorrect, abs LE POTEAU PORTE LE NUMERO 31 AU LIEU DE 32

61 Numero d'identification incorrect, abs

31/12/2021 32 Absence de socle de propreté

61 Numero d'identification incorrect, abs PAS DE NUMERO

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle

N° 3 998 validée le vendredi 31 décembre 2021

Date création
Date d'édition 31/12/2021

Insee **64238** CP **64530**

Ger

Centre de secours **PONTACQ**

		Classeur	Pages	Coord
64238 0037	DISPONIBLE	PTQ	J39 - 4J3922	MY272
Date de visite	Anomalie(s) constatée(s)			
			Effectuée par	

31/12/2021 1 Emplacement inexact
61 Numero d'identification incorrect, abs
EMPLACEMENT INCORRECT PAR RAPPORT AU
PLAN - COORDONNEES GPS (43° 15'28"N 0° 3'37"
O)

64238 0046 **DISPONIBLE**
Date de visite Anomalie(s) constatée(s)
61 Numero d'identification incorrect, abs
MAUVAIS NUMERO
POTEAU INCENDIE 0 CHEMIN MARQUE
DESSUS/CHEMIN DU MOUSSU **PUBLIC** PTQ I39 - - MW26
Effectuée par

31/12/2021 32 Absence de socle de propreté
61 Numero d'identification incorrect, abs
LE POTEAU PORTE LE NUMERO 34 AU LIEU DE
46
CCH AGUER S.

64238 0047 **DISPONIBLE**
Date de visite Anomalie(s) constatée(s)
31/12/2021 32 Absence de socle de propreté
POTEAU INCENDIE 905 Chemin MARQUE DESSUS **PUBLIC** PTQ J39 - - MX268
Effectuée par

64238 0034 **DISPONIBLE**
Date de visite Anomalie(s) constatée(s)
RESERVE ASPIRATION 0 LOTISSEMENT/CHEMIN MARQUE
DABAN **PUBLIC** PTQ J39 - 4J3913 NC270
Effectuée par

31/12/2021 44 Absence de signalisation de l'aire (inte
61 Numero d'identification incorrect, abs
PAS DE NUMERO
CCH AGUER S.

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle

N° 3 998 validée le vendredi 31 décembre 2021

Date création
Date d'édition 31/12/2021

Insee **64238** CP **64530**

Ger

Centre de secours **PONTACQ**

Classeur **PTQ** Pages **138** Coord **MU265**

64238 0035 DISPONIBLE RESERVE ASPIRATION 0 AIRE DES PYRENEES **PUBLIC** Effectuée par CCH AGUER S.

Date de visite 31/12/2021

35 Anomalie(s) constatée(s)

Absence de plaque
BOITE A CLE TYPE POMPIER MISE
EN PLACE POUR ACCEDER A LA
RESERVE

61 Numero d'identification incorrect, abs PAS DE NUMERO

64238 0036 DISPONIBLE RESERVE ASPIRATION 0 Z.A. LABRANE **PUBLIC** Effectuée par CCH AGUER S.

Date de visite 31/12/2021

61 Numero d'identification incorrect, abs

64238 0038 DISPONIBLE POTEAU INCENDIE 0 Quartier DARTANCET **PRIVE** Camp de Ger

Date de visite 31/12/2021

61 Numero d'identification incorrect, abs

POTEAU NON NUMEROTE SELON
NUMEROTATION SDIS
Effectuée par CCH AGUER S.

64238 0039 DISPONIBLE POTEAU INCENDIE 0 Quartier DARTANCET **PRIVE** Camp de Ger

Date de visite 31/12/2021

17 Chainette(s) cassée(s)

CHAINETTE CASSEE BOUCHON D.110

61 Numero d'identification incorrect, abs

POTEAU NON NUMEROTE SELON
NUMEROTATION SDIS

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuel(s)*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle

N° 3 998 validée le vendredi 31 décembre 2021

Date création
Date d'édition 31/12/2021

Insee **64238** CP **64530**

Ger

Centre de secours **PONTACQ**

64238 0040 DISPONIBLE POTEAU INCENDIE 0 Quartier DARTANCET **PRIVE** Classeur PTQ J39 - 4J3913 NC268
Coord

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

31/12/2021 29 distance maxi 5m entre le Pl et la cha

Camp de Ger

Effectuée par

POTEAU AU MILIEU DE L'HERBE A +5M DE LA
CHAUSSEE CCH AGUER S.

34 Peinture à refaire

61 Numero d'identification incorrect, abs

POTEAU NON NUMEROTE SELON
NUMEROTATION SDIS

64238 0041 DISPONIBLE POTEAU INCENDIE 0 Quartier DARTANCET **PRIVE** Classeur PTQ J39 - 4J3913 NC268

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

31/12/2021 17 Chainette(s) cassée(s)

Camp de Ger

Effectuée par

CHAINETTE CASSEE BOUCHON D.70 CCH AGUER S.

61 Numero d'identification incorrect, abs

POTEAU NON NUMEROTE SELON
NUMEROTATION SDIS

64238 0042 DISPONIBLE POTEAU INCENDIE 0 Quartier DARTANCET **PRIVE** Classeur PTQ J39 - 4J3913 NB267

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

31/12/2021 8 Capot inexistant

Camp de Ger

Effectuée par

POTEAU NON NUMEROTE SELON
NUMEROTATION SDIS CCH AGUER S.

61 Numero d'identification incorrect, abs

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuel/s*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 3 998 validée le vendredi 31 décembre 2021

Date création
Date d'édition 31/12/2021

Insee **64238** CP **64530**

Ger

Centre de secours **PONTACQ**

64238 0043 DISPONIBLE POTEAU INCENDIE 0 Quartier DARTANCET **PRIVE** Classeur PTQ I39 - - Pages NB266 Coord

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

31/12/2021 9 Capot défectueux

34 Peinture à refaire

61 Numero d'identification incorrect, abs

Camp de Ger

Effectuée par

CCH AGUER S.

POTEAU NON NUMEROTE SELON
NUMEROTATION SDIS

64238 0045 DISPONIBLE

POTEAU INCENDIE

0 ROUTE DE LA MARCOTTE
CAPSUS

PRIVE

PTQ

I39 - -

MY267

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

31/12/2021 32 Absence de socle de propreté

61 Numero d'identification incorrect, abs

Effectuée par

CCH AGUER S.

64238 0044 DISPONIBLE

BOUCHE INCENDIE

0 Quartier DARTANCET

PRIVE

PTQ

J39 - 4J3913

NC268

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

31/12/2021 35 Absence de plaque

61 Numero d'identification incorrect, abs

Camp de Ger

Effectuée par

CCH AGUER S.

PAS DE NUMERO

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2021 GER

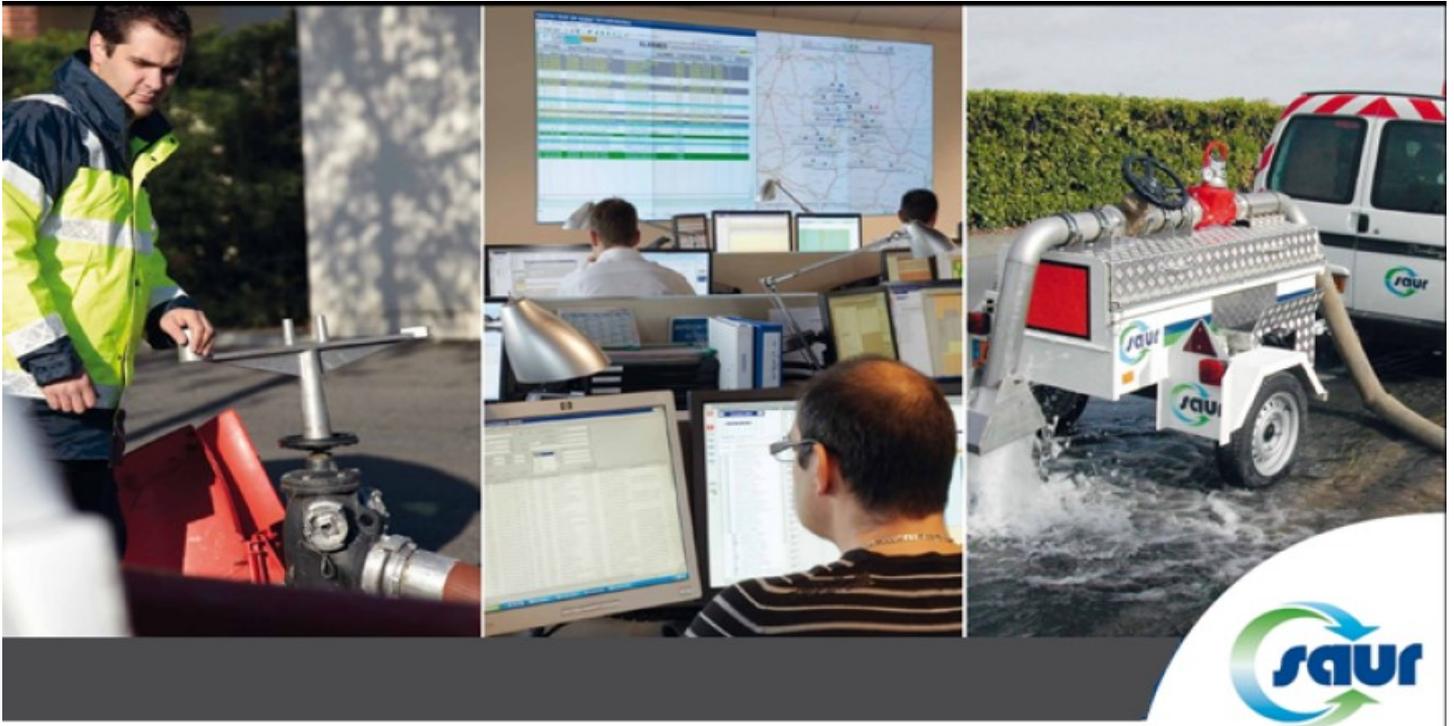
10/10

Commune GER

2020

N° sdis	N° de tournée	Emplacement	Diamètre	Pression (bar)	Débit Max (m3/h)	Pression dyna à 60m3/h	Norme	Observations
1	1	Chemin du Moussu / Rte Marcotte Capsus (réservoir)	100	2	60	1.5 bar	oui	graissage, débroussaillage, manque capot
2	2	Chemin de Paluche / Rte de Marcotte Capsus	100	2	59	42 m3/h	non	graissage, débroussaillage
3	3	Rte de Marcotte Capsus (Passage souterrain)	100	2.5	69	53m3/h	non	graissage, débroussaillage
4	4	Place de l'Eglise	100	3.5	64	1 bar	oui	graissage
5	5	Chemin di Tilh / Rte de Poutsas	100	3.5	61	47	non	graissage
6	6	Chemin du Tilh / Rue de Gleysia	100	3.5	60	1	oui	graissage
7	7	Chemin de Paniaou / Chemin Sempé	100	3.5	53	42	non	graissage
25	8	Chemin de Rosine / Chemin de Coutéou	100	3	60	1	oui	graissage
9	9	Chemin de Marque Debat / Chemin Lapassade (Menjoulou)	100	4	46	42	non	graissage
10	10	Chemin Marque Darré / Chemin du Bois	100	5	65	1	oui	graissage, débroussaillage
11	11	Chemin de Bourrouilh / Chemin Rural	100	4	60	1.5	oui	graissage
12	12	Chemin de Nougarat / Chemin de Lalia	100	3.9	51	42	non	graissage, débroussaillage
13	13	Chemin de Marque Dessus / R.N 117 (Cachi)	100	4	60	2	oui	graissage
14	14	Chemin de la Hourcade / R.N 117 (Cabanne)	100	4	62	50	non	graissage
15	15	Chemin du Moussu / R.N 117 (Arrêt de Bus)	100	3	36	27	non	graissage, débroussaillage
16	16	Chemin de Loustau / Chemin de Pasquinat (Prat)	100	3.9	61	1	oui	graissage, débroussaillage
17	17	Chemin de Marque Daban (Clé d'Or)	100	3	62	48	non	graissage
18	18	Chemin de Benate (Camp Militaire)	100	2.5	60	1.5	oui	graissage
19	19	Chemin de Loustau (Forrain)	100	3	60	1	oui	graissage
33	20	Aire des Pyrénées	100	4.5	62	2	oui	graissage
21	21	Quartier Lasserre (Lotissement Lys Darré)	100	4	50	39	non	graissage
22	22	Chemin Lasserre / Rte Marcotte Capbat (lère Porte)	100	4	37	32	non	graissage
24	23	Chemin de la Bache / Chemin du Coutéou	100	3	72	1	oui	graissage
26	24	Chemin de la Métairie / Chemin Rural	100	4.5	60	1	oui	graissage

28	25	Chemin de Marque Debat / Chemin de la Métairie (Pétebidau)	100	4	65	55	non	graissage
27	26	Chemin de Marque Debat	100	4	53	44	non	graissage
23	27	Chemin de Lacamie (Espoey)	100	3	50	44	non	graissage, débroussaillage
29	28	Chemin de Marcotte Capbat (éolienne)	100	3.5	61	1	oui	graissage
30	29	Chemin de Marcotte Capbat / Chemin de Lardit	100	4	60	50	non	graissage, débroussaillage
31	30	Chemin Soum des Parcelles (Nesme)	100	3	29	25	non	graissage
32	31	Chemin de Sempé (Esquerre)	100	3.5	55	49	non	graissage
37	32	Rte de Marque Darré	100	3	53	42	non	graissage
45	33	Rte de Marcotte Capsus (Lerro troubet)	100	2	65	33	non	graissage
46	34	Chemin de Marque Dessus (Bidau)	100	2.5	60	2	oui	graissage
47	35	Chemin de Marque Dessus (Baqué)	100	3	63	1	oui	graissage



DEFENSE INCENDIE VERIFICATION DES HYDRANTS

GOMER

2020

SYNTHESE DE LA CAMPAGNE

64246 GOMER	
Nombre total d'hydrant(s)	4
Nombre de vérification(s) d'hydrant(s) dans l'année	4

N°	Diamètre	Adresse	Marque	Modèle	Date mesure	Pression Statique en bar	Débit mesuré sous 1 bar de pression résiduelle	Respect du débit normalisé (1)	Observations et Travaux
64246 GOMER									
1	100	64246 GOMER - 13 Rue des Pyrenees,64420,Gomer	Bayard		29 juil. 20	6	60	Oui	
2	100	64246 GOMER - 22 Rue du Bois,64420,Gomer	Bayard		29 juil. 20	5	45	Oui	
3	100	64246 GOMER - 42 Rue du Bois,64420,Gomer	Pont-à- Mousson		29 juil. 20	4	> 60	Oui	
4	100	64246 GOMER - 8 Rue des Pres,64420,Gomer	Pont-à- Mousson		29 juil. 20	5	43	Oui	

(1) SAUR évalue qu'un poteau incendie est capable de délivrer le débit minimum défini dans la norme NFS 62.200 selon le diamètre de l'hydrant.
Débit normalisé pour les hydrants DN80 > 30 m³/h ; DN100 > 60m³/h ; DN150 > 120m³/h

Seul le Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) est habilité à déclarer un hydrant conforme en fonction du risque à défendre, et non par rapport au débit normalisé de l'hydrant.

Poteau d'incendie en bout - N° 1

Adresse :

13 Rue des Pyrenees, 64420, Gomer 64246 GOMER

Coordonnées Lambert 93 y : 6244206,96000 x : 440854,84000
 Coordonnées GPS y : 43,2499 x : -0,1899

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	29/07/2020
Pression statique (Bar)	6
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	< 60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	0
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

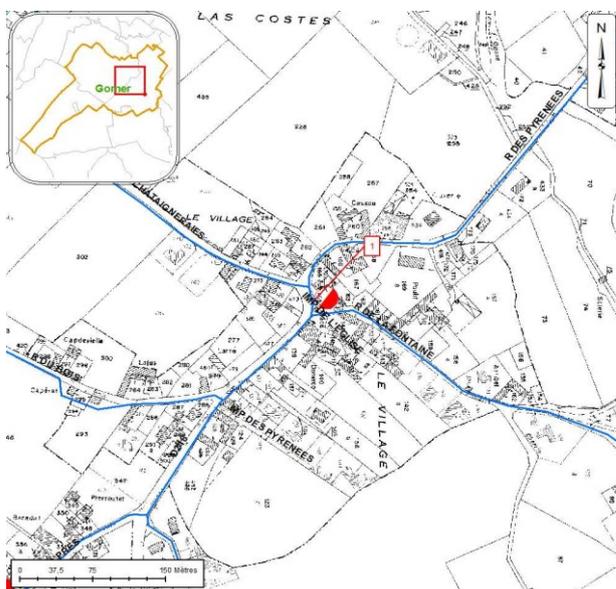


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
29/07/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée

Poteau d'incendie en bout - N° 2

Adresse :

22 Rue du Bois, 64420, Gomer 64246 GOMER

Coordonnées Lambert 93

y : 6244131,64000 x : 440304,93000

Coordonnées GPS

y : 43,2491 x : -0,1966

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du

29/07/2020

Pression statique (Bar)	5
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	45
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	< 60
Respect du débit normalisé	Non
Pression au débit normalisé (Bar)	0
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

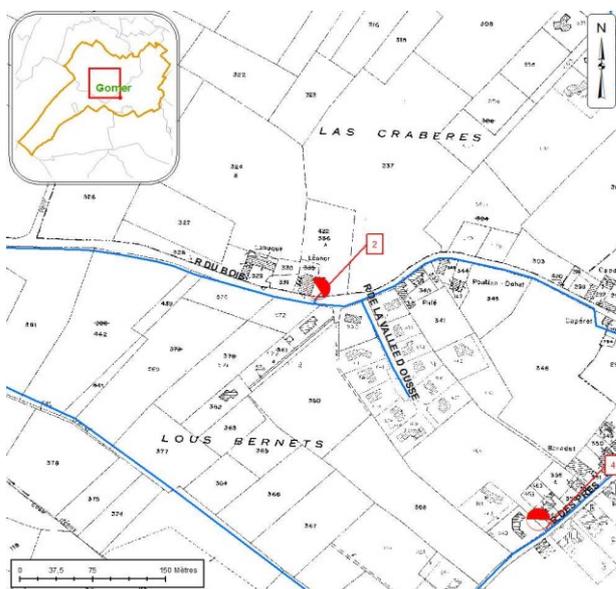


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
29/07/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée

Poteau d'incendie en bout - N° 3

Adresse :

42 Rue du Bois, 64420, Gomer 64246 GOMER

Coordonnées Lambert 93 y : 6244151,23000 x : 439802,16000
 Coordonnées GPS y : 43,2491 x : -0,2028

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson

Modèle :

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	29/07/2020
Pression statique (Bar)	4
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	> 60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	> 60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	2,5
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

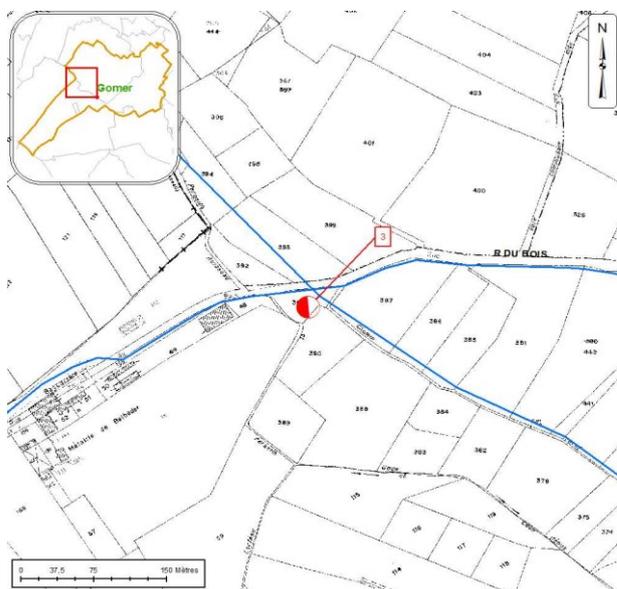


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
29/07/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée

Poteau d'incendie en bout - N° 4

Adresse :

8 Rue des Pres, 64420, Gomer 64246 GOMER

Coordonnées Lambert 93 y : 6243883,83000 x : 440542,07000
 Coordonnées GPS y : 43,2469 x : -0,1936

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson

Modèle :

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	29/07/2020
Pression statique (Bar)	5
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	43
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	< 60
Respect du débit normalisé	Non
Pression au débit normalisé (Bar)	0
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

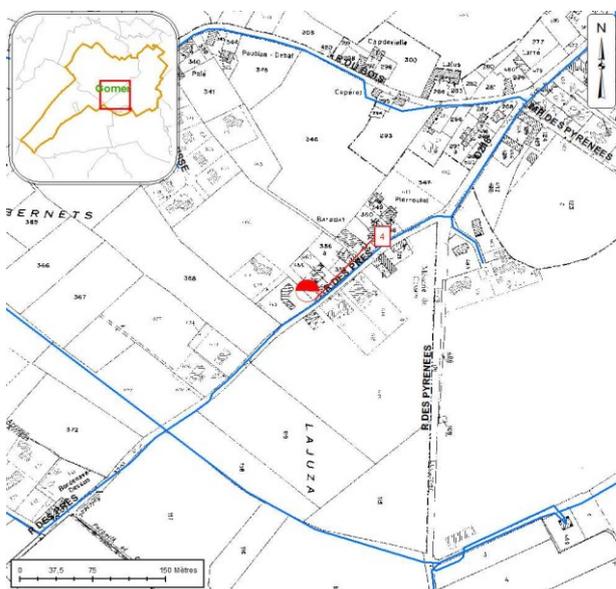


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération réalisée	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
29/07/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Prestation terminée



PARCE QUE **CHAQUE TERRITOIRE** EST UNIQUE.

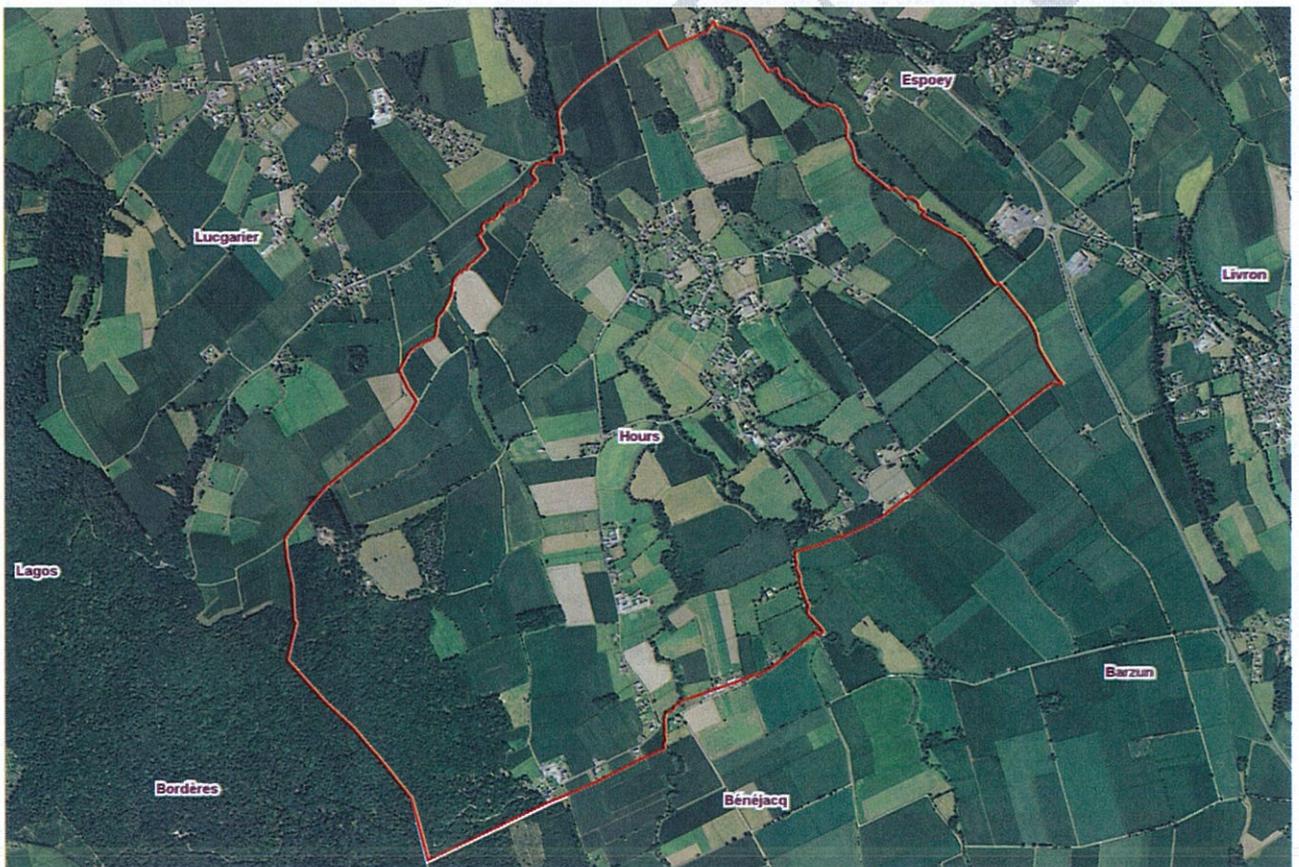
TRAVAUX A EFFECTUER SUR LES HYDRANTS

N° / Diamètre / Adresse	Commune	Marque	Modèle	Travaux à effectuer
-------------------------	---------	--------	--------	---------------------



HOURS

SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE



Agence Publique de Gestion Locale
Service Voirie et Réseaux Intercommunal
Maison des communes
64000 PAU

Tél : 05 59 90 35 61 - Fax : 05 59 84 59 47
Mail : service.voirie-et-reseaux@apgl64.fr

Janvier 2019

Sommaire

D) Objectif de l'étude.....	3
II) Présentation du territoire.....	4
II.1) Situation administrative.....	4
II.2) Population.....	5
II.3) Documents d'urbanisme.....	5
III) Le Centre d'Intervention et de Secours.....	5
III.1) Localisation.....	5
III.2) Capacité opérationnelle du S.D.I.S. 64.....	6
IV) La Défense Extérieure Contre l'Incendie – Analyse de l'existant.....	6
IV.1) Les caractéristiques des zones habitées.....	6
IV.2) L'alimentation en eau potable.....	6
IV.3) La défense incendie.....	6
IV.4) Capacité hydraulique diverses.....	7
IV.5) Les risques identifiés.....	7
IV.6) Les grilles de couvertures.....	9
IV.7) Adéquation entre le risque et les grilles de couvertures.....	9
V) Le programme de travaux.....	11
V.1) Les équipements envisagés.....	12
V.2) Le programme de travaux.....	18
VI) Estimation des équipements.....	20
VII) Modalités administratives de mise en place d'un nouveau P.E.I.....	21
Annexe 1 : Tableau de renseignement des P.E.I et Plan de localisation accompagné des distances d'action de chaque P.E.I.....	
Annexe 2 : Capacité opérationnelle du S.D.I.S.....	
Annexe 3 : Les types de risques présents sur la Commune.....	
Annexe 4 : Etat de la D.E.C.I. sur l'ensemble des bâtiments existants et des zones constructibles.....	
Annexe 5 : Projet de la D.E.C.I. sur l'ensemble des bâtiments existants et des zones constructibles.....	
Annexe 6 : Fiches détaillées pour le risque agricole.....	
Annexe 7 : Plan du réseau d'eau potable.....	

I) Objectif de l'étude

La lutte contre l'incendie s'inscrit dans le cadre des pouvoirs de police administrative du maire.

L'article L2213-32 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que « le Maire assure la défense extérieure contre l'incendie ».

L'article R2225-4 du décret n°2015-235 du 27 février 2015 impose à l'autorité territoriale en charge de la défense extérieure contre l'incendie de prendre un arrêté ayant pour objectifs :

- d'identifier les risques à prendre en compte,
- de fixer, en fonction de ces risques, la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie pour l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours.

Le décret précise également l'utilité de réaliser un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie en amont de la prise de l'arrêté.

A ce titre, la Commune d'Hours souhaite réaliser son Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (S.C.D.E.C.I.) qui constitue une déclinaison au niveau communal du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Le S.C.D.E.C.I. constitue un diagnostic qui doit permettre, sur la base d'une analyse des risques d'incendie bâtementaire, de connaître :

- l'état existant de la défense incendie,
- les carences constatées et les priorités d'équipements pour y remédier,
- les évolutions prévisibles des risques.

Le S.C.D.E.C.I. constitue un outil de planification des actions à mener en matière de défense incendie, de manière efficiente, à des coûts maîtrisés.

II) Présentation du territoire

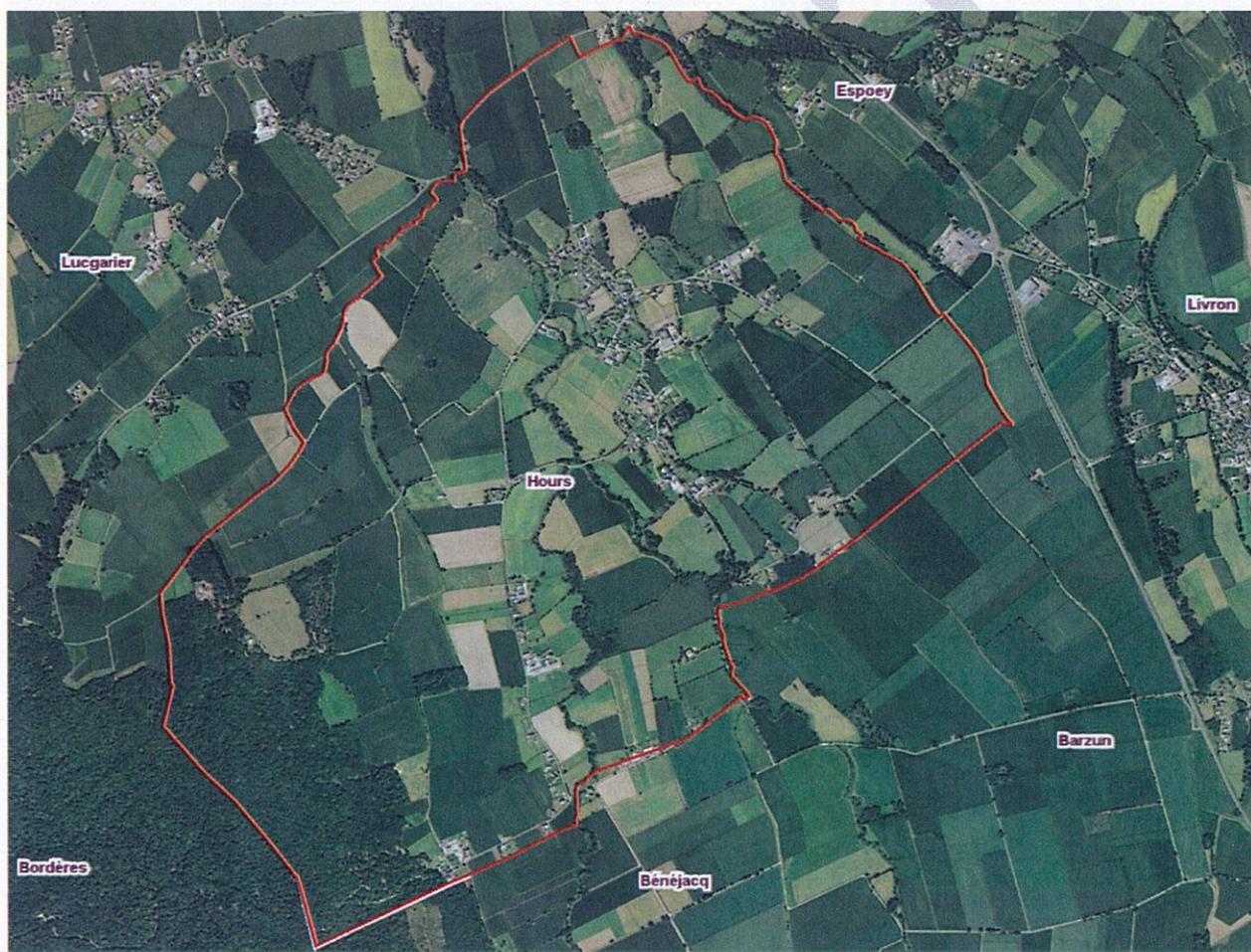
II.1) Situation administrative

La Commune d'Hours est située dans le Département des Pyrénées Atlantiques au Sud-Est de la ville de Pau. Elle fait partie de la Communauté de Communes Nord Est Béarn.

Les Communes limitrophes sont :

- Espoey au Nord,
- Livron et Barzun à l'Est,
- Bénéjacq et Bordères au Sud,
- Lucgarier à l'Ouest.

Son territoire s'étend sur une superficie de 5,79 km².



II.2) Population

La Commune d'Hours compte 253 habitants (données INSEE 2014). L'habitat est principalement situé au niveau du Bourg. Des constructions sont également présentes le long du chemin de Bénéjacq et du chemin du Bourguet. Seules quelques habitations ou exploitations agricoles sont isolées. La densité de population est de 43,7 habitants/km².

II.3) Documents d'urbanisme

La Commune n'est pas dotée d'un document d'urbanisme. Le Règlement National Urbain (RNU) s'applique.

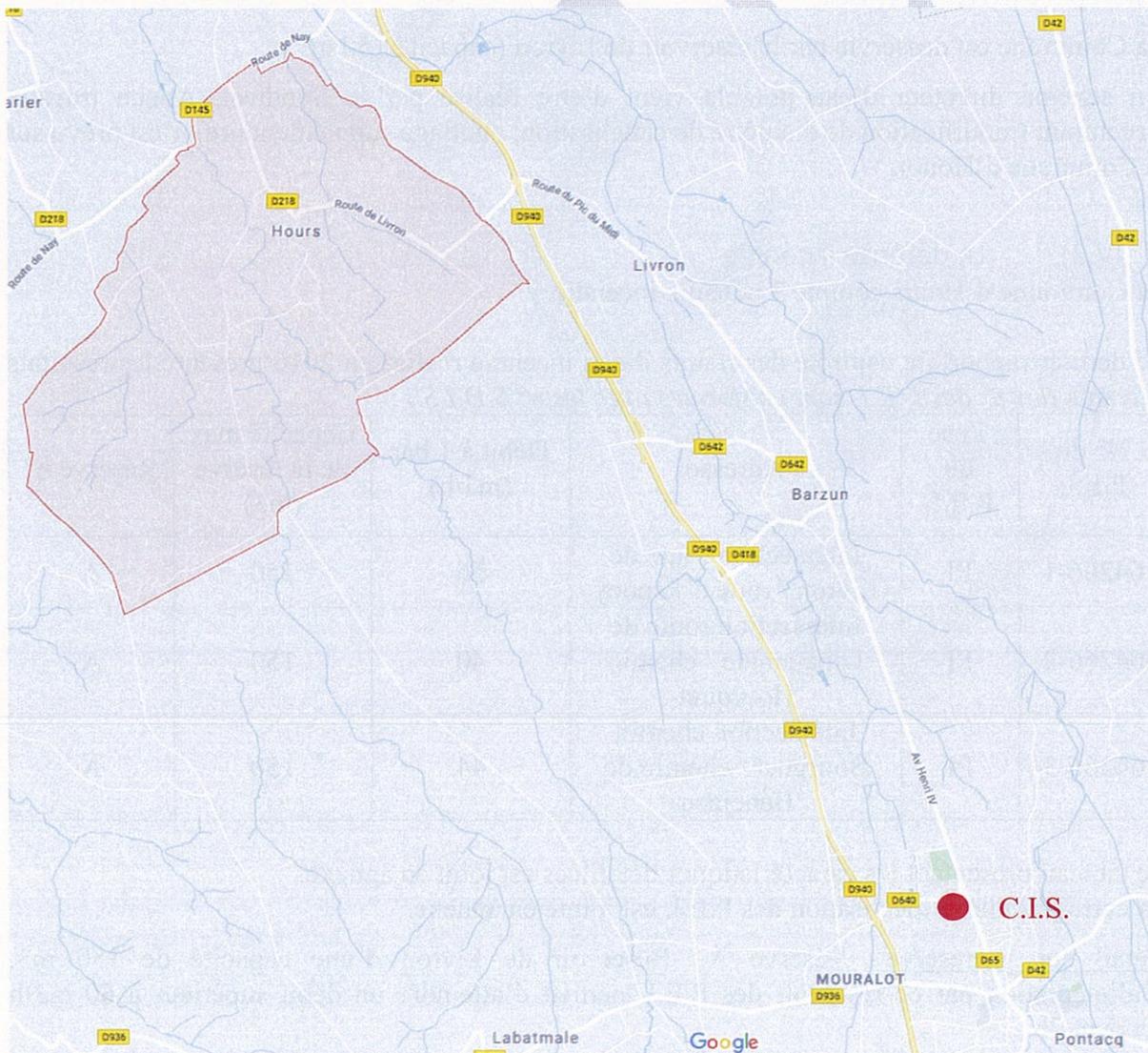
La réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est en cours.

Les zones constructibles proposées par la Commune dans le cadre du PLUi ont été localisées.

III) Le Centre d'Intervention et de Secours

III.1) Localisation

Le Centre d'Intervention et de Secours le plus proche est situé sur la Commune de Pontacq, 1 avenue du Béarn.



III.2) Capacité opérationnelle du S.D.I.S. 64

Dans le cadre de la présente étude, la Commune a interrogé le S.D.I.S. 64, afin de connaître la capacité opérationnelle à prendre en compte. La nécessité de prendre en compte la capacité opérationnelle est définie dans le règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (*art. 2.2.2 Cohérence avec la capacité opérationnelle du S.D.I.S. 64*).

La cartographie présentant les voies couvertes en plus ou moins de 20 minutes a été transmise par le S.D.I.S. 64. Elle est jointe en annexe du présent document (annexe n°2).

IV) La Défense Extérieure Contre l'Incendie – Analyse de l'existant

IV.1) Les caractéristiques des zones habitées

La Commune possède des bâtiments d'habitations, 4 établissements recevant du public (E.R.P.), 10 exploitations agricoles et 1 transporteur.

IV.2) L'alimentation en eau potable

Le service de distribution en eau potable est géré par le Syndicat d'Eau et d'Assainissement Béarn Bigorre. L'exploitation du réseau est réalisée en délégation de service public par l'entreprise SAUR/SATEG.

La Commune est desservie par le réservoir de Livron (capacité 150 m3).

Un schéma directeur d'eau potable vient d'être réalisé par le Syndicat. Aucun travaux structurant (modification de diamètre de canalisation, maillage supplémentaire) n'est prévu sur la Commune d'Hours.

IV.3) La défense incendie

La Commune d'Hours compte 3 poteaux incendie.

Le dernier rapport de contrôle des points d'eau incendie réalisé en 2016 présente les résultats suivants (*les n° des P.E.I. sont conformes avec les n° S.D.I.S.*) :

N° du P.E.I.	Type de P.E.I.	Adresse	Débit à 1 bar (m3/h)	Capacité max de la réserve (m3)	Réserve n°
64266-1	PI	Intersection route de Livron / roue d'Espoey	56	150	A
64266-2	PI	Intersection route de Labatamale / chemin Hourquet	40	150	A
64266-3	PI	Intersection chemin Bourguet / chemin de Bénéjacq	44	150	A

Le tableau présentant les caractéristiques détaillées est joint en annexe.

La cartographie de localisation des P.E.I. est jointe en annexe.

Détail sur la réserve - Réserve A : Réservoir de Livron d'une capacité de 150 m3. L'alimentation par ce réservoir des P.E.I. permet d'atteindre un débit supérieur à 60 m3/h pendant 2h.

IV.4) Capacité hydraulique diverses

La Commune d'Hours comporte :

- 2 cours d'eau :
 - o le ruisseau Lourrou (QMNA5 : 154,80 m³/h*),
 - o le ruisseau Sausse (QMNA5 : 61,20 m³/h*).
- aucune retenue d'eau.

IV.5) Les risques identifiés

L'identification des risques est réalisée sur la base du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

Les caractéristiques du bâti sont les suivantes :

Type de bâti présent sur la commune	Risque	Besoin en eau et distance PEI-risque (intervention SDIS > 20 min)	Besoin en eau et distance PEI-risque (intervention SDIS < 20 min)
bâtiments d'habitation	faible	30 m ³ /h - 1h - 200 m	30m ³ /h - 1h - 400 m
	ordinaire	60 m ³ /h - 2h - 200 m	60 m ³ /h - 1h - 200 m

Type de bâti	Usage	Réf Cadastre	Cat. Prise en compte	Besoin en eau	Distance PEI - risque
ERP	Mairie (type W cat.5)	A 130	< 250 m ²	60 m ³ /h - 2h	200 m
	Ecole (type R cat.5)	A 130	< 250 m ²	60 m ³ /h - 2h	200 m
	Salle polyvalente (type L cat.5)	A 130 / 515 / 533	< 250 m ²	60 m ³ /h - 2h	150 m
	Eglise (type V cat.5)	A 129	< 500 m ²	60 m ³ /h - 2h	150 m
Industriel	Transporteur			160 m ³ /h - 2h - 200 m (détail ci-après)	
Agricole	Lamazou / Betbeder	A 165 - A 168		60 m ³ /h - 2h - 200 m	
	Lassalette / Mongoy	ZB 19		60 m ³ /h - 2h - 200 m	
	Lacrouts / Cazaban	ZC 24 / 50 / 51		90 m ³ /h - 2h - 200 m	
	Py	ZC 55		60 m ³ /h - 2h - 200 m	
	Larbiouze	ZC 65 - 68		60 m ³ /h - 2h - 200 m	
	Soubielle	ZE 66 / 82		60 m ³ /h - 2h - 200 m	
	Pondet	ZD 74 / 75		60 m ³ /h - 2h - 200 m	
	Passade / Janoulet	ZE 44		60 m ³ /h - 2h - 200 m	
	Touya / Perriu	ZE 49		90 m ³ /h - 2h - 200 m	
Bellocq	ZE 55		60 m ³ /h - 2h - 200 m		

Les fiches détaillées pour le risque agricole sont jointes en annexe.

* Débit fourni par la base de données de l'IRSTEA estimant les différents débits des cours d'eau (valeurs théoriques issues de modélisation)

Risque industriel :

Type d'activité (fascicule - numéro)		Transporteur	
		Q - 04	
Critère	coefficients additionnels	coefficients retenus pour le calcul	
		activité	stockage
hauteur de stockage			
jusqu'à 3 m	0	0	0
Jusqu'à 8m	+ 0,1		
Jusqu'à 12m	+ 0,2		
> 12 m	+ 0,5		
Type de construction			
ossature stable au feu > 1h	- 0,1		
ossature stable au feu > 30 min	0	0	0
ossature stable au feu < 30 min	+ 0,1		
Types d'interventions internes			
accueil 24/24	- 0,1	-	-
DAI généralisée	- 0,1	-	-
Service de sécurité incendie 24/24	- 0,3	-	-
somme coeff		0	0
1+ somme coeff		1	1
surface de référence (m ²)		2 000	1 200
$Q_i = 30 \times (S/500) \times (1+\text{somme coeff})$		120	72
Catégorie de risque			
R1	= $Q_i \times 1$	120	
R2	= $Q_i \times 1,5$		108
R3	= $Q_i \times 2$		
R sprinklé	= $Q/2$		
Qrequi (m ³ /h)		120	120
120 m³/h – 2h – 200 m			

IV.6) Les grilles de couvertures

Les grilles de couvertures correspondent aux zones défendues par un P.E.I. Elles ont pour objectif de répondre au besoin en eau nécessaire (quantité et débit) en fonction des risques identifiés.

Seuls les P.E.I. possédant un débit à 1 bar supérieur à 30 m³/h et une capacité de réserve supérieure à 30 m³ peuvent être utilisés pour la D.E.C.I. Les distances entre le point d'eau et le risque varient entre 200 et 400 mètres par les voies d'accès. Cette distance comprend notamment le chemin d'accès au bâtiment.

Les P.E.I. n°1 à 3 ont un débit compris entre 30 m³/h et 60 m³/h. Ils peuvent être utilisés pour défendre des bâtiments de risque courant faible et certains bâtiments agricoles et industriels.

Le tableau ci-dessous indique les zones couvertes actuellement par ces P.E.I. :

N° P.E.I.	Type P.E.I.	Zones couvertes (nombre de parcelles bâties)	Zones partiellement couvertes 1 (55 m ³ /h < débit P.E.I < 60 m ³ /h et distance correcte)	Zones partiellement couvertes 2 (30 m ³ /h < débit P.E.I < 55 m ³ /h mais distance correcte)
64266-1	PI	3	16 dont les ERP	
64266-2	PI	2		3
64266-3	PI	5		4

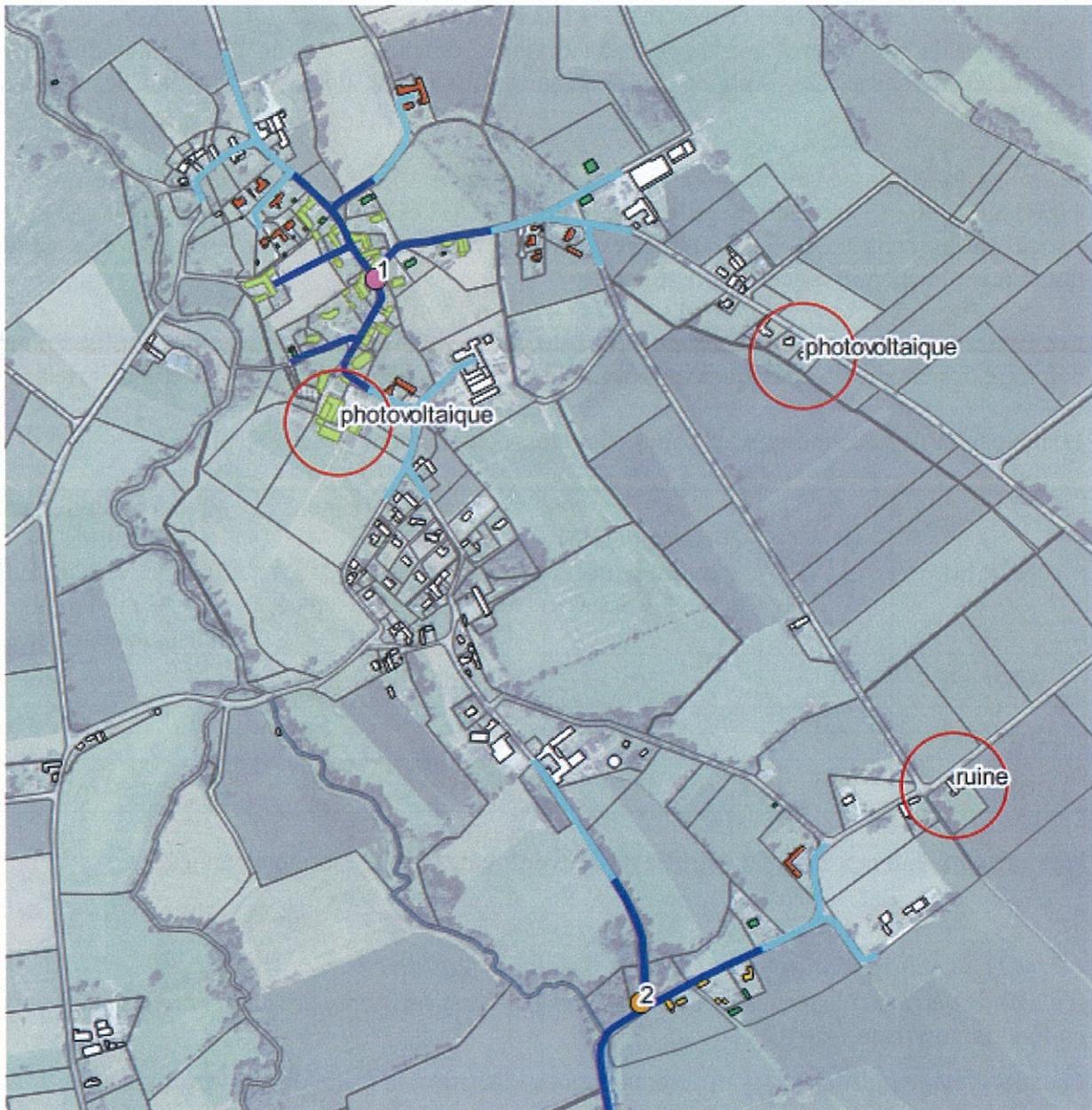
Une cartographie représentant la grille de couverture des PEI est jointe en annexe.

IV.7) Adéquation entre le risque et les grilles de couvertures

Il s'agit de vérifier si la grille de couverture des P.E.I. est suffisante pour défendre les bâtiments en fonction du risque identifié.

La cartographie présentant les différents risques identifiés, la grille de couverture des P.E.I. et les zones non couvertes découlant de l'adéquation des 2 premiers points est jointe en annexe (annexe n°4).

Sur la Commune d'Hours, la grille actuelle de couverture ne permet pas de défendre l'ensemble des bâtiments existants.



Couverture du bâti

- Couvert
- Couvert par un PEI ($55 \text{ m}^3/\text{h} < Q < 60 \text{ m}^3/\text{h}$)
- Couvert partiel (distance P.E.I. risque respectée mais P.E.I. insuffisant)
- Couvert partiel (débit P.E.I. respecté mais distance comprise entre 200 et 400m)
- Non couvert

Extrait de l'annexe n°4 : « Etat de la D.E.C.I. existante »

Afin de remédier à cela, un programme de travaux va être établi.

V) Le programme de travaux

L'objectif du programme de travaux est de :

- définir les solutions d'équipement à mettre en place afin d'obtenir une D.E.C.I. conforme au R.D.D.E.C.I.,
- prioriser ces différents équipements en fonction notamment de la densité du bâti couvert par le nouvel équipement,
- vérifier la couverture des zones constructibles par les différents équipements (existants et projetés).

Pour ce dernier point, l'étude s'est portée sur la base du risque « ordinaire » tel que défini dans le R.D.D.E.C.I.

Pour toute demande d'urbanisme présentant un besoin en eau supérieur au risque courant ordinaire, une étude au cas par cas devra être réalisée.

Important : Le positionnement et le type de P.E.I. indiqué dans le programme de travaux est une projection qui devra faire l'objet d'une étude d'exécution plus approfondie.

V.1) Les équipements envisagés

6 équipements collectifs sont envisagés :

P.E.I. n°A : Sa localisation approximative est à l'intersection de la route de Labatmale et du chemin du Bourguet. La mise en place de ce point d'eau permet :

- de couvrir 14 unités foncières bâties dont 1 exploitation agricole, à ce jour non défendues. Sur cette zone, le besoin nécessaire en eau est de 120 m³ (exploitation agricole ZC55). Pour couvrir les bâtiments d'habitation, le besoin en eau est de 60 m³ pendant 1h (intervention du S.D.I.S. < 20 minutes),
- de couvrir 1 parcelle bâtie partiellement couverte par le P.E.I. n°1.

Le réseau d'eau potable présent sous cette rue est en DN 110. Le réservoir d'alimentation a une capacité de 150 m³.

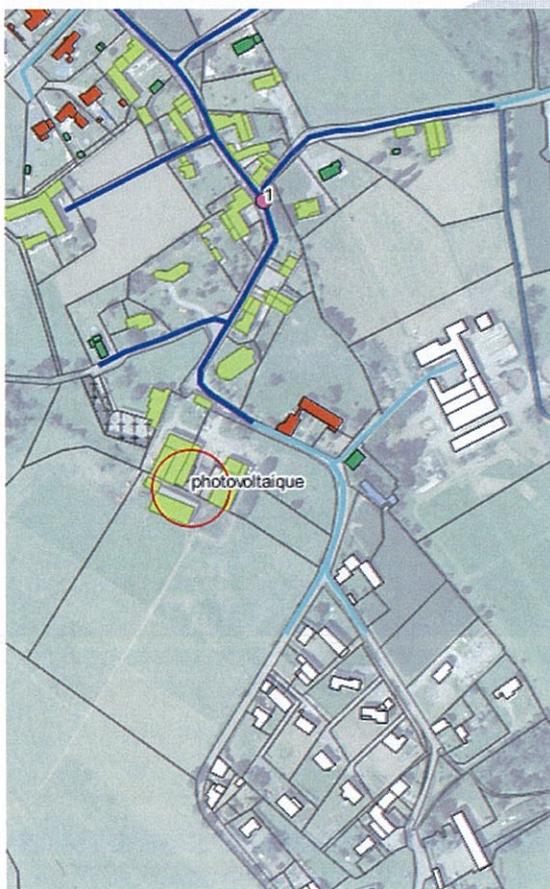
Le dernier contrôle sur le P.E.I. n°1 (2016) fait état d'un débit 56 m³/h.

A noter également que la différence d'altimétrie entre le P.E.I. n°A et le P.E.I. n°1 est positive.

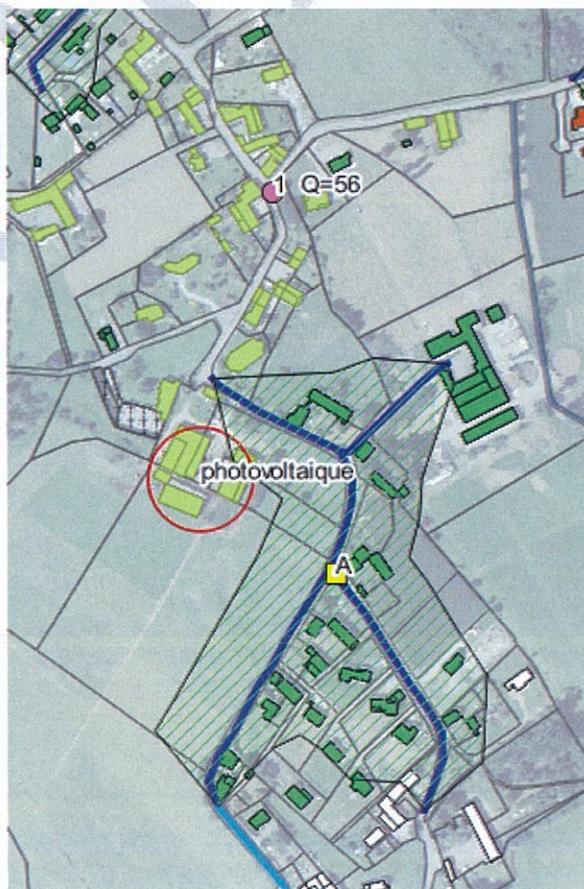
Vu ces différents paramètres, le réseau d'eau potable existant ne permettra pas l'obtention d'un débit supérieur ou égal à 60 m³/h. En ce sens, la mise en place d'une **réserve** est préconisée.

A noter l'absence de parcelle communale dans ce secteur.

Ci-dessous des extraits respectifs des annexes n°4 et n°5 :



Avant travaux



Après travaux

P.E.I. n°B : Sa localisation approximative est au 18 route de Labatmale. La mise en place de ce point d'eau permet de couvrir 11 unités foncières bâties dont 1 exploitation agricole, à ce jour non défendues. Sur cette zone, le besoin nécessaire en eau est de 120 m³ (exploitation agricole ZC55). Pour couvrir les bâtiments d'habitation, le besoin en eau est de 60 m³ pendant 1h (intervention du S.D.I.S. < 20 minutes).

Le réseau d'eau potable présent sous cette rue est en DN 110. Le réservoir d'alimentation a une capacité de 150 m³.

Le dernier contrôle sur le P.E.I. n°1 (2016) fait état d'un débit 56 m³/h.

A noter également que la différence d'altimétrie entre le P.E.I. n°B et le P.E.I. n°1 est positive.

Vu ces différents paramètres, le réseau d'eau potable existant ne permettra pas l'obtention d'un débit supérieur ou égal à 60 m³/h. En ce sens, la mise en place d'une **réserve** est préconisée.

Ci-dessous des extraits respectifs des annexes n°4 et n°5 :



Avant travaux



Après travaux

P.E.I. n°C : Sa localisation approximative est au 15 chemin du Bourguet. La mise en place de ce point d'eau permet de couvrir :

- 5 unités foncières bâties dont 2 exploitations agricoles, à ce jour non défendues. Sur cette zone, le besoin nécessaire en eau est de 180 m³ (exploitation agricole ZE 49). Pour couvrir les bâtiments d'habitation, le besoin en eau est de 60 m³ pendant 1h (intervention du S.D.I.S. < 20 minutes).
- 1 unité foncière bâtie de façon partielle (couverture entre 200 m et 400 m).

Le réseau d'eau potable présent sous cette rue est en DN 50 mm.

Vu ces différents paramètres, le réseau d'eau potable existant ne permettra pas l'obtention d'un débit supérieur ou égal à 60 m³/h. En ce sens, la mise en place d'une **réserve** est préconisée.

A noter que l'absence de parcelle communale dans ce secteur.

Ci-dessous des extraits respectifs des annexes n°4 et n°5 :



Avant travaux



Après travaux

P.E.I. n°D : Sa localisation approximative est au 12 chemin du Bourguet. La mise en place de ce point d'eau permet de couvrir 5 unités foncières bâties dont 1 entreprise de transport, à ce jour non défendues. Sur cette zone, le besoin nécessaire en eau est de 240 m³ (activité industrielle - transporteur). Pour couvrir les bâtiments d'habitation, le besoin en eau est de 60 m³ pendant 2h (intervention du S.D.I.S. > 20 minutes).

Le réseau d'eau potable présent sous cette rue est en DN 110. Le réservoir d'alimentation a une capacité de 150 m³. Le dernier contrôle sur le P.E.I. n°3 (2016) fait état d'un débit 44 m³/h.

A noter également que la différence d'altimétrie entre le P.E.I. n°D et le P.E.I. n°3 est positive.

Vu ces différents paramètres, le réseau d'eau potable existant ne permettra pas l'obtention d'un débit supérieur ou égal à 60 m³/h. En ce sens, la mise en place d'une **réserve** est préconisée.

A noter l'absence de parcelle communale dans ce secteur.

Ci-dessous des extraits respectifs des annexes n°4 et n°5 :



Avant travaux



Après travaux

P.E.I. n°E : Sa localisation approximative est au 6 Route d'Espoey. La mise en place de ce point d'eau permet de couvrir :

- 8 unités foncières bâties dont 1 exploitation agricole, à ce jour non défendues. Sur cette zone, le besoin nécessaire en eau est de 60 m³ pendant 2h,
- 6 unités foncières bâties partiellement couvertes par le P.E.I. n°1.

Le réseau d'eau potable présent sous cette rue est en DN 75 mm.

Vu ces différents paramètres, le réseau d'eau potable existant ne permettra pas l'obtention d'un débit supérieur ou égal à 60 m³/h. En ce sens, la mise en place d'une **réserve** est préconisée.

A noter que l'absence de parcelle communale dans ce secteur.

Ci-dessous des extraits respectifs des annexes n°4 et n°5 :



Avant travaux



Après travaux

P.E.I. n°F : Sa localisation approximative est au 4 Route de Livron. La mise en place de ce point d'eau permet de couvrir :

- 8 unités foncières bâties dont 1 exploitation agricole, à ce jour non défendues,
- 1 bâtiment agricole de façon partielle (couverture comprise entre 200 et 400m) non défendu à ce jour.

Sur cette zone, le besoin nécessaire en eau est de 90 m³/h pendant 2h pour l'exploitation agricole. La couverture des maisons d'habitation nécessite un besoin en eau de 60 m³/h pendant 1h.

Le réseau d'eau potable présent sous cette rue est en DN 110 mm. L'alimentation en eau est réalisée depuis le réservoir de Livron d'une capacité de 150 m³ (débit de remplissage : 70 m³/h).

Deux solutions peuvent être envisagées :

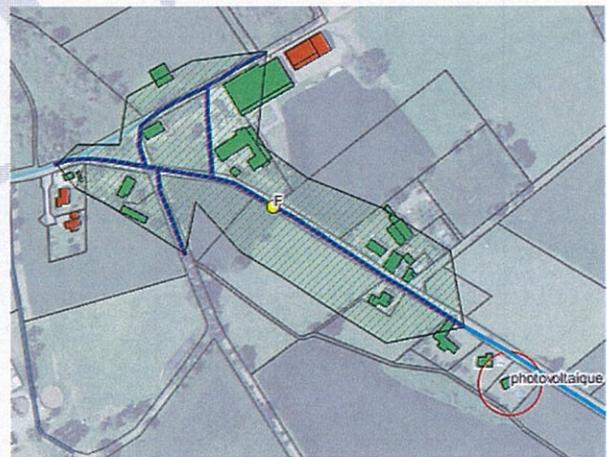
- solution règlementaire : mise en place d'une réserve de 180 m³,
- solution optimisée : mise en place d'un poteau incendie qui permettra d'obtenir les 60 m³/h. Cette solution permettra une défense règlementaire de l'ensemble des bâtiments d'habitation et de la plupart des bâtiments de l'exploitation agricole. Seul le bâtiment d'élevage présent au milieu de l'exploitation ne sera que partiellement défendu (distance inférieure à 200 m mais débit compris entre 60 et 90 m³/h).

A noter la présence d'une parcelle communale (ZD 3).

Ci-dessous des extraits respectifs des annexes n°4 et n°5 :



Avant travaux



Après travaux

V.2) Le programme de travaux

PEI à ajouter	Localisation approximative	Nbr de parcelles bâties couvertes	Débit nécessaire (m3/h) + capacité	Terrain communal à proximité	Diamètre canalisation AEP à proximité (mm)	Préconisation système	Priorité (définie avec la Commune)
A	Intersection de la route de Labatmale et du chemin du Bourguet	14 + 1 partiellement	60 m3/h – 2h	non	110 mm (réservoir 150 m3)	réserve 120 m3 (A 168*)	
B	18 Route de Labatmale	11	60 m3/h – 2h	non	110 mm (réservoir 150 m3)	réserve 120 m3 (ZD 51*)	
C	15 chemin du Bourguet	5 + 1 partiellement	90 m3/h – 2h	non	50 mm (réservoir 150 m3)	réserve 180 m3 (ZE 38*)	
D	12 chemin du Bourguet	5	120 m3/h – 2h	non	110 mm (réservoir 150 m3)	réserve 240 m3 (ZE 18*)	
E	6 Route d'Espoey	14	60 m3/h – 2h	non	75 mm (réservoir 150 m3)	réserve 120 m3 (ZC 58*)	
F – 1	4 Route de Livron	8 + 1 partiellement	90 m3/h – 2h	oui	110 mm (réservoir 150 m3)	réserve 180 m3 (ZD 3*)	
F – 2 (optimisé)	4 Route de Livron	7 + 2 partiellement	60 m3/h – 1h	oui	110 mm (réservoir 150 m3)	hydrant	

*parcelle la plus appropriée pour accueillir la réserve incendie

L'ensemble des P.E.I. permettent de couvrir des parcelles non construites à ce jour. La zone de couverture des P.E.I. (hachures vertes) est donnée à titre indicatif pour couvrir les bâtiments de risque courant ordinaire ou de risque inférieur. En cas de projet particulier, le dimensionnement devra être revu. Toute modification ou tout projet d'urbanisme particulier devront faire l'objet d'une étude spécifique.

Les priorités ont été définies par la commune. Elles prennent notamment en compte, la projection des projets urbains ainsi que le ratio investissement/zone de couverture.

Concernant les bâtiments existants non défendus restants, la défense extérieure contre l'incendie devra être gérée au cas par cas.

Zones d'intervention du SDIS inférieures à 20 minutes :

- risque ordinaire : besoin de 60 m³/h pendant 1h distance 200m,
- risque faible : besoin de 30 m³/h pendant 1h distance 400m,
- risque agricole : se référer à l'annexe n°6.

Zones d'intervention du SDIS supérieures à 20 minutes :

- risque ordinaire : besoin de 60 m³/h pendant 2h distance 200m,
- risque faible : besoin de 30 m³/h pendant 1h distance 200m,
- risque agricole : se référer à l'annexe n°6 et à l'étude spécifique du SDIS.

Ces bâtiments correspondent à des zones isolées sans risque de propagation et ne permettent pas la mise en place d'une D.E.C.I. partagée.

VI) Estimation des équipements

L'estimation du coût de création des divers points d'eau incendie a pour but de permettre à la Commune d'approcher l'enveloppe financière globale de l'opération. Lors de la concrétisation du projet, les coûts devront être affinés.

- Implantation d'un poteau incendie DN100 sur canalisation existante : 3 000 € H.T.
- Réserve incendie :

Plusieurs types de réserves incendies peuvent être envisagées :



La citerne souple : le coût comprend la fourniture et pose de la bâche incendie, et toutes autres prestations annexes (terrassament, clôture, poteau d'aspiration, sable, géotextile, ...).

Coût pour une réserve de 30 m³ : 13 000 € H.T.

Coût pour une réserve de 60 m³ : 15 000 € H.T.

Coût pour une réserve de 120 m³ : 18 000 € H.T.

Concernant l'emprise au sol totale, il faut prévoir d'augmenter l'emprise au sol d'un mètre autour de la surface de la bâche pour mettre la clôture. Pour une réserve de 120 m³, l'emprise foncière globale du projet est d'environ 130 m² (13 m x 10 m). *L'emprise peut varier en fonction des fournisseurs.*



La citerne enterrée pré-construite : le coût comprend la fourniture et pose de la citerne et toutes autres prestations annexes (terrassament, dispositif d'aspiration, sable, clôture, ...).

Coût pour une réserve de 30 m³ : 25 000 € H.T.

Coût pour une réserve de 60 m³ : 28 000 € H.T.

Coût pour une réserve de 120 m³ : 35 000 € H.T.



La citerne enterrée maçonnée : le coût comprend la réalisation de la cuve (maçonnerie) et toutes autres prestations annexes (terrassament, dispositif d'aspiration, sable, clôture, ...).

Coût pour une réserve de 30 m³ : 18 000 € H.T.

Coût pour une réserve de 60 m³ : 23 000 € H.T.

Coût pour une réserve de 120 m³ : 28 000 € H.T.

L'ensemble des dispositifs pouvant être envisagés est indiqué dans l'annexe 1 du Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

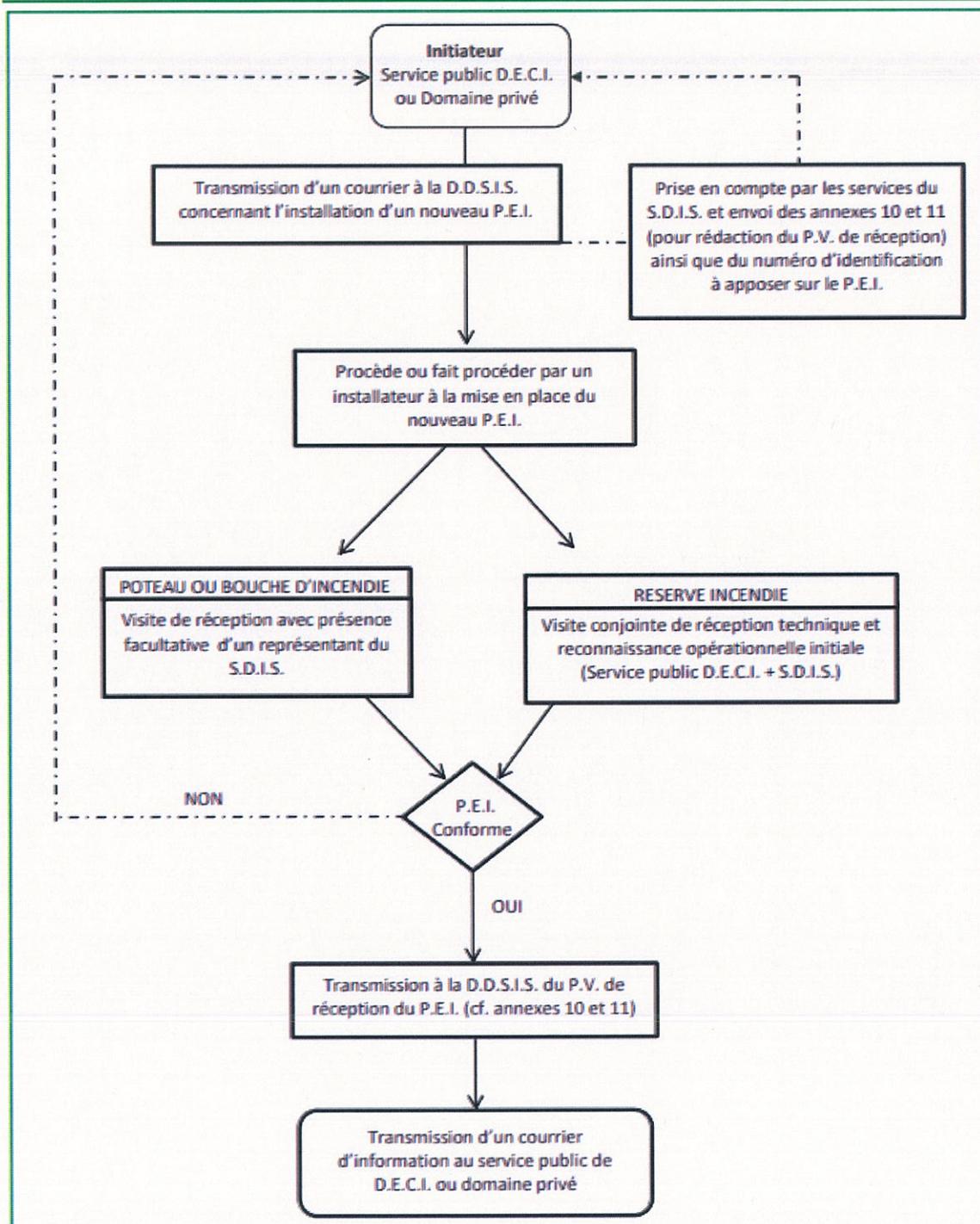
Pour chaque installation, les conditions d'accessibilité sont indiquées dans le R.D.D.E.C.I..

VII) Modalités administratives de mise en place d'un nouveau P.E.I.

Extrait du guide des bonnes pratiques :

<https://www.adm-64.fr/index.php?eID=dumpFile&t=f&f=3237&token=dfcee3343cf1b47f86c31418f18964a4bb5c2a9c>

Fiche réflexe 3.2 La mise en service d'un point d'eau incendie



Risque agricole

Commune de HOURS

Parcelles n° A165 / 166 / 167 / 168

Couverture SDIS < 20 min

Vue de dessus



Batiment n°	Usage	Isolement tiers (m)	Surface (m2)	débit PEI (m3/h)	durée (h)	distance (m)
1	bâtiment de transformation (risque ordinaire : 60 m3/h - 1 - 200m)					
2	stockage divers	< 10 m	940	60	2	200
3	élevage	< 10 m	110	30	2	200
4	élevage	< 10 m	550	60	2	200
5	élevage	< 10 m	650	60	2	200

**Besoin minimum en eau
(pour le risque agricole) :**

60 m3/h - 2h - 200m

Risque agricole

Commune de HOURS

Parcelles n° ZB19

Couverture SDIS < 20 min

Vue de dessus



Batiment n°	Usage	Isolement tiers (m)	Surface (m2)	débit PEI (m3/h)	durée (h)	distance (m)
1	Bâtiment d'habitation (risque ordinaire : 60 m3/h - 1h - 200m)					
2	stockage divers	< 10 m	200	60	2	200

**Besoin minimum en eau
(pour le risque agricole) :**

60 m3/h - 2h - 200m

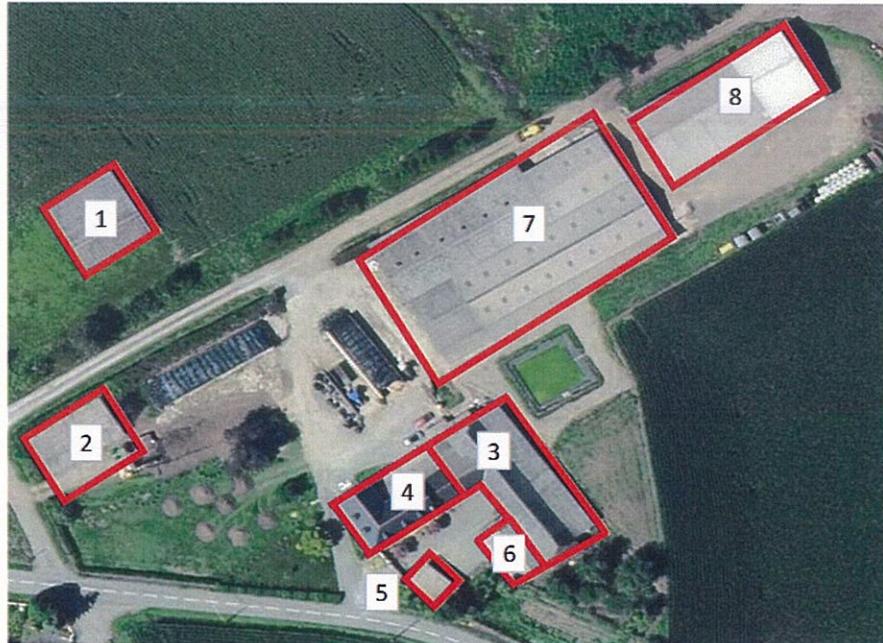
Risque agricole

Commune de HOURS

Parcelles n° ZC 24 / 50 / 51

Couverture SDIS < 20 min

Vue de dessus



Batiment n°	Usage	Isolement tiers (m)	Surface (m ²)	débit PEI (m ³ /h)	durée (h)	distance (m)
1	Stockage matériel	> 10 m	270	30	2	400
2	Stockage matériel	> 10 m	210	30	2	400
3	Stockage divers	< 10 m	560	60	2	200
4	Bâtiment d'habitation (risque ordinaire : 60m ³ /h - 1h - 200m)					
5	Stopckage de fourrage	< 10 m	60	60	2	200
6	Stockage divers	< 10 m	90	60	2	200
7	élevage	< 10 m	1 760	90	2	200
8	stockage divers	< 10 m	720	60	2	200

**Besoin minimum en eau
(pour le risque agricole) :**

90 m³/h - 2h - 200m

Risque agricole

Commune de

Parcelles n°

Couverture SDIS

Vue de dessus



Batiment n°	Usage	Isolement tiers (m)	Surface (m2)	débit PEI (m3/h)	durée (h)	distance (m)
1	Bâtiment d'habitation (risque ordinaire : 60m3/h - 1h - 200m)					
2	Bâtiment à usage domestique (risque ordinaire : 60m3/h - 1h - 200m)					
3	élevage	< 10 m	160	30	2	200
4	stockage divers	< 10 m	120	60	2	200
5	stockage divers	< 10 m	300	60	2	200
6	élevage	< 10 m	330	30	2	200
7	Bâtiment à usage domestique (risque ordinaire : 60m3/h - 1h - 200m)					
8	élevage	< 10 m	770	60	2	200
9	élevage	< 10 m	600	60	2	200

**Besoin minimum en eau
(pour le risque agricole) :**

60 m3/h - 2h - 200m

Risque agricole

Commune de

Parcelles n°

Couverture SDIS

Vue de dessus



Batiment n°	Usage	Isolement tiers (m)	Surface (m2)	débit PEI (m3/h)	durée (h)	distance (m)
1	Bâtiment d'habitation (risque ordinaire : 60m3/h - 1h - 200m)					
2	Bâtiment d'habitation (risque ordinaire : 60m3/h - 1h - 200m)					
3	Stockage divers	< 10 m	210	60	2	200
4	Stockage divers	< 10 m	265	60	2	200
5	stockage mat. agri.	< 10 m	111	30	2	200
6	Stockage divers	< 10 m	245	60	2	200

**Besoin minimum en eau
(pour le risque agricole) :**

60 m3/h - 2h - 200m

Risque agricole

Commune de HOURS

Parcelles n° ZE 66 / 82

Couverture SDIS < 20 min

Vue de dessus



Batiment n°	Usage	Isolement tiers (m)	Surface (m2)	débit PEI (m3/h)	durée (h)	distance (m)
1	Bâtiment d'habitation (risque ordinaire)					
2	Stockage divers	< 10 m	360	60	2	200
3	élevage	< 10 m	83	30	1	200
4	Stockage divers	< 10 m	160	60	2	200
5	Elevage	< 10 m	610	60	2	200

**Besoin minimum en eau
(pour le risque agricole) :**

60 m3/h - 2h - 200m

Risque agricole

Commune de HOURS

Parcelles n° ZD 74 / 75

Couverture SDIS < 20 min

Vue de dessus



Batiment n°	Usage	Isolement tiers (m)	Surface (m2)	débit PEI (m3/h)	durée (h)	distance (m)
1	Bâtiment d'habitation (risque ordinaire : 60 m3/h - 1h - 200m)					
2	Stockage divers	< 10 m	355	60	2	200
3	élevage	< 10 m	600	60	2	200
4	élevage	< 10 m	85	30	1	200
5	élevage	< 10 m	60	30	1	200
6	élevage	< 10 m	740	60	2	200
7	élevage	< 10 m	220	30	2	200
8	Bâtiment à usage domestique (risque ordinaire : 60 m3/h - 1h - 200m)					

**Besoin minimum en eau
(pour le risque agricole) :**

60 m3/h - 2h - 200m

Risque agricole

Commune de HOURS

Parcelles n° ZE 44

Couverture SDIS < 20 min

Vue de dessus



Batiment n°	Usage	Isolement tiers (m)	Surface (m2)	débit PEI (m3/h)	durée (h)	distance (m)
1	Bâtiment d'habitation (risque ordinaire : 60 m3/h - 1h - 200m)					
2	stockage divers	< 10 m	190	60	2	200
3	élevage	< 10 m	240	30	2	200
4	Stockage de matériel	< 10 m	400	30	2	200
5	élevage	< 10 m	50	30	1	200
6	élevage	< 10 m	72	30	1	200
7	stockage divers	< 10 m	120	60	2	200

**Besoin minimum en eau
(pour le risque agricole) :**

60 m3/h - 2h - 200m

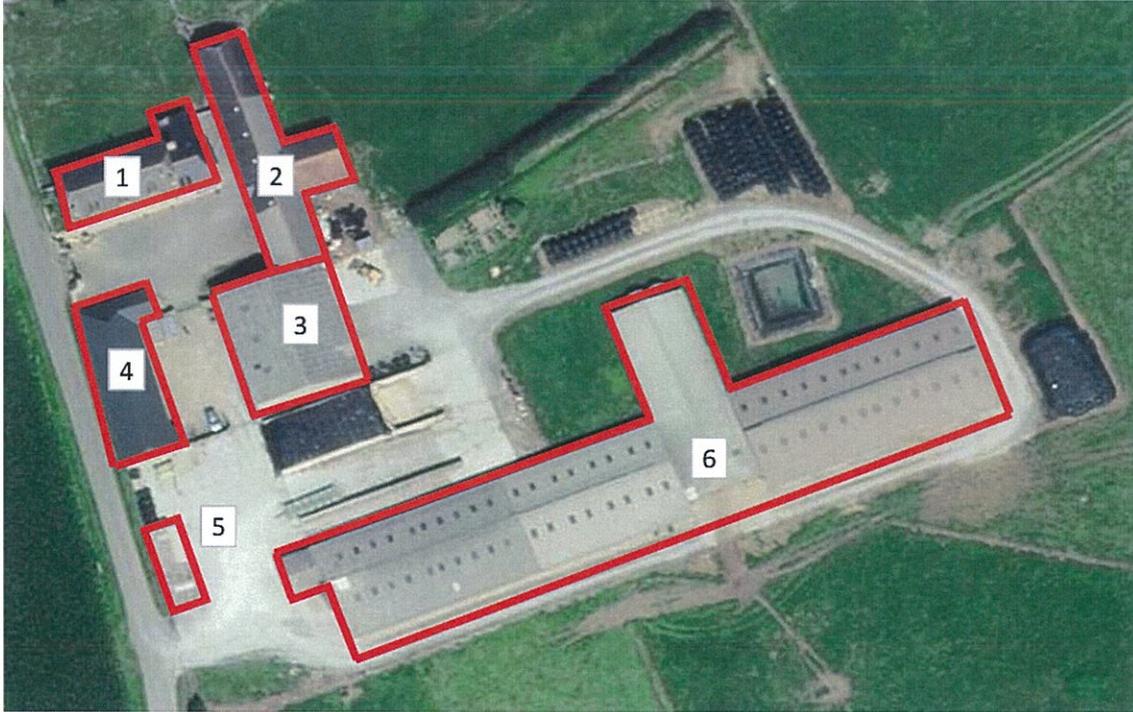
Risque agricole

Commune de

Parcelles n°

Couverture SDIS

Vue de dessus



Batiment n°	Usage	Isolement tiers (m)	Surface (m2)	débit PEI (m3/h)	durée (h)	distance (m)
1	Bâtiment d'habitation (risque ordinaire)					
2	élevage	< 10 m	380	30	2	200
3	stockage divers	< 10 m	340	60	2	200
4	stockage mat. agri.	< 10 m	300	30	2	200
5	stockage divers	> 10 m	90	< 60 m3/h - 2h - 200m		
6	élevage	> 10 m	2 300	90	2	200

**Besoin minimum en eau
(pour le risque agricole) :**

90 m3/h - 2h - 200m

Risque agricole

Commune de HOURS

Parcelles n° ZE 55 / 56 / 57 / 79 HOURS
ZC 4 / 5 BENEJACQ

Couverture SDIS < 20 min

Vue de dessus



Batiment n°	Usage	Isolement tiers (m)	Surface (m2)	débit PEI (m3/h)	durée (h)	distance (m)
1	élevage	< 10 m	85	30	1	200
2	stockage divers	< 10 m	240	60	2	200
3	Bâtiment à usage domestique (risque ordinaire : 60 m3/h - 1h - 200m)					
4	Bâtiment d'habitation (risque ordinaire : 60 m3/h - 1h - 200m)					
5	stockage divers	< 10 m	230	60	2	200
6	élevage	< 10 m	340	30	2	200
7	élevage	< 10 m	560	60	2	200
8	stockage divers	< 10 m	370	60	2	200
9	stockage mat. agri.	< 10 m	340	30	2	200
10	stockage mat. agri.	< 10 m	40	30	1	200
11	Bâtiment d'habitation (risque ordinaire : 60 m3/h - 1h - 200m)					

**Besoin minimum en eau
(pour le risque agricole) :**

60 m3/h - 2h - 200m

Département des Pyrénées Atlantiques
Commune d'Hours

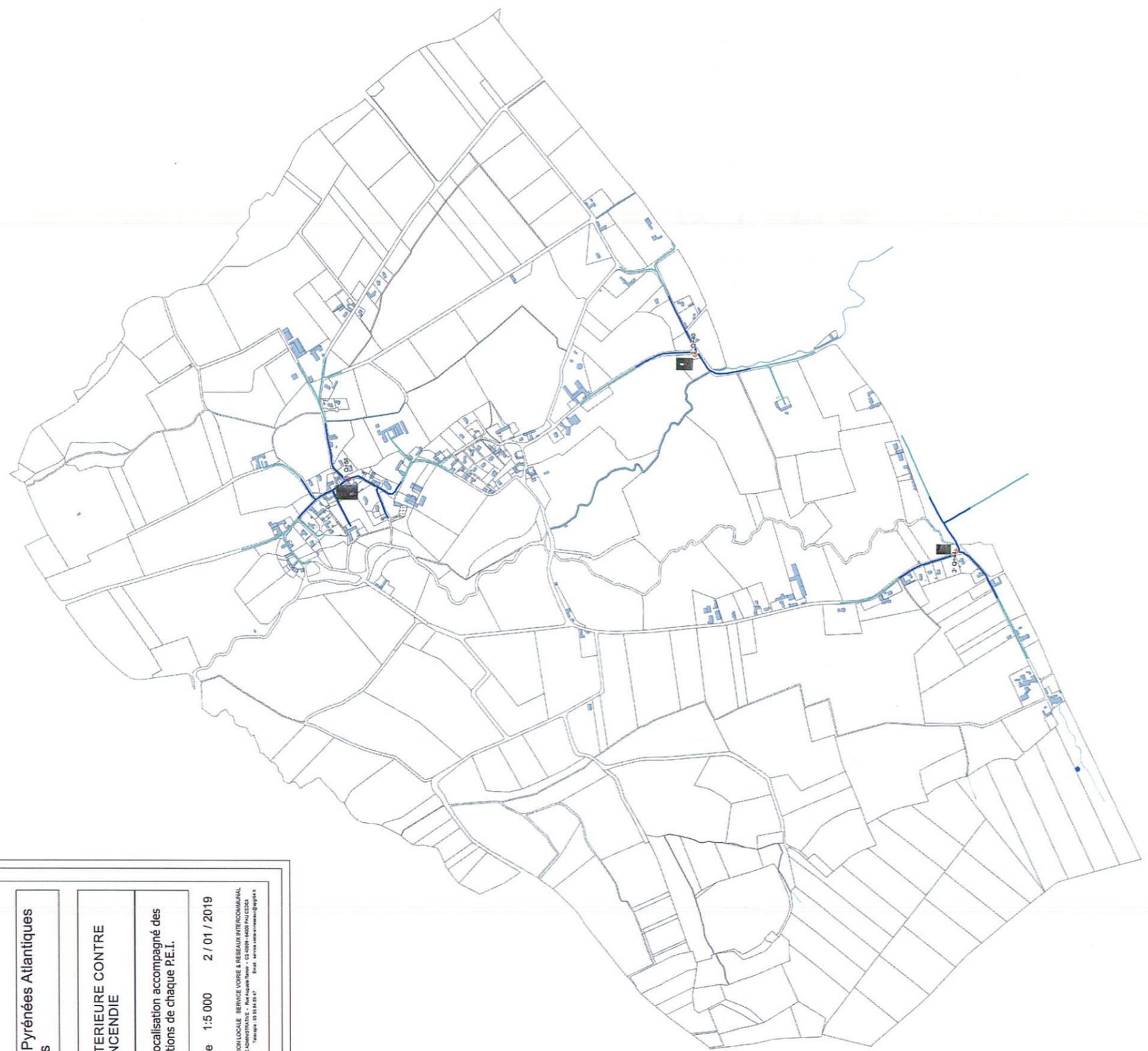
DEFENSE EXTERIEURE CONTRE
L'INCENDIE

Annexe 1 : Plan de localisation accompagné des
distances d'actions de chaque P.E.I.

18 A 37 Echelle 1:5 000 2 / 01 / 2019



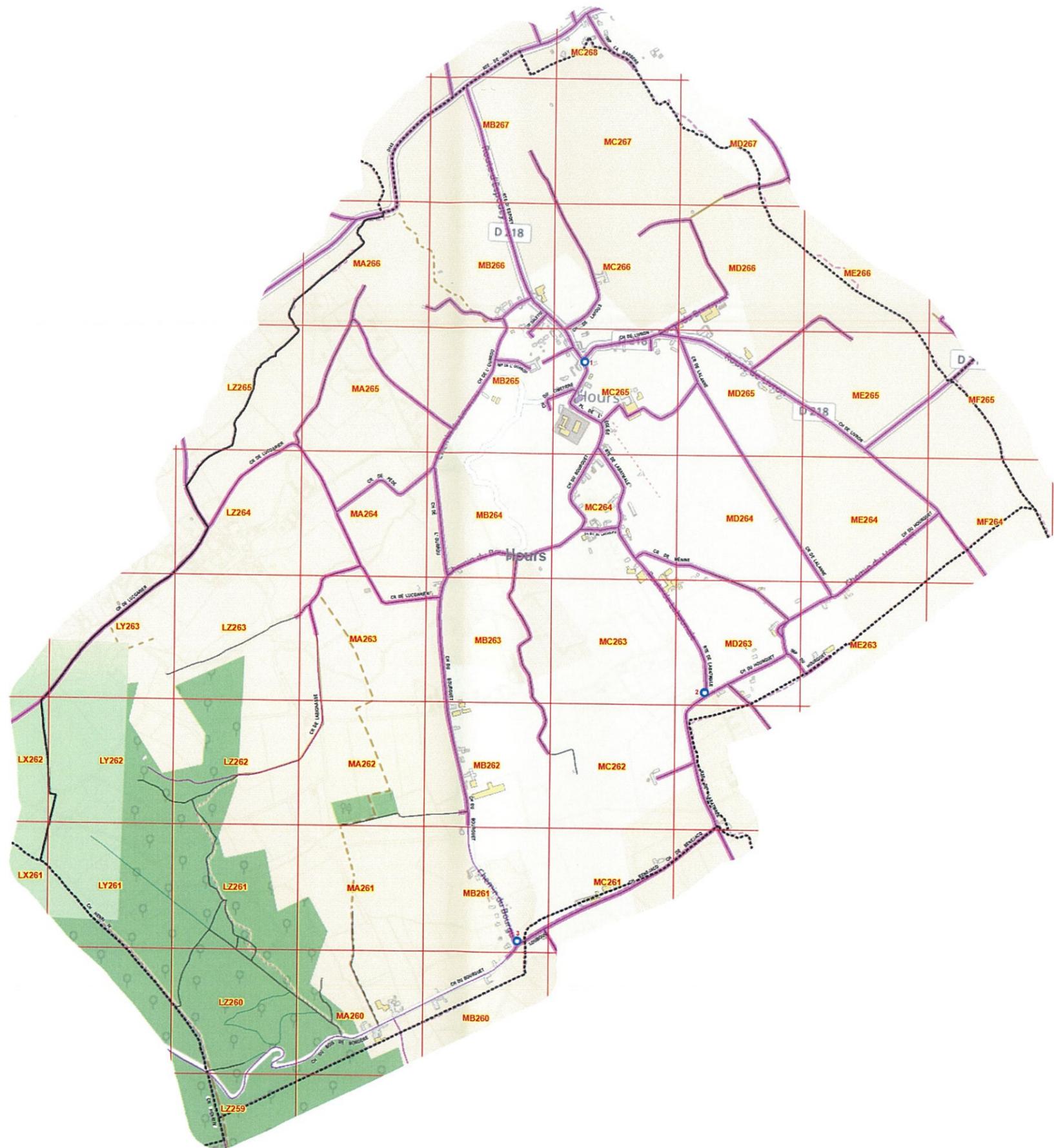
AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE - SERVICE VORRE & RESEAUX INTERCOMMUNAL
MAYOUCQZ COMMUNES - CITE ADMINISTRATIVE - Parc Aqueduc Vorre - CS 40094-4400 PAU CEDEX
Téléphone 05 58 55 35 61 Télécopie 05 58 54 61 47 Email service.client@apgpa.com



Légende

- P.E.I. existants
 - debit inconnu
 - Q < 30m³/h
 - 30 m³/h < Q < 55m³/h
 - 55 m³/h < Q < 60 m³/h
 - Q > 60 m³/h
- Distances d'action des P.E.I.
- 200 m
 - 400 m

Hours
Date de validité : 01 Janvier 2018



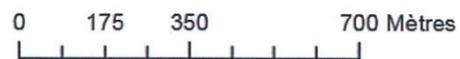
Légende

Hydrants
TYPE_POINT_EAU, STATUT

-  Bouche Incendie, Public
-  Bouche Incendie, Privé
-  Poteau Incendie, Public
-  Poteau Incendie, Privé
-  Point d'aspiration, Public
-  Point d'aspiration, Privé
-  Réserve incendie, Public
-  Réserve incendie, Privé
-  Autre, Public
-  Autre, Privé
-  CARROYAGE_400m
-  Limite communale
-  SITES_SDIS
-  Couverture à 20min par un engin incendie

Bati_Indifférencié_Hauteur
HAUTEUR

-  0 - 28
-  28 - 100
-  BATI_REMARQUABLE
-  BATI_INDUSTRIEL



1:14 590



Date d'édition : 04/06/2018

Sources : IGN
SDIS 64
ESRI / OSM

GDSI / SSIG
A.Elkaim_D.Miloua

Z:\Service_SIG\Dossier_Ref\Cartes\DECLI\2018\Atlas_DECLI.mxd

AVERTISSEMENT :

Réalisation de la cartographie selon un calcul théorique avec :
- Un temps de départ moyen du CIS de 1er appel sur les 3 dernières années
- Code sinistre Incendie
- Moyens disponibles en CIS armés par les personnels d'astreinte secteur.
Nota : "Carte non conçue pour une impression papier"

Département des Pyrénées Atlantiques
Commune d'Hours

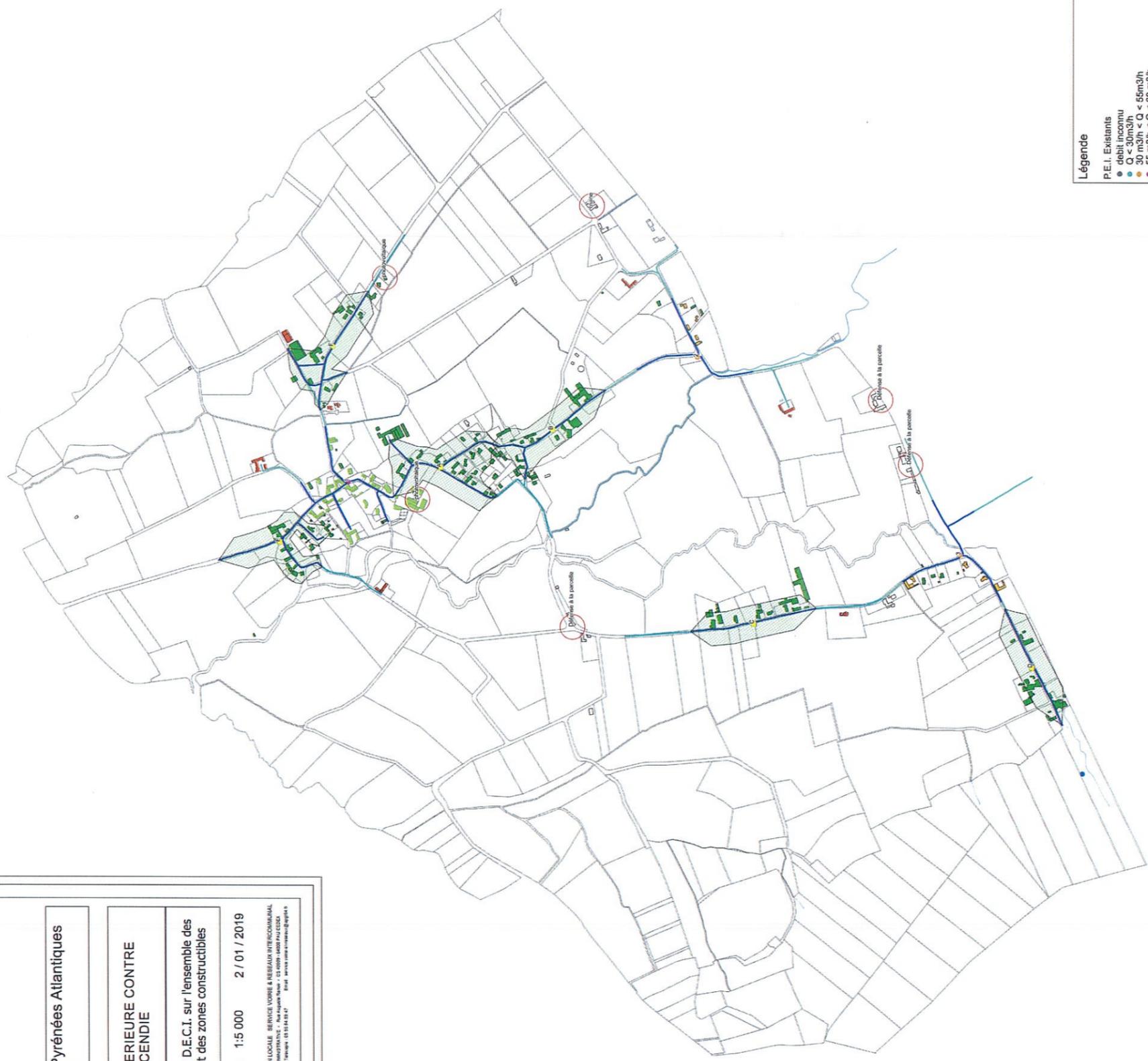
DEFENSE EXTERIEURE CONTRE
L'INCENDIE

Annexe 5 : Projet de la D.E.C.I. sur l'ensemble des
bâtiments existants et des zones constructibles

18 A.37 Echelle 1:5 000 2 / 01 / 2019



AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE - SERVICE VORRE & RESEAU INTERCOMMUNAL
MAYEURS DES COMMUNES - DTE ADMINISTRATIVE - Rue Auguste Lasserre - CS 00099 64009 HOURS
Téléphone : 05 59 59 24 61 - Télécopie : 05 59 59 24 62 - Email : service.vorre@hours.fr



Légende

- P.E.I. Existants
- débit inconnu
 - $Q < 30 \text{ m}^3/\text{h}$
 - $30 \text{ m}^3/\text{h} < Q < 55 \text{ m}^3/\text{h}$
 - $55 \text{ m}^3/\text{h} < Q < 60 \text{ m}^3/\text{h}$
 - $Q > 60 \text{ m}^3/\text{h}$

- P.E.I. Projétés
- Hydrant
 - Réserve

Distances d'action des P.E.I.

- 200 m
- 400 m

Couverture projetée du bâti

- Couvert
- Couvert par un P.E.I. ($65 \text{ m}^3/\text{h} < Q < 60 \text{ m}^3/\text{h}$)
- Couvert partiel (distance P.E.I. risque respectée mais débit P.E.I. insuffisant)
- Couvert partiel (distance du P.E.I. comprise entre 200 et 400 m)
- Non Couvert

icpe

itep

Couverture existante pour du risque ordinaire*

● Gestion à la parcelle - bâtiments isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

● Gestion à la parcelle - bâtiments non isolés

* Seules les zones constructibles ont été étudiées. Les zones non habitées
devront être étudiées au cas par cas.

Toute demande d'urbanisme présentant un besoin en eau supérieur au
risque courant ordinaire devra faire l'objet d'une étude au cas par cas.

Département des Pyrénées Atlantiques
Commune d'Hours

DEFENSE EXTERIEURE CONTRE
L'INCENDIE

Annexe 7 : Plan du réseau d'eau potable

18 A 37 Echelle 1:5 000 2 / 01 / 2019



AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE SERVICE VORRE & RESEAUX INTERCOMMUNAL
MAIRIE DEZ COGNAC - DTE ADMINISTRATIVE - Parc des Capucins - CS 6009 - 49009 LA ROCHE
Téléphone : 02 53 52 24 61 Site : www.agence-pgl.fr



Légende

- P.E.I. existants
 - débit inconnu
 - $Q < 30 \text{ m}^3/\text{h}$
 - $30 \text{ m}^3/\text{h} < Q < 55 \text{ m}^3/\text{h}$
 - $55 \text{ m}^3/\text{h} < Q < 60 \text{ m}^3/\text{h}$
 - $Q > 60 \text{ m}^3/\text{h}$
- SEABB Matériaux conduite AEP
- Pvc colle
 - Polyéthylène
 - Pvc
 - Inconnu
 - SEABB_Réservoir



COMpte RENDU
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 3 999 validée le mardi 06 avril 2021

Date création
Date d'édition 06/04/2021

Code Insee Code Postal

64 266 64420

Centre de secours

PONTACQ

Hours

ID Point d'eau : **64266 0001**

POTEAU INCENDIE PUBLIC
PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m³

SATEG

DISPONIBLE

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s)

05/04/2021 RAS

Adresse 1 ROUTE D'ESPOEY

Classéur PTQ Pages 137 - 413741 Coord MC265
Effectuée par CCH AGUER S.

ID Point d'eau : **64266 0002**

POTEAU INCENDIE PUBLIC
PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m³

SATEG

DISPONIBLE

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s)

05/04/2021 17 Chainette(s) cassée(s)

TOUTES LES CHAINETTES SONT CASSEES

Classéur PTQ Pages 137 - - Coord MD263
Effectuée par CCH AGUER S.

32 Absence de socle de propriété
PAS DE SOCLE

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (principalement visuels)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2021 HOURS



COMpte RENDU
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 3 999 validée le mardi 06 avril 2021

Date création
Date d'édition 06/04/2021

Code Insee Code Postal

64 266 64420

Centre de secours

PONTACQ

ID Point deau : 64266 0003

POTEAU INCENDIE PUBLIC

SATEG

PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m3

DISPONIBLE

Adresse 18 CHEMIN DU BOURGUET

Classeur PTQ Pages 137 - - Coord MB261

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s)

Effectuée par

05/04/2021

9 Capot défectueux
CAPOT CASSE

CCH AGUER S.

17 Chainette(s) cassée(s)

CHAINETTE CASSEE BOUCHON D. 70

32 Absence de socle de propriété

PAS DE SOCLE

34 Peinture à refaire

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incombants aux sapeurs pompiers (principalement visuels)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2021 HOURS



COMPTE RENDU 2021
Tournée annuelle des points d'eau

Date création
Date d'édition 17/03/2022

Code Insee Code Postal Centre de secours
64 343 64420 **Limendous** **SOUMOULOU**

ID Point d'eau : **64343 0001** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

DISPONIBLE

Adresse **0 Route de Lourenties** Classeur **SML** Pages **J36 - 4J3644** Coord **MA279**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

08/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64343 0002** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

DISPONIBLE

Adresse **0 Rue des Pyrénées** Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3731** Coord **MA276**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

08/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64343 0003** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

DISPONIBLE

Adresse **0 Rue du Bourg** Classeur **SML** Pages **J36 - 4J3644** Coord **MA278**

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

08/07/2021

4 A désherber, à nettoyer

Enfoui sous végétation

28 hauteur libre de 2m

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
Tournée annuelle des points d'eau

Date création
Date d'édition 17/03/2022

Centre de secours

Code Insee Code Postal

64 343 64420

Limendous

SOUMOULOU

ID Point d'eau : **64343 0004** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

Classeur **SML** Pages **J36 - 4J3644** Coord **LZ279**

DISPONIBLE

Adresse

0 Rue du Bourg

SATEG

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

08/07/2021 8 Capot inexistant

14 Volant défectueux

ID Point d'eau : **64343 0005** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3731** Coord **MB274**

DISPONIBLE

Adresse

SATEG

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

08/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64343 0006** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

Classeur **SML** Pages **J36 - -** Coord **LX281**

DISPONIBLE

Adresse

SATEG

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

08/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64343 0007** POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

Classeur **SML** Pages **J37 - 4J3731** Coord **MA277**

DISPONIBLE

Adresse

SATEG

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

08/07/2021 9 Capot défectueux

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU 2021
Tournée annuelle des points d'eau

Date création
Date d'édition 17/03/2022

Code Insee Code Postal

64 343 64420

Centre de secours

Limendous

SOUMOULOU

ID Point d'eau : **64343 0008**

POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Adresse

0 Lotissement le Clos Eléonore

Classeur **SML**

Pages

J36 - 4J3634

Coord

LZ276

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

08/07/2021 RAS

ID Point d'eau : **64343 0009**

POTEAU INCENDIE PIN 100 PUBLIC

SATEG

DISPONIBLE

Adresse

0 Lotissement le Clos Eléonore

Classeur **SML**

Pages

J36 - 4J3634

Coord

LY276

Date de visite Anomalie(s) constatée(s)

08/07/2021 RAS

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 4 002 validée le mardi 10 août 2021

Date création
Date d'édition 10/08/2021

Code Insee Code Postal Centre de secours
64 344 64530 **Livron** **PONTACQ**

ID Point d'eau : **64344 0001** **POTEAU INCENDIE PUBLIC**
PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m3

DISPONIBLE Adresse **0 MAIRIE/ROUTE DU PIC DU MIDI** Classeur **PTQ** Pages **I37 - 4I3743** Coord **MI264**

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s) Effectuée par
10/08/2021 **RAS** **CCH AGUER S.**

ID Point d'eau : **64344 0002** **POTEAU INCENDIE PUBLIC**
PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m3

DISPONIBLE Adresse **8 RUE DE LA MAIRIE** Classeur **PTQ** Pages **I37 - 4I3743** Coord **MH264**

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s) Effectuée par
10/08/2021 **17 Chainette(s) cassée(s)** **CCH AGUER S.**

CHAINETTE CASSEE BOUCHON D. 110

ID Point d'eau : **64344 0003** **POTEAU INCENDIE PUBLIC**
PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m3

DISPONIBLE Adresse **0 D. 640/CHEMIN DE HOURS** Classeur **PTQ** Pages **I37 - 4I3743** Coord **MH265**

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s) Effectuée par
10/08/2021 **17 Chainette(s) cassée(s)** **CCH AGUER S.**

CHAINETTE CASSEE BOUCHON D. 110

33 Socle de propreté défectueux
SOCLE CASSE

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 4 002 validée le mardi 10 août 2021

Date création
Date d'édition 10/08/2021

Code Insee Code Postal Centre de secours
64 344 **64530** **LIVRON**
PONTACQ

ID Point d'eau : **64344 0004** POTEAU INCENDIE PUBLIC
PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m3

SATEG
Classeur **PTQ** Pages **I37 - -** Coord **MJ264**

DISPONIBLE Adresse **2 CHEMIN DE SENTOURENS**

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s)
10/08/2021 RAS

Effectuée par
CCH AGUER S.

ID Point d'eau : **64344 0005** POTEAU INCENDIE PUBLIC
PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m3

SATEG
Classeur **PTQ** Pages **I38 - -** Coord **MM265**

DISPONIBLE Adresse **0 CHEMIN DE LA COTE DE CAPSUS**

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s)
10/08/2021 8 Capot inexistant

Effectuée par
CCH AGUER S.

- 26 Hauteur ½ raccord
DEMI RACCORD D. 110 TROP BAS
- 32 Absence de socle de propreté
PAS DE SOCLE

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 4 002 validée le mardi 10 août 2021

Date création
Date d'édition 10/08/2021

Centre de secours

Code Insee Code Postal
64 344 64530 **Livron** PONTACQ

ID Point d'eau : **64344 0006** POTEAU INCENDIE PUBLIC
PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m3

DISPONIBLE Adresse 11 CHEMIN DU HAMEAU

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s)
10/08/2021 RAS

Classeur PTQ Pages J37 -- Coord MJ267
Effectuée par
CCH AGUER S.

SATEG

ID Point d'eau : **64344 0007** POTEAU INCENDIE PUBLIC
PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m3

DISPONIBLE Adresse 0 D. 640/ROUTE DU PIC DU MIDI

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s)
10/08/2021 RAS

Classeur PTQ Pages I37 -- Coord MI263
Effectuée par
CCH AGUER S.

SATEG

ID Point d'eau : **64344 0008** POTEAU INCENDIE PUBLIC
PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m3

EMPLOI RESTREINT Adresse 0 D. 640/ROUTE DU PIC DU MIDI

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s)
10/08/2021

Classeur PTQ Pages I37 -- Coord MF266
Effectuée par

SATEG

PAS DE VOLANT DE MANOEUVRE
~~CCH AGUER S.~~ DE MANOEUVRE CONFORME

13 Volant de manoeuvre absent

PAS DE VOLANT DE MANOEUVRE MAIS CARRE DE MANOEUVRE CONFORME

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



COMPTE RENDU
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 4 002 validée le **mardi 10 août 2021**

Date création
Date d'édition 10/08/2021

Centre de secours
PONTACQ

Code Insee Code Postal
64 344 64530

Livron

ID Point d'eau : **64344 0009**

POTEAU INCENDIE PUBLIC
PIN 100 POTEAU INCENDIE NORMALISE 60 m3

SATEG

DISPONIBLE

Adresse **0 CHEMIN LAPASSADE**

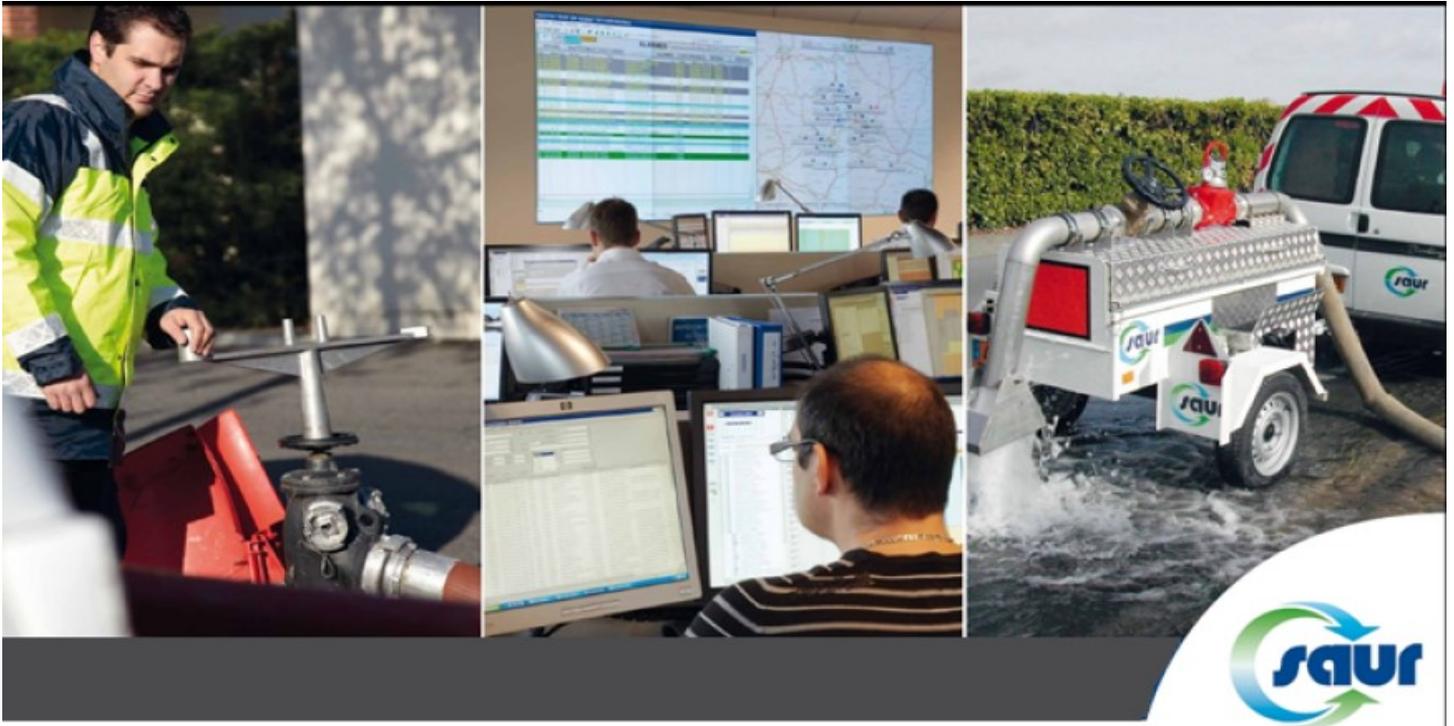
Classeur **PTQ** Pages **I37 - 413743** Coord **MG264**

Date de visite Code(s) & Anomalie(s) constatée(s)
10/08/2021 RAS

Effectuée par
CCH AGUER S.

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incobants aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie



DEFENSE INCENDIE VERIFICATION DES HYDRANTS

PONSON DESSUS

2021

SYNTHESE DE LA CAMPAGNE

64452 PONSON DESSUS	
Nombre total d'hydrant(s)	6
Nombre de vérification(s) d'hydrant(s) en 2021	6

N°	Diamètre	Adresse	Marque	Modèle	Date mesure	Pression Statique en bar	Débit mesuré sous 1 bar de pression résiduelle	Respect du débit normalisé (1)	Observations et Travaux
64452 PONSON DESSUS									
1	200	64452 PONSON DESSUS - 1 Route d'Oroix,64460,Ponson-Dessus	Bayard		05 oct. 21	3	> 60	Oui	
2	200	64452 PONSON DESSUS - 2 Route de Ger,64460,Ponson-Dessus	Bayard		05 oct. 21			Non	Accessibilité à revoir Capot / coffre à changer
3	200	64452 PONSON DESSUS - 17bis Route de Pontiacq,64460,Ponson-Dessus	Bayard		05 oct. 21	3	> 60	Oui	
4	100	64452 PONSON DESSUS - 26 Chemin de la Carrere,64460,Ponson-Dessus	Bayard		05 oct. 21	3,5	34	Non	
5	100	64452 PONSON DESSUS - 2 Chemin de Lanne Debat,64460,Ponson-Dessus	Bayard		05 oct. 21	3	> 60	Oui	Capot / coffre à changer
6	50	64452 PONSON DESSUS - 10 Route d'Oroix,64460,Ponson-Dessus	Bayard		05 oct. 21	3	> 60	Oui	

(1) SAUR évalue qu'un poteau incendie est capable de délivrer le débit minimum défini dans la norme NFS 62.200 selon le diamètre de l'hydrant.
Débit normalisé pour les hydrants DN80 > 30 m³/h ; DN100 > 60m³/h ; DN150 > 120m³/h

Seul le Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) est habilité à déclarer un hydrant conforme en fonction du risque à défendre, et non par rapport au débit normalisé de l'hydrant.

Hydrant - N° 1

Adresse :

1 Route d'Oroix, 64460, Ponson-Dessus 64452 PONSON DESSUS

Coordonnées Lambert 93 : y : 6250556,38000 x : 451816,39000
 Coordonnées GPS : y : 43,3109 x : -0,0581

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 200

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	05/10/2021
Pression statique (Bar)	3
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	> 60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	> 60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	2
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

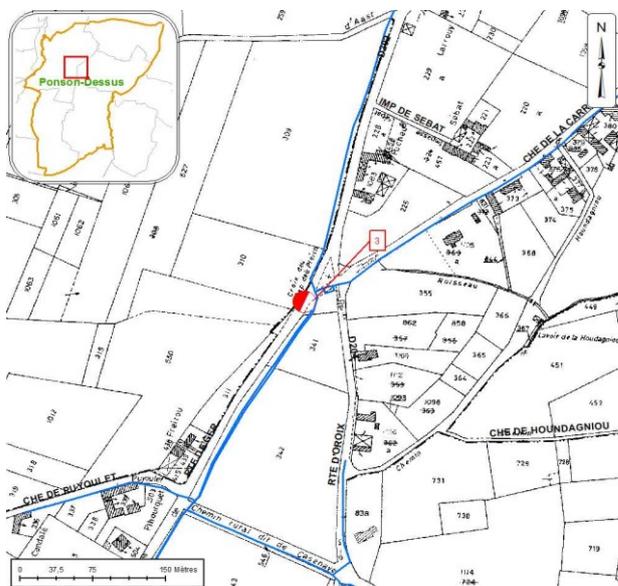


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
05/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		

Hydrant - N° 2

Adresse :

2 Route de Ger, 64460, Ponson-Dessus 64452 PONSON DESSUS

Coordonnées Lambert 93
y : 6251046,51000 x : 451977,55000

Coordonnées GPS
y : 43,3154 x : -0,0564

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 200

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	05/10/2021
Pression statique (Bar)	0
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	0
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	0
Respect du débit normalisé	Non
Pression au débit normalisé (Bar)	0
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

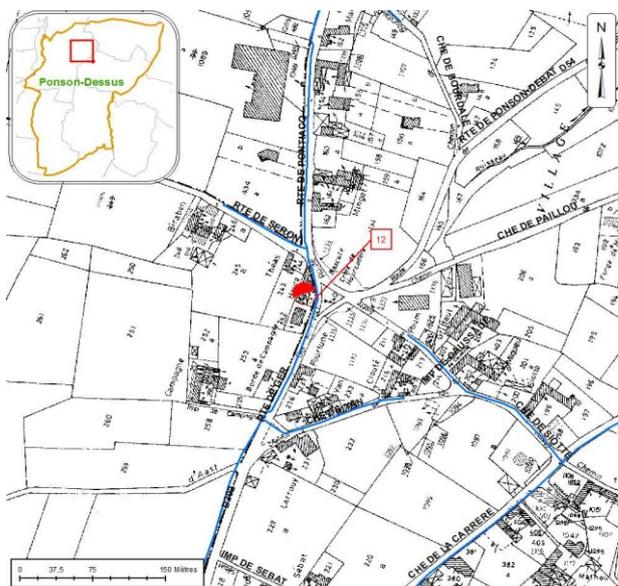


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
05/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Graissage des bouchons	Accessibilité à revoir Capot / coffre à changer	

Hydrant - N° 3

Adresse :

17bis Route de Pontiacq, 64460, Ponson-Dessus 64452 PONSON DESSUS

Coordonnées Lambert 93
y : 6251626,40000 x : 452030,57000

Coordonnées GPS
y : 43,3206 x : -0,056

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 200

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	05/10/2021
Pression statique (Bar)	3
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	> 60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	> 60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	2
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

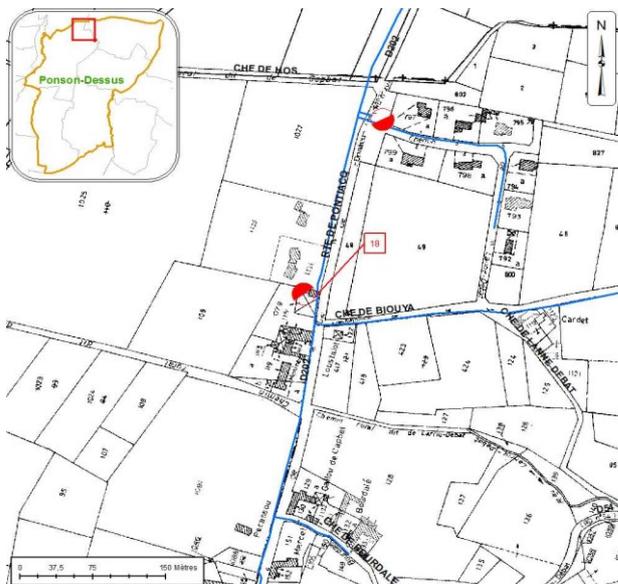


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
05/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		

Hydrant - N° 4

Adresse :

26 Chemin de la Carrere, 64460, Ponson-Dessus 64452 PONSON DESSUS

Coordonnées Lambert 93 : y : 6251118,81000 x : 452468,26000
 Coordonnées GPS : y : 43,3162 x : -0,0504

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	05/10/2021
Pression statique (Bar)	3,5
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	43
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	< 60
Respect du débit normalisé	Non
Pression au débit normalisé (Bar)	0
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

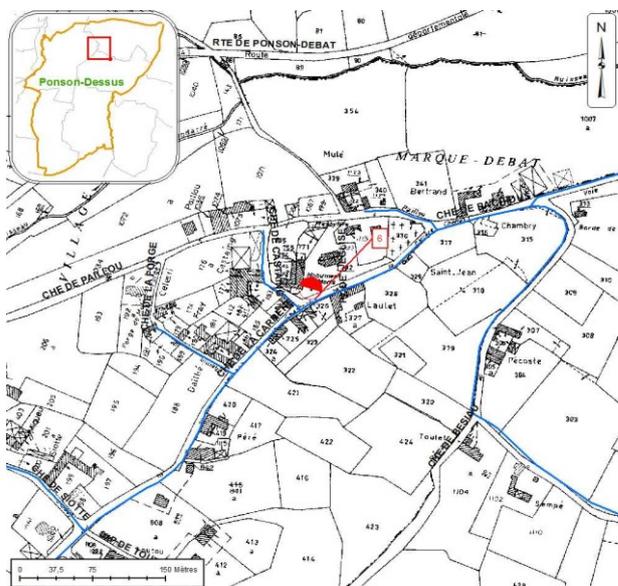


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
05/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		

Adresse :

2 Chemin de Lanne Debat, 64460, Ponson-Dessus 64452
PONSON DESSUS

Coordonnées Lambert 93 Coordonnées GPS
y : 6251821,76000 x : 452086,32000 y : 43,3224 x : -0,0554

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Hydrant - N° 5

Contrôle hydraulique du	05/10/2021
Pression statique (Bar)	3
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	> 60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	> 60
Respect du débit normalisé	OUI
Pression au débit normalisé (Bar)	2
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

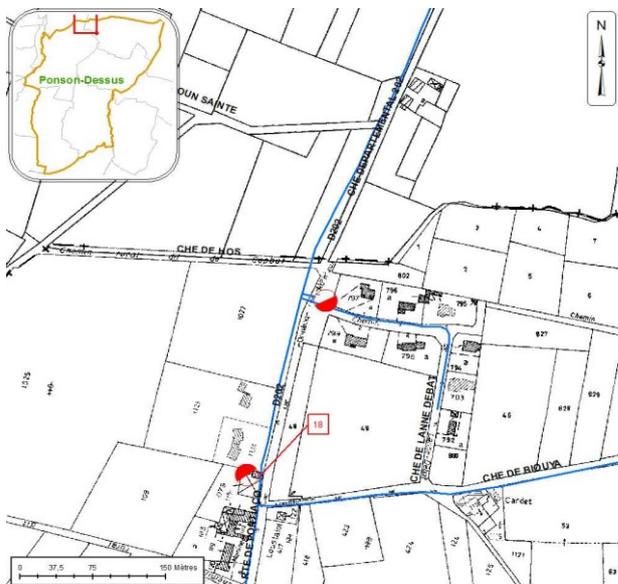


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
05/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Capot / coffre à changer	

Adresse :

10 Route d'Oroix, 64460, Ponson-Dessus 64452 PONSON DESSUS

Coordonnées Lambert 93 Coordonnées GPS
 y : 6250084,80000 x : 451950,41000 y : 43,3067 x : -0,0562

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle :

Diamètre (mm) : 50

Date de pose : INCONNUE

Hydrant - N° 6

Contrôle hydraulique du	05/10/2021
Pression statique (Bar)	3
Débit mesuré sous 1 Bar de pression résiduelle (m3/h)	> 60
Débit normalisé (norme NFS 62.200) (m3/h)	> 60
Respect du débit normalisé	Oui
Pression au débit normalisé (Bar)	1
En service (manoeuvrabilité)	Oui

Plan de situation

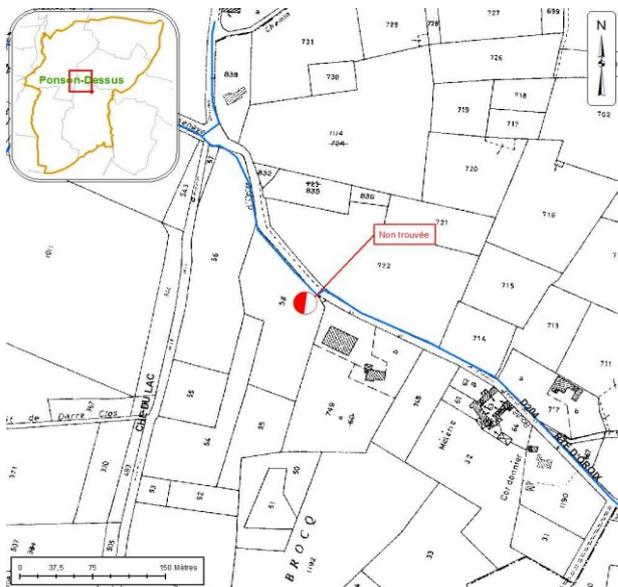


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
05/10/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manoeuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		

SYNTHESE DES TRAVAUX A EFFECTUER SUR LES HYDRANTS

N° / Diamètre / Adresse	Commune	Marque	Modèle	Travaux à effectuer
2 / 110 / 2 Route de Ger,64460,Ponson-Dessus	64452 PONSON DESSUS	Inconnu	Inconnu	Accessibilité à revoir Capot / coffre à changer
4 / 110 / 26 Chemin de la Carrere,64460,Ponson-Dessus	64452 PONSON DESSUS	Inconnu	Inconnu	Capot / coffre à changer
5 / 200 / 2 Chemin de Lanne Debat,64460,Ponson-Dessus	64452 PONSON DESSUS	Inconnu	Inconnu	Accessibilité à revoir



COMPTES RENDUS 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 4 004 validée le mardi 21 décembre 2021

Date création
Date d'édition 21/12/2021

Insee 64452 CP 64460

Ponson-Dessus

Centre de secours PONTACQ

Classeur Pages Coord

Date de visite	64452 0001	EMPLOI RESTREINT	POTEAU INCENDIE	0 D.202 / Route de Ger	PUBLIC	SATEG	PTQ	K39 - 4K3922	MZ287
		Anomalie(s) constatée(s)				Effectuée par			
21/12/2021	11	Carré de manœuvre absent	PAS DE CARRE DE MANOEUVRE MAIS VOLANT DE MANOEUVRE CONFORME	PAS DE CARRE DE MANOEUVRE MAIS VOLANT DE MANOEUVRE CONFORME		CCH AGUER S.			
	17	Chainette(s) cassée(s)		CHAINETTE CASSEE BOUCHON D.70					
Date de visite	64452 0002	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0 D.202 / Route de GER	PUBLIC	SATEG	PTQ	K39 - 4K3922	MZ288
		Anomalie(s) constatée(s)				Effectuée par			
21/12/2021	8	Capot inexistant				CCH AGUER S.			
	17	Chainette(s) cassée(s)		CHAINETTE CASSEE BOUCHON D.70					
	27	Angle de 45° sur 1m par rapport 1/2 rac							
	32	Absence de socle de propreté							
	61	Numero didentification incorrect, abs		PAS DE NUMERO					
Date de visite	64452 0003	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0 D.202 / ROUTE DE PONTIACQ	PUBLIC	SATEG	PTQ	K39 - -	NA290
		Anomalie(s) constatée(s)				Effectuée par			
21/12/2021		RAS				CCH AGUER S.			
Date de visite	64452 0004	DISPONIBLE	POTEAU INCENDIE	0 CHEMIN DE FORGE	PUBLIC	SATEG	PTQ	K39 - 4K3923	NB288
		Anomalie(s) constatée(s)				Effectuée par			
21/12/2021		RAS	POTEAU INCENDIE	POTEAU NEUF ET DEPLACE DE L'AUTRE COTE DE LA CHAUSSEE / COTE EGLISE		CCH AGUER S.			

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incomplets aux sapeurs pompiers (principalement visuels)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2021 PONSON-DESSUS



COMpte RENDU 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 4 004 validée le mardi 21 décembre 2021

Date création
Date d'édition 21/12/2021

Insee 64452 CP 64460

Ponson-Dessus

Centre de secours **PONTACQ**

Classeur Pages Coord

64452 0005 EMPLOI RESTREINT POTEAU INCENDIE 0 CHEMIN DE LANNE-DEBAT PUBLIC SATEG PTQ K39 - - NA290

Date de visite Anomalie(s) constatée(s) Effectuée par

21/12/2021 6 Accès difficile CCH AGUER S.

8 Capot inexistant

25 espace libre de 1m de diamètre POTEAU TROP PRES GRILLAGE

64452 0006 EMPLOI RESTREINT POTEAU INCENDIE 0 ROUTE DOROI PUBLIC SATEG PTQ K39 - 4K3922 MZ286

Date de visite Anomalie(s) constatée(s) Effectuée par

21/12/2021 13 Volant de manœuvre absent PAS DE VOLANT DE MANOEUVRE CCH AGUER S.

MAIS CARRE DE MANOEUVRE
CONFORME PAS DE VOLANT DE MANOEUVRE
MANOEUVRE CONFORME

64452 0007 DISPONIBLE RESERVE ASPIRATION 0 CHEMIN DE LA CARRERRE / A PUBLIC PTQ K39 - 4K3922 NA288

Date de visite Anomalie(s) constatée(s) Effectuée par

GAUCHE DU HANGAR AGRICOLE
A COTE DE LA MAIRIE

21/12/2021 41 Dimmensions non-conformes (surface) PAS DAIRE CCH AGUER S.

44 Absence de signalisation de l'aire (inte

45 Si le dispositif anti recule respecte pa PAS DE DISPOSITIF ANTI-RECUIL

61 Numero d'identification incorrect, abs PAS DE NUMERO

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incomplets aux sapeurs pompiers (principalement visuels)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2021 PONSON-DESSUS



COMpte RENDU 2021
de la Reconnaissance Opérationnelle
N° 4 004 validée le mardi 21 décembre 2021

Date création
Date d'édition 21/12/2021

Insee 64452 CP 64460

Ponson-Dessus

Centre de secours PONTACQ

Classeur Pages Coord

64452 0008 EMPLOI RESTREINT POTEAU INCENDIE 0 ENTREPRISE HOURQUET **PRIVE** HOURQUET PTQ K39 - - MZ285

Date de visite Anomalie(s) constatée(s) Effectuée par

21/12/2021 8 Capot inexistant PAS DE VOLANT DE MANOEUVRE MAIS CARRE DE MANOEUVRE CONFORME CCH AGUER S.

13 Volant de manoeuvre absent PAS DE VOLANT DE MANOEUVRE MAIS CARRE DE MANOEUVRE CONFORME

32 Absence de socle de propriété

64452 0009 DISPONIBLE POTEAU INCENDIE 0 ENTREPRISE HOURQUET **PRIVE** HOURQUET PTQ K39 - - MZ285

Date de visite Anomalie(s) constatée(s) Effectuée par

21/12/2021 8 Capot inexistant RESERVE ASPIRATION CCH AGUER S.

64452 0010 DISPONIBLE RESERVE ASPIRATION **PRIVE** HOURQUET PTQ K39 - - NA286

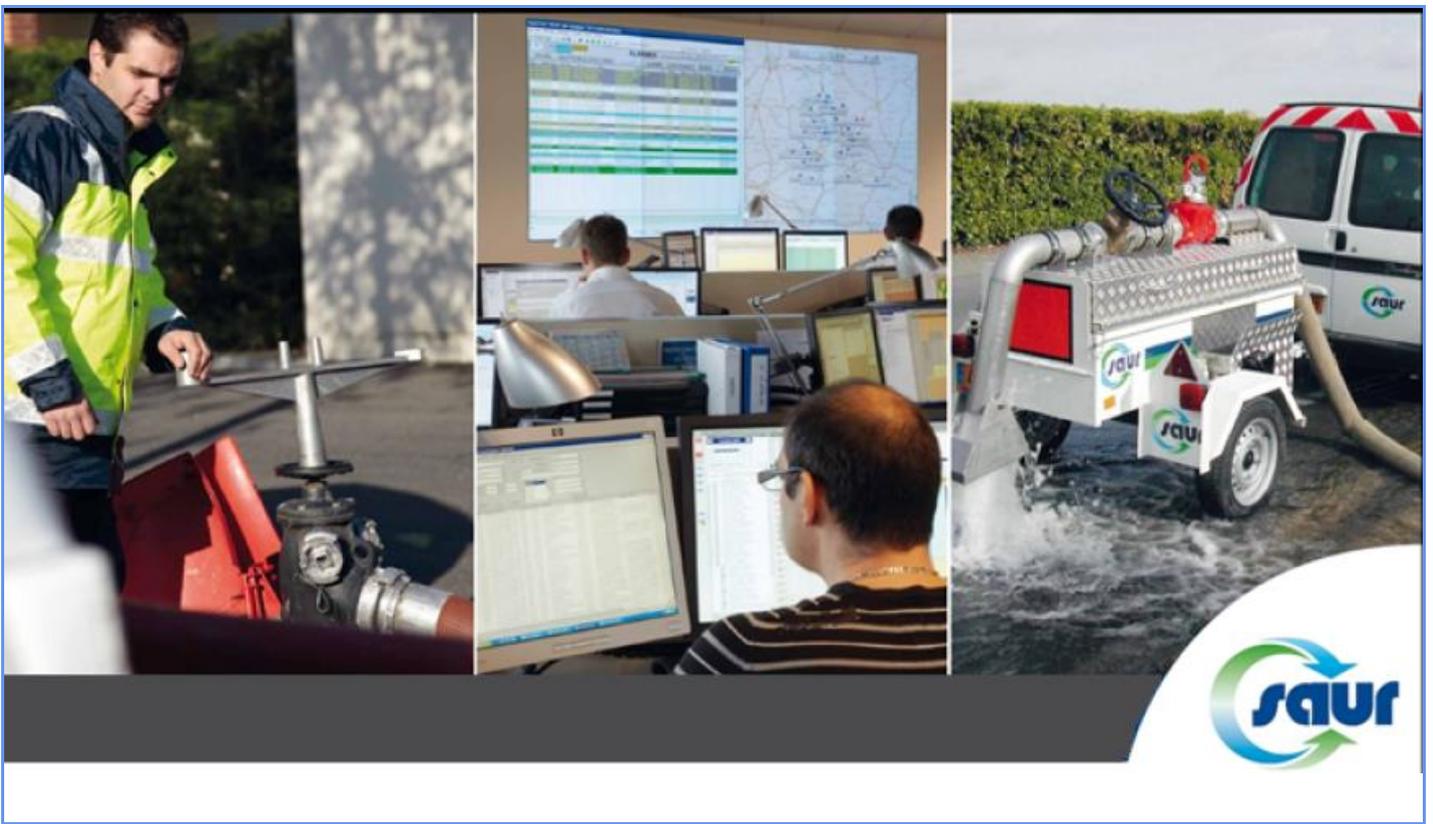
Date de visite Anomalie(s) constatée(s) Effectuée par

21/12/2021 RAS CONTROLE IMPOSSIBLE // PISCINE PRIVEE DU PROPRIETAIRE DU SITE CCH AGUER S.

Avertissement :

Ces résultats ne concernent que les contrôles incomplets aux sapeurs pompiers (*principalement visuels*)
Aucune mise en eau n'est réalisée par les sapeurs pompiers sur les bouches et poteaux incendie

2021 PONSON-DESSUS



DEFENSE INCENDIE VERIFICATION DES HYDRANTS

PONTACQ

2021

SYNTHESE DE LA CAMPAGNE

64453 PONTACQ	
Nombre de contrôle en 2021	45

N°	Diamètre	Localisation	Marque	Modèle	Date de mesure	Pression statique (bar)	Débit maximum (m3/h)	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)	Observations et Travaux
64453 PONTACQ									
1	100	Croisement Avenue Henri IV / Rue de La Barade	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	8	50	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 47 m3/h
2	100	Croisement Avenue Henri IV / Chemin de Pey	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	6,5	60	1	
3	100	Rue Jeanne d'Albret	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	6,5	60	1	
4	100	19 Avenue Henri IV	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	6,5	60	3	
5	100	Croisement Rue Beauvais Poque / Rue du Colonel Betboy	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	6	60	2	
6	100	Croisement Rue Marquenave / Rue des Moulins	Bayard	Provence	08 avr. 21	6	75	3	
7	100	Croisement Place Saint Laurent / Rue de l'Ecole des Filles	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	6	62	4	
8	100	10 Rue des Prés de Moureu	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	6	75	4	
9	100	Croisement Rue du Maréchal Foch / Place d'Estibayres	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	6	60	2,5	
10	100	Croisement Rue du Maréchal Foch / Impasse du Moulin d'Escharre	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	6	60	2,5	
11	100	Croisement Rue du Maréchal Foch / Rue Saint-James	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	6	70	4	



N°	Diamètre	Localisation	Marque	Modèle	Date de mesure	Pression statique (bar)	Débit maximum (m3/h)	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)	Observations et Travaux
12	100	Rue du Maréchal Foch / Croisement Rue Faussat	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	6	65	4	
13	100	Croisement Rue Faussat / Rue du Montaigu	Bayard	Emeraude	08 avr. 21	6	64	3	
14	100	Croisement Rue du Maréchal Foch / Chemin de l'Aumette	Bayard	Emeraude	09 avr. 21	4,8	65	3,5	
15	100	En face du 2 Rue du Hameau de l'Aumette	Bayard	Emeraude	09 avr. 21	6	50	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 42 m3/h
16	100	21 Rue Jean-Baptiste Begarie	Bayard	Emeraude	09 avr. 21	6	60	2	
17	100	Croisement Chemin de Barbe / Chemin de Hounzet (au réservoir)	Bayard	Emeraude	09 avr. 21	2,5	60	2	
18	100	Croisement Chemin Honguitoire / Chemin de Barbe	Bayard	Emeraude	09 avr. 21	3,5	58	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 45 m3/h
19	100	100m au sud du croisement Chemin de Meyracq / Chemin de Garlin	Bayard	Emeraude	09 avr. 21	3	60	2,5	
20	100	26 Rue du Colonel Betboy	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	5,5	60	2	
21	100	Croisement Rue du Colonel Betboy / Chemin du Bedat	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	5,5	60	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 50 m3/h
22	100	Croisement Rue du Colonel Betboy / Chemin du Sausset	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	5,5	49	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 42 m3/h
23	100	6 Rue du Pic du Midi	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	5,5	67	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 57 m3/h
24	100	Croisement Chemin de Gazost / Route de Saint-Vincent	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	5	60	2	



N°	Diamètre	Localisation	Marque	Modèle	Date de mesure	Pression statique (bar)	Débit maximum (m3/h)	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)	Observations et Travaux
25	100	Croisement Rue du Général Barbanègre / Chemin de Darré Bataille	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	5,5	63	2,5	
26	100	Croisement Rue Jean-Baptiste Begarie / Rue des Pyrénées	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	6	60	1,5	
27	100	52 Rue FausSAT	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	6	66	2,5	
28	100	Croisement Avenue Henri IV / Impasse Pierre Peyrus	Pont-à-Mousson	Hermès	13 avr. 21	7	60	1	
29	100	3 Chemin de l'Aumette	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	6	55	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 50 m3/h
30	100	Croisement Rue du Pré du Roy / Avenue du Béarn	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	6	60	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 49 m3/h
31	100	17 Chemin Père Marcq	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	5,5	60	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 53 m3/h
32	100	Croisement Allée de l'Abat / Chemin Darré Alias	Bayard	Emeraude	13 avr. 21	5,8	61	3	
33	100	3 Rue de L'Estibète	Pont-à-Mousson	Hermès	14 avr. 21	6	60	2,5	
34	100	Rue du Pré du Roy (devant l'entrée du parking de l'Intermarché)	Bayard	Emeraude	14 avr. 21	6,5	58	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 55 m3/h
35	100	28 Rue de Buron	Bayard	Emeraude	14 avr. 21	6	59	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 53 m3/h
36	100	Au bout du Chemin Rebielle	Bayard	Emeraude	14 avr. 21	6	60	2,5	
37	100	2 Chemin des Higières	Bayard	Emeraude	14 avr. 21	6	56	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 51 m3/h



N°	Diamètre	Localisation	Marque	Modèle	Date de mesure	Pression statique (bar)	Débit maximum (m3/h)	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)	Observations et Travaux
38	100	6 Chemin de Gaspalon	Bayard	Emeraude	14 avr. 21	6	61	1,5	
39	100	1 Chemin de Higières	Bayard	Emeraude	14 avr. 21	6	56	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 44 m3/h
40	100	23 Rue du Pré du Roy	Bayard	Emeraude	14 avr. 21	6	57	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 52 m3/h
42	100	Croisement Chemin de Sarrieres / Rue du Pic du Midi	Pont-à-Mousson	Elancio	14 avr. 21	5,5	61	1	
43	100	Croisement Impasse Victor Hugo / Avenue Henri IV	Bayard	Emeraude	14 avr. 21	6	60	3	
44	100	Croisement Chemin de la Barade Rouge / Avenue Henri IV	Bayard	Emeraude	14 avr. 21	8	63	-	N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 52 m3/h
45	100	Croisement Chemin de Pey / Rue de Buron	Bayard	Emeraude	14 avr. 21	6	68	6	
46	100	Croisement Avenue Henri IV / Avenue du Béam (devant le Centre d'Incendie et de Secours de Pontacq)	Bayard	Emeraude	14 avr. 21	6	70	3	

Seul le Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) est habilité à déclarer un hydrant conforme en fonction du risque à défendre, et non par rapport au débit normalisé de l'hydrant.



Hydrant - N° 1

Localisation : Croisement Avenue Henri IV / Rue de La Barade

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6238819,81000 x : 446002,83000

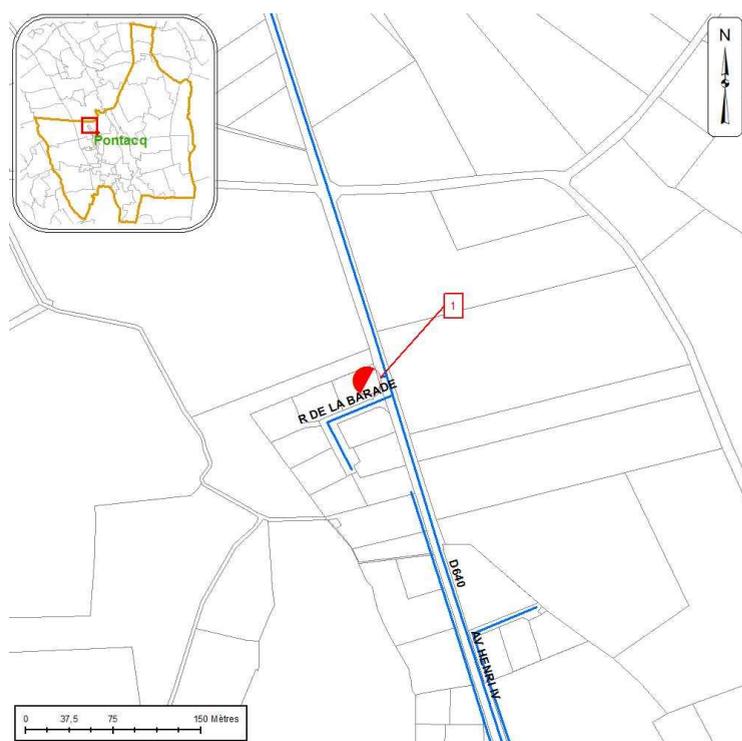
Coordonnées GPS :
y : 43,2034 x : -0,124

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	8
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	50
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 47 m3/h



Hydrant - N° 2

Localisation : Croisement Avenue Henri IV / Chemin de Pey

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237797,79000 x : 446306,95000

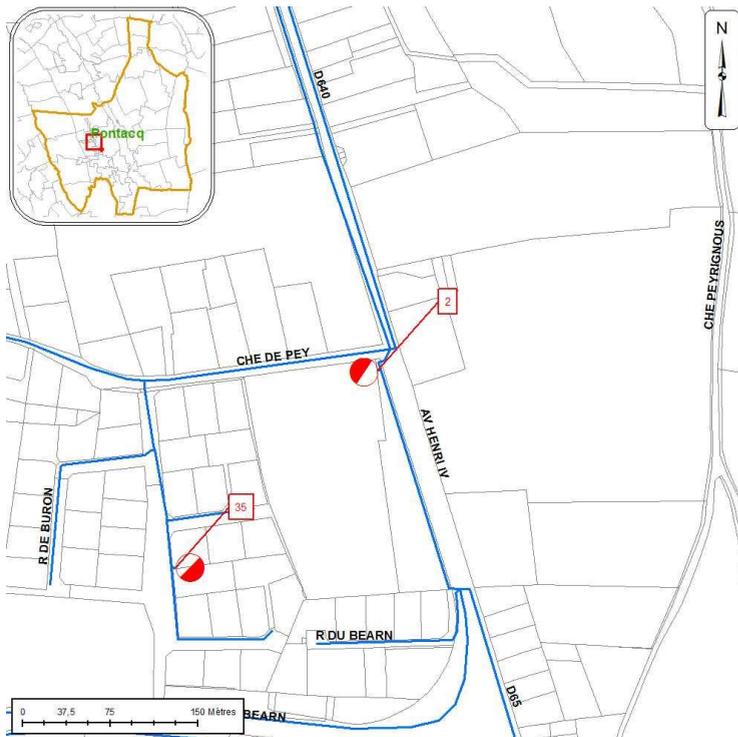
Coordonnées GPS :
y : 43,1943 x : -0,1197

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6,5
Modèle..... :	Emeraude	Débit sous 1 bar de pression (m3/h)....:	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	1
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 3

Localisation : Rue Jeanne d'Albret

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237172,20000 x : 446594,85000

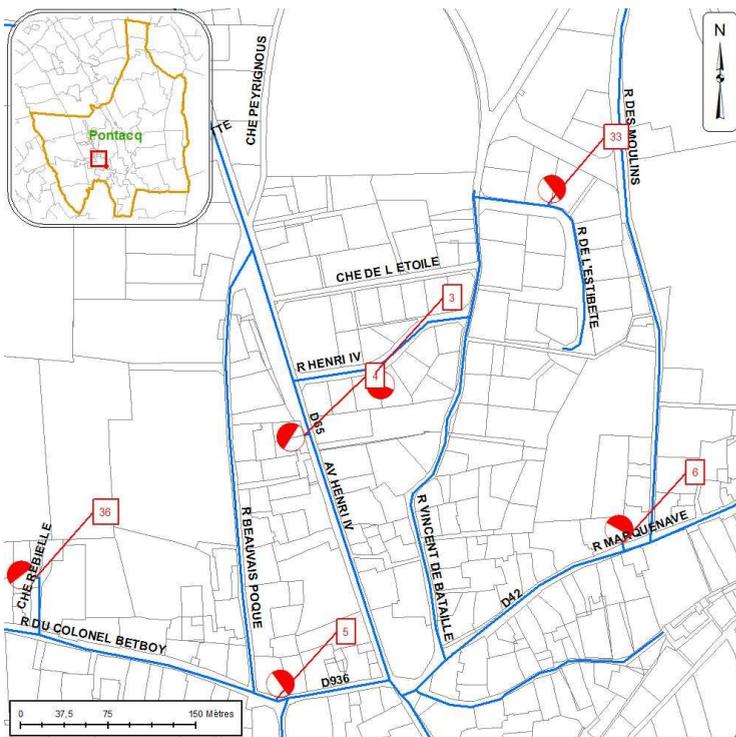
Coordonnées GPS :
y : 43,1888 x : -0,1159

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6,5
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	1
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 4

Localisation : 19 Avenue Henri IV

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237118,46000 x : 446533,99000

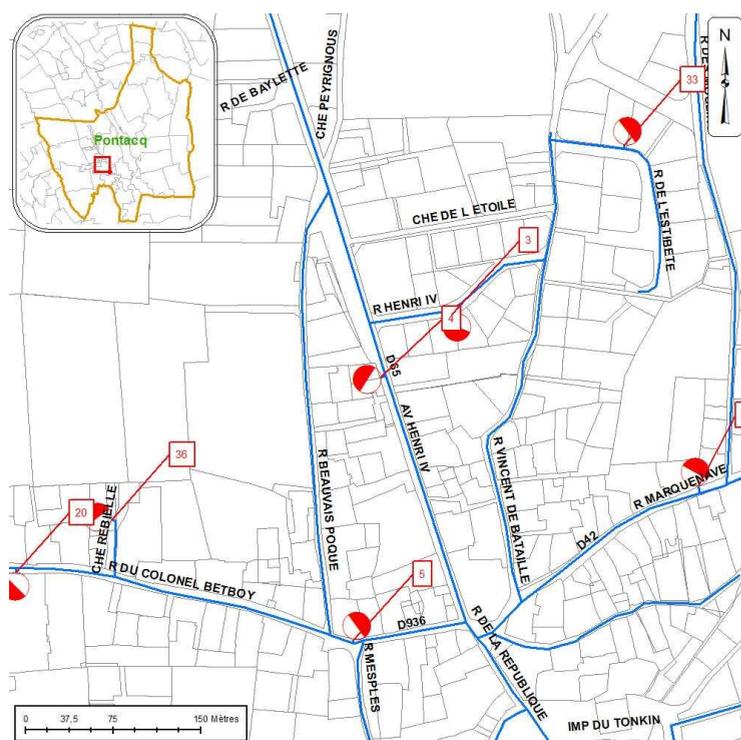
Coordonnées GPS :
y : 43,1883 x : -0,1166

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6,5
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)....:	3
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 5

Localisation : Croisement Rue Beauvais Poque / Rue du Colonel Betboy

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236892,20000 x : 446510,71000

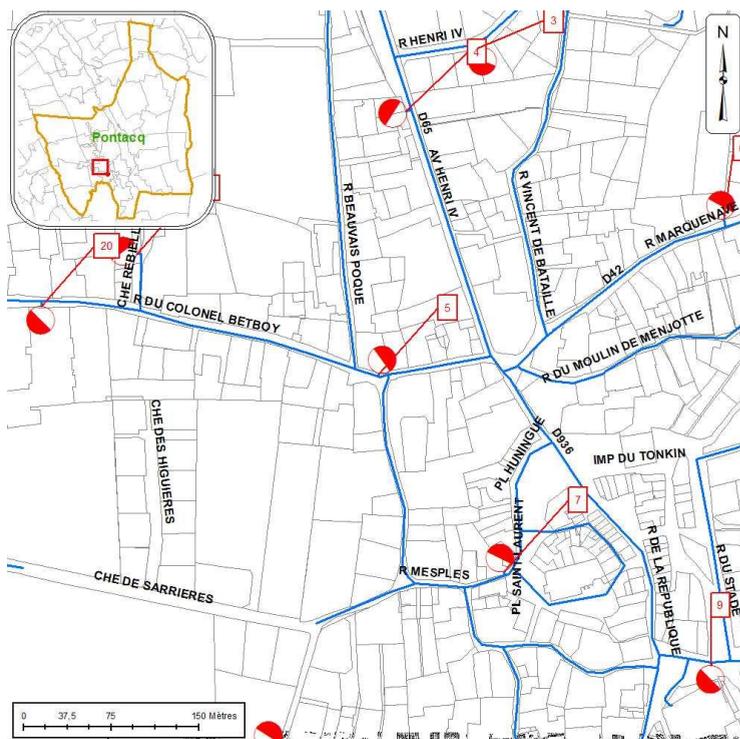
Coordonnées GPS :
y : 43,1862 x : -0,1168

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	2
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 6

Localisation : Croisement Rue Marquenave / Rue des Moulins

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237025,36000 x : 446805,82000

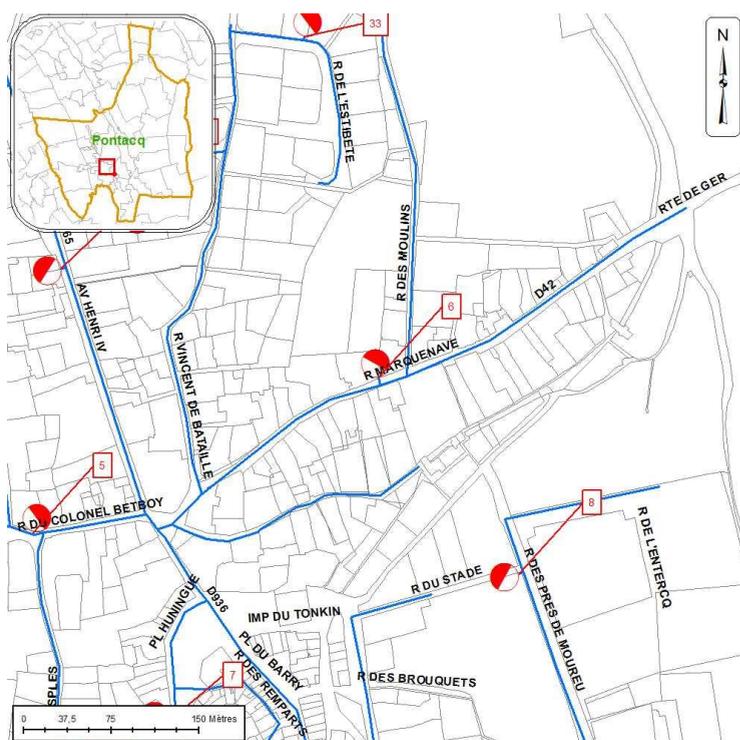
Coordonnées GPS :
y : 43,1875 x : -0,1132

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Provence	Débit maximum (m3/h)..... :	75
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	3
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 7

Localisation : Croisement Place Saint Laurent / Rue de l'Ecole des Filles

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236722,43000 x : 446617,78000

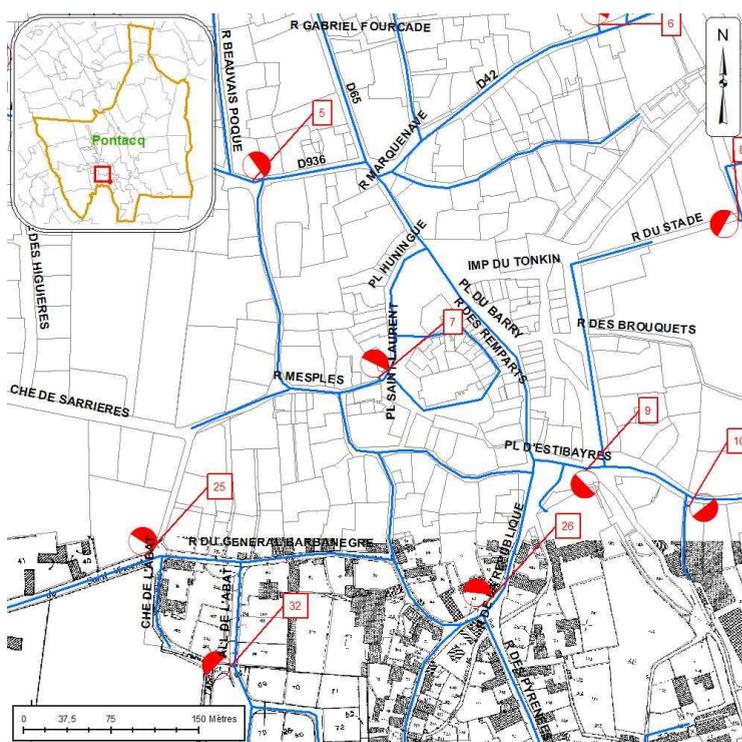
Coordonnées GPS :
y : 43,1847 x : -0,1154

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	62
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	4
Date de pose..... :	Inconnu	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 8

Localisation : 10 Rue des Prés de Moureu

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236856,75000 x : 446925,74000

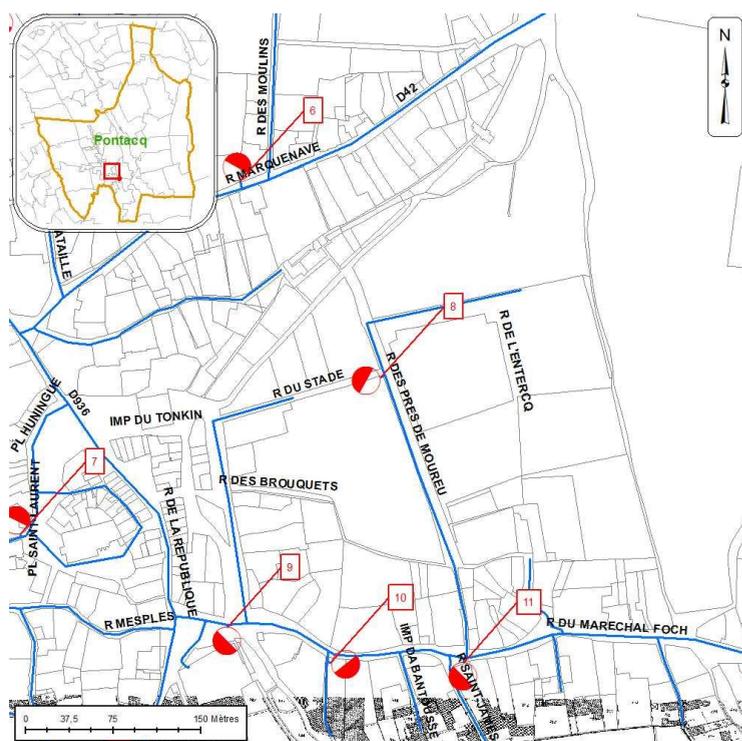
Coordonnées GPS :
y : 43,1861 x : -0,1117

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	75
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	4
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 9

Localisation : Croisement Rue du Maréchal Foch / Place d'Estibayres

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236642,16000 x : 446794,99000

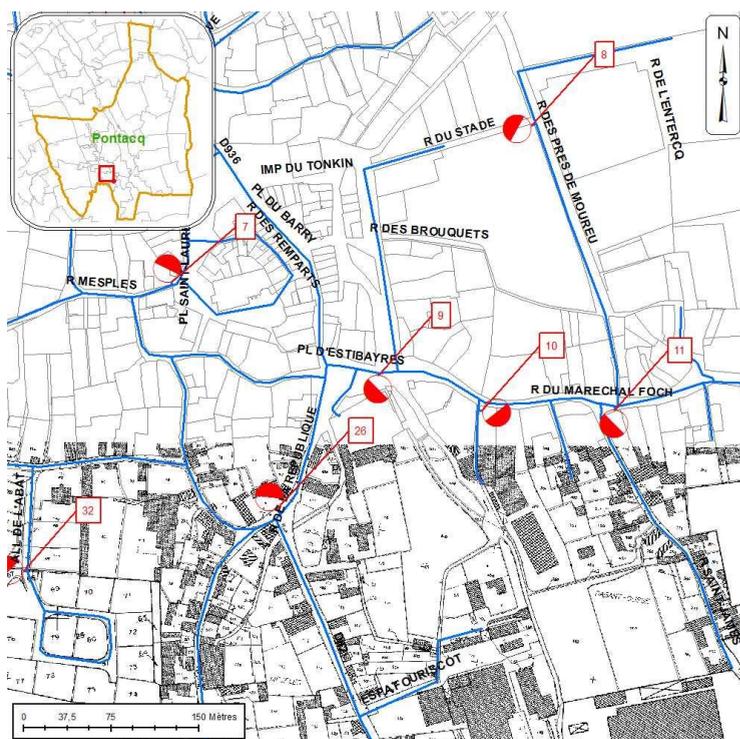
Coordonnées GPS :
y : 43,1841 x : -0,1132

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	2,5
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 10

Localisation : Croisement Rue du Maréchal Foch / Impasse du Moulin d'Esscarre

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236611,70000 x : 446883,30000

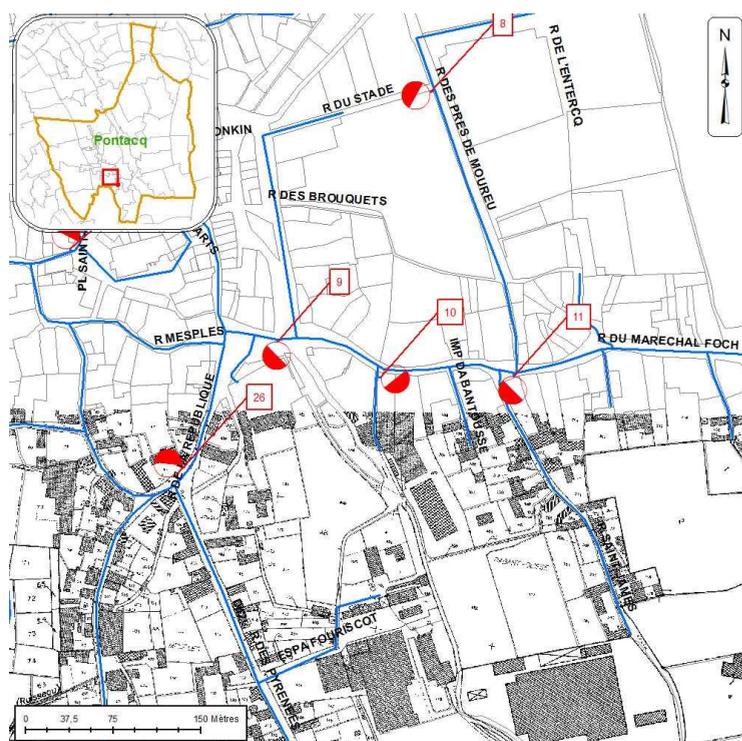
Coordonnées GPS :
y : 43,1838 x : -0,1121

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	2,5
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 11

Localisation : Croisement Rue du Maréchal Foch / Rue Saint-James

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236612,03000 x : 446997,01000

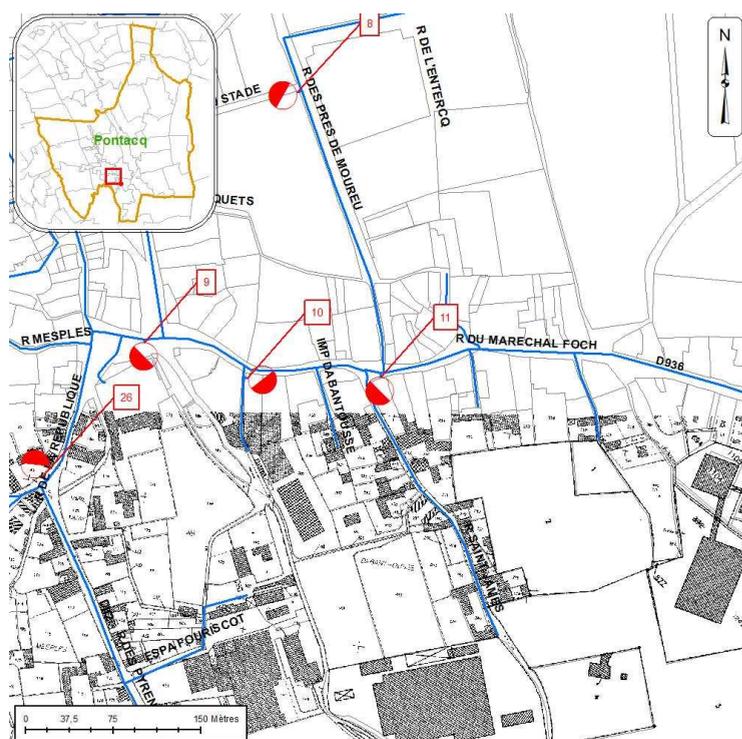
Coordonnées GPS :
y : 43,1839 x : -0,1107

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	70
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	4
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 12

Localisation : Rue du Maréchal Foch / Croisement Rue Faussat

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236518,21000 x : 447467,40000

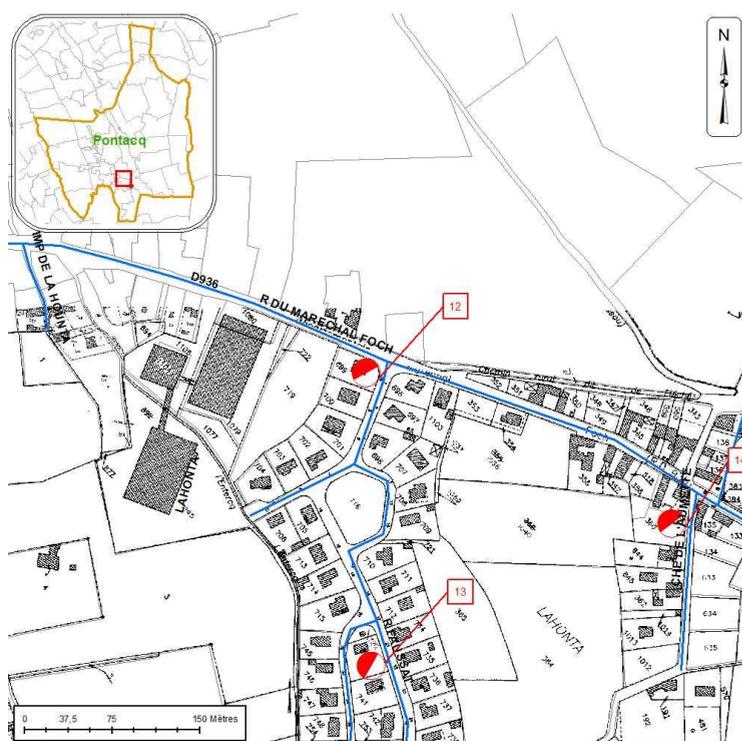
Coordonnées GPS :
y : 43,1832 x : -0,1048

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	65
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	4
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 13

Localisation : Croisement Rue Faussat / Rue du Montaigu

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236272,90000 x : 447471,72000

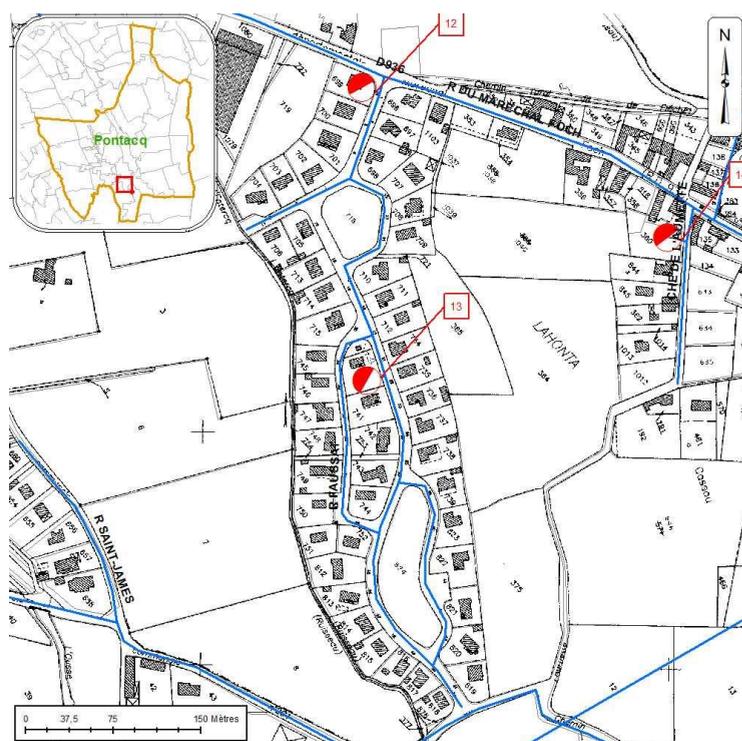
Coordonnées GPS :
y : 43,181 x : -0,1047

Caractéristiques :

Contrôle du : 08/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	64
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	3
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 14

Localisation : Croisement Rue du Maréchal Foch / Chemin de l'Aumette

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236390,24000 x : 447729,06000

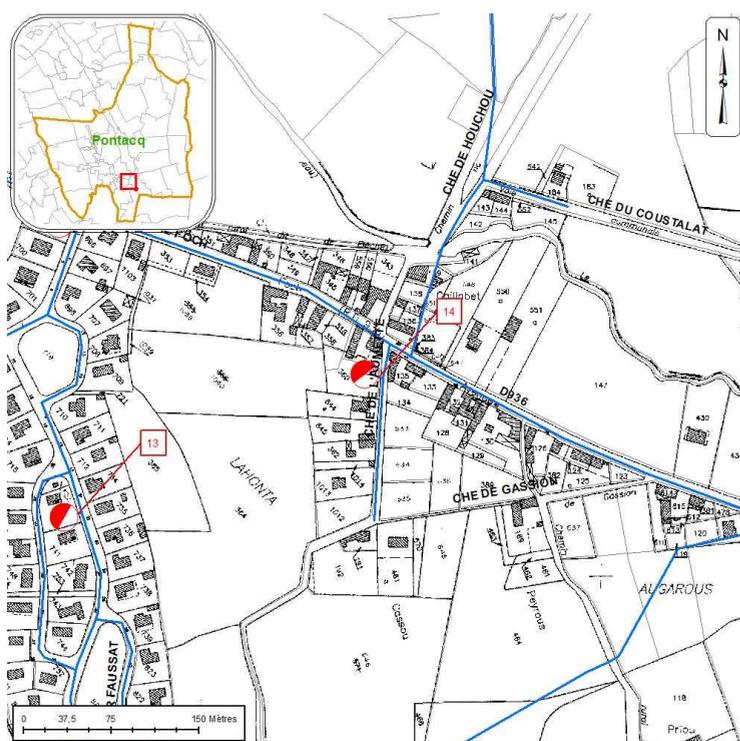
Coordonnées GPS :
y : 43,1821 x : -0,1016

Caractéristiques :

Contrôle du : 09/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	4,8
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	65
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	3,5
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
09/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 16

Localisation : 21 Rue Jean-Baptiste Begarie

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236213,12000 x : 446643,55000

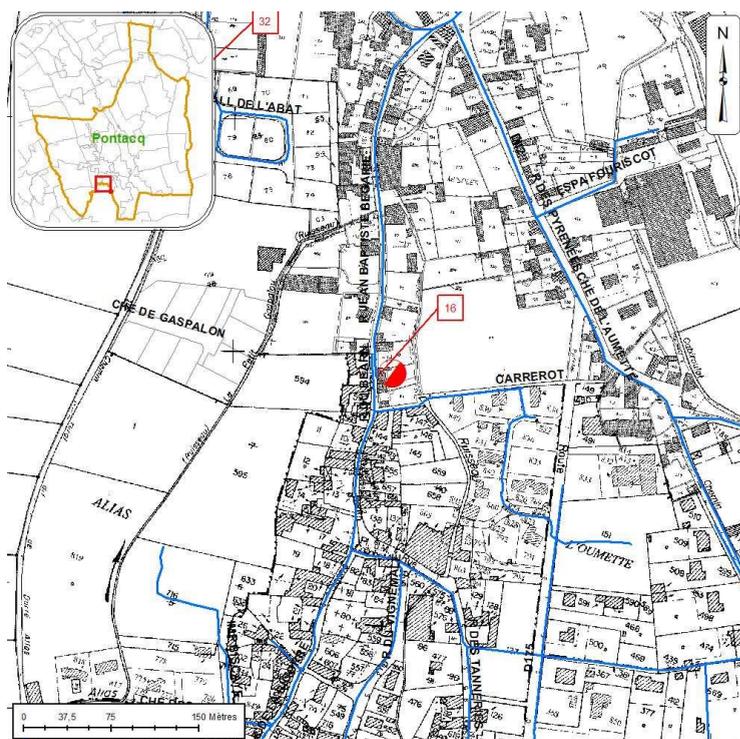
Coordonnées GPS :
y : 43,1802 x : -0,1148

Caractéristiques :

Contrôle du : 09/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	2
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
09/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 17

Localisation : Croisement Chemin de Barbe / Chemin de Hounzet (au réservoir)

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236053,93000 x : 449031,40000

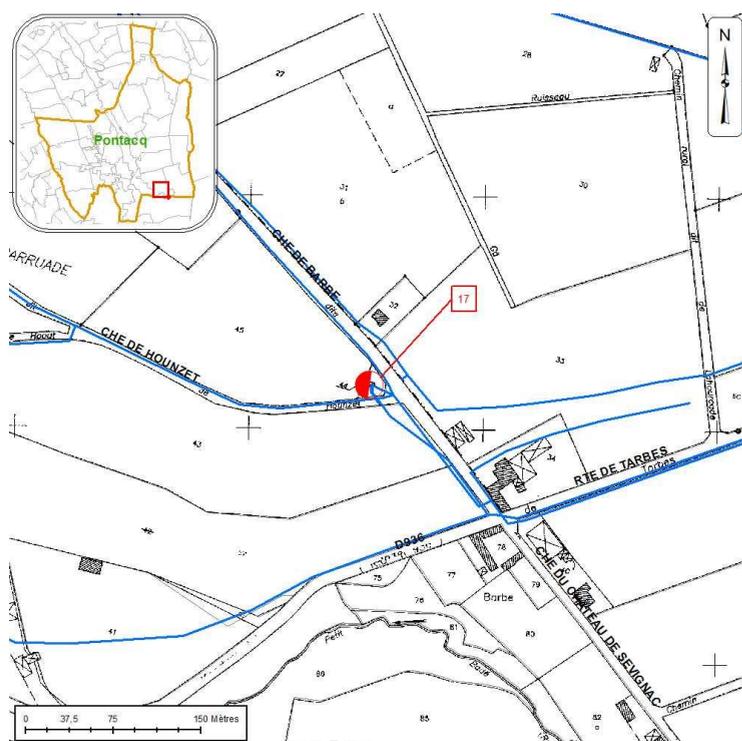
Coordonnées GPS :
y : 43,1796 x : -0,0854

Caractéristiques :

Contrôle du : 09/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	2,5
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	2
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
09/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 18

Localisation : Croisement Chemin Honguitoire / Chemin de Barbe

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236823,86000 x : 448606,42000

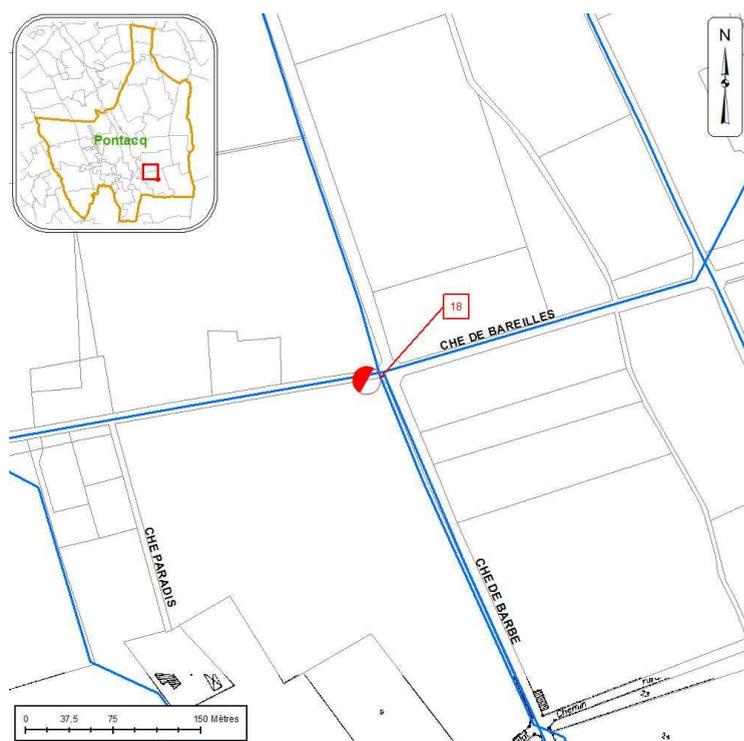
Coordonnées GPS :
y : 43,1864 x : -0,091

Caractéristiques :

Contrôle du : 09/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	3,5
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	58
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
09/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 45 m3/h



Hydrant - N° 19

Localisation : 100m au sud du croisement Chemin de Meyracq / Chemin de Garlin

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6238959,24000 x : 447637,34000

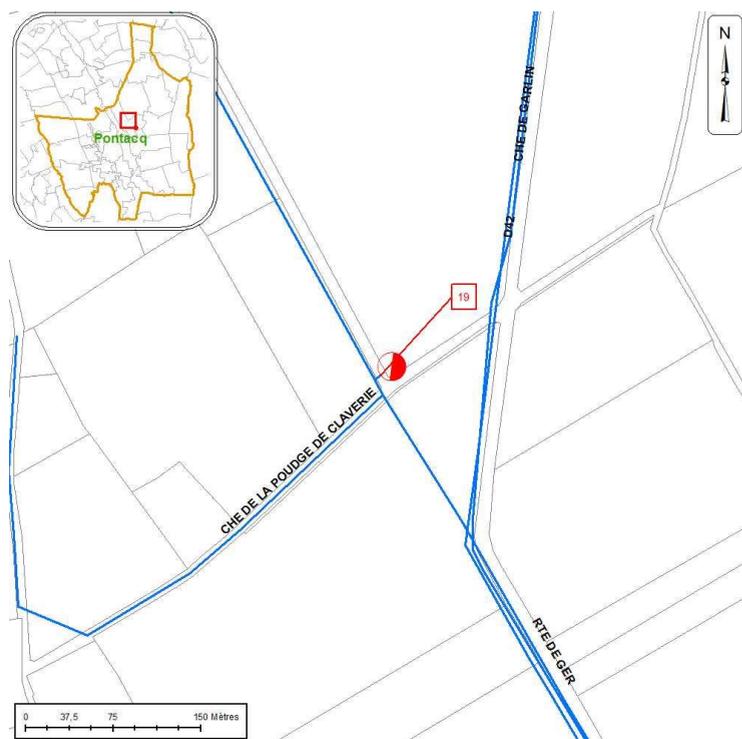
Coordonnées GPS :
y : 43,2052 x : -0,1039

Caractéristiques :

Contrôle du : 09/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	3
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	2,5
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
09/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 20

Localisation : 26 Rue du Colonel Betboy

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236950,72000 x : 446222,42000

Coordonnées GPS :
y : 43,1866 x : -0,1204

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	5,5
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	2
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 21

Localisation : Croisement Rue du Colonel Betboy / Chemin du Bedat

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236940,51000 x : 445671,43000

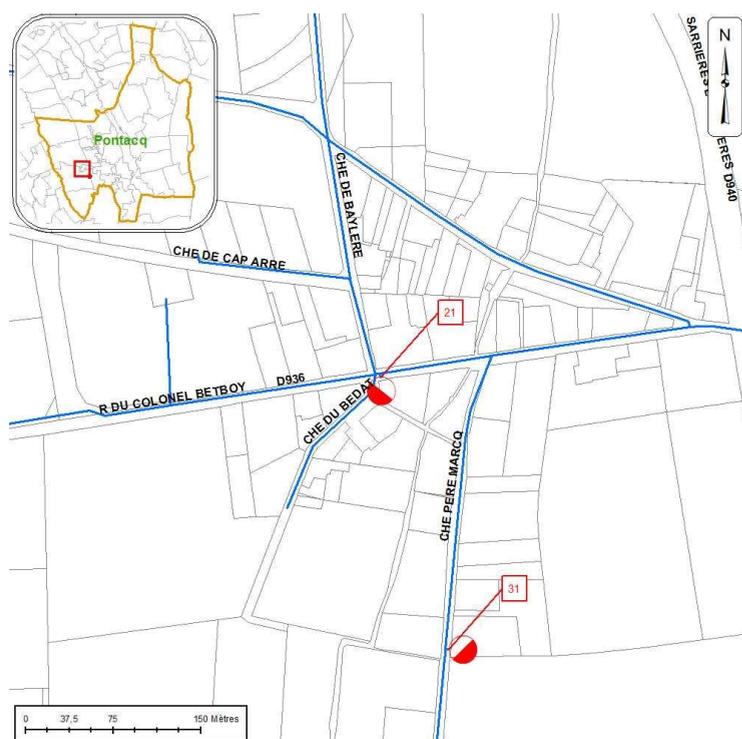
Coordonnées GPS :
y : 43,1864 x : -0,1271

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	5,5
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 50 m3/h



Hydrant - N° 22

Localisation : Croisement Rue du Colonel Betboy / Chemin du Sausset

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236919,19000 x : 444737,38000

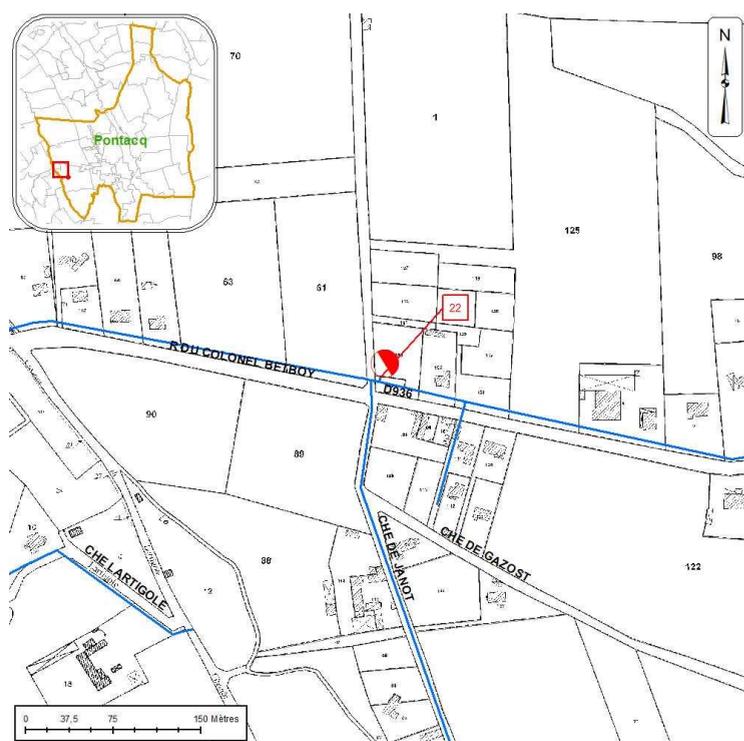
Coordonnées GPS :
y : 43,1858 x : -0,1386

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	5,5
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	49
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 42 m3/h



Hydrant - N° 23

Localisation : 6 Rue du Pic du Midi

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236573,29000 x : 446184,10000

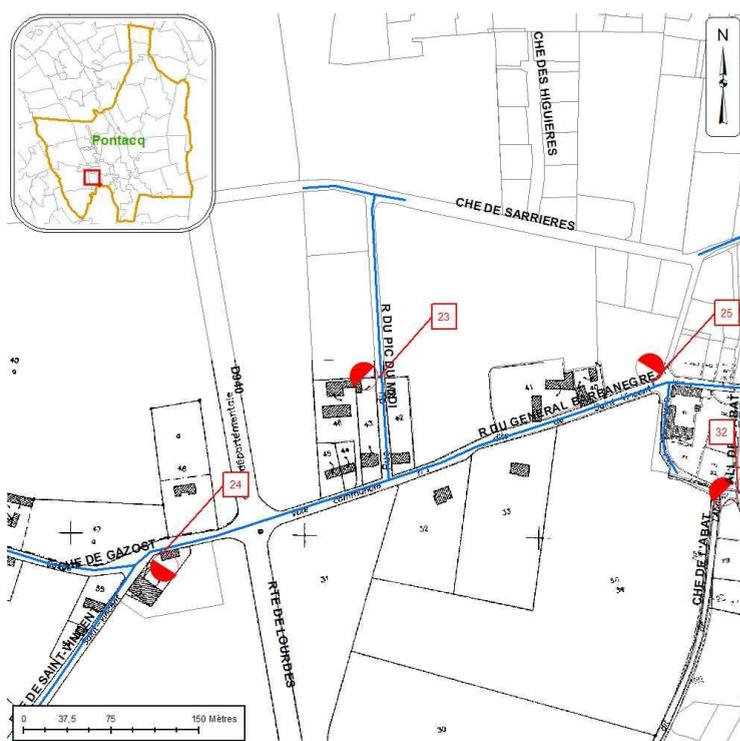
Coordonnées GPS :
y : 43,1832 x : -0,1206

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	5,5
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	67
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 57 m3/h



Hydrant - N° 24

Localisation : Croisement Chemin de Gazost / Route de Saint-Vincent

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236421,85000 x : 445998,69000

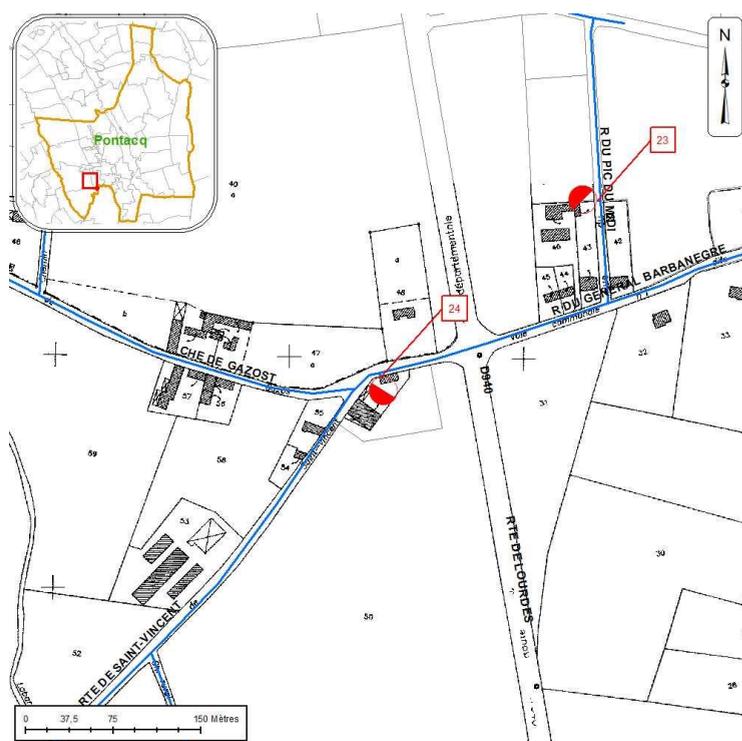
Coordonnées GPS :
y : 43,1818 x : -0,1228

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	5
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	2
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 25

Localisation : Croisement Rue du Général Barbanègre / Chemin de Darré Bataille

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236569,46000 x : 446418,61000

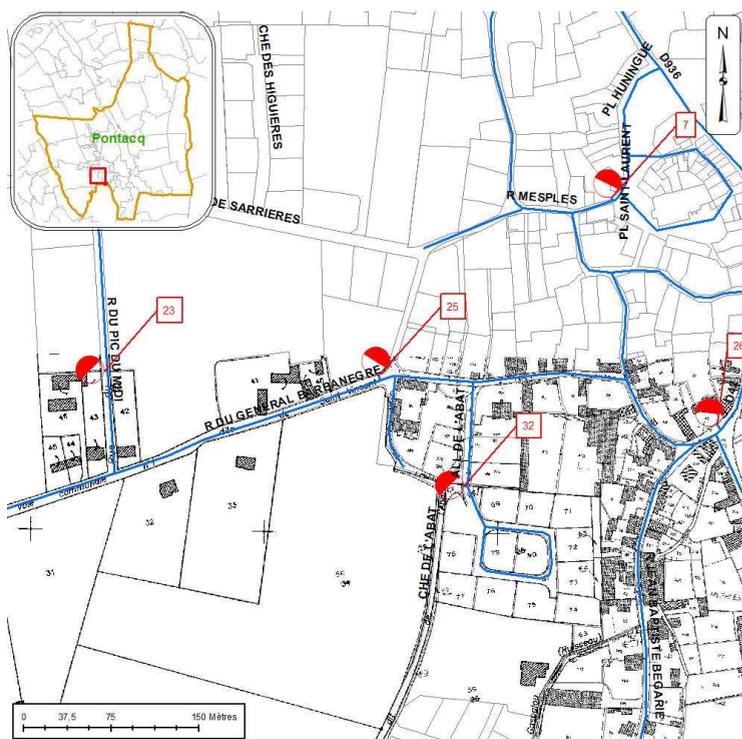
Coordonnées GPS :
y : 43,1833 x : -0,1178

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	5,5
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	63
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	2,5
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 26

Localisation : Croisement Rue Jean-Baptiste Begarie / Rue des Pyrénées

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236527,21000 x : 446708,30000

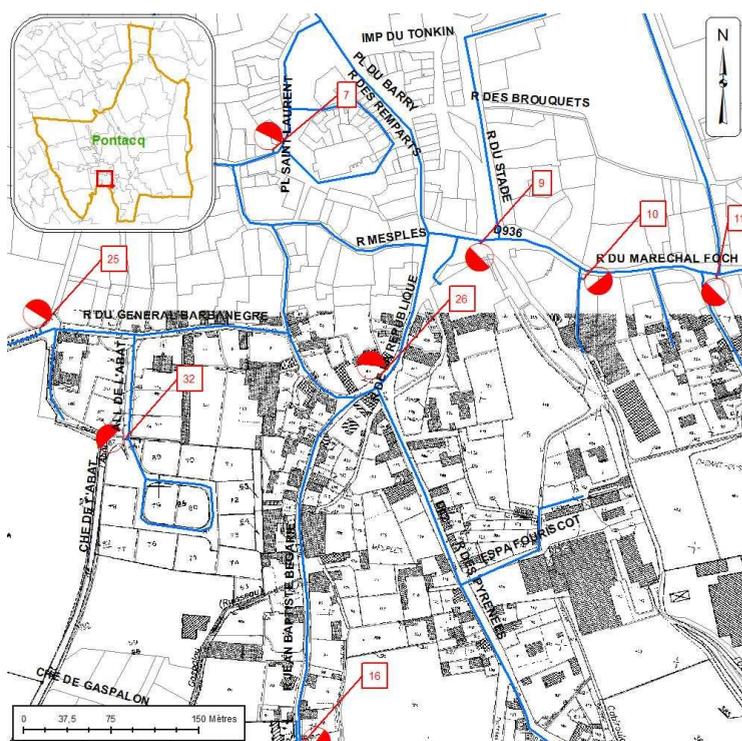
Coordonnées GPS :
y : 43,183 x : -0,1142

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	1,5
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 27

Localisation : 52 Rue Faussat

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236083,81000 x : 447461,39000

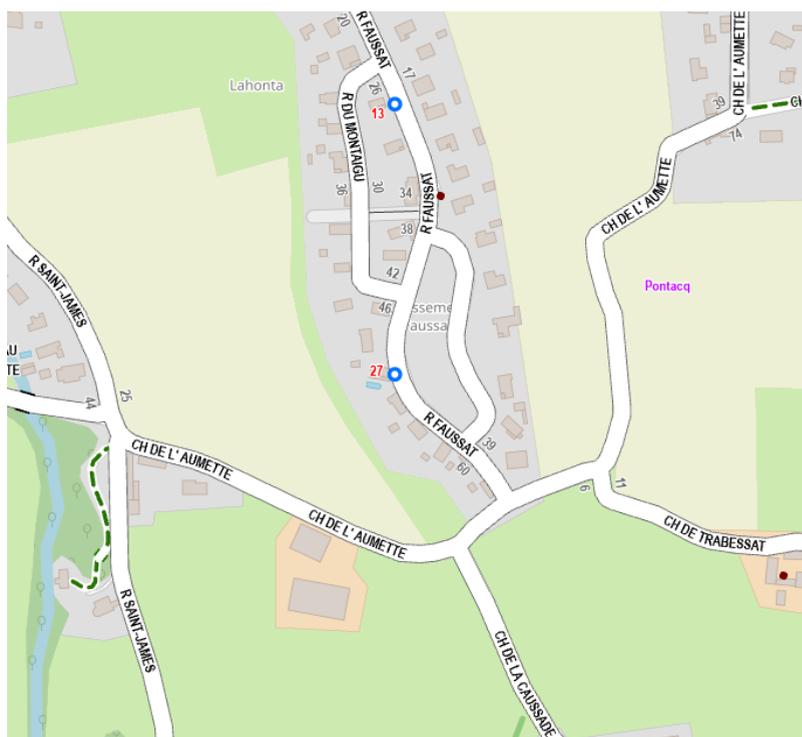
Coordonnées GPS :
y : 43,1793 x : -0,1047

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	66
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	2,5
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 28

Localisation : Croisement Avenue Henri IV / Impasse Pierre Peyrus

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6238167,20000 x : 446221,04000

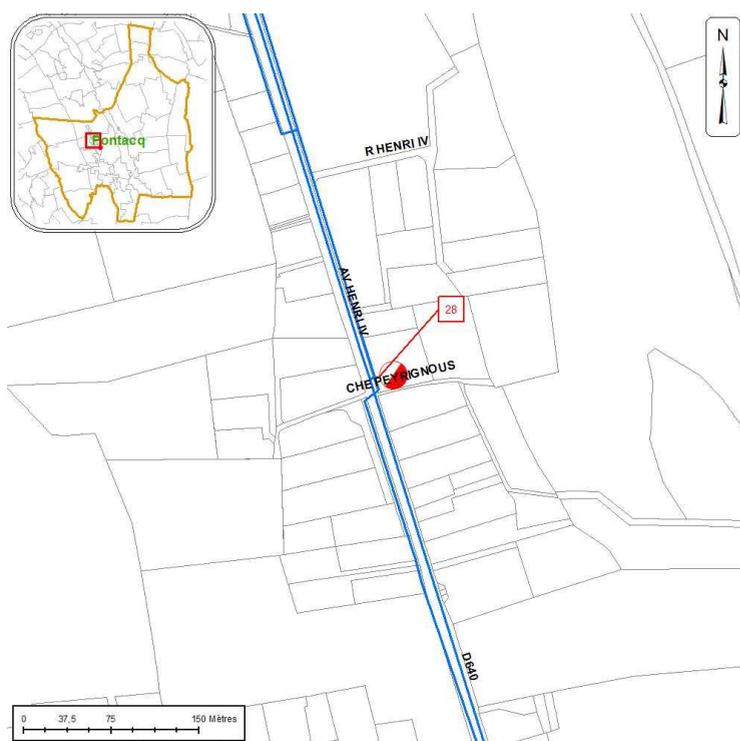
Coordonnées GPS :
y : 43,1976 x : -0,121

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Pont-à-Mousson	Pression statique (bar)..... :	7
Modèle..... :	Hermès	Débit maximum (m3/h)..... :	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	1
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 29

Localisation : 3 Chemin de l'Aumette

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236209,68000 x : 446877,52000

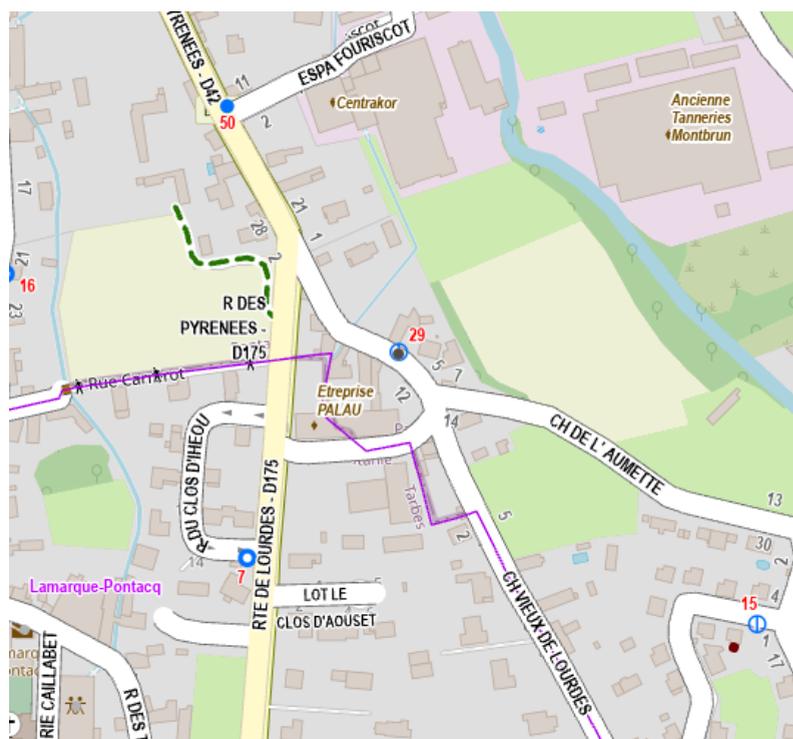
Coordonnées GPS :
y : 43,1802 x : -0,1119

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	55
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	21/09/2012	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 50 m3/h



Hydrant - N° 30

Localisation : Croisement Rue du Pré du Roy / Avenue du Béarn

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237502,55000 x : 445879,68000

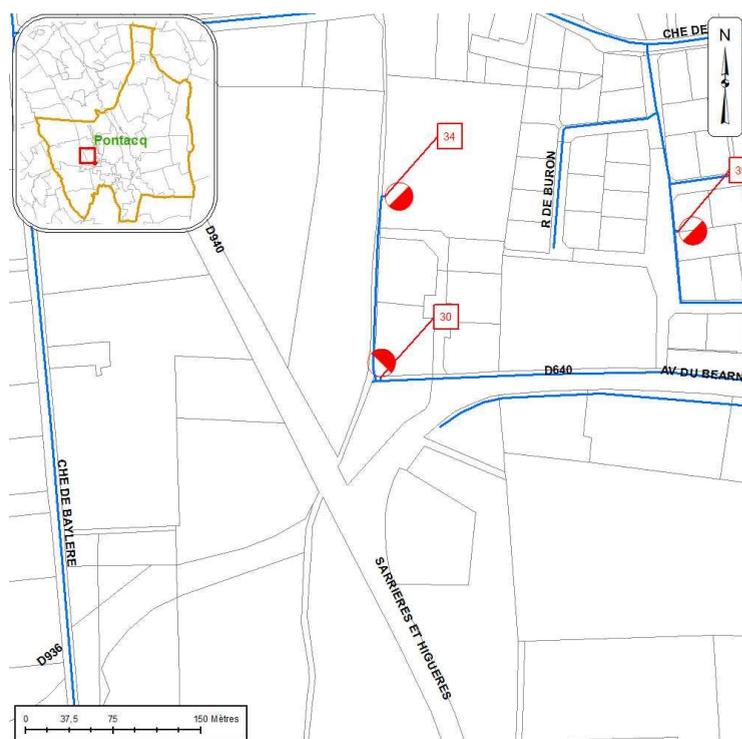
Coordonnées GPS :
y : 43,1915 x : -0,1248

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Inconnu	Débit maximum (m3/h)..... :	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 49 m3/h



Hydrant - N° 32

Localisation : Croisement Allée de l'Abat / Chemin Darré Alias

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236474,19000 x : 446491,29000

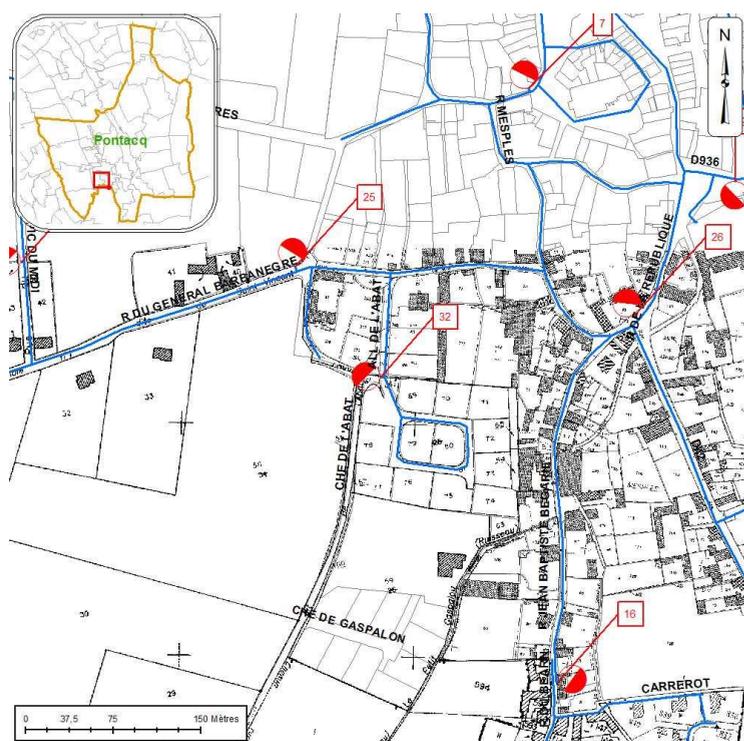
Coordonnées GPS :
y : 43,1825 x : -0,1168

Caractéristiques :

Contrôle du : 13/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	5,8
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	61
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	3
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 33

Localisation : 3 Rue de L'Estibète

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237317,75000 x : 446742,47000

Coordonnées GPS :
y : 43,1901 x : -0,1141

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Pont-à-Mousson	Pression statique (bar).....:	6
Modèle..... :	Hermès	Débit maximum (m3/h).....:	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	2,5
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 34

Localisation : Rue du Pré du Roy (devant l'entrée du parking de l'*Intermarché*)

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237657,85000 x : 445883,39000

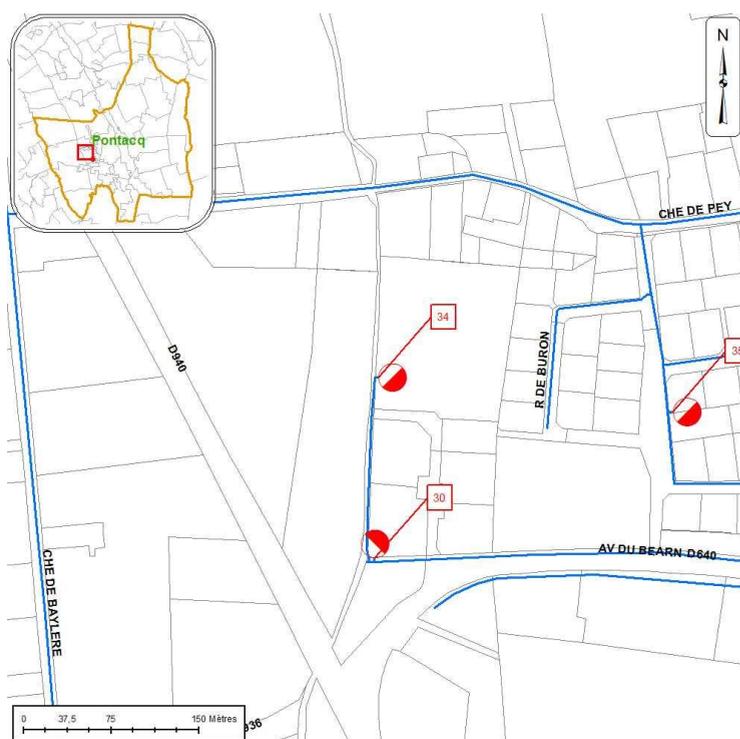
Coordonnées GPS :
y : 43,1929 x : -0,1249

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6,5
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	58
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 55 m3/h



Hydrant - N° 35

Localisation : 28 Rue de Buron

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237628,02000 x : 446134,49000

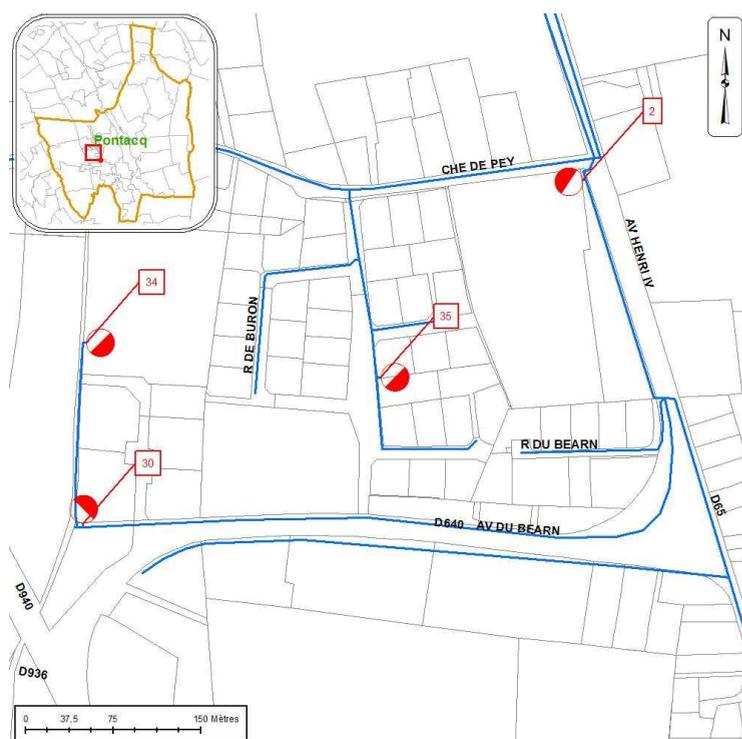
Coordonnées GPS :
y : 43,1927 x : -0,1218

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	59
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 53 m3/h



Hydrant - N° 36

Localisation : Au bout du Chemin Rebielle

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236995,87000 x : 446304,11000

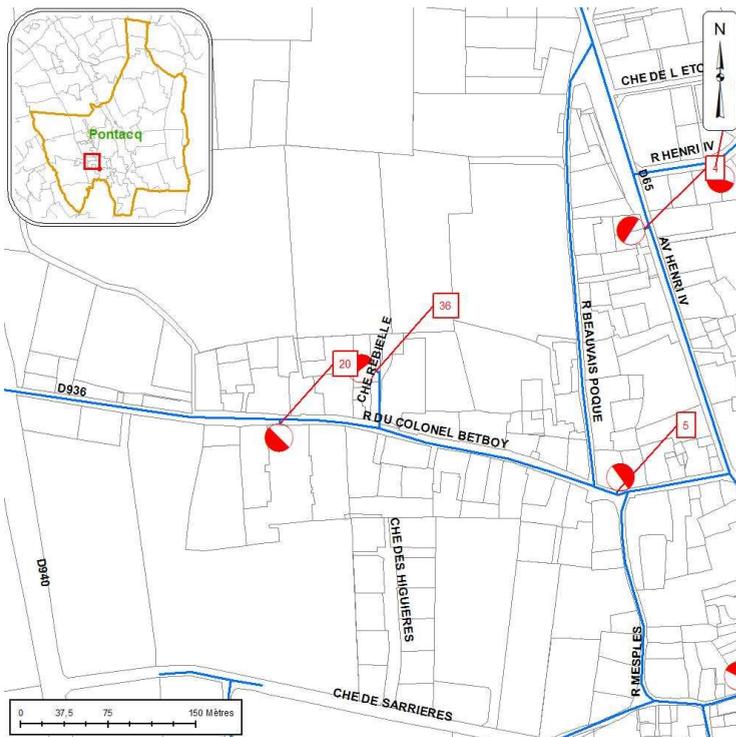
Coordonnées GPS :
y : 43,1871 x : -0,1194

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	2,5
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 37

Localisation : 2 Chemin des Higières

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236706,32000 x : 446320,73000

Coordonnées GPS :
y : 43,1845 x : -0,119

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	56
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 51 m3/h



Hydrant - N° 38

Localisation : 6 Chemin de Gaspalon

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236242,77000 x : 446489,32000

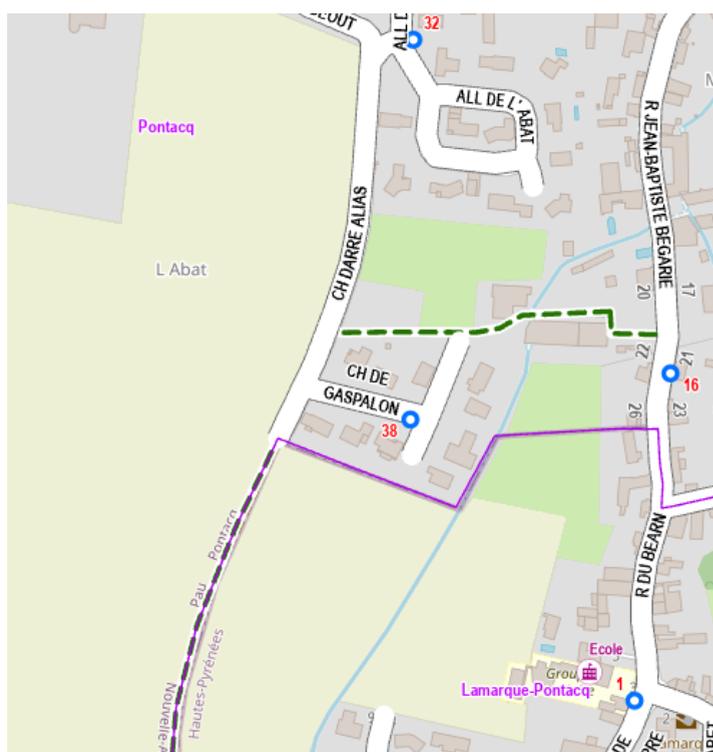
Coordonnées GPS :
y : 43,1804 x : -0,1167

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	61
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	1,5
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 39

Localisation : 1 Chemin de Higières

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236740,72000 x : 446387,42000

Coordonnées GPS :
y : 43,1848 x : -0,1182

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	56
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 44 m3/h



Hydrant - N° 40

Localisation : 23 Rue du Pré du Roy

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237627,81000 x : 445780,73000

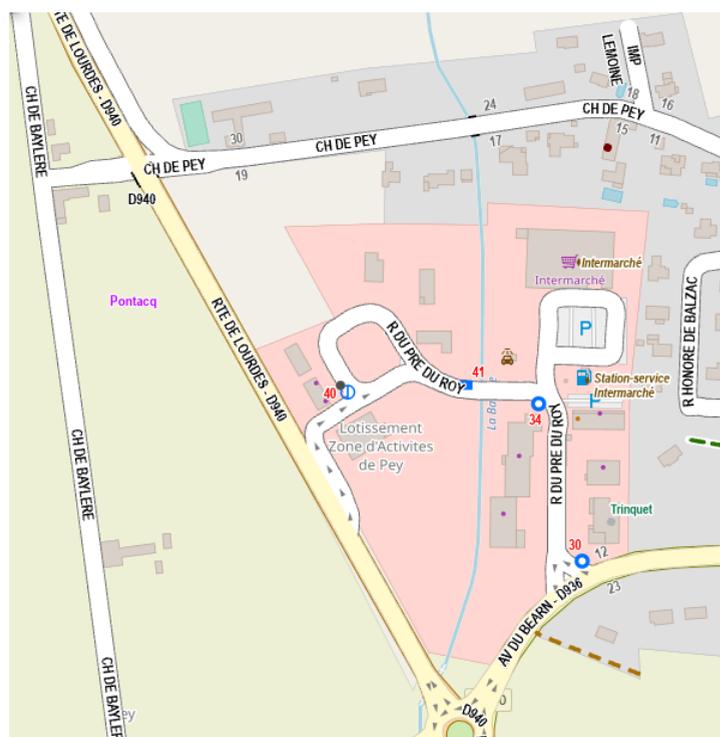
Coordonnées GPS :
y : 43,1926 x : -0,1261

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	57
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 52 m3/h



Hydrant - N° 42

Localisation : Croisement Chemin de Sarrieres / Rue du Pic du Midi

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6236742,07000 x : 446170,45000

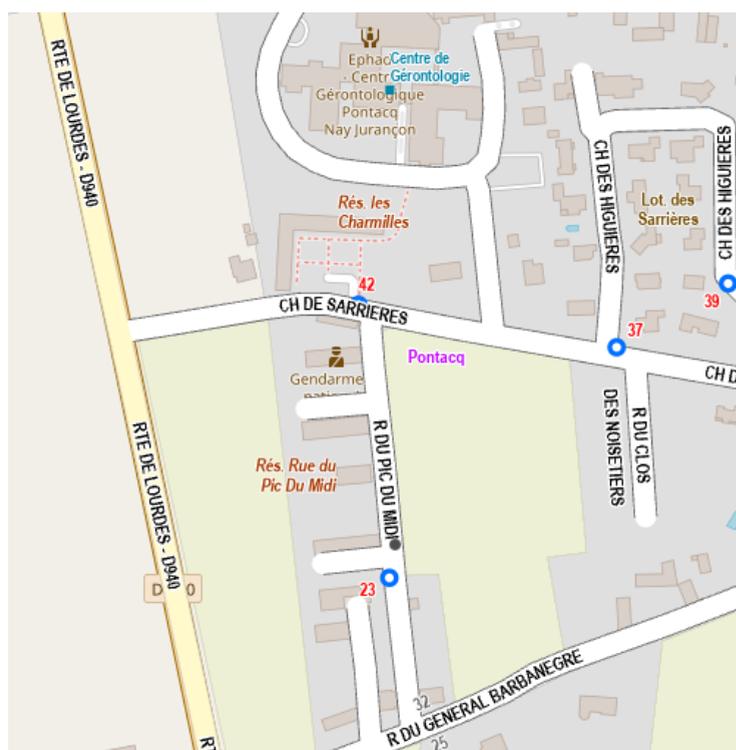
Coordonnées GPS :
y : 43,1848 x : -0,1209

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Pont-à-Mousson	Pression statique (bar).....:	5,5
Modèle..... :	Elancio	Débit maximum (m3/h).....:	61
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	1
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 43

Localisation : Croisement Impasse Victor Hugo / Avenue Henri IV

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237600,88000 x : 446372,49000

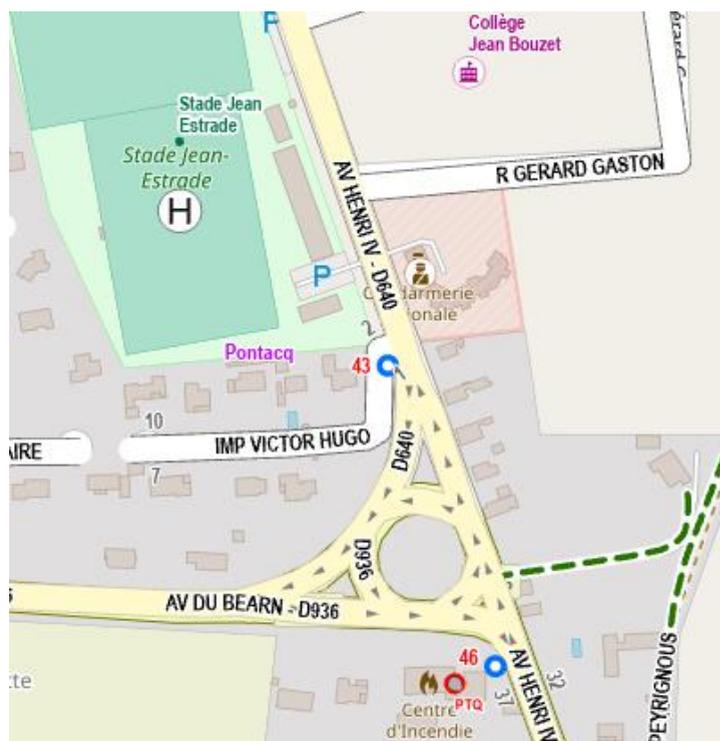
Coordonnées GPS :
y : 43,1925 x : -0,1188

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	60
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	3
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 44

Localisation : Croisement Chemin de la Barade Rouge / Avenue Henri IV

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6238469,99000 x : 446109,75000

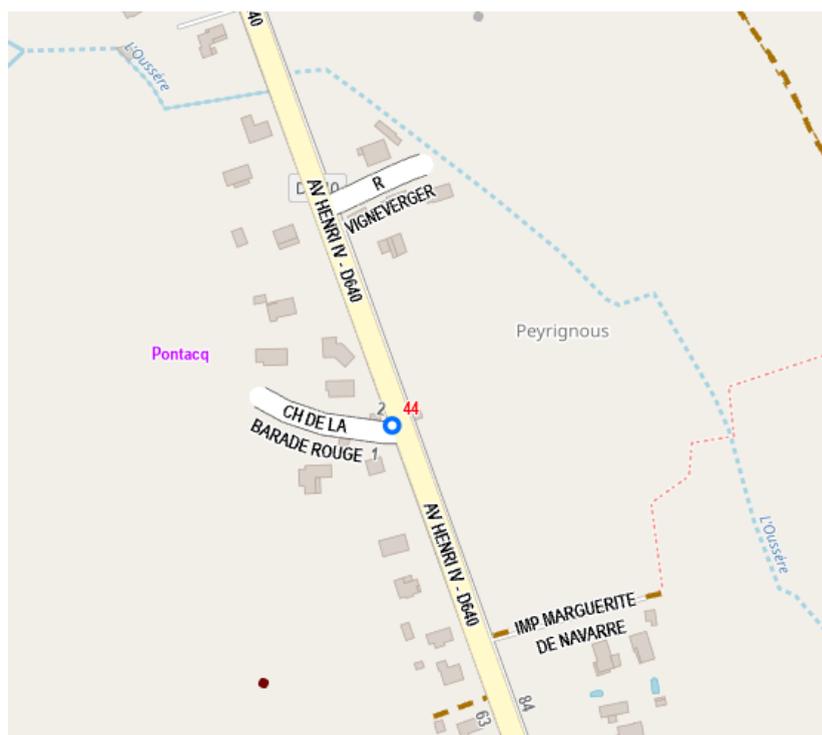
Coordonnées GPS :
y : 43,2003 x : -0,1225

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	8
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	63
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	-
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h en débit maximum : mesure de la pression au débit normalisé impossible. Débit à 1 bar : 52 m3/h



Hydrant - N° 45

Localisation : Croisement Chemin de Pey / Rue de Buron

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237780,12000 x : 446105,57000

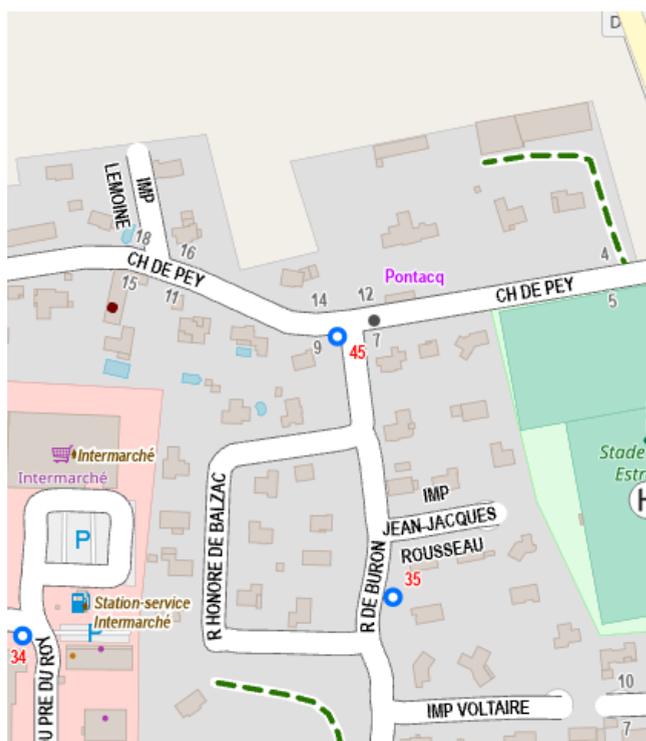
Coordonnées GPS :
y : 43,1941 x : -0,1222

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar).....:	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h).....:	68
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar)..:	3
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?.....:	Oui

Plan de situation



Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



Hydrant - N° 46

Localisation : Croisement Avenue Henri IV / Avenue du Béarn (devant le Centre d'Incendie et de Secours de Pontacq)

Coordonnées Lambert 93 :
y : 6237439,36000 x : 446434,18000

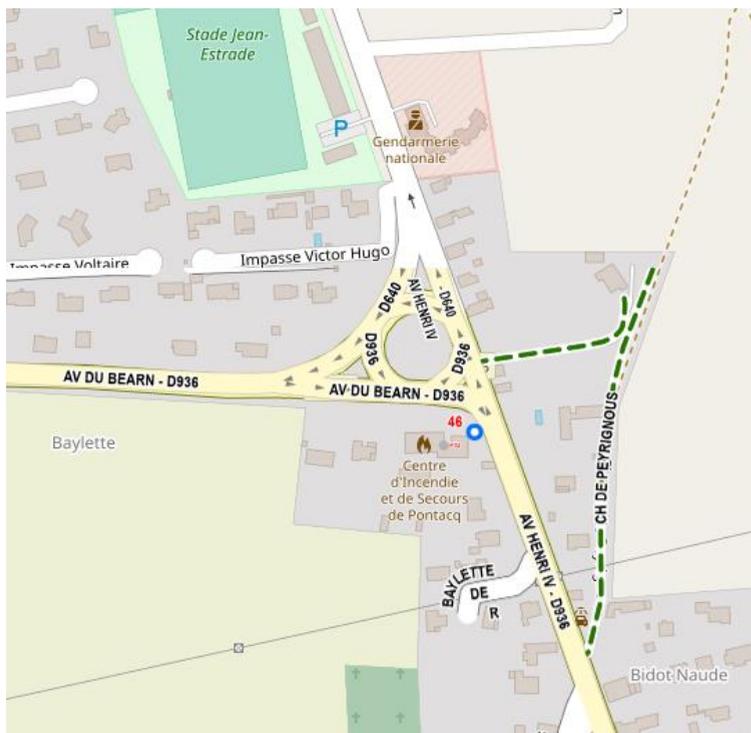
Coordonnées GPS :
y : 43,1911 x : -0,118

Caractéristiques :

Contrôle du : 14/04/2021

Marque..... :	Bayard	Pression statique (bar)..... :	6
Modèle..... :	Emeraude	Débit maximum (m3/h)..... :	70
Diamètre (mm).... :	100	Pression dynamique à 60 m3/h (bar).. :	3
Date de pose..... :	Inconnue	En service ?..... :	Oui

Plan de situation

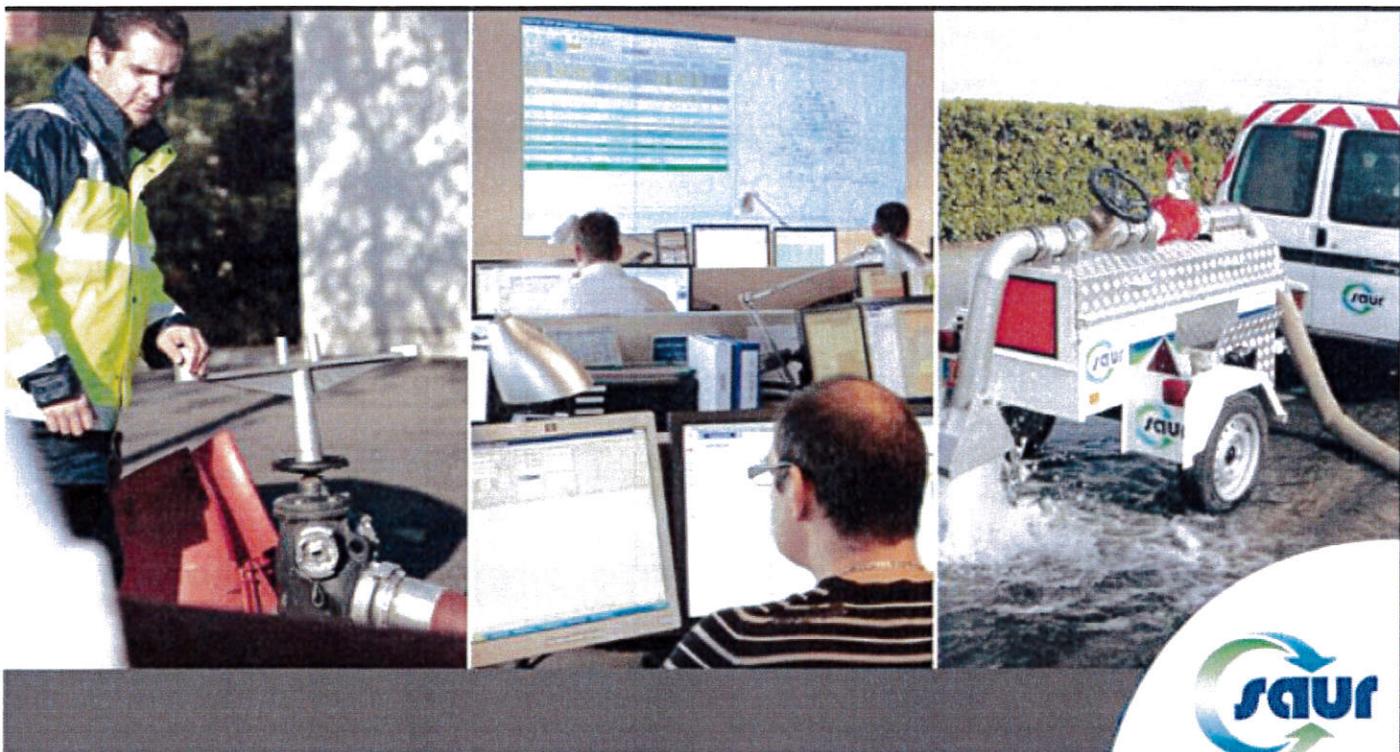


Photographie de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/04/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		





DEFENSE INCENDIE VERIFICATION DES HYDRANTS

SOUMOULOU

2020 - 2021



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

N°	Diamètre	Adresse	Marque	Modèle	Date de mesure	Pression statique (bar)	Débit maximal mesuré (m3/h)	Pression dynamique à 60m3/h (bar)	Observations et Travaux
64420 SOUMOULOU									
1	100	30 Boulevard des Pyrénées - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	5,5	76	3,5	Capot / coffre à changer
2	100	14 Impasse des Anémones - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	6	64	4	Refaire peinture Numérotation à réaliser sur hydrant Capot / coffre à changer
3	100	1 Impasse de l'Ayguelongue - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	6	62	2	
4	100	81 Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou	Pont-à-Mousson	Hermès	07 juin 21	6	60	5	Capot / coffre à mettre en place
5	100	84 Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	6	61	5	
6	100	34 Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	6	60	2,5	
7	100	13 Allée des Platanes - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	6	60	4	
8	100	9 Rue Beau Soleil - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	6,2	60	4	
9	100	14 Rue de la Devèze - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	7	65	2	Capot / coffre à changer
10	100	12 Côte de la Fontaine - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	8	62	2,5	
11	100	42 rue Beau Soleil - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	-	-	-	Accessibilité à revoir



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

N°	Diamètre	Adresse	Marque	Modèle	Date de mesure	Pression statique (bar)	Débit maximal mesuré (m3/h)	Pression dynamique à 60m3/h (bar)	Observations et Travaux
12	100	13 Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	5	64	2	Capot / coffre à changer
13	100	1 Impasse de la Roseraie - 64420, Soumoulou	Pont-à-Mousson	Hermès	07 juin 21	7	63	1	
14	100	Rue des Mattets – 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	07 juin 21	-	-	-	Pas d'eau à l'hydrant
15	100	15 Rue du Millénaire - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	08 juin 21	6	68	2	
16	100	10 Rue des Jonquilles - 64420, Soumoulou	Pont-à-Mousson	Hermès	08 juin 21	7	62	1	Peinture refaite – numérotation à refaire pour concordance avec la numérotation du SDIS : n°29
17	100	36 Rue des Prés - 64420, Soumoulou	Pont-à-Mousson	Hermès	08 juin 21	6	66	2	
18	100	14 Rue des Camélias - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	08 juin 21	6	66	1	
19	100	34 Rue des Camélias - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	08 juin 21	7	67	-	N'atteint pas 60 m3/h, mesure de pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 57 m3/h
20	100	2 Rue d'Artiguelongue - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	08 juin 21	7	67	2	
21	100	26 Rue d'Artiguelongue - 64420, Soumoulou	Pont-à-Mousson	Hermès	08 juin 21	6,5	68	1,5	
22	100	2 Rue de la Plaine de l'Ousse - 64420, Soumoulou	Pont-à-Mousson	Hermès	08 juin 21	6,5	64	2	
23	100	9 Rue des Hortensias - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	09 juin 21	7	60	1,5	



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

N°	Diamètre	Adresse	Marque	Modèle	Date de mesure	Pression statique (bar)	Débit maximal mesuré (m3/h)	Pression dynamique à 60m3/h (bar)	Observations et Travaux
24	100	2 Rue des Coquelicots - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	08 juin 21	6	60	1	
25	100	3 Impasse des Chênes - 64420, Soumoulou	Pont-à-Mousson	Hermès	08 juin 21	-	-	-	Hydrant cassé, à renouveler
26	100	1 Rue du Levant - 64420, Soumoulou	Pont-à-Mousson	Hermès	08 juin 21	5	68	2	
27	100	15 Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	08 juin 21	5	60	3	
28	100	Croisement Impasse Sendibets / Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou	Pont-à-Mousson	Atlas	08 juin 21	5	62	3	
?	100	1 Rue du Millénaire - 64420, Soumoulou	Bayard	Emeraude	08 juin 21	6	64	2,5	Hydrant inconnu du SDIS, signalement fait pour attribution du numéro d'hydrant par le SDIS. Numérotation à réaliser à la prochaine campagne de mesure.

(1) SAUR évalue qu'un poteau incendie est capable de délivrer le débit minimum défini dans la norme NFS 62.200 selon le diamètre de l'hydrant.
Débit normalisé pour les hydrants DN80 > 30 m3/h ; DN100 > 60m3/h ; DN150 > 120m3/h

Seul le Service Départemental Incendie et Secours (SDIS) est habilité à déclarer un hydrant conforme en fonction du risque à défendre, et non par rapport au débit normalisé de l'hydrant.



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 1

Adresse :

30 Boulevard des Pyrénées - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245603,96000 x : 441581,92000

Coordonnées GPS
y : 43,2628 x : -0,1816

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	06/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	6	5,5
Débit maximal mesuré (m3/h)	61	76
Pression au débit normalisé (bar)	3	3,5
En service (manœuvrabilité)	Oui	Non

Plan de situation

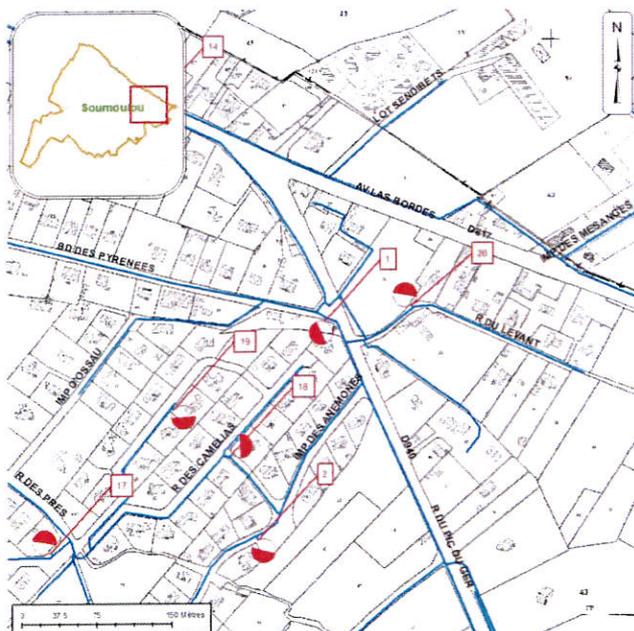


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
06/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Capot / coffre à changer	Capot cassé
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Capot / coffre à changer	Capot cassé



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Adresse :

14 Impasse des Anémones - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245384,93000 x : 441514,79000

Coordonnées GPS
y : 43,2608 x : -0,1823

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Hydrant - N° 2

Contrôle hydraulique du	13/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	6	6
Débit maximal mesuré (m3/h)	62	64
Pression au débit normalisé (bar)	3,5	4
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

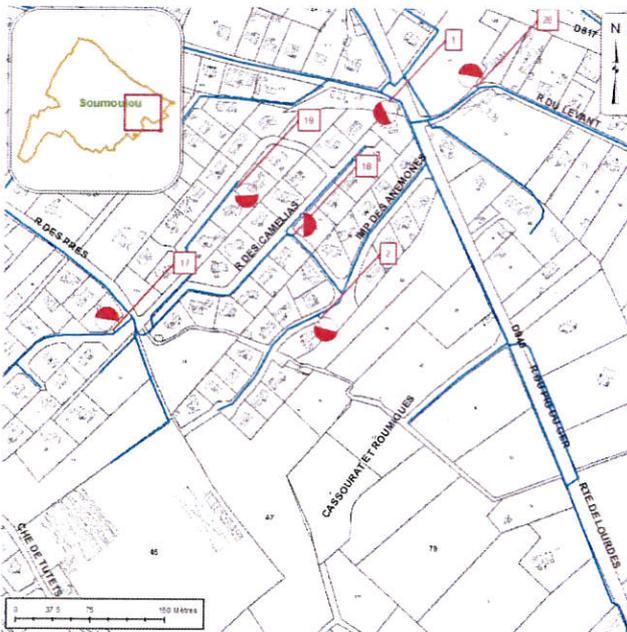


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Refaire peinture Numérotation à réaliser sur hydrant Capot / coffre à changer	Capot abîmé
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Refaire peinture Capot / coffre à changer	Capot abîmé



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 3

Adresse :

1 Impasse de l'Ayguelongue - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6246511,25000 x : 440568,89000

Coordonnées GPS
y : 43,2705 x : -0,1945

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	08/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	6	6
Débit maximal mesuré (m3/h)	67	62
Pression au débit normalisé (bar)	2	2
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

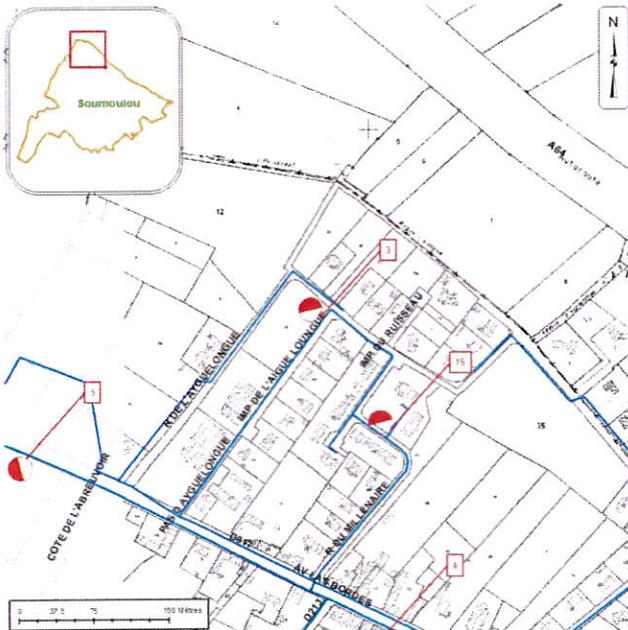


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Refaire peinture	
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Peinture refaite



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Adresse :

81 Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6246194,60000 x : 440634,47000

Coordonnées GPS
y : 43,2677 x : -0,1936

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson
Modèle : Hermès
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Hydrant - N° 4

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	6	6
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	60
Pression au débit normalisé (bar)	5	5
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

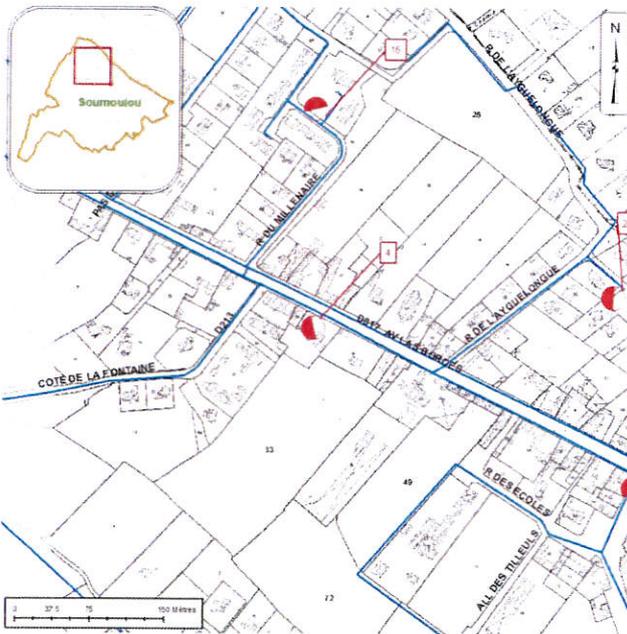


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Capot / coffre à mettre ne place	Capot absent
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Capot / coffre à mettre ne place	Capot absent



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 5

Adresse :

84 Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6246370,97000 x : 440272,25000

Coordonnées GPS
y : 43,2692 x : -0,1981

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	14/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	6	6
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	61
Pression au débit normalisé (bar)	5	5
En service (manœuvrabilité)	Non	Oui

Plan de situation

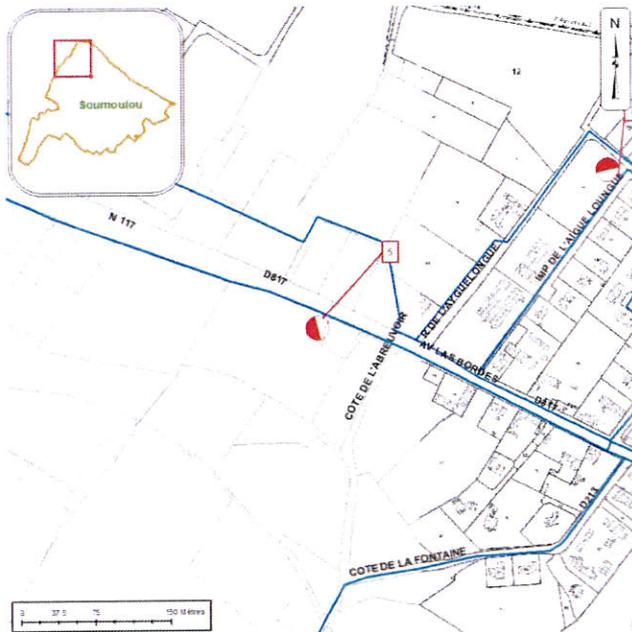
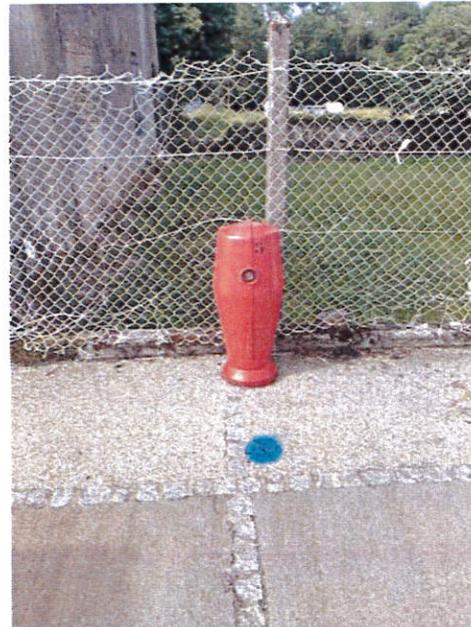


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Numérotation à réaliser	
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Numérotation faite



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Adresse :

34 Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6246024,87000 x : 440962,91000

Coordonnées GPS
y : 43,2663 x : -0,1895

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Hydrant - N° 6

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	7	6
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	60
Pression au débit normalisé (bar)	2,5	2,5
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

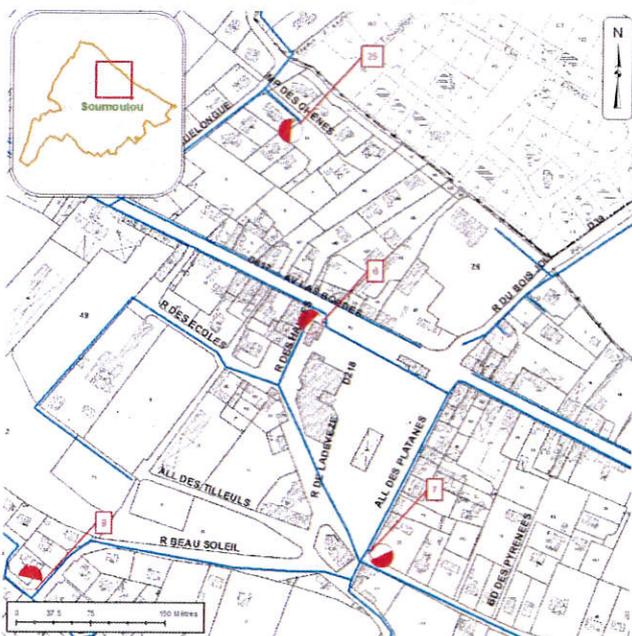


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Numérotation à réaliser	
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Numérotation faite



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 7

Adresse :

13 Allée des Platanes - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245795,60000 x : 441014,39000

Coordonnées GPS
y : 43,2643 x : -0,1887

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	6	6
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	60
Pression au débit normalisé (bar)	4	4
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

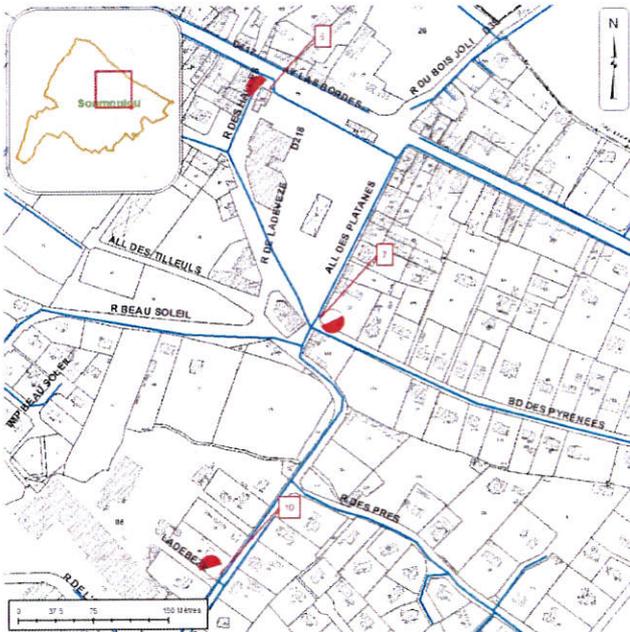


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Numérotation à réaliser	
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Numérotation faite



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Adresse :

9 Rue Beau Soleil - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245756,04000 x : 440678,47000

Coordonnées GPS
y : 43,2638 x : -0,1928

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson

Modèle : Ajax

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Hydrant - N° 8

Contrôle hydraulique du	08/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	6,5	6,2
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	60
Pression au débit normalisé (bar)	4	4
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

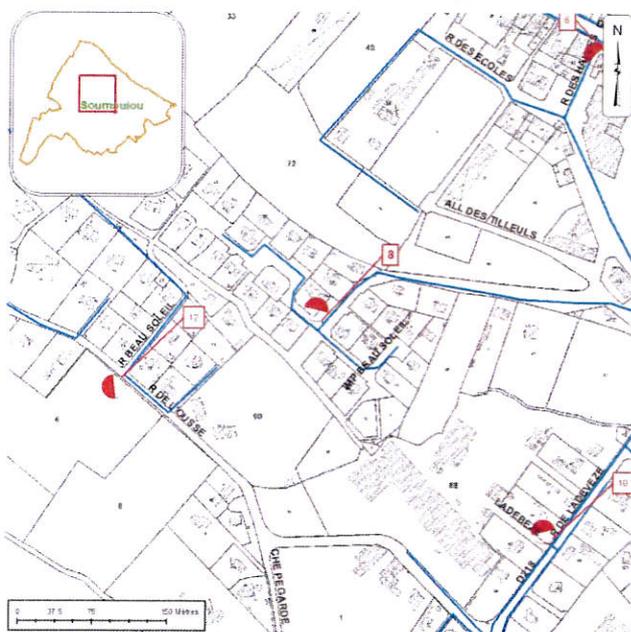


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Capot / coffre à changer	
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Capot changé



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 9

Adresse :

14 Rue de la Devèze - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245538,50000 x : 440912,88000

Coordonnées GPS
y : 43,2619 x : -0,1898

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	13/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	7	7
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	65
Pression au débit normalisé (bar)	3	2
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

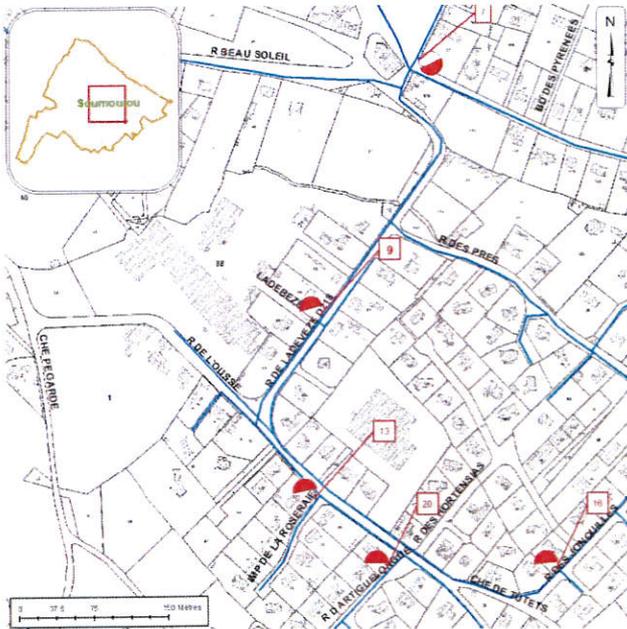


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Graissage des bouchons Contrôle du débit / pression	Capot / coffre à changer	Capot absent
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Capot / coffre à changer	Capot absent



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 10

Adresse :

12 Côte de la Fontaine - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245952,34000 x : 440205,36000

Coordonnées GPS
y : 43,2654 x : -0,1987

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	08/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	7,5	8
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	62
Pression au débit normalisé (bar)	5	2,5
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

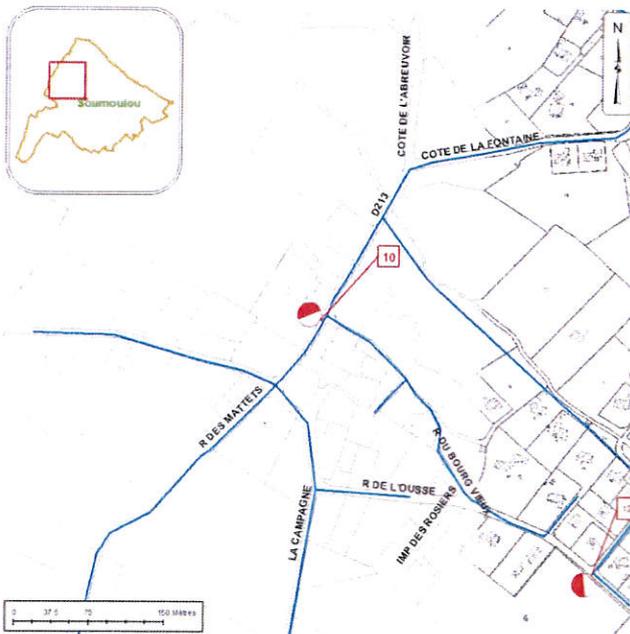


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Refaire peinture	
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Peinture refaite



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 11

Adresse :

42 rue Beau Soleil - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245698,54000 x : 440478,17000

Coordonnées GPS
y : 43,2632 x : -0,1953

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	-	-
Débit maximal mesuré (m3/h)	-	-
Pression au débit normalisé (bar)	-	-
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

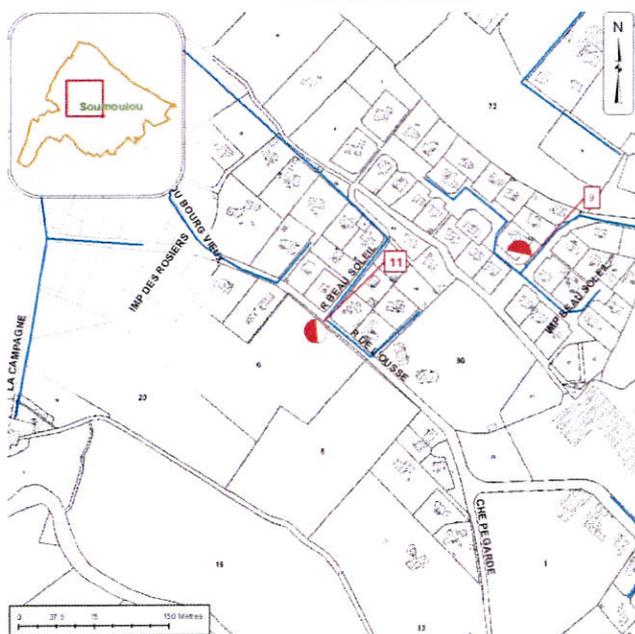


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Accessibilité à revoir	Impossibilité de monter l'appareil de mesure
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Graissage des bouchons	Accessibilité à revoir	Impossibilité de monter l'appareil de mesure



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 12

Adresse :

13 Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245815,94000 x : 441401,66000

Coordonnées GPS
y : 43,2646 x : -0,184

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	5	5
Débit maximal mesuré (m3/h)	70	64
Pression au débit normalisé (bar)	2	2
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

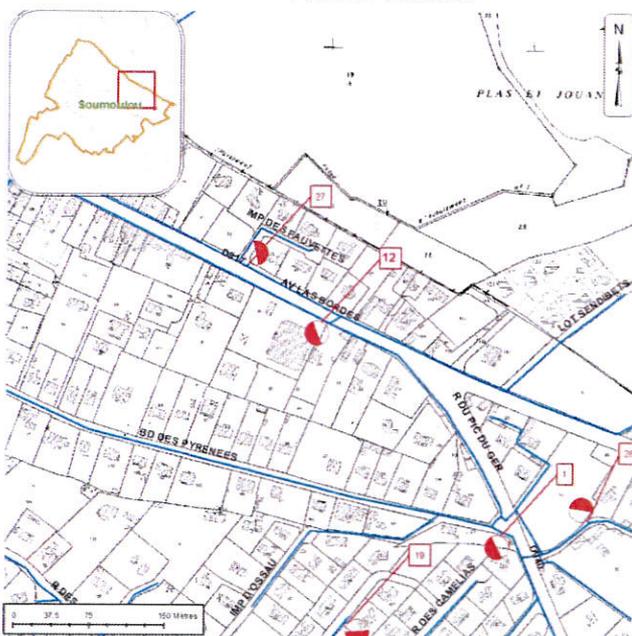


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Capot / coffre à changer	Capot absent
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Capot / coffre à changer	Capot absent



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 13

Adresse :

1 Impasse de la Roseraie - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245354,07000 x : 440906,27000

Coordonnées GPS
y : 43,2603 x : -0,1898

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson

Modèle : Hermès

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	13/10/2020	07/06/2021
Pression statique (bar)	7	7
Débit maximal mesuré (m3/h)	61	63
Pression au débit normalisé (bar)	1,5	1
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

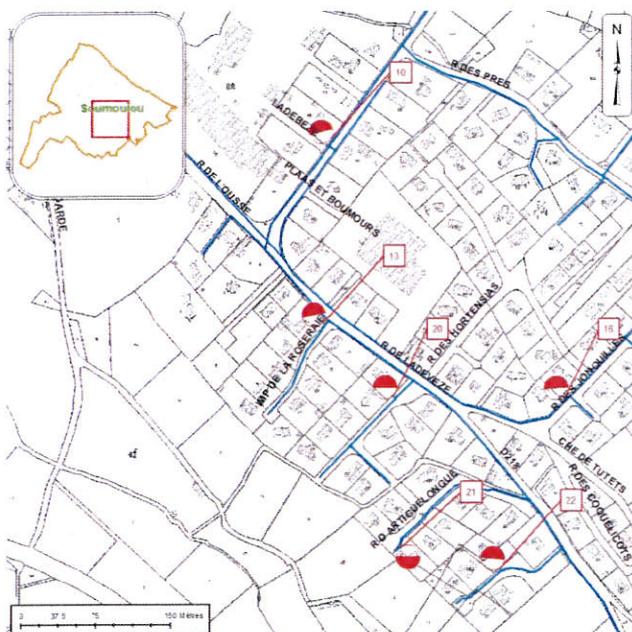


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Refaire peinture Capot / coffre à changer	
07/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 15

Adresse :

15 Rue du Millénaire - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6246398,49000 x : 440638,20000

Coordonnées GPS
y : 43,2696 x : -0,1936

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	14/10/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	6	6
Débit maximal mesuré (m3/h)	70	68
Pression au débit normalisé (bar)	2	2
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

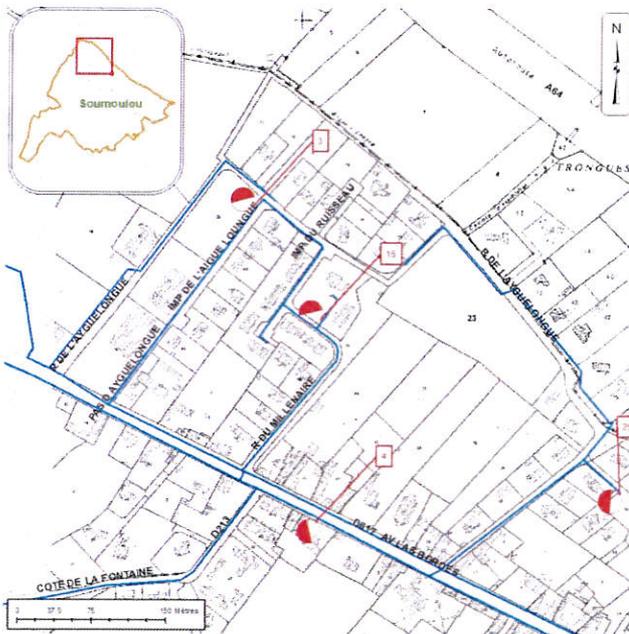


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 16

Adresse :

10 Rue des Jonquilles - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245279,59000 x : 441149,09000

Coordonnées GPS
y : 43,2597 x : -0,1868

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson
Modèle : Hermès
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	13/10/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	7,5	7
Débit maximal mesuré (m3/h)	61	62
Pression au débit normalisé (bar)	-	1
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

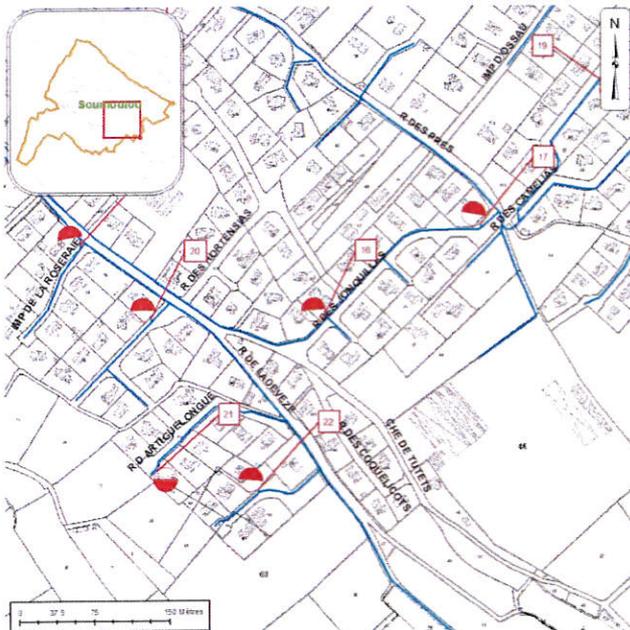


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
13/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Refaire peinture	N'atteint pas 60 m3/h, mesure de pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 55 m3/h
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		Peinture refaite – numérotation à refaire pour concordance avec la numérotation du SDIS : n°29



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 17

Adresse :

36 Rue des Prés - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245373,12000 x : 441307,09000

Coordonnées GPS
y : 43,2606 x : -0,1849

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson
Modèle : Hermès
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	14/10/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	6	6
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	60
Pression au débit normalisé (bar)	2	2
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

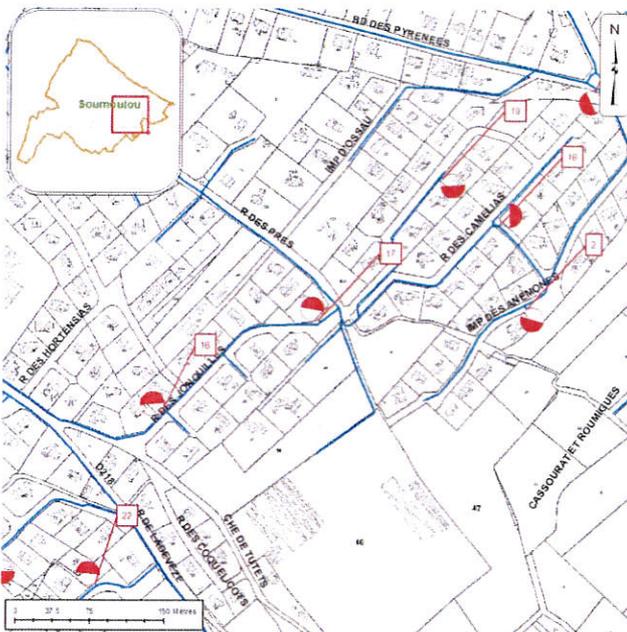


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Capot / coffre à changer	
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



PARCE QUE **CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.**

Hydrant - N° 18

Adresse :

14 Rue des Camélias - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245470,73000 x : 441488,28000

Coordonnées GPS
y : 43,2615 x : -0,1827

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	25/09/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	6,5	6
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	66
Pression au débit normalisé (bar)	-	1
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

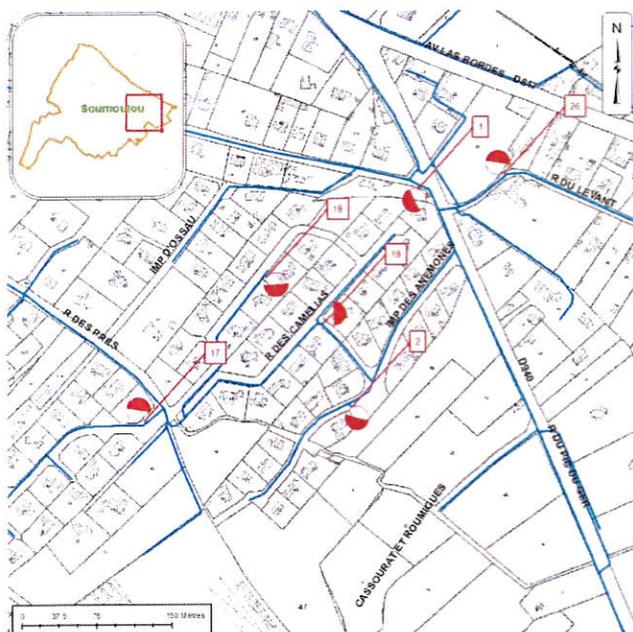


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
25/09/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h, mesure de pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 51 m3/h
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 19

Adresse :

34 Rue des Camélias - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245516,48000 x : 441430,19000

Coordonnées GPS
y : 43,2619 x : -0,1835

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	6,5	7
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	67
Pression au débit normalisé (bar)	-	-
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

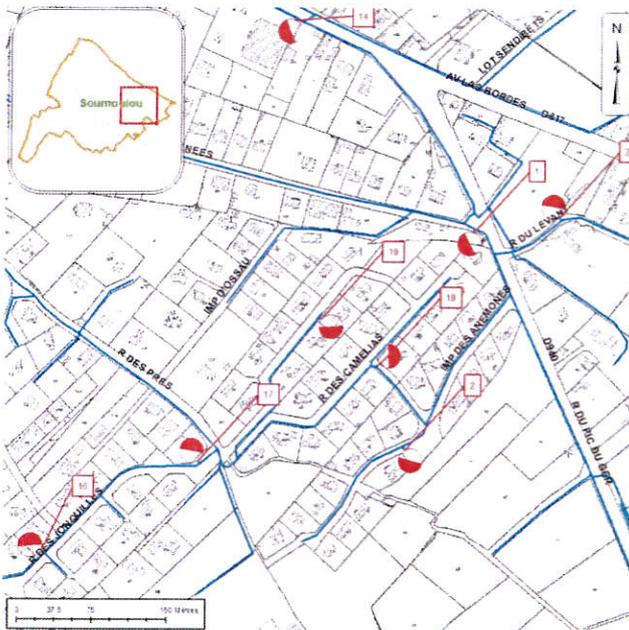


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h, mesure de pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 51 m3/h
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h, mesure de pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 57 m3/h



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 20

Adresse :

2 Rue d'Artiguelongue - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93 y : 6245279,70000 x : 440976,17000
 Coordonnées GPS y : 43,2596 x : -0,1889

Caractéristiques :

Marque : Bayard
 Modèle : Emeraude
 Diamètre (mm) : 100
 Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	7	7
Débit maximal mesuré (m3/h)	65	67
Pression au débit normalisé (bar)	1	2
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

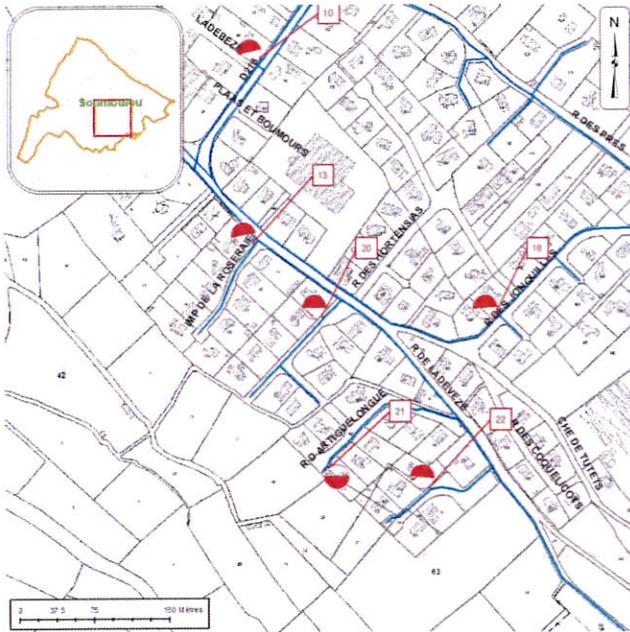
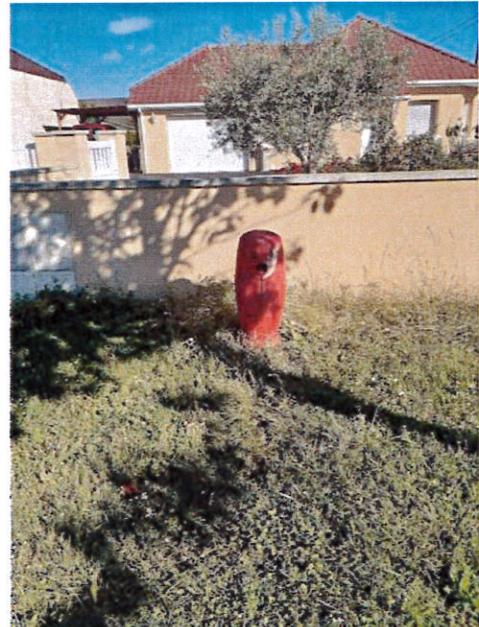


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 21

Adresse :

26 Rue d'Artiguelongue - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93

y : 6245127,32000 x : 440982,80000

Coordonnées GPS

y : 43,2583 x : -0,1888

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson

Modèle : Hermès

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	08/10/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	7	6,5
Débit maximal mesuré (m3/h)	62	68
Pression au débit normalisé (bar)	2	1,5
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

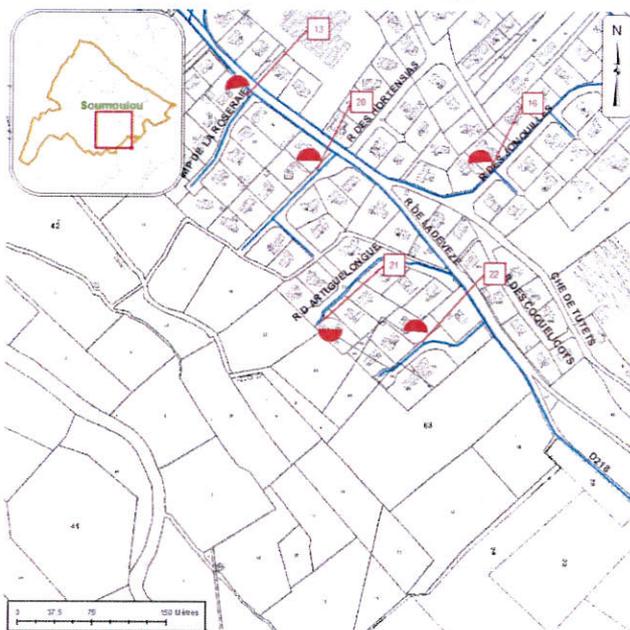


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 22

Adresse :

2 Rue de la Plaine de l'Ousse - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245107,95000 x : 441083,52000

Coordonnées GPS
y : 43,2581 x : -0,1875

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson

Modèle : Hermès

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	7	6,5
Débit maximal mesuré (m3/h)	68	64
Pression au débit normalisé (bar)	2	2
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

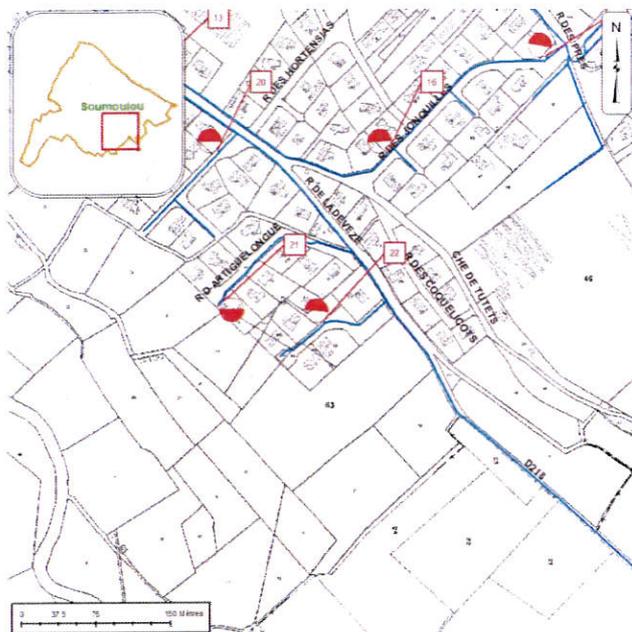


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 23

Adresse :

9 Rue des Hortensias - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93

y : 6245404.20000 x : 441096.23000

Coordonnées GPS

y : 43.2607 x : -0.1875

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	09/06/2021
Pression statique (bar)	7	7
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	60
Pression au débit normalisé	-	1,5
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

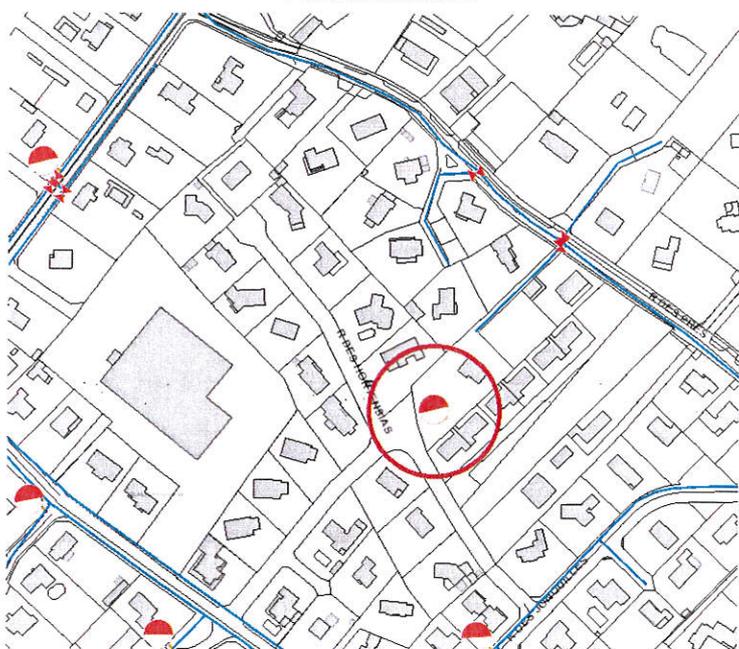


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h, mesure de pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 53 m3/h
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 24

Adresse :

2 Rue des Coquelicots - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93

y : 6245216,03000 x : 441143,91000

Coordonnées GPS

y : 43,2591 x : -0,1868

Caractéristiques :

Marque : Bayard

Modèle : Emeraude

Diamètre (mm) : 100

Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	6	6
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	60
Pression au débit normalisé	1	1
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

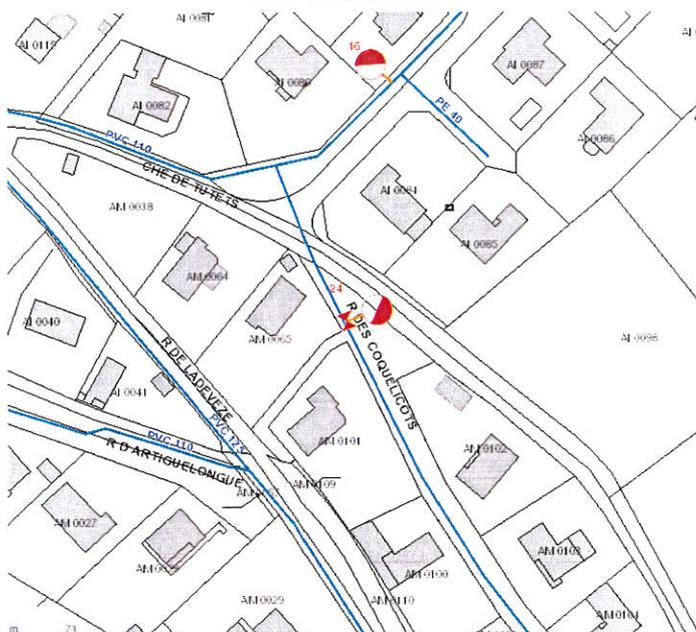


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Adresse :

3 Impasse des Chênes - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93 Coordonnées GPS
y : 6246224,67000 x : 440938,84000 y : 43,2681 x : -0,1898

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson
Modèle : Hermès
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Hydrant - N° 25

Contrôle hydraulique du	14/10/2020	03/06/2021
Pression statique (bar)	6	-
Débit maximal mesuré (m3/h)	70	-
Pression au débit normalisé (bar)	1	-
En service (manœuvrabilité)	Non	Non

Plan de situation

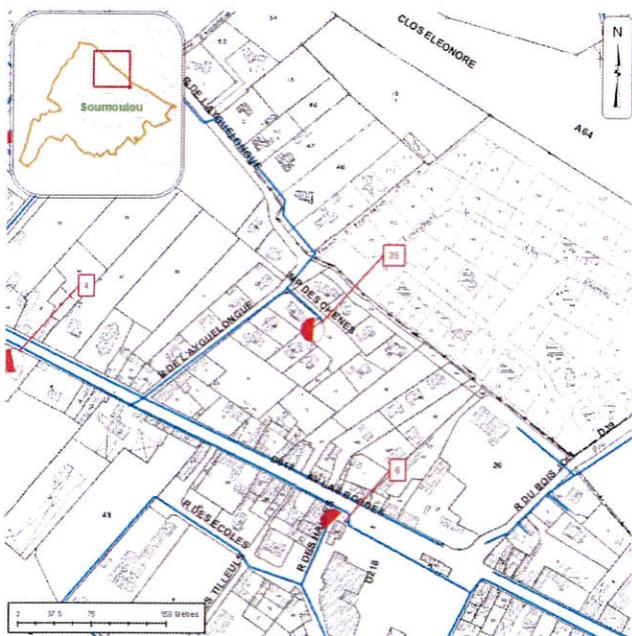
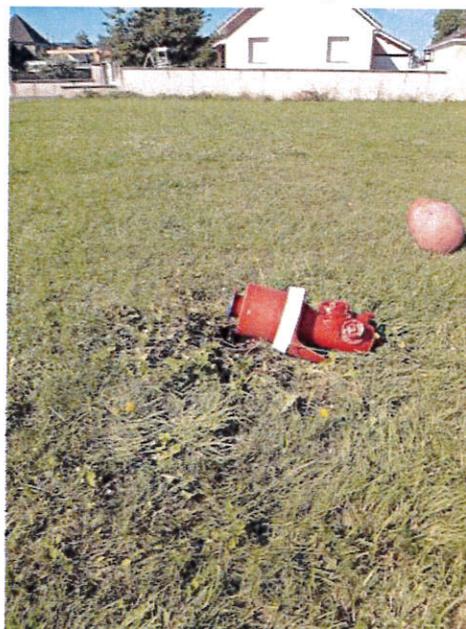


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
14/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		
08/06/2021	Réparation PI		Poteau à renouveler	Hydrant cassé, à renouveler



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 26

Adresse :

1 Rue du Levant - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245619,68000 x : 441669,18000

Coordonnées GPS
y : 43,2629 x : -0,1806

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson
Modèle : Hermès
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	08/10/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	5	5
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	68
Pression au débit normalisé (bar)	3	2
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

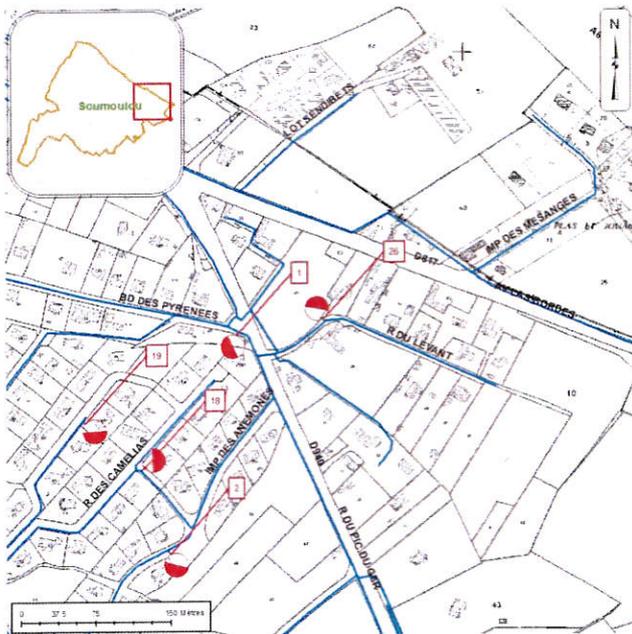
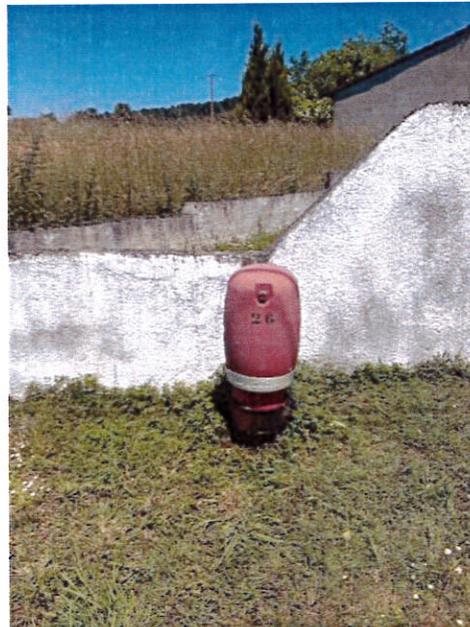


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Capot / coffre à changer	
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 27

Adresse :

15 Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6245874,52000 x : 441329,05000

Coordonnées GPS
y : 43,2651 x : -0,1849

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	5	5
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	60
Pression au débit normalisé (bar)	3	3
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

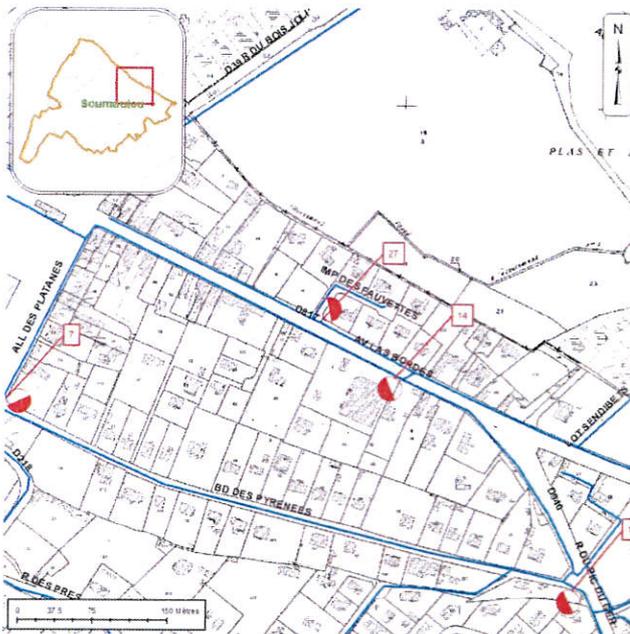
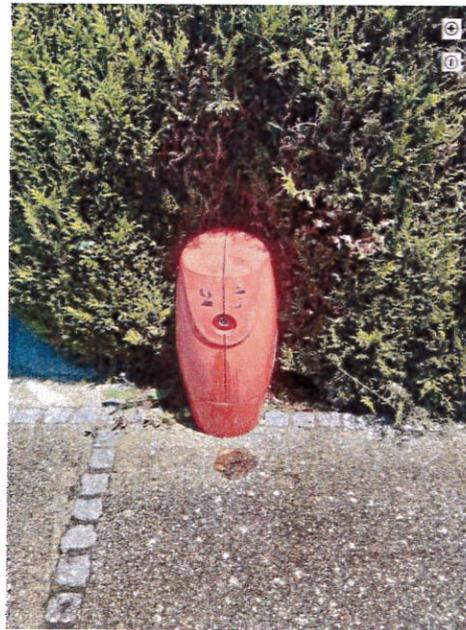


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° 28

Adresse :

Croisement Impasse Sendibets / Avenue Lasbordes - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93 Coordonnées GPS
 y : 6246584,52000 x : 440426,19000 y : 43,2712 x : -0,1963

Caractéristiques :

Marque : Pont-à-Mousson
 Modèle : Atlas
 Diamètre (mm) : 100
 Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	15/10/2020	08/06/2021
Pression statique (bar)	5	5
Débit maximal mesuré (m3/h)	60	62
Pression au débit normalisé (bar)	-	3
En service (manœuvrabilité)	Oui	Oui

Plan de situation

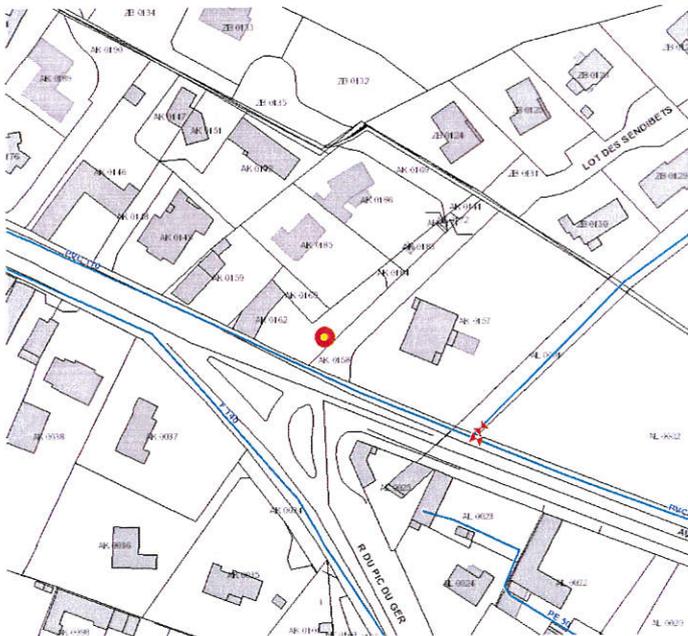


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
15/10/2020	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons		N'atteint pas 60 m3/h, mesure de pression dynamique à 60 m3/h impossible. Débit à 1 bar : 50 m3/h
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Numérotation à réaliser sur hydrant	



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.

Hydrant - N° ? – Attente réponse du SDIS

Adresse :

1 Rue du Millénaire - 64420, Soumoulou

Coordonnées Lambert 93
y : 6246257.83000 x : 440566.56000

Coordonnées GPS
y : 43.2682 x : -0.1944

Caractéristiques :

Marque : Bayard
Modèle : Emeraude
Diamètre (mm) : 100
Date de pose : INCONNUE

Contrôle hydraulique du	08/06/2021
Pression statique (bar)	6
Débit maximal mesuré (m3/h)	64
Pression au débit normalisé (bar)	2,5
En service (manœuvrabilité)	Oui

Plan de situation

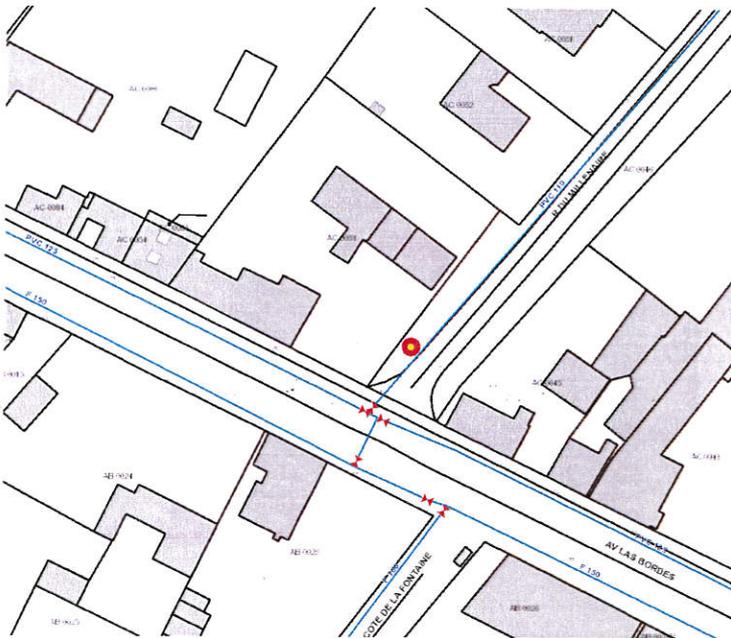


Photo de l'hydrant



Date	Nature	Opération(s) réalisée(s)	Travaux à réaliser	Commentaire du technicien
08/06/2021	Vérification PI / BI	Graissage vis de manœuvre Contrôle du débit / pression Graissage des bouchons	Numérotation à réaliser sur hydrant	Hydrant inconnu du SDIS, signalement fait pour attribution du numéro d'hydrant par le SDIS. Numérotation à réaliser à la prochaine campagne de mesure.



PARCE QUE CHAQUE TERRITOIRE EST UNIQUE.



Nord · Est · Béarn
communauté de communes

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

TERRITOIRE OUSSE GABAS

PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1-E.6 : INVENTAIRE CEN

ARTELIA REGION SUD-OUEST
Agence Pyrénées Gascogne

Hélioparc
2 Avenue Pierre Angot
CS 8011
64053 PAU CEDEX 9
Tel. : +33 (0)5 59 84 23 50
Fax : +33 (0)5 59 84 30 24

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
NORD EST BEARN**

MAINTIEN DE LA BIODIVERSITE SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN

**INVENTAIRES D'ELEMENTS REMARQUABLES : ZONES HUMIDES,
PRAIRIES DE FAUCHE ET FORETS ANCIENNES
ET
ESQUISSES PRELIMINAIRES D'UNE TRAME ECOLOGIQUE**

SOMMAIRE

PARTIE I : PRESENTATION DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE L'ETUDE

I – Contexte global de la démarche.....	1
A – Evolution de la prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques	1
II – Présentation de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn	6
A – Présentation administrative.....	6
B – Géographie du territoire	6
C – Géologie du territoire.....	8
D – Contexte hydrologique du territoire.....	11
E – Occupation du sol.....	12
F – Dynamique et enjeux territoriaux	12
G – Zones d'intérêt écologique	12
III – Démarche et objectifs de l'étude	15
A – Historique de la démarche au sein de la CCNEB	15
B – Définition du projet	15
C – Objectifs de l'étude	16

PARTIE II : PRINCIPES ET METHODES DE L'ETUDE

I – Etude des zones humides	17
A – Les zones humides.....	17
B – Méthodologie d'étude des zones humides.....	17
C – Informations récoltées	19
II – Etude des prairies de fauche	20
A – Les prairies de fauche.....	20
B - Méthodologie d'étude	20
III - Etude des forêts présumées anciennes	20
A – Vieilles forêts = Forêts anciennes + Forêts mûres	21
B – Méthodologie d'étude des forêts présumées anciennes.....	22
IV – Etudes des enjeux écologiques territoriaux.....	25
A – Cartographie du territoire	25
B – Modélisation des sous-trames écologiques fonctionnelles	25
C – Priorisation de conservation des zones humides.....	27

PARTIE III – RESULTATS DES INVENTAIRES

I – Inventaire des zones humides	29
II – Inventaire des prairies naturelles	32
III – Inventaire des forêts anciennes	33

PARTIE IV – PREMIERES ESQUISSES DE LA FONCTIONNALITE DU TERRITOIRE

I – Trame écologique « Zones humides » de la CCNEB	36
II – Trame écologique « Forêts anciennes » de la CCNEB	37
III – Trame écologique « Milieux ouverts » de la CCNEB.....	39
IV – Eléments de la fonctionnalité écologique générale sur le territoire de la CCNEB.....	40
A – Analyse générale	40
B – Métasites identifiés sur le territoire.....	40
C – Secteurs d’intérêt non négligeable pour le territoire	44
V – Gestion et restauration de la TVB identifiée.....	46
A – Priorisation d’intervention sur les zones humides.....	46
B – Restauration de la fonctionnalité écologiques générale.....	46
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	51

PARTIE I : PRESENTATION DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE L'ETUDE

I – CONTEXTE GLOBAL DE LA DEMARCHE

L'inventaire du réseau écologique de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn s'inscrit dans trois mouvements du **contexte national** et local :

- Une **prise en compte de l'environnement dans les politiques publiques** sous l'impulsion d'une nouvelle demande de développement durable et des lois dites « Grenelles » (2010) et « Biodiversité » (2016).
- Une **dynamique d'artificialisation des sols amenant des enjeux multiples** liés à la pratique agricole, l'urbanisation du territoire...
- Une évolution des modes de gestion de la biodiversité : de la mise sous cloche d'espaces remarquables à la **préservation d'une Nature ordinaire fonctionnelle**.

A – EVOLUTION DE LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

L'évolution d'une vision conservacionniste des milieux naturels à une demande d'inclusion de la durabilité des ressources dans la gestion des territoires a amené logiquement l'environnement à se rapprocher de l'aménagement des territoires. Le droit a suivi cette évolution, passant des textes centrés sur la préservation de l'environnement à une inclusion de la dimension environnementale dans l'ensemble des politiques sectorielles.

1 – DE LA PRESERVATION DES MILIEUX NATURELS ...

Depuis la loi de 1930 sur les sites classés ou inscrits et la loi de 1922 sur les forêts de protection, les milieux naturels n'ont fait l'objet d'aucune réglementation d'envergure jusque dans les années soixante-dix. La législation française relative à l'environnement va alors sensiblement évoluer avec la création d'un premier ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement en 1971. L'environnement est alors en position défensive au regard d'un urbanisme qui accompagne ou précède la forte croissance. Cette logique de sauvegarde de l'environnement se traduit par la promulgation d'une série de textes législatifs portant sur la préservation des milieux naturels. Les mots « écologie », « équilibre biologique », « écosystèmes » entrent dans le vocabulaire juridique.

Une loi importante, la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, illustre cette période. Elle instaure en particulier les études d'impacts, une réglementation sur les espèces protégées, les réserves naturelles et les protections de biotopes et réforme la réglementation des forêts de protection.

Cette logique de protection subsiste et se traduit, par exemple, par l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF), selon une circulaire ministérielle précisant son contenu et ses modalités en 1991. Elle inspire en outre bon nombre de directives européennes qui imposent au territoire français, comme celle relative aux habitats naturels en 1992.

2 – ... A LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES...

Le souci d'évoluer d'une **politique de conservation à une politique d'anticipation**, d'une part, la nécessité d'intégrer la complexité du milieu rural et la réalité d'un nouveau contexte économique,

d'autre part, traduisent un tournant au début des années 90. De nouveaux textes de loi traitent des ressources naturelles, de manière sectorielle, mais cependant dans une démarche de projet.

Apparaissent les termes « prévention », « gestion », « mise en valeur ». Plusieurs lois illustrent cette évolution :

- La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 qui institue une planification par bassins hydrographiques et prévoit une gestion globale et intégrée de la ressource en eau.
- La loi Déchets du 13 juillet 1992 où apparaît pour la première fois la nécessité de gérer les déchets de façon durable.
- La loi sur la protection et la mise en valeur des paysages du 8 janvier 1993. Cette loi, première en France, prévoit la prise en compte du paysage dans les Plans d'Occupation des Sols (POS), un volet paysage obligatoire sous forme de simulation graphique dans les permis de construire et une extension des ZPPAU aux paysages remarquables. Mais cette loi crée surtout les directives paysagères, grâce auxquelles l'Etat peut intervenir pour préserver des sites remarquables. Une définition précise du paysage n'est pas énoncée dans cette loi. Trois dimensions, esthétique, historique et écologique, sont identifiées comme motif de protection ou de mise en valeur. Aucune obligation n'est issue de cette loi et son application doit être fonction des spécificités locales.
- La loi relative au renforcement de la protection de l'environnement du 2 février 1995, dite loi « Barnier ». Elle édicte les principes généraux du droit de l'environnement en matière de développement durable et érige en patrimoine de la nation : les espaces, ressources et milieux naturels, les sites et paysages, les espèces animales et végétales ainsi que la diversité et les équilibres biologiques. Y est affirmé que la protection, la mise en valeur, la restauration, la remise en état et gestion de l'environnement sont d'intérêt général, et qu'il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde et de contribuer à la protection de l'environnement. Y est également affirmé le droit à un environnement sain et la nécessité d'un équilibre harmonieux entre zones urbaines et rurales. Elle intègre en droit français quatre grands principes du droit international pour les politiques d'environnement :
 - Le principe de précaution (Déclaration de Rio, 1992) qui permet d'anticiper des risques soupçonnés sans avoir toutes les données scientifiques ;
 - Le principe d'action préventive et de correction par priorité à la source des atteintes à l'environnement qui pousse à intervenir le plus tôt possible, si possible avant l'action susceptible de mauvais impact sur l'environnement (prévention), sinon au plus près de sa source pour en réduire les effets, les limiter dans leur extension spatiale ;
 - Le principe de pollueur-payeur, selon lequel les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci doivent être supportés par le pollueur ;
 - Le principe de participation, selon lequel chaque citoyen doit avoir accès aux informations relatives à l'environnement, y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses.

3 - ... A LA PRESERVATION DES FONCTIONNALITES ECOLOGIQUES

Le début du XXI^{ème} siècle marque un tournant dans l'approche de gestion et conservation des milieux naturels et des espèces. L'intégration de mots comme « connectivité écologique » « fonctionnalité » font leurs entrées dans le langage politique et sont précisés par des lois en faveur de la conservation des milieux naturels et des populations. Le concept sous-jacent de ces lois est le **maintien en bon état du fonctionnement écologique** des habitats naturels et des populations.

- Les lois Grenelles I (3 août 2009) et II (12 juillet 2010) relative à la transition écologique visent à une prise en compte sur long-terme des enjeux environnementaux. Y est précisé le déploiement de **Trame Verte et Bleue** (TVB) et de **Schéma de Cohérence Ecologique** (SRCE) permettant une préservation de la biodiversité au travers de la conservation de la fonctionnalité écologique. Elles précisent également des engagements en matière d'efficacité énergétique et de diminution de gaz à effet de serre.
- La loi « Biodiversité » du 8 août 2016 vise à protéger, restaurer et valoriser la biodiversité. Constituée de 174 articles, elle précise entre autre : la démarche « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC), dont une compensation avec absence de perte de biodiversité, par les impacts de certaines activités anthropiques sur l'environnement ; les concepts de « préjudice écologique » et « solidarité écologique » en droit de l'environnement ; la création de « zones prioritaires » pour la biodiversité » ; la création d'une Agence française pour la biodiversité et la **prise en compte dans les documents d'urbanisme des espaces de continuités écologiques**.

B – CONCEPTS ET APPLICATIONS RECENTS DES TRAMES ECOLOGIQUES

Depuis plusieurs années une prise de conscience est observée chez les scientifiques et les gestionnaires des milieux naturels quant à l'intérêt de connecter les espaces naturels entre eux afin de **favoriser la fonctionnalité des écosystèmes** et notamment les **échanges entre espèces**. La biodiversité ne se gère donc plus seulement au sein d'espaces naturels « réservés » mais sur **l'ensemble du territoire**.

La principale menace sur la biodiversité induite par les activités humaines est la **fragmentation des habitats naturels**. Celle-ci se traduit par une réduction en quantité, densité et surface des habitats naturels au profit de milieux anthropiques. La mise en place d'un réseau écologique fonctionnel permet de prendre en compte l'intérêt biologique de certains espaces pour l'équilibre des écosystèmes et la pérennité des espèces. Ce concept, à la croisée de la biologie de la conservation et de l'écologie des paysages, est constitué de 3 unités : la matrice (élément dominant du paysage), les tâches (milieux ponctuels) et les corridors (milieux utilisés pour le déplacement des espèces). La définition d'une trame écologique fonctionnelle nécessite la prise en compte d'une (des) espèce(s) cible(s) : les niches écologiques diffèrent d'une espèce à l'autre et les corridors favorables à l'une peuvent être une barrière infranchissable pour une autre. En plus des traits biologiques de l'espèce, la définition d'une **trame écologique** doit prendre en compte la surface, la densité des habitats favorables à l'espèce sur le territoire, mais aussi leur isolement, les habitats « imperméables » et l'évolution spatio-temporelle.

Cette notion de trame écologique fonctionnelle a été retranscrite en un concept politique d'aménagement du territoire et de préservation de la biodiversité : c'est la **Trame Verte et Bleue** (TVB). Elle a pour objectif de favoriser le déplacement des espèces et leur adaptation par la réduction de la fragmentation des habitats naturels. Le décret n°2012-1492 du 27 décembre 2012 précise qu'une TVB est construite de « **Réservoirs de biodiversité** » permettant aux espèces d'accomplir leur cycle biologique et de « **Corridors biologiques** » leur permettant de se déplacer (cf. Figure 1). Cette orientation nationale laisse ensuite la mise en œuvre aux Régions au moyen d'un SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) devenu par la suite le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et Egalité des Territoires) imposé par la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Ce document instaure une cohérence régionale en absorbant la plupart des plans et schémas régionaux sectoriels et doit être retranscrit dans les documents de planification

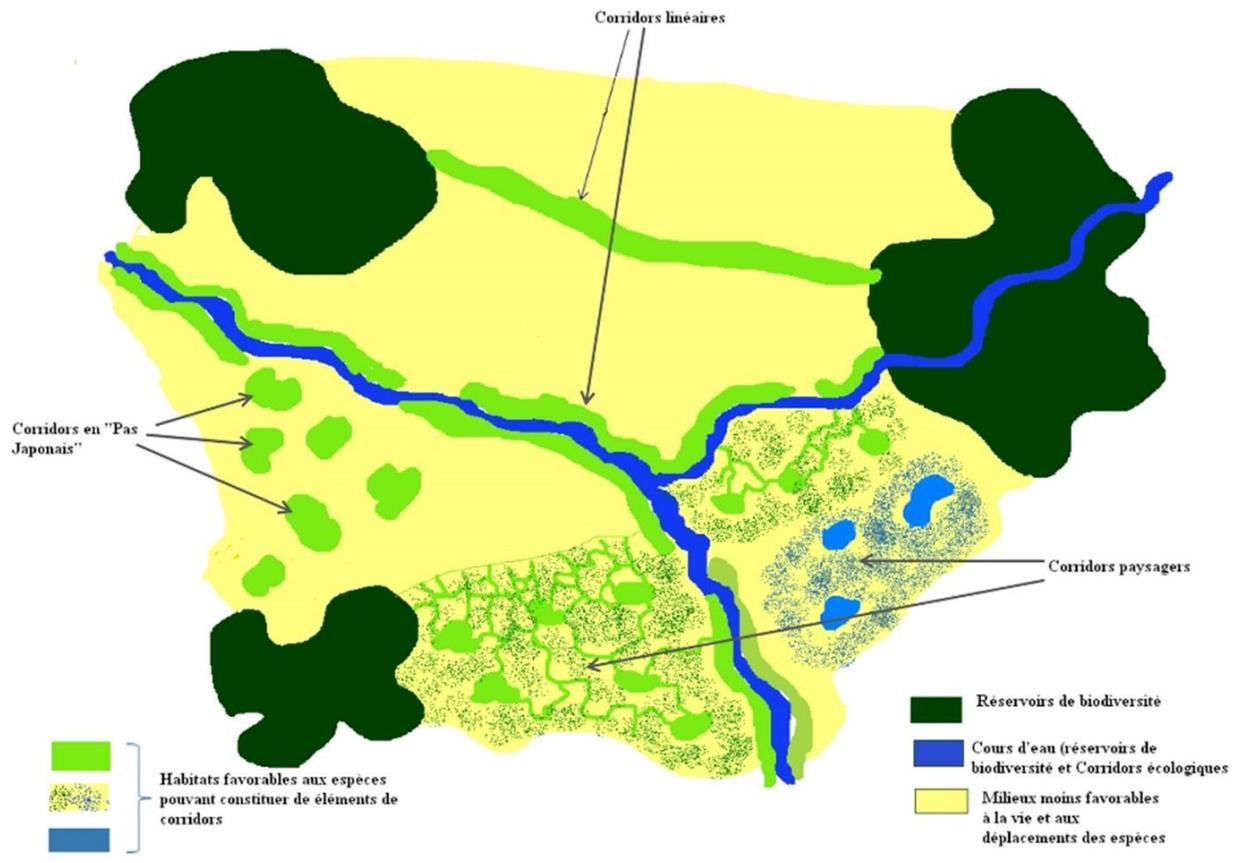


Figure 1 : *Éléments constitutifs d'une trame écologique*
(Matthieu Fajon, IRSTEA)

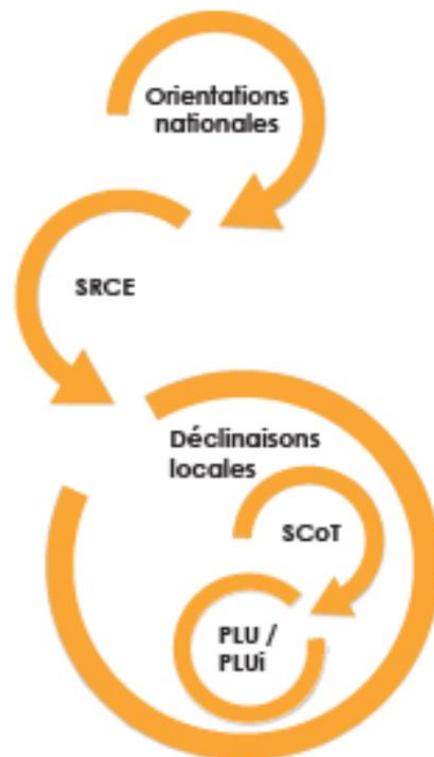
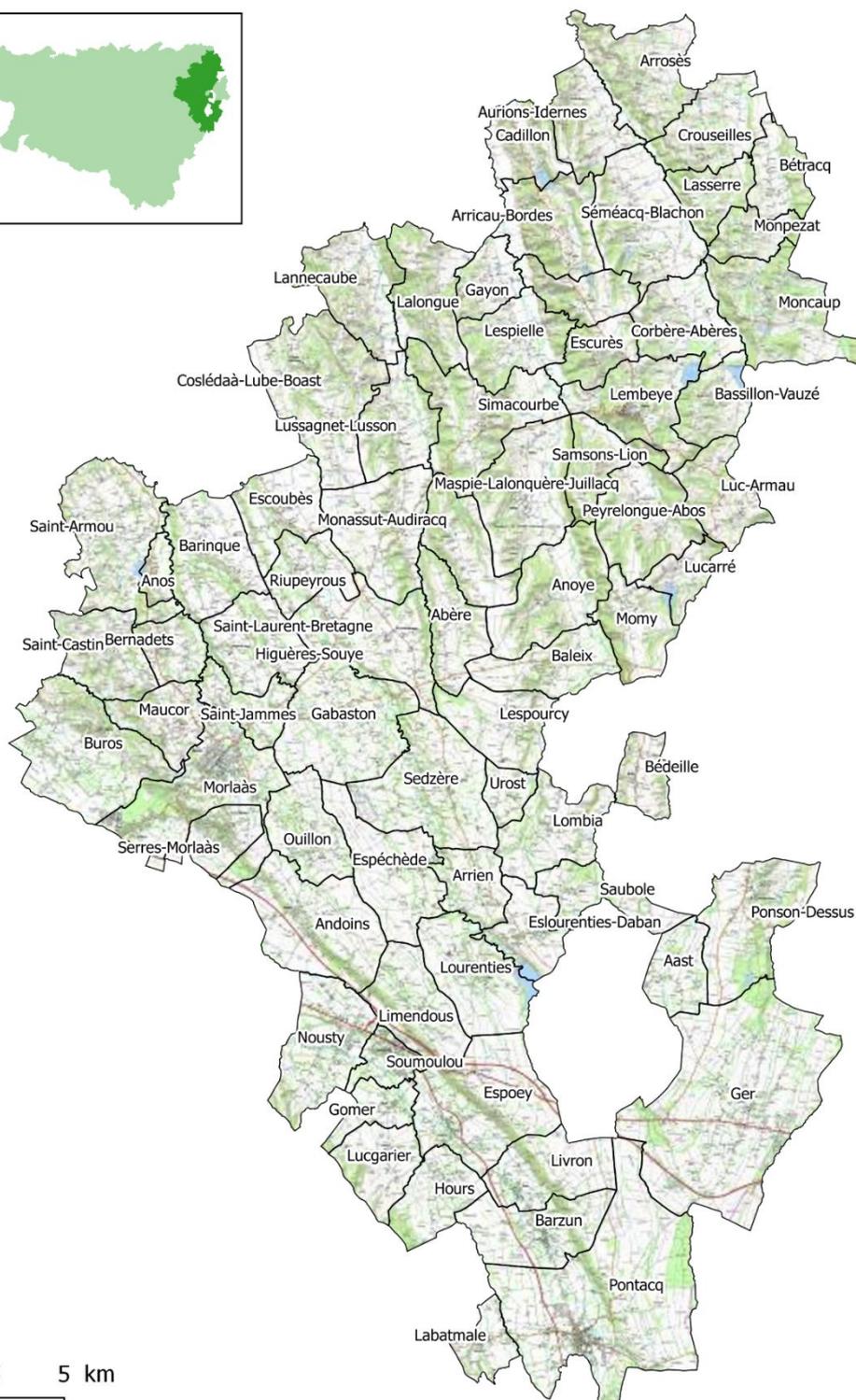
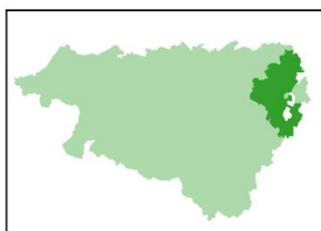


Figure 2 : *Schéma directeur de prise en compte de la TVB*
(Audap, 2018)



Carte 1 : Territoire administratif de la Communauté de Communes du Nord-Est Béarn

territoriale locaux (PLU, PLUi, SCoT, ICPE, IOTA...) portés entre autre par les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) (Figure 2).

II – PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN

A – PRESENTATION ADMINISTRATIVE

Face à l'émiettement des communes, la coopération intercommunale est devenue un instrument incontournable pour organiser les territoires et relancer les politiques d'aménagement. La loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 et appliquée à partir du 1^{er} janvier 2017 donne un nouvel essor à l'intercommunalité. Ces nouveaux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) forment un espace de solidarité sur lequel un **projet de développement et d'aménagement** est mis en œuvre.

Sur ce modèle, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn (CCNEB) naît le 1^{er} janvier 2017. Elle est issue de la fusion de trois anciennes intercommunalités : Canton de Lembeye en Vic-Bilh, Pays de Morlaàs et Ousse-Gabas. La CCNEB se destine à offrir aux citoyens un cadre institutionnel organisé et adapté aux problématiques posées par l'aménagement du territoire, l'environnement, les déplacements, le développement économique et l'emploi. Pour ce faire, elle exerce un certain nombre de compétences prévues par la loi et ses statuts, en lieu et place des communes adhérentes.

Elle appartient au pôle métropolitain « Pays de Béarn », un nouvel échelon de coopération intercommunale créée le 18 janvier 2018 par arrêté préfectoral. Les limites correspondent au 7 intercommunalités béarnaises qui y ont adhéré, à l'exception du Pays de Nay.

B – GEOGRAPHIE DU TERRITOIRE

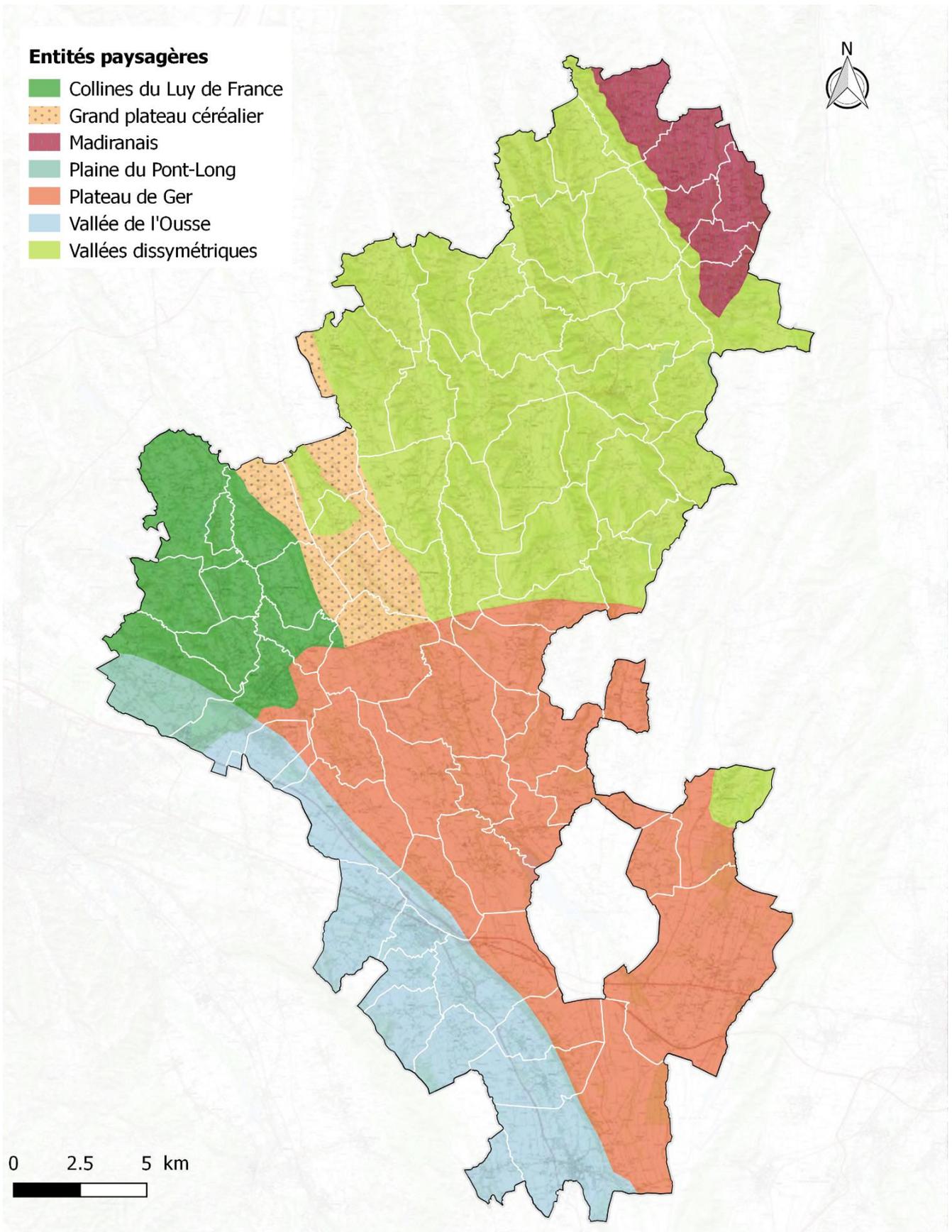
Située au Nord-Est du département des Pyrénées-Atlantiques (64), à la limite avec les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées, la CCNEB compte aujourd'hui 73 communes s'étendant sur 582,65 km² et abrite une population de 33 819 habitants (INSEE, 2014) soit une densité de 58 hab/km².

Le **climat est de type océanique aquitain**, doux et humide, ce qui correspond à un climat océanique **altéré**. C'est un climat qui apparaît comme une transition entre l'océanique franc et l'océanique dégradé. Cela se traduit par une température annuelle assez élevée (12,5°C) avec un nombre de jours froids faible (4 à 8 par an) et chauds soutenu (de 15 à 23 par an). Les précipitations, moyennes en cumul annuel tombent surtout l'hiver, l'été étant assez sec.

Dans son ensemble, la Communauté de Communes du Nord Est Béarn constitue ce que l'on appelle les « **Marches du Béarn** » caractérisé par un vaste plateau continu à vocation de culture intensive de maïs et où prend naissance un réseau hydrographique qui est par la suite entrecoupé au Nord par plusieurs vallées parallèles. Les Pyrénées constituent la toile de fond au Sud du territoire.

Le territoire de la CCNEB s'étend sur **six entités géographiques** (Morel Delaigue Paysagistes, 2003) :

- La **Vallée de l'Ousse** occupe la limite de l'Ouest au Sud et correspond à une ancienne vallée du Gave de Pau (de 50 000 à 20 000 ans) avant que celui-ci ne s'encaisse et s'oriente plus à l'Ouest à partir de Lourdes. C'est une vallée « suspendue » formant un intermédiaire entre le plateau de Ger et la vallée du Gave de Pau. Elle est délimitée dans sa partie septentrional par un coteau boisé et raide mais peu élevé (70 m au-dessus de la vallée). Le ruisseau de l'Ousse est peu perceptible du fait de son insertion dans un paysage ouvert à vocation agricole avec des



Carte 2 : Entités géographiques de la Communauté de communes du Nord-Est Béarn

prairies de pâturage et des champs de maïs. Cette vallée est prolongée de façon anecdotique sur le territoire par la **Pont-Long**, une plaine céréalière située au Nord de Pau.

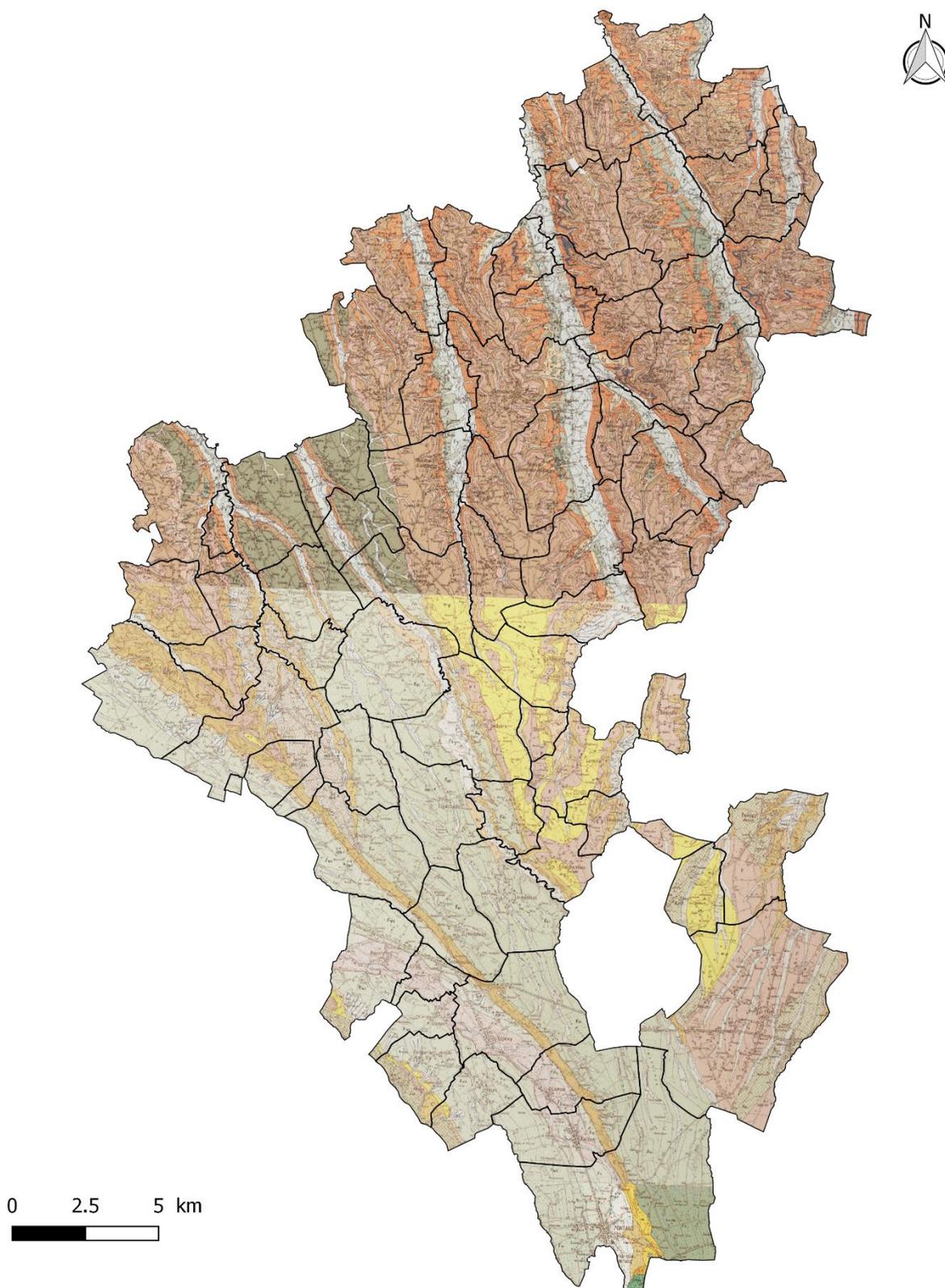
- Le **Plateau de Ger** est un vaste plateau de 12km de côté basculé du Sud vers le Nord tournant ainsi le dos aux Pyrénées. C'est l'entité la plus étendue du territoire. C'est de ce plateau que prennent naissance les cours d'eau (très peu perceptibles) qui se retrouvent au sein des vallées dissymétriques situées au Nord. C'est un vaste paysage ouvert comportant très peu de boisements. Ce plateau est constitué d'anciennes landes et de terrains de parcours, ceci depuis le néolithique, mais maintenant voué à la culture du maïs. Les haies et les boisements sont rares.
- Les **vallées dissymétriques** constituent la plus vaste entité paysagère après le plateau de Ger. Ce sont des vallées très étroites (de 700 à 1 500 m de large) orientées Nord-Ouest/Sud-Est dont les crêtes partent du plateau de Ger et s'étendent sur de grandes distances (25 km). Ces vallées possèdent une physionomie asymétrique : les versants Ouest sont courts, abrupts, très boisés alors que les versants Est sont en pente douce, cultivés et très habités. Le relief induit par ces vallées dissymétriques limite la présence de la culture du maïs aux fonds plats des vallées et aux pentes les plus faibles. Les pentes douces présentent un paysage bocager entre des prairies, des haies, des cultures, des vignes, des boisements, des friches...
- Les **Collines du Luy-de-France** sont situées principalement dans le département des Landes. Elles sont comprises entre la vallée du Luy-de-Béarn et le plateau céréalière du Louts. La vallée du Luy-de-France est très étroite (maximum 1 km de large) et la rivière a très peu entaillé le plateau. Cette vallée est constituée de paysages agricoles de polycultures, entremêlés de fonds de valons très boisés et des paysages de prairies sur les crêtes ou en fond de vallée.
- Le **plateau céréalière** fait la jonction entre les vallées dissymétriques et la vallée du Luy-de-France. Il est coupé en son milieu par la vallée du Gabas. Il prolonge le plateau du Ger au Nord et est marqué par la culture intensive du maïs.
- Le **Madiranais** constitue la pointe Nord-Est du territoire. Il abrite un bocage avec des vignes relativement lâche. Cette entité paysagère est à cheval sur trois départements. C'est une vallée orientée Nord/Sud beaucoup plus large que les vallées dissymétriques voisines. Les parcelles de vignes sont très disséminées sur les versants de la vallée et est formé d'un bocage relativement lâche.

C – GEOLOGIE DU TERRITOIRE

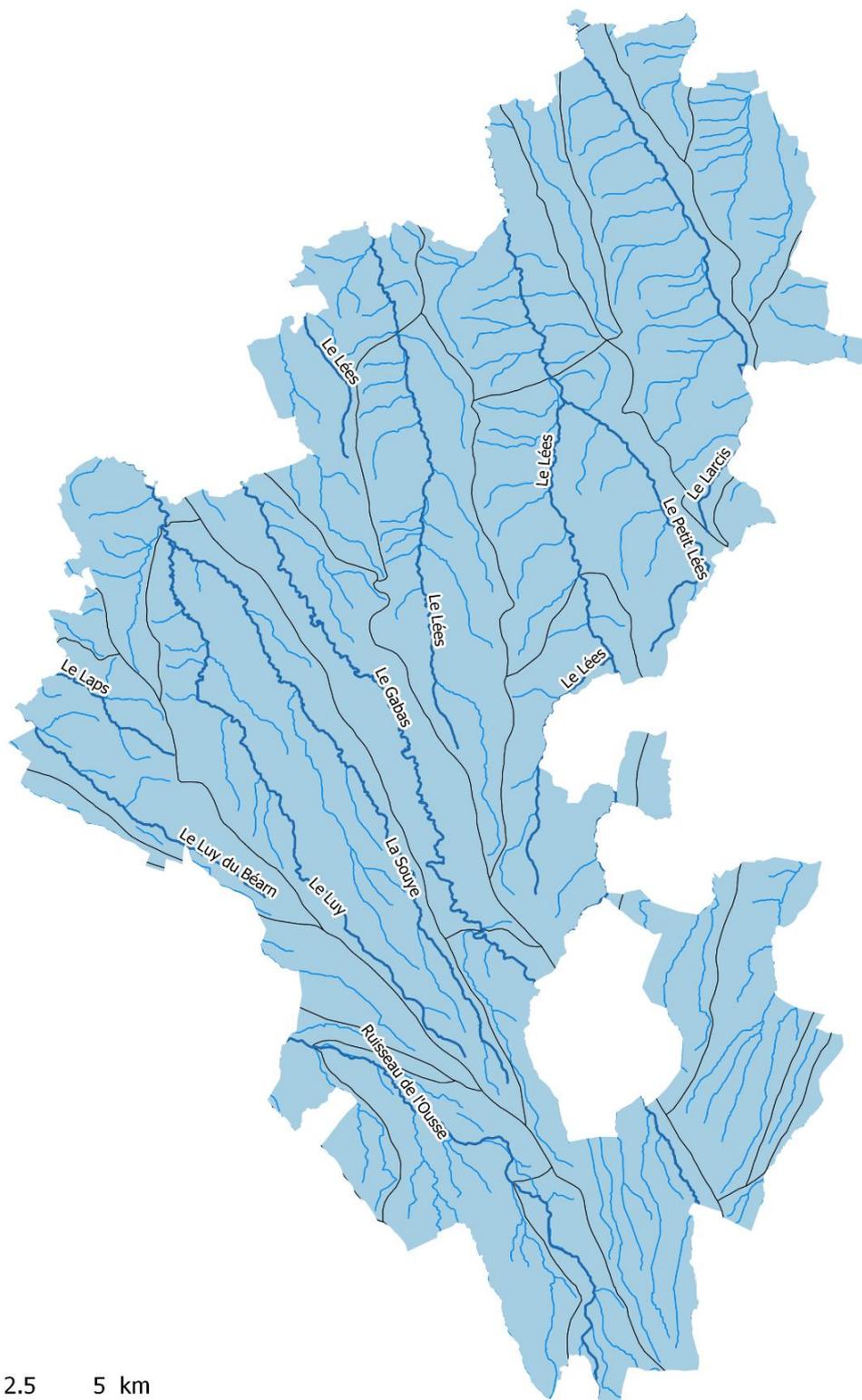
Les différentes unités relativement simples du paysage actuel sont expliquées par un cadre géologique et hydrologique façonné par une **succession de trois glaciations**.

Il y a plus de 100 000 ans, au cours des premières glaciations du Pléistocène, le Sud et l'Est du territoire reçoivent directement les eaux et les sédiments issus de la vallée de Lourdes/Gavarnie. Les torrents pyrénéens, puissants, déposent leurs alluvions au fond de larges vallées qui dissèquent le plateau. Progressivement, le tracé des cours d'eau évolue, avec une tendance marquée à se diviser en un réseau densément digité et s'orientant de plus en plus nettement vers le Nord-Ouest et l'Ouest.

C'est le cas notamment du Gave de Pau qui occupa à un moment la vallée du Luy-de-France et du Gabas, puis celle de l'Ousse, avant de s'installer dans sa vallée actuelle. A chaque période, l'encaissement des vallées des cours d'eau s'est progressivement accentué. Ce phénomène, en se prolongeant au cours de la glaciation suivante (Würm) et jusqu'à nos jours, a conduit au fait que tous les cours d'eau de cet ensemble ne sont plus directement connectés avec les rivières issues des Pyrénées mais prennent leur source au plateau de Ger.



Carte 3 : Contexte géologique de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn



Carte 4 : Contexte hydrographique de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn

D – CONTEXTE HYDROLOGIQUE DU TERRITOIRE

Le territoire d'étude est situé sur le bassin versant de l'Adour, à la fois sur le territoire du **SAGE « Adour Amont »** et d'autre part sur un **PGE** (Plan de Gestion d'Etiage) du **Luy et Louts**. L'ensemble des cours principaux d'eau du territoire représente un **linéaire cumulé de 720,38 km**.

Le tableau ci-dessous présente les états écologiques des cours d'eau majeurs et leurs composantes d'évaluations :

	LE GABAS	LE LAPS	LE LARCIS	LE PETIT LEES	LE LEES	LA SOUYE	L'OUSSE	LE LUY DE FRANCE
Pression des rejets de stations d'épurations domestiques	Pas de pression	Significative	Non significative	Significative	Non significative	Pas de pression	Significative	Non significative
Pression liée aux débordements des deversoirs d'orage	Pas de pression	Non significative	Non significative	Non significative	Non significative	Pas de pression	Significative	Significative
Pression des rejets de stations d'épurations industrielles	Pas de pression	Pas de pression	Non significative	Pas de pression	Pas de pression	Pas de pression	Significative	Pas de pression
Indice de danger « substances toxiques » pour les industries	Pas de pression	Pas de pression	Non significative	Pas de pression	Pas de pression	Pas de pression	Significative	Pas de pression
Pression de l'azote diffus d'origine agricole	Significative	Significative	Significative	Significative	Non significative	Significative	Non significative	Significative
Pression par les pesticides	Significative	Significative	Significative	Significative	Significative	Significative	Significative	Significative
Pression de prélèvement AEP	Pas de pression	Pas de pression	Pas de pression	Pas de pression	Pas de pression	Pas de pression	Non significative	Pas de pression
Pression de prélèvement industriel	Pas de pression	Pas de pression	Pas de pression	Pas de pression	Pas de pression	Pas de pression	Non significative	Pas de pression
Pression de prélèvement irrigation	Pas de pression	Pas de pression	Pas de pression	Significative	Significative	Pas de pression	Non significative	Significative
Altération de la continuité	Modérée	Minime	Elevée	Minime	Minime	Minime	Minime	Modérée
Altération de l'hydrologie	Minime	Minime	Elevée	Modérée	Minime	Minime	Minime	Modérée
Altération de la morphologie	Modérée	Minime	Modérée	Modérée	Minime	Minime	Modérée	Modérée
Etat écologique	Bon	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen

Tableau 1 : Etat écologique des cours d'eau suivi du territoire

(Source : SIE Adour-Garonne, 2013-2017)

De façon générale, à l'exception du Gabas, l'ensemble des cours d'eau présente un **état de conservation écologique qualifié de « moyen »**. Les différentes composantes mesurées mettent en avant le rôle important de **l'activité agricole dans la dégradation des masses d'eau** (engrais, pesticides, prélèvement d'eau). Le point positif qui ressort de ces données est la **très bonne conservation de la continuité écologique** des cours d'eau sur le territoire, à l'exception du Larcis. Pour la dynamique des populations d'espèces inféodées à ces milieux, les continuités écologiques sont fonctionnelles.

E – OCCUPATION DU SOL

Comme dans tout territoire rural, la **pratique agricole structure le paysage**. Le contexte planitiaire océanique de ce dernier explique la vocation à forte pratique de l'agriculture maïssicole intensive.

La trajectoire d'utilisation des sols est à dominante agricole : les $\frac{3}{4}$ du territoire (74,17%) sont constitués de milieux agraires. Parmi ceux-ci les cultures sont l'élément principal du paysage puisqu'il recouvre la moitié de la superficie du territoire. Le deuxième élément structurant est le milieu prairial, bien moins représenté que le précédent.

Le milieu forestier représente 16% de la couverture du sol, principalement cantonné sur les secteurs en reliefs et le long des ripisylves. Les bosquets, les haies et autres alignements d'arbres étant présent çà et là en contexte d'agriculture intensive.

Enfin, les secteurs anthropiques (villes, villages, routes...) couvrent un peu moins de 10% du territoire.

MILIEUX	SURFACE (HA)	% DU TERRITOIRE
Cultures	29 663,43	50,91
Prairies / Pelouses	12 810,29	21,99
Forêt	9 329,31	16,02
Milieux urbanisés	5 275,65	9,04
Vergers et vignobles	738,53	1,27
Landes et fruticées	447,77	0,77%

Tableau 2 : Occupation du sol au sein de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn

F – DYNAMIQUE ET ENJEUX TERRITORIAUX

La Communauté de Communes du Nord Est Béarn renferme des communes aux caractéristiques variées, de celle à caractère plutôt urbain (Morlaàs) à celles ayant conservées un caractère fortement rural et pour lesquelles l'agriculture reste un des piliers de l'économie et de la vie locale.

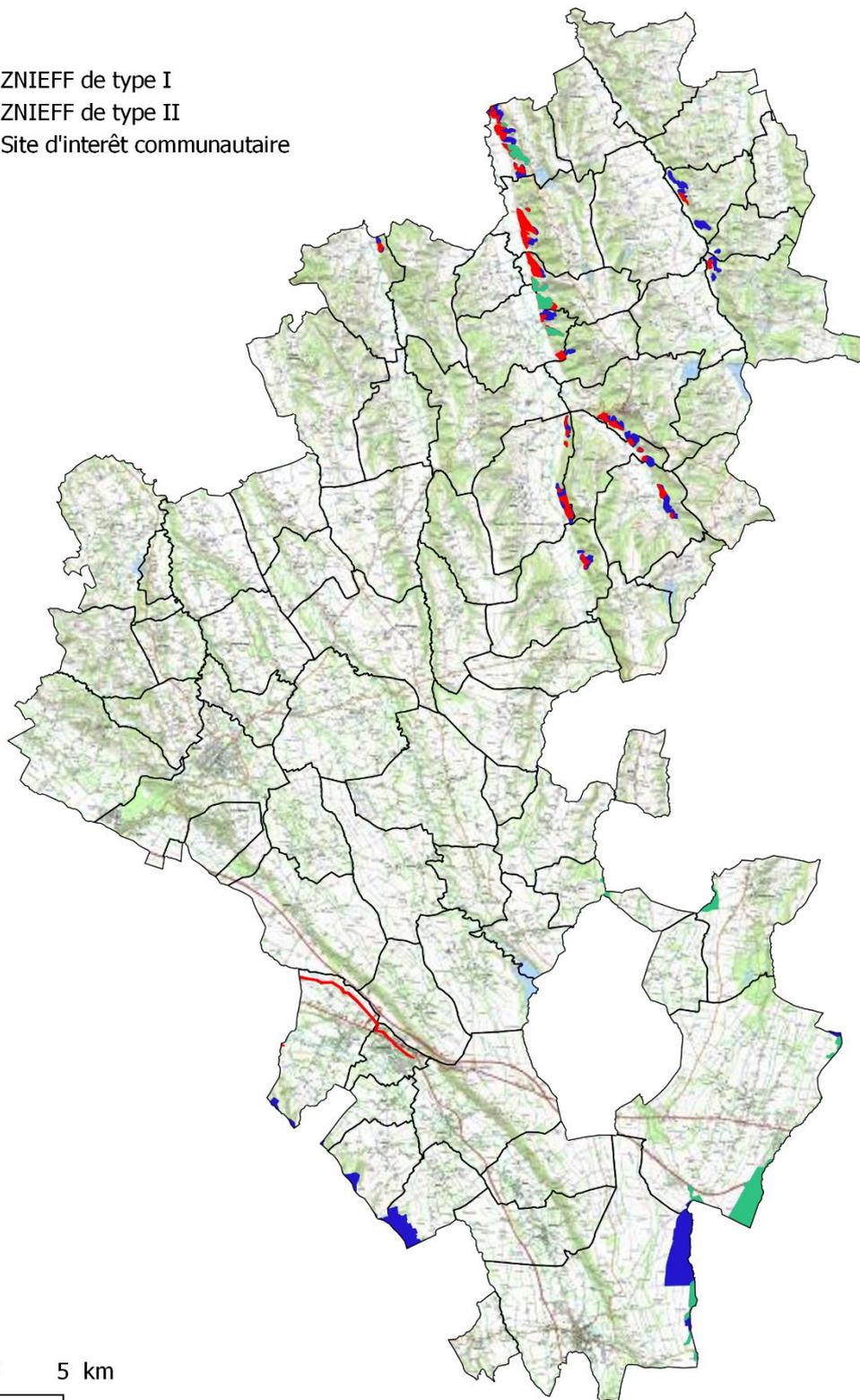
Face à une dynamique de périurbanisation et dans un contexte paradoxal de déprise et d'intensification agricole, de nombreux enjeux ayant une influence certaine sur les possibilités de conservation de la biodiversité sur le territoire sont ainsi à prendre en compte.

G – ZONES D'INTERET ECOLOGIQUE

Au sein de la CCNEB, **trois principaux zonages** présentant un intérêt écologique à l'échelle nationale sont inventoriés.

Les **Zone Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique** (ZNIEFF) correspondent à un espace naturel inventorié en raison de son caractère remarquable mais ne fait l'objet d'aucune mesure de protection réglementaire. C'est un instrument de connaissance mais qui constitue un des éléments majeurs de la prise en compte de l'environnement dans l'aménagement du territoire. La jurisprudence française précise qu'il doit être inscrit dans les dossiers accompagnant les documents d'aménagement.

- ZNIEFF de type I
- ZNIEFF de type II
- Site d'intérêt communautaire



Carte 5 : Zonages d'intérêts écologiques recensés à l'échelle nationale au sein de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn

Ces inventaires naturalistes sont de deux types :

- Les **ZNIEFF de type I** présentent en général une superficie réduite, abritant au moins une espèce/habitat rare ou menacé avec un intérêt local, régional, national ou communautaire. Ils ont en général un rôle fonctionnel pour le fonctionnement écologique à l'échelle locale.

INTITULE	IDENTIFIANT NATIONAL	SURFACE (HA)	SURFACE (HA) DANS LE TERRITOIRE	COMMUNES CONCERNEES
Pelouses à orchidées de Burosse-Mendousse, Castetpugon, Cadillon et Castillon	720030038	87	46,1	Cadillon ; Castillon ; Lespielle
Vallon du ruisseau du Grand Lées	730030342	21,126	5,43	Saubole
Lac du Louet et ruisseau de Louet Daban en amont	730030343	152,65	21,94	Ponson-Dessus

Tableau 3 : Inventaire des ZNIEFF de type I présentes sur le territoire

- Les **ZNIEFF de type II** sont des milieux de grandes superficies, riches et avec peu d'altérations. Ils offrent des potentialités écologiques importantes aussi bien que pour leur rôle fonctionnel que pour une cohérence écologique et paysagère à échelle régionale. Ils peuvent englober des ZNIEFF de type I.

INTITULE	IDENTIFIANT NATIONAL	SURFACE (HA)	SURFACE (HA) DANS LE TERRITOIRE	COMMUNES CONCERNEES
Bois de Benejacq, Borderes, Boeil et Bordes	720009379	2158,003	97,165	Gomer ; Hours ; Lucgarier ; Nousty ;
Coteaux calcaires du Béarn	720030037	461,361	264,983	
Plateau de Ger et coteaux de l'ouest tarbais	730002959	6409,367	330,917	Ger ; Pontacq

Tableau 4 : Inventaire des ZNIEFF de type II présentes sur le territoire

Les **Sites d'intérêt communautaire (SIC)** sont des sites Natura 2000 désignés au titre de la Directive Habitats (92/43/CEE) visant à maintenir ou restaurer le bon état de conservation de certains habitats et espèces vulnérables et présentant un enjeu au sein de la région biogéographique concernée.

INTITULE	IDENTIFIANT NATIONAL	SURFACE (HA)	SURFACE (HA) DANS LE TERRITOIRE	COMMUNES CONCERNEES
Coteaux de Castetpugon, de Cadillon et de Lembeye	FR7200779	220,407	144,117	Anoye ; Arricau-Bordes ; Cadillon ; Castillon ; Lannecaube ; Lasserre ; Lembeye ; Lespielle ; Maspie-Lalonquère-Juillacq ; Moncaup ; Peyrelongue-Abos ; Samsons-Lion
Gave de Pau	FR7200781	8194,07	23,186	Nousty ; Soumoulou

Tableau 5 : Sites d'Intérêt Communautaire présents sur le territoire

III – DEMARCHE ET OBJECTIFS DE L’ETUDE

A – HISTORIQUE DE LA DEMARCHE AU SEIN DE LA CCNEB

La CCNEB s’inscrit dans une dynamique de préservation, restauration et valorisation du patrimoine naturel. Une démarche impulsée depuis 1995 sur les pelouses sèches à orchidées, habitat naturel d’intérêt communautaire, au travers de plans de gestion annuels menés en partenariat avec le Conservatoire d’Espaces Naturels d’Aquitaine (CEN Aquitaine). La CCNEB poursuit cette initiative et souhaite en faire un modèle pour ses autres espaces naturels d’importance écologique, tels que les zones humides. Une démarche possible suite à la restructuration de cet EPCI en janvier 2017, qui lui a permis de se doter de la compétence « Environnement ».

En 2017, l’Agence de l’eau Adour-Garonne (AEAG) – établissement public en charge de lutte contre la pollution et la protection des milieux aquatiques - a demandé aux communautés de communes concernées de réaliser un inventaire des zones humides préalable à la révision du PLUi dans un souci de mise en compatibilité des documents d’urbanisme avec le SAGE. Ce dernier validé par le préfet en Mars 2015, répond directement aux missions du Schéma Directeur d’Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et à la réglementation de la directive Cadre sur l’eau qui place les zones humides en espaces de gestion prioritaires (SDAGE Adour Garonne 2016-2021). La CCNEB est en grande partie située sur le bassin-versant Adour-Amont est concernée par la démarche d’inventaire des zones humides.

Pour répondre à cette problématique « zones humides » dans le cadre de la révision du PLUi, la CCNEB a répondu et a été retenue à un appel à projets lancé en 2017 par la Région Nouvelle-Aquitaine sur la mise en œuvre d’actions de connaissance et de préservation de trames écologiques.

B – DEFINITION DU PROJET

Au sein de la CCNEB il existe une **méconnaissance des enjeux écologiques du territoire** comme en témoigne le recueil des zonages écologiques d’intérêt national (Carte 5). L’élément de biodiversité remarquable étant constitué des pelouses calcicoles localisées au Nord du territoire. Les milieux aquatiques remarquables sont cantonnés au cours d’eau de l’Ayguelongue, l’Ousse, le Grand Lées et le Louet-Daban, dont les plateaux alluviaux en zone méridionale en constituent une partie marginale des secteurs amont. Les enjeux écologiques locaux ne peuvent pas être résumés à ces stricts inventaires nationaux et ne sont, de fait, pas pris en compte dans la politique environnementale territoriale.

Le projet consiste à **identifier scientifiquement les espaces naturels** présents sur le territoire afin de pouvoir les gérer, contribuer au développement des pollinisateurs et les intégrer dans une réflexion de Trame Verte et Bleue mais aussi de planification territoriale.

La définition de la trame écologique a été articulée autour de **cinq grands enjeux** écologiques (sous-trames) propres au territoire :

- Les **cours d’eau**, dont le bon état écologique, sanitaire et fonctionnel est primordial dans la préservation de la biodiversité et de la santé humaine.
- Les **zones humides**, dont la prise en compte est imposée par la réglementation.
- Les **pelouses sèches calcaires**, milieux remarquables qui abritent une flore et une faune particulières qui sont de plus en plus menacées.
- Les **prairies de fauche** (ou prairies naturelles) et les prairies à fort caractère floral en forte régression en raison de la déprise et de l’intensification des pratiques agricoles. Elles sont le refuge des insectes pollinisateurs.

- Les **forêts anciennes** qui sont le refuge d'une biodiversité intrinsèque remarquable et menacée par une gestion sylvicole à court-terme.

En raison d'un état de connaissance jugé suffisant, les **cours d'eau** et les **pelouses sèches n'ont pas été intégrées dans la démarche** du projet. Néanmoins cet enjeu est **pris en compte dans l'analyse** du réseau écologique général du territoire.

Le troisième axe concernant **l'étude des forêts supposées anciennes** a été rajouté à la démarche territoriale. Cette partie n'est pas constituante du projet initial déposé auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine, mais bénéficie d'une subvention du Département des Pyrénées-Atlantiques auprès du CEN Aquitaine pour mener leur inventaire sur le territoire béarnais. Ces forêts à fort caractère naturel constituent des **éléments structurant trouvant parfaitement leur place dans l'étude des trames écologiques** de la CCNEB.

C – OBJECTIFS DE L'ETUDE

Face aux constats précédemment présentés, les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Identifier les enjeux locaux pour la préservation de la biodiversité.
- Réaliser un état des lieux sur la connaissance des zones humides.
- Evaluer l'état de conservation et hiérarchiser les actions d'interventions pour la conservation des zones humides.
- Inventorier les prairies remarquables.
- Inventorier les forêts présumées anciennes.
- Disposer d'une première esquisse du réseau écologique de la CCNEB favorables au maintien de la biodiversité et à l'amélioration de la qualité de l'eau existante.
- Prise en compte de ces enjeux et réseaux dans les politiques sectorielles de la CCNEB et leurs déclinaisons au sein du PLUi.

Le livrable de l'étude comprend :

- un rapport présentant les méthodes et les résultats (présent document) ;
- un atlas cartographique détaillant les différents résultats attendus ;
- un outil d'aide à la décision de type Base de Données (*sqlite*) et des couches cartographiques (*shape*) tous sous Système d'Information Géographique (Q-GIS) comprenant l'occupation du sol et les synthèses des différents enjeux.

PARTIE II : PRINCIPES ET METHODES DE L'ETUDE

I – ETUDE DES ZONES HUMIDES

A – LES ZONES HUMIDES

Le Code de l'Environnement définit les zones humides comme « des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année». (Art. L.211-1).

Les zones humides se déclinent en plusieurs écosystèmes (forêts, landes, mégaphorphaies, prairies...) qui abritent une diversité biologique qui leur est propre et remplissent de nombreux services écosystémiques (recharge des nappes phréatiques, épuration des eaux, maintien du débit d'étiage, régulation des crues et du climat ...).

Ces espaces bénéficient de nombreux statuts de protection tant à l'échelle internationale : Convention RAMSAR (1970), Directive « Habitats » (1992), que nationale : Loi sur l'eau, Plans nationaux. Ces milieux sont soumis aux pressions anthropiques (agriculture, urbanisation...) réduisant de fait leurs fonctions et se retrouvant fortement fragmentés. C'est pourquoi, au regard des fortes pressions pesants sur ces milieux et de la richesse spécifique qu'elles abritent, les zones humides sont considérées comme des réservoirs de biodiversité et de continuités écologiques dans la structuration d'une TVB au sein d'un territoire.

B – METHODOLOGIE D'ETUDE DES ZONES HUMIDES

1 – PROTOCOLE D'ECHANTILLONNAGE

L'ensemble des données issues de la recherche bibliographique a révélé des **connaissances relatives aux zones humides sur 70% du territoire**. Les 30% du territoire restant, correspondant à celui sous PGE, n'avaient jamais fait l'objet d'un inventaire de zones humides.

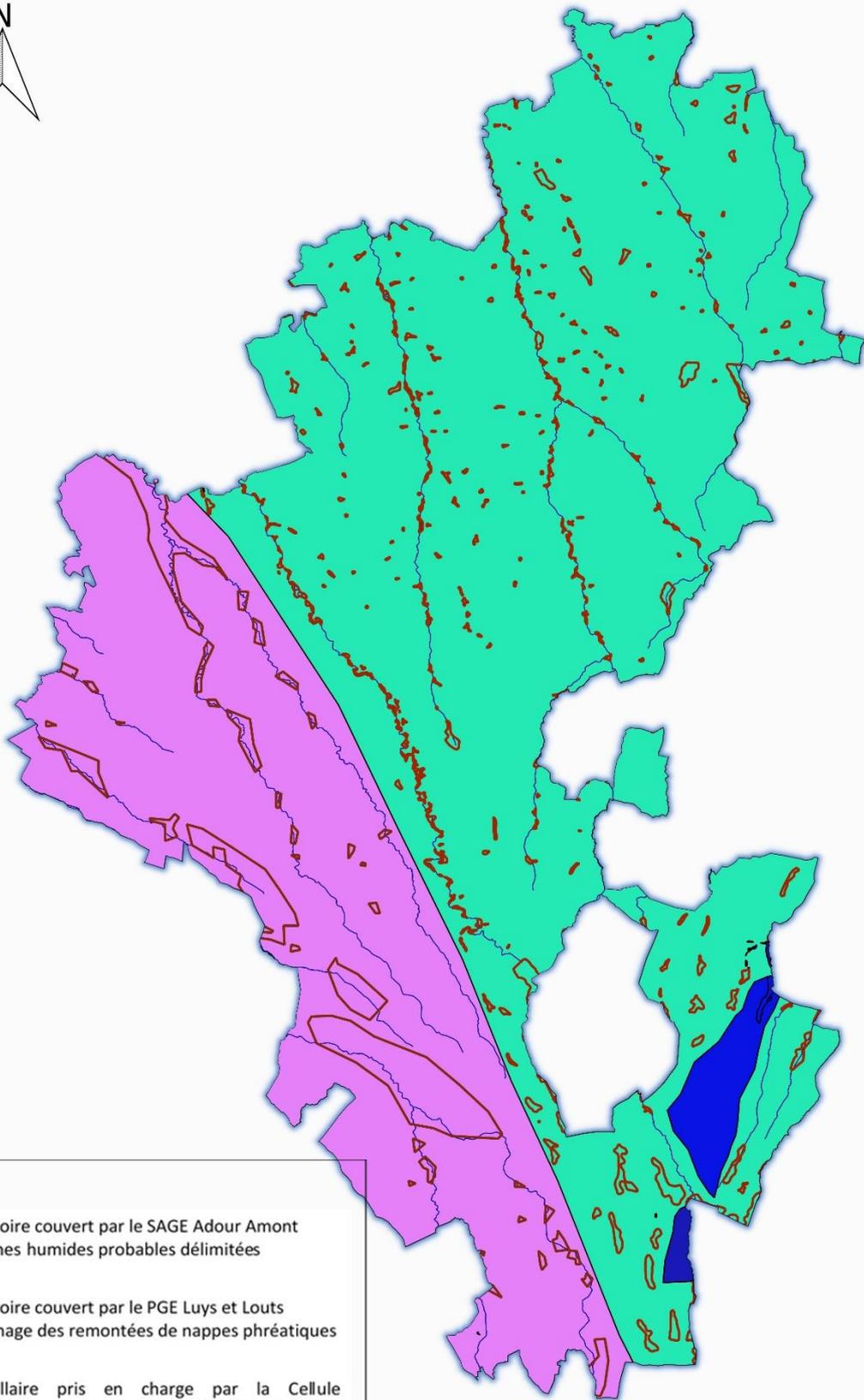
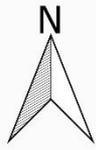
Au regard de l'étendue du territoire **deux stratégies d'échantillonnage** ont été mises en place selon le type de démarche.

La première démarche consiste en une **vérification *in situ* des critères écologiques** caractéristiques des zones humides sur les zones pré-localisées à partir de la bibliographie. Dans un souci de compromis entre réalisme et les moyens, une **stratification de l'échantillonnage** a été réalisée comme suit :

- Priorité 1 : zones réelles identifiées par la modélisation de l'Institution Adour.
- Priorité 2 : cours d'eau principaux et ruisseaux et sources connexes.
- Priorité 3 : fonds de vallons (prairies, landes et boisements).
- Priorité 4 : lacs, étangs et autres retenues d'eau artificielles identifiables sur cartes.

La deuxième démarche relève de la prospection de zones humides pour **échantillonner les secteurs « vierges »** de toutes données d'inventaire. Cette démarche prospective fut orientée selon le phénomène de **remontée de nappes**. En effet, la géologie locale révèle la présence de nombreux substrats sédimentaires perméables pouvant, au contact de la nappe phréatique inférieure, engendrer la présence d'eau en surface. Dans ce territoire à la pluviométrie élevée le phénomène de remontée de nappe peut localement influencer fortement sur l'hydromorphie du sol et de fait sur la présence d'une zone humide. Les données concernant ce phénomène ont été obtenues auprès du Bureau de Ressources Géologiques et Minières (BRGM).

2 – CRITERE DE DEFINITION ET DE DELIMITATION D'UNE ZONE HUMIDE



Carte 6 : Recueil des données bibliographiques concernant les zones humides

L'arrêté ministériel du 24 juin 2008 modifié par la note technique du 26 juin 2017 précise les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L.214-7-1 et R.211-108 du Code de l'Environnement comme suit : « une zone humide ne peut être caractérisée, lorsque la végétation y existe, que par la présence simultanée de sols habituellement inondés ou gorgés d'eau, pendant au moins une partie de l'année et de plantes hygrophiles ». En d'autres termes, les deux critères - pédologique et botanique - sont cumulatifs et obligatoires dans la définition d'une zone humide.

Le parti a été pris, à l'encontre de l'arrêté, de ne **s'appuyer que sur le critère « végétation »** afin de mener un inventaire le plus complet possible en vue de signaler des zones à fort intérêt patrimonial au sein de la sous-trame écologique « zone humide ». L'approche pédologique n'ayant pas été prise en compte dans le montage du projet qui aurait demandé beaucoup plus de temps et un financement plus conséquent.

3 - CARACTERISATION DES ZONES HUMIDES

Le caractère « humide » de l'habitat a été déterminé au regard de la méthode et de la liste des habitats naturels humides présents dans l'arrêté du 24 juin 2008 (Annexe I § 2.2 et Annexe II Table B). Chaque habitat humide est caractérisé par deux approches :

- H pour « humide » : le caractère humide intrinsèque de l'habitat est reconnu ;
- P pour « pro-parte » : l'habitat ne présente pas systématiquement un caractère humide. Ce dernier doit donc être établi au regard du recouvrement (*a minima* 50 % par strate) des espèces hygrophiles fixées par l'arrêté. Si la moitié des espèces comprise dans cette liste finale est mentionnée dans la « Liste des espèces indicatrices », l'habitat est considéré comme une zone humide.

A noter que, lorsque des indicateurs de sols hydromorphes (traits rédoxiques) étaient observés en surface, ces derniers ont été pris en compte dans la définition de la zone humide (critère pédologique).

C – INFORMATIONS RECOLTEES

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes informations relevées pour chacune des zones humides et renseignées dans la base de données cartographique de l'étude.

ATTRIBUTS	DEFINITIONS ET ARGUMENTS PROPOSES
Date de la visite et nom de l'observateur	
Type d'unité écologique	Structure de l'habitat : simple, mosaïque spatiale et /ou temporelle
Codes d'habitats	Codes CORINE biotopes, EUNIS et Natura 2000
Informations phytosociologiques	Unité phytosociologique (si déterminée)
Evaluation : 3 critères	- l'état de conservation (bon, moyen ou mauvais) - le sens de l'évolution (positif, stable ou en régression) - la typicité de l'habitat rencontré.
Altération : 3 critères	- description et source : naturelles ou anthropiques - surface de l'habitat touché (en %) - intensité de l'altération (potentielle, faible, moyenne, forte)

Tableau 6 : Informations sur les zones humides relevées et renseignées dans la base de données

II – ETUDE DES PRAIRIES DE FAUCHE

A – LES PRAIRIES DE FAUCHE

Les prairies de fauche sont des habitats à physionomie de prairies hautes et denses et abritant une **richesse biologique élevée**. Au niveau de la flore, elles sont le refuge pour de nombreuses plantes vivaces (géophytes, hémicryptophytes) et sont plutôt pauvres en espèces annuelles (thérophytes), traduisant la stabilité du substrat. La phénologie de ces milieux est plutôt tardi-vernale à estivale. Elles présentent une **floraison abondante, riche en couleur et propice aux pollinisateurs**. L'écologie de ces milieux est variée : substrats géologiques acides à basiques, sol mésotrophique à eutrophique.

Ces **habitats** n'abritent **pas d'espèces végétales protégées** et/ou menacées au plan national mais sont le **refuge d'une entomofaune en déclin** (insectes pollinisateurs). Néanmoins, en raison de leur disparition, ces **habitats semi-naturels sont protégés** à l'échelle européenne.

Les « prairies de fauche » sont des habitats semi-naturels demandant une **gestion agricole particulière** : des **prairies permanentes** - jamais labourées et mises en cultures – **fauchées** et **sous-pâturées** (pâturage tardif). Ces prairies relèvent d'une pratique agricole traditionnelle aujourd'hui en voie de disparition en raison de leur intensification, conduisant ces milieux à une **très forte régression**. Les prairies en bon état écologique à privilégier sont les formes mésotrophiques peu pâturées à Lin bisannuel et Cynosure crételle ainsi que les prairies à Oenanthe faux-boucage et Trisète jaunâtre.

Les principales menaces de ces habitats relève de la pratique agronomique qui en est faite : conversion en culture (avec labour), amendement trop important, surpâturage...

B - METHODOLOGIE D'ETUDE

L'inventaire des prairies de fauche a été mené selon une **démarche prospective** en deux temps :

- une **sélection des prairies à partir d'orthophotos** aériennes du territoire pour **orienter les secteurs d'inventaires**. Celles-ci étant réalisées au début de l'été, elles permettent de visualiser la pratique de la fauche des prairies. Ont ainsi été numérisés l'ensemble des prairies sur le territoire faisant preuve d'une fauche.
- Une **vérification *in situ*** de l'ensemble des prairies précédemment identifiées. Ont été considérées les prairies avec un fort caractère floral (recouvrement et diversité importante de plantes à fleurs) et les prairies relevant des syntaxons phytosociologiques de l'*Arrhenaterion* et du *Brachypodio-Centaureion nemoralis*.

III - ETUDE DES FORETS PRESUMÉES ANCIENNES

Le Trésor de la Langue Française définit une forêt comme une « vaste étendue de terrain couverte d'arbres ; ensemble des arbres qui couvrent cette étendue ». L'Inventaire Forestier National en précise cette notion surfacique et structurelle puis rajoute une représentation d'usage : « **une forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares (0,5 ha)** avec des arbres capables d'atteindre une hauteur supérieure à 5 m à maturité *in situ*, un couvert arboré de plus de 10% et sur une largeur moyenne d'au moins 20 m. Les sites momentanément déboisés ou en régénération sont classés comme forêt même si leur couvert est inférieur à 10% au moment de l'inventaire. Elle n'inclut pas les terrains dont l'utilisation du sol prédominante est agricole ou urbaine ». Les bosquets - dont la surface

est comprise entre 0,05 ha et 0,5 ha (Ref) - les noyeraies, les châtaigneraies, les truffières cultivées et les vergers sont donc exclus de cette notion de forêt. C'est cette définition qui sera adoptée pour la réalisation de la présente étude.

A – VIELLES FORETS = FORETS ANCIENNES + FORETS MATURES

Le terme « vieilles forêts » est un terme polysémique dans le langage courant : forêts anciennes, forêts naturelles, vieilles forêts, forêts mûres, forêts primaires, forêts à haute valeur écologique... dont il y a autant de définition que de termes.

En 2017, l'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE) Poitou-Charentes et l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Aquitaine (ARBA) ont réalisé un travail bibliographique afin d'arrêter une définition précise du terme « vieille forêt » : **une « vieille forêt » qualifie un boisement à la fois ancien et mûre.**

1 – FORETS ANCIENNES

Une forêt « ancienne » est un **peuplement forestier dont l'occupation du sol a toujours eu le même usage** depuis une date plus ou moins ancienne. En France, on considère qu'un boisement est ancien s'il a conservé sa vocation forestière depuis plus d'un siècle et demi. Cela signifie que la forêt n'a pas connu de défrichement, *i.e.* une conversion de parcelle forestière en un autre usage (pâturage, vergers, culture ...) et qui remettrait en cause la continuité de l'usage forestier du sol. En revanche, une coupe forestière – même à blanc – ou toutes autres actions de gestion forestière ne remettent pas en cause cette continuité d'usage du sol en forêt.

A noter que la date de référence de 150 ans pour une forêt ancienne peut varier selon l'histoire et l'écologie locale permettant de considérer plusieurs seuils d'ancienneté. *A contrario*, une forêt récente trouve son origine il y a moins de 150 ans. Elles sont essentiellement issues de dynamique végétale post-culturelle suite à une déprise agricole. Un phénomène récent et répandu, observé depuis le début du XX^{ème} siècle.

La **présente étude** menée sur la CCNEB repose **uniquement sur l'identification des forêts anciennes.**

2 – FORETS MATURES

Le processus de mise en place d'une forêt passe par une succession de différents stades dynamiques dont chacun abrite une communauté biologique qui lui est propre. Les **stades de vieillissement les plus avancés** correspondent à la « forêt mûre » et demande souvent plusieurs décennies à **plusieurs siècles de mise en œuvre**. Cette dynamique longue s'explique au regard du cycle de vie d'un arbre qui dure de 300 à 500 ans.

La maturité d'une forêt fait référence à **l'âge et la structure** du peuplement. C'est donc un critère directement lié à la gestion (ou non-gestion) sylvicole réalisée sur le peuplement mais également aux conditions écologiques et climatiques stationnelles. Une forêt mûre présente des phases avancées de sylvigénèse : arbres âgés, essences dryades, arbres de gros diamètre, micro-habitats, bois morts... Autant de supports diversifiés et abondants permettant l'accueil de très nombreux organismes.

De nos jours, seulement **3 % de la surface forestière française** est concernée par des peuplements dont l'âge tend vers leur longévité (cycle) naturelle et ont par conséquent dépassé l'âge d'exploitabilité.

3 – ENJEUX PATRIMONIAUX DES VIEILLES FORETS

L'ancienneté de l'état boisé et la maturité des peuplements sont deux composantes écologiques forestières complémentaires et distinctes pour l'accueil de la biodiversité. Cette complémentarité favorise la coexistence de très nombreux taxons, dont la **richesse spécifique est nettement plus élevée qu'au sein des forêts soumises à une pratique sylvicole productive**. La littérature démontre l'impact important que joue la mise en culture sur les sols et la biodiversité même pour des forêts avec une ancienneté plus grande, remontant avant le XVIIIème siècle ou même à l'époque gallo-romaine. Les forêts anciennes et/ou à maturité se distinguent des autres par deux aspects : (i) leurs composition en espèces et (ii) leurs **caractéristiques édaphiques**.

B – METHODOLOGIE D'ETUDE DES FORETS PRESUMÉES ANCIENNES

La démarche mise en œuvre s'appuie sur la méthodologie proposée par l'IGN et l'INRA. Le respect de cette méthodologie permet de produire une donnée homogène et compatible avec la démarche de numérisation des massifs forestiers anciens à l'échelle nationale.

Afin de s'inscrire dans cette démarche nationale, les résultats de cette étude, ont été partagés auprès de l'IGN, l'INRA de Nancy et le GIP ECOFOR qui sont les coordinateurs nationaux de l'étude des vieilles forêts.

1 – MATERIEL CARTOGRAPHIQUE

a - Les cartes de Cassini



Les cartes de Cassini, réalisées entre 1749 et 1790, sont les premières cartes fidèles à pouvoir être exploitées. Le territoire de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn fut cartographié en 1771. Un travail de vectorisation des forêts présentes dans ces documents a été réalisé en 2012 sur l'ensemble du territoire français par le WWF et l'INRA.

Les cartes de Cassini sont fidèles mais la **faible précision** limite leur usage à des grands massifs forestiers. Les petits boisements et bosquets, éléments structurants principaux de l'espace forestier du territoire, ne pourront pas être localisés. L'échelle de saisie a été faite au 1 : 86 400 et la largeur minimale d'une forêt est aux alentours de 250 m. La vectorisation des forêts de Cassini révèle une erreur moyenne de localisation probablement supérieure à 600 m.

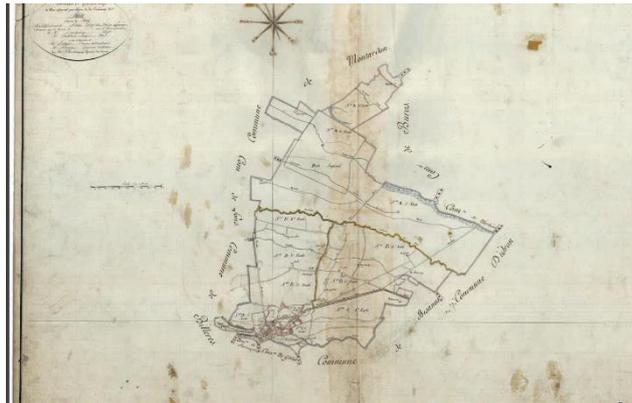
Bien que peu adaptées à l'étude menée sur le territoire, les données vectorisées des forêts de Cassini ont été demandées aux auteurs afin de réaliser une analyse quantitative et spatiale sommaire. Les données étant antérieures au « minimum forestier », elles pourront renseigner la probable présence d'îlots forestiers anciens de 250 ans.

b- Le cadastre napoléonien

Le cadastre napoléonien est le premier document homogène d'occupation du sol à avoir été réalisé à l'échelle nationale entre 1807 et 1850. Sur le territoire il a été réalisé en grande partie entre 1811 et 1813, seules quelques communes ont fait l'objet d'une cadastralisation ultérieure.

Les données du cadastre napoléonien représentent une utilisation réelle du sol et des échelles de saisie très précises : de 1 : 500 à 1 : 5 000 à l'échelle nationale et de 1 : 1 250 à 1 : 5 000 sur la CCNEB. Toutefois, ces informations ne se prêtent pas bien à l'étude, en raison :

- d'une échelle de saisie trop précise, rendant le travail d'étude, de saisie et d'analyse plus fastidieux à l'échelle d'un grand territoire ;
- d'une fiabilité des données variables. Le cadastre recense à l'échelle parcellaire la nature des propriétés et leur valeur d'imposition dont leurs déclarations peuvent être faussées à des fins de réductions fiscales.



c - Les cartes de l'Etat-Major



Les **cartes de l'Etat-Major** - à vocation militaire - sont les plus **adaptées à l'identification précise des forêts anciennes**. Les milieux forestiers ont été cartographiés de façon méthodique en raison de l'intérêt qu'y portaient les militaires : ce sont des zones stratégiques permettant de dissimuler des troupes et un obstacle pour les ennemis.

Ces cartes ont été levées sur l'ensemble du territoire national à l'échelle 1 : 40 000 en s'appuyant sur les plans cadastraux. Leur réalisation s'étale de 1818 à 1866. Le territoire de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn a été couvert en 1852.

Le choix des feuilles minute de l'Etat-Major pour ce travail d'inventaire des boisements anciens repose également sur deux aspects importants :

- une très faible erreur de localisation, estimé de l'ordre de 25 m à proximité des habitations et des routes jusqu'à 200 m pour les zones difficiles d'accès (zones isolées) ;
- une levée des cartes réalisée au cours du XIX^{ème} siècle, période correspondant au « minimum forestier » *i.e.* le taux de couverture boisée le plus faible qu'ait connu la France. Une forêt présente au minimum forestier a échappé aux défrichements successifs passés (donc potentiellement plus âgée) et a peu de chance d'avoir été défrichée par la suite.

2 – VECTORISATION DES FORETS DES CARTES DE L'ETAT-MAJOR

a – Travail de saisie

L'étude a bénéficié du produit **SCAN Historique®40K** commercialisé par l'IGN. Il présente l'ensemble des cartes de l'Etat-Major de la France, à l'échelle 1 : 40 000 et préalablement découpées, assemblées entre elles en dalles de 20 km de côté et géoréférencées en RGF93 – Lambert 93. Ce support fourni par l'IGN est considéré comme le « socle de référence » pour l'étude des boisements anciens. Un travail de **prétraitement cartographique a été réalisé par l'IGN** pour simplifier l'identification des forêts sur des cartes à l'état de conservation pas toujours optimal.

Le travail de vectorisation s'est réalisé sous le logiciel libre de droit QGIS (version 2.14.13). La saisie des attributs correspondant aux entités vectorisées s'est réalisée dans une couche SIG de format shapefile (.shp). Les champs renseignés sont **conformes à la démarche nationale** préconisée par TOUZET & LALLEMANT (2016). L'emprise du travail est délimitée par les limites administratives de la CCNEB plus la prise en compte d'une bande d'au moins 100 m au-delà. Cela s'explique en raison d'une mauvaise superposition des cartes de l'Etat-Major et des orthophotos actuelles dont le repositionnement *a posteriori* des entités vectorisées pourra en inclure de nouvelles au sein de l'emprise étudiée.

Le travail de vectorisation a été réalisé à une **précision de 1 : 3 000**, ce qui permet de mieux suivre le tracé des cartes d'Etat-Major et correspond à la résolution définie pour l'étude nationale des forêts anciennes. Une double vérification de saisie (zones potentiellement oubliées et erreur de géométrie) a été réalisée à la fin de la saisie.

b – Correction du géoréférencement

La précision des cartes de l'Etat-Major fourni par l'IGN sont en moyenne de l'ordre de 40 à 130 mètres et dans l'ensemble varient de 50 à 200 mètres selon les secteurs. Il peut donc exister un décalage entre la couche des forêts anciennes vectorisées et la couche des forêts actuelles.

Pour corriger ces erreurs de géoréférencement, l'IGN a créé une application post-saisie au travers d'une grille de transformation permettant de déplacer les polygones « forêts anciennes » pour une meilleure concordance avec les contours des forêts actuelles. Néanmoins, une marge d'erreur de 50 mètres en moyenne peut encore être observée après la correction.

3 – IDENTIFICATION DES FORETS ANCIENNES

L'identification des forêts anciennes est obtenue par comparaison des localisations des boisements au XIX^{ème} siècle et des boisements actuels. Pour cette étude, les données forestières actuelles utilisées sont celles issues de la couche « Végétation » de la base de données Topo® de l'IGN modifiées (forme et contenu) par la suite dans le cadre de la cartographie d'occupation du sol menée sur le territoire. L'emploi de cette couche permet de différencier les types de formations forestières (plantations, forêts caducifoliées, ripisylves ...) lorsque ceux-ci ont fait l'objet d'une prospection.

La comparaison des cartes de l'Etat-Major à la carte actuelle permet par la suite de distinguer **quatre trajectoires historiques** d'occupation du sol forestier :

- une forêt est **présumée ancienne** si elle est présente à la fois sur la carte actuelle et sur la carte d'Etat-Major ;
- une forêt est **supposée récente** si elle est présente uniquement sur la carte actuelle mais absente sur les cartes de l'Etat-Major ;
- une forêt est **présumée disparue** si elle est présente uniquement sur les cartes de l'Etat-Major et absente sur la carte actuelle ;

- une zone est **supposée non boisée depuis 1852** si elle ne figure pas en forêt à la fois sur la carte actuelle et sur la carte de l'Etat-Major.

Le tableau suivant résume les différentes interprétations issues des comparaisons des deux référentiels :

		Données anciennes	
		Forêt	Non forêt
Données actuelles	Forêt	Forêt présumée ancienne	Forêt présumée récente
	Non forêt	Déboisement présumé depuis 1852	Zone présumée non boisée depuis le XIX ^{ème} siècle

Tableau 7 : Interprétation des différents cas comparés entre cartes de l'Etat-Major et forêts actuelles

IV – ETUDES DES ENJEUX ECOLOGIQUES TERRITORIAUX

A – CARTOGRAPHIE DU TERRITOIRE

Les démarches d'inventaires s'inscrivent dans un cadre beaucoup plus large souhaité par la CCNEB qui est une **connaissance précise de l'occupation du sol** par les habitats naturels sur le territoire.

L'ensemble des données issues du travail bibliographique et *in situ* a été instruit dans le projet cartographique. Les secteurs du territoire non couverts par une donnée ont donc été renseignés par photo-interprétation. Ce travail s'est effectué *via* la base de données Topographique (BD Topo©) et les fonds cartographiques « SCAN 25 » et des « Orthophotos 2015 » tous les trois fournis par l'IGN. **L'échelle de cartographie est de 1/5 000^{ème}**, avec une saisie à 1/3 000^{ème} lorsque nécessaire sur des secteurs à enjeux. Il a été achevé en juillet 2018 et permet une meilleure appréhension des espaces naturels du territoire et sert ainsi de base à des études concrètes.

Ce projet a été réalisé sous le logiciel de cartographie libre de droit QGIS sous format SQLite. Il s'agit d'un serveur cartographique qui permet de proposer un moteur de bases de données relationnelles. Cet outil cartographique dynamique permet de prendre en compte à l'échelle parcellaire différents items renseignés dans les bases de données. Cet outil fait partie des livrables de l'étude.

B – MODELISATION DES SOUS-TRAMES ECOLOGIQUES FONCTIONNELLES

L'évaluation de la fonctionnalité écologique des différentes sous-trames (zones humides, forestières et milieux ouverts) sur l'ensemble du territoire a été réalisée selon une **technique informatique dite « dilatation »**. C'est une méthode préconisée dans le cadre de l'étude des continuités écologiques qui permet de mettre en évidence des continuités potentielles par traitement cartographique. Elle consiste à la construction d'une zone tampon autour de chacun des points, lignes, polygones identifiés comme réservoir de biodiversité. Ainsi chaque patch est « dilaté », ce qui entraîne la création d'une auréole autour (cf. Fig. 1). Cette dilatation permet de regrouper des éléments qui étaient initialement séparés en agrégats. Chacun de ces agrégats correspond à des zones potentiellement connectées. Les agrégats vont alors permettre d'identifier des « sites écologiques » à préserver. La continuité ainsi dessinée permettra de visualiser les sous-trames écologiques existantes ainsi que les zones de rupture et les secteurs isolés.

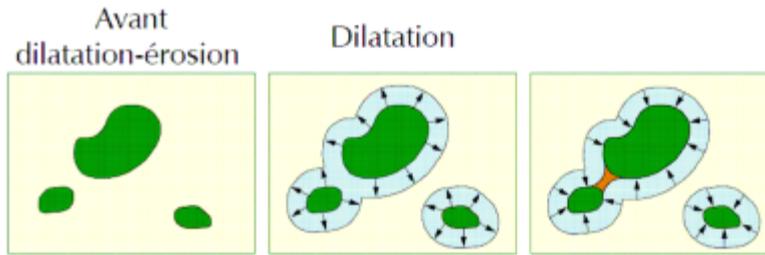


Figure 3 : Principe de la dilatation pour créer les agrégats de zones humides

La largeur de la zone tampon sert à modéliser la **longueur maximale des corridors** à rechercher. Ce paramètre est estimé à partir de la **capacité de dispersion des espèces cibles**. Dans le cas de la présente étude le choix des espèces cibles s'est porté sur :

- le **Lézard vivipare** (*Zootoca vivipara* Lichtenstein 1823) pour la sous-trame « zones humides » ;
- l'**Azuré du serpolet** (*Phengaris arion* Linnaeus, 1758) pour la sous-trame « pelouses calcaires » ;
- le **Damier de la Succise** (*Euphydryas aurinia* Rottemburg, 1775) pour la sous-trame « milieux ouverts » ;
- la **Salamandre** (*Salamandra salamandra* Linnaeus, 1758) pour la sous-trame « forêt ».

Le choix de ces espèces a été conditionné par leurs :

- présence dans la liste d'espèces de la cohérence nationale TVB ;
- écologie dépendante de chacun des milieux visés par les sous-trames écologiques ;
- présence dans les milieux visés respectifs au sein du département et plus précisément des données d'observations au sein du territoire d'étude (Kollect, Base de données du CEN Aquitaine et Faune Aquitaine base de données de la LPO) ;
- l'existence d'études suffisantes concernant leurs traits biologiques.

Au regard de la littérature, la distance maximale des espèces cibles retenues pour modéliser les réseaux écologiques sont de :

- Lézard vivipare : 350 m (zones humides) ;
- Azuré du Serpolet : 300 m (pelouses sèches) ;
- Damier de la Succise : 500 m (prairies naturelles) ;
- Salamandre : 300 m (forêts).



Lézard vivipare



Azuré du Serpolet



Damier de la Succise



Salamandre

Figure 4 : Espèces cibles retenues pour la définition de la TVB

C – PRIORISATION DE CONSERVATION DES ZONES HUMIDES

Une **évaluation de l'état de conservation des zones humides** identifiées et regroupées en « site » a été réalisée. Cette évaluation s'appuie sur l'**intérêt écologique** des sites et du **niveau d'altération** pour établir une **hiérarchisation d'intervention de gestion**.

La méthodologie d'évaluation décrite ci-après s'est appuyée sur l'analyse bibliographique de plusieurs ouvrages et sur des méthodes récentes mises en place au CEN Aquitaine. Le choix des critères d'évaluation pour cette étude a donc été dicté au regard du contexte local et de la bibliographie. Deux paramètres d'évaluation ont été retenus :

- **Intérêt écologique** : Représenté par la **présence et le recouvrement d'Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC)** sur chacun des « sites ». Cet élément est principalement recherché dans les études d'inventaire et d'évaluation axées sur la conservation et la gestion de la biodiversité.
- **Altération** : Concerne tous les **types de dégradations/perturbations** observées in situ pour chacune des zones humides inventoriées sur le terrain. La surface d'HIC concernée par le nombre et l'intensité de facteurs d'altérations permet de formuler un niveau de gestion adaptée.

L'évaluation se base sur une approche par classe (ou niveau) selon la représentativité définie pour chacun des critères. Le tableau ci-dessous précise les seuils des classes prises en compte pour chacun des critères d'évaluation.

Paramètre	Critères	Représentativité		
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Intérêt écologique	(A) Nombre d'Habitat d'Intérêt Communautaire (HIC)	+ de 2 habitats	1 ou 2	Aucun
	(B) Recouvrement du site « humide » par des HIC (en %)	+ de 50%	Entre 20% et 50%	- de 20%
	(C) Nombre total d'habitats humides sur le site	7 et au-delà	Entre 4 et 6	- de 4
Altération	(D) Surface des HIC du site « humide » touchés	Aucune	Entre 1% et 50%	Au-delà de 50%
	(E) Intensité de l'altération	Potentielle	Faible à Moyenne	Forte

Tableau 8 : Evaluation de l'intérêt écologique et de l'altération

A chacune des classes (ou niveaux) est attribuée une valeur qui permettra ensuite d'attribuer une note finale à chacun des « paramètres » :

- Niveau 1 (Intérêt majeur) vaut 1 point
- Niveau 2 (Intérêt moyen) vaut 2 points
- Niveau 3 (Intérêt faible) vaut 3 points

Les sommes ainsi obtenues permettront de classer les zones humides selon leur intérêt pour chacun des deux paramètres évalués (cf. Tableau 9).

Paramètre	Intérêts		
	Fort	Moyen	Faible
Intérêt écologique du site	1 à 3 points	4 à 6 points	7 à 9 points
Altération	1 point	2 à 3 points	≥ 4 points

Tableau 9 : Notation des paramètres selon les notes obtenues par l'évaluation des critères

Les notes les plus faibles représentent un intérêt écologique fort ou une faible altération de la zone humide. A l'inverse, les notes élevées traduisent un intérêt patrimonial faible ou une altération importante de la zone humide. Les notes obtenues pour chacun de ces paramètres sont croisées afin de définir un niveau de priorité d'actions sur les « sites » (cf. Tableau 10).

		Altération		
		1	2	3
Intérêt écologique	Niveaux			
	1	P 1	P3	P2
	2	P1	P3	P2
	3	P3	P3	P4

Tableau 10 : Détermination des niveaux de priorité d'un site

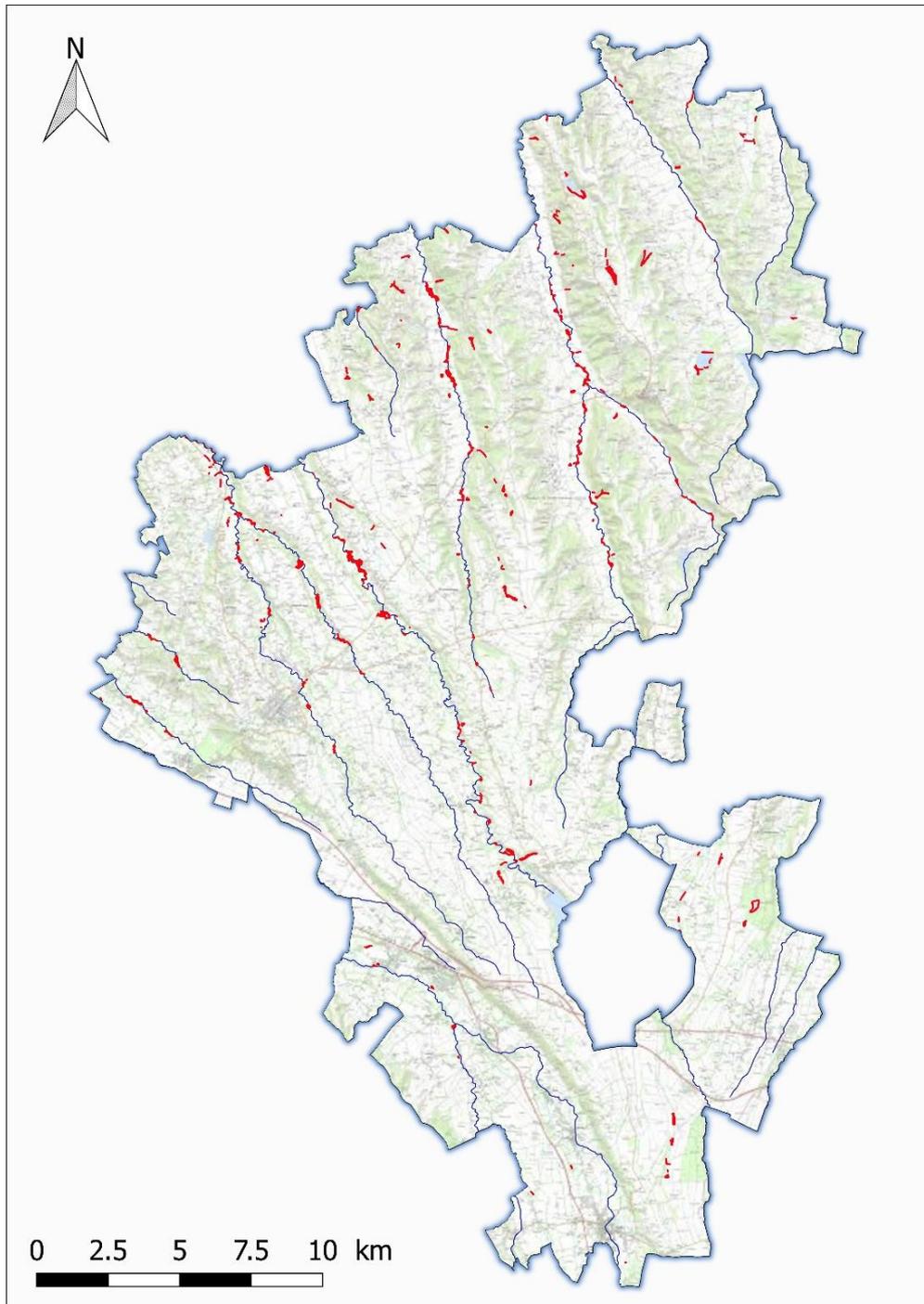
Le classement définit les zones humides par priorité :

- Priorité 1 (P1) : Site à fort intérêt écologique avec une altération faible/nulle.
- Priorité 2 (P2) : Site à fort intérêt écologique avec une forte altération.
- Priorité 3 (P3) : Site d'intérêt écologique faible avec une altération faible/nulle ou site d'intérêt écologique moyen avec une altération moyenne.
- Priorité 4 (P4) : Site à faible intérêt écologique avec une forte altération.

Le choix de l'ordre de priorité d'action à des fins conservatoires sur les sites a été élaboré de façon subjective au regard du contexte d'actions possibles et d'éléments bibliographiques. Cette méthode de notation a cependant l'avantage de permettre de séparer les sites à « gestion conservatoire » des sites à « restauration écologique ».

PARTIE III – RESULTATS DES INVENTAIRES

I – INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES



Carte 7 : Localisation des zones humides inventoriées

Sur l'ensemble du territoire ce sont **117 zones humides** qui ont été inventoriées recouvrant une superficie totale de **181,31 ha**. La cartographie des groupements de végétations de ces milieux naturels ont permis d'identifier **61 habitats naturels** différents (cf. Tableau 11). Parmi ceux-ci **6 habitats**

sont d'intérêts majeurs à l'échelle européenne et couvrent **63 ha**. Il s'agit principalement de forêts riveraines à Aulnes et Frênes.

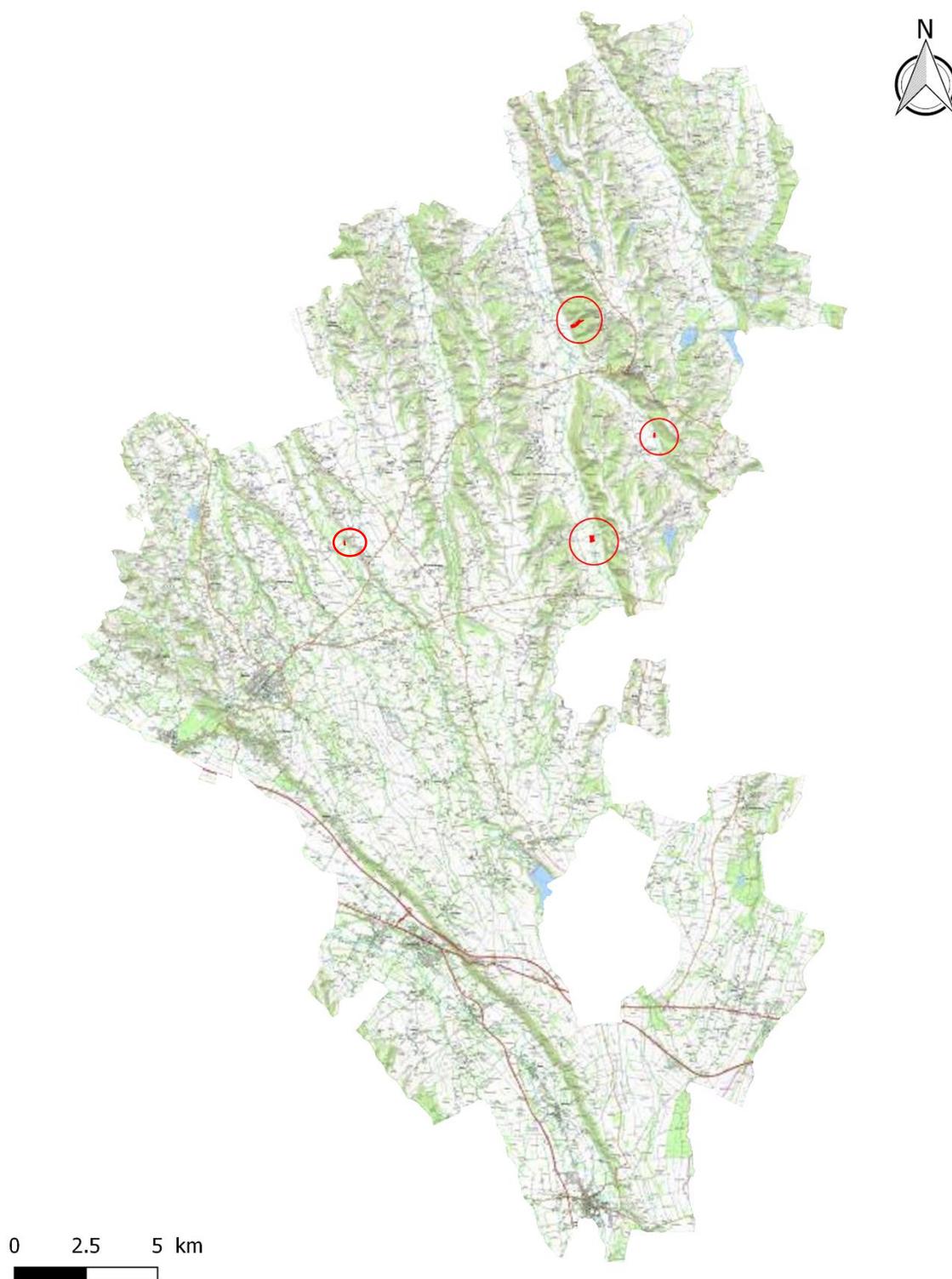
Classification EUNIS des Habitats		Code EUNIS Habitat	Intitulé habitat	Occurrence	%	Surface (ha)	Code Natura 2000	Statut Natura 2000	
C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES	C1 EAUX DORMANTES DE SURFACE	C1.1	Lacs, étangs et mares oligotrophes permanents	1	0,24	0,57			
		C1.2	Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents	8	1,93	4,51			
		C1.23	Végétations immergées enracinées des plans d'eau mésotrophes	1	0,24	0,24			
		C1.3	Lacs, étangs et mares eutrophes permanents	2	0,48	0,55			
		C1.34	Végétations enracinées flottantes des plans d'eau eutrophes	1	0,24	0,03			
		C1.341	Communautés flottantes des eaux peu profondes	2	0,48	0,02			
		C1.3412	Communautés à Callitriches	1	0,24	0,05			
	C2 EAUX COURANTES DE SURFACE	C2.11	Sources d'eau douce	3	0,72	0,06			
		C2.1A	Végétations mésotrophes des ruisseaux de sources	2	0,48	0,12	3260	HIC	
		C2.33	Végétations mésotrophes des cours d'eau à débit lent	1	0,24	0,15	3260		
	C3 ZONES LITTORALES DES EAUX DE SURFACE CONTINENTALES	C3.11	Formation à petits héliophytes des bords des eaux à débit rapide	2	0,48	0,04			
		C3.2	Roselières et formations de bordure à grands héliophytes autres que les roseaux	3	0,72	0,09			
		C3.22	Scirpaies à <i>Scirpus lacustris</i>	1	0,24	0,00			
		C3.23	Typhaies	11	2,66	0,19			
		C3.231	Typhaies à <i>Thypha latifolia</i>	2	0,48	0,01			
		C3.24	Communautés non-graminoïdes de moyenne-haute taille bordant l'eau	5	1,21	4,97			
		C3.24B	Formations à Iris Faux Açore	1	0,24	0,01			
		C3.25	Formations à graminoides de moyenne-haute taille des bords des eaux	1	0,24	0,09			
		C3.26	Formations à <i>Phalaris arundinacea</i>	4	0,97	0,34			
		C3.45	Formations à <i>Nasturtium officinale</i> (<i>Rorippa nasturtium-aquaticum</i>)	1	0,24	0,01			
C3.5	Berges périodiquement inondées à végétation pionnière et éphémère	1	0,24	0,01					
C3.51	Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies	3	0,72	0,21					
D - TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS	D5 ROSELIÈRES SÈCHES ET CARIÇAIES, NORMALEMENT	D5.1	Roselières normalement sans eau libre	1	0,24	0,07			
		D5.21	Communautés de grands <i>Carex</i> (magnocariçaies)	1	0,24	0,01			
		D5.3	Zones marécageuses dominées par <i>Juncus effusus</i> ou d'autres grands <i>Juncus</i>	2	0,48	0,21			
E - PRAIRIES ; TERRAINS DOMINÉS PAR DES HERBACÉES NON GRAMINOÏDES, DES MOUSSES OU DES LICHENS	E3 PRAIRIES HUMIDES ET PRAIRIES HUMIDES SAISONNIÈRES	E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	11	2,66	0,56	6430/6430-1	HIC	
		E3.41	Prairies atlantiques et subatlantiques humides	25	6,04	2,34	6430	HIC	
		E3.4131	Prairies atlantiques à Canche cespiteuse	1	0,24	9,06			
		E3.417	Prairies à Jonc épars	2	0,48	0,01			
		E3.41C	Prairies à Cirse des marais	2	0,48	0,42			
		E3.42	Prairies à <i>Juncus acutiflorus</i>	3	0,72	0,21			
		E3.441	Pâtures à grands Juncos	8	1,93	0,38			
	E3.45	Prairies de fauche récemment abandonnées	1	0,24	0,49				
	E5 OURLETS, CLAIRIÈRES FORESTIÈRES ET PEUPELEMENTS DE GRANDES HERBACÉES NON GRAMINOÏDES	E5.4	E5.4	Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères	6	1,45	1,10	6430	HIC
			E5.41	Écrans ou rideaux rivulaires de grandes herbacées vivaces	20	4,83	0,31	6430	HIC
E5.411			Voiles des cours d'eau (autres que <i>Filipendula</i>)	3	0,72	0,12	6430-4	HIC	
E5.412			Mégaphorbiaies occidentales némorales rivulaires dominées par <i>Filipendula</i>	2	0,48	0,16			
E5.42			Communautés à grandes herbacées des prairies humides	1	0,24	0,12			
E5.43	Lisières forestières ombragées	2	0,48	0,38	6430-6	HIC			
F - LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS	F4 LANDES ARBUSTIVES TEMPÉRÉES	F4.1	Landes humides	3	0,72	0,26			
		F4.11	Landes humides septentrionales	1	0,24	0,00			
		F4.13	Landes humides à <i>Molinia caerulea</i>	4	0,97	3,01			
	F9 FOURRÉS RIPICOLES ET DES BAS-MARAIS	F9.1	Fourrés ripicoles	9	2,17	1,22			
		F9.12	Fourrés ripicoles planitaires et collinennes à <i>Salix</i>	1	0,24	0,01			
		F9.2	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à <i>Salix</i>	15	3,62	3,70			
G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS	G1 FORÊTS DE FEUILLUS CADUCIFOLIÉS	G1.1	Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d' <i>Alnus</i> , <i>Populus</i> ou <i>Salix</i>	33	7,97	9,28			
		G1.11	Saulaies riveraines	13	3,14	3,47			
		G1.111	Saulaies à <i>Salix alba</i>	3	0,72	0,48			
		G1.1122	Bois riverains à Saule à feuilles d'olivier et Saule cendré	1	0,24	0,06			
		G1.2	Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes	56	13,53	37,20			
		G1.21	Forêts riveraines à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i> , sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	74	17,87	36,06	91E0*	HIC Prioritaire	
		G1.211	Bois des ruisseaux et sources à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i>	24	5,80	7,53	91E0*	HIC Prioritaire	
		G1.2111	Aulnaies-frênaies à Laïches	1	0,24	1,29			
		G1.212	Bois des rivières à débit rapide à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i>	4	0,97	1,70	91E0*	HIC Prioritaire	
		G1.2121	Aulnaies-frênaies des ruisseaux collinéens	1	0,24	0,07	91E0*	HIC Prioritaire	
		G1.2131	Bois des rivières à débits lent des plaines inondables d'Europe centrale	5	1,21	11,32	91E0*	HIC Prioritaire	
		G1.41	Aulnaies marécageuses ne se trouvant pas sur tourbe acide	10	2,42	5,23			
		G1.412	Aulnaies marécageuses oligotrophes	1	0,24	0,49			
		G1.81	Bois atlantiques de <i>Quercus robur</i> et <i>Betula</i>	1	0,24	4,00			
		G1.9111	Boulaies humides	5	1,21	1,89			

Tableau 11 : Habitats naturels humides caractérisés au sein des zones humides identifiées

II – INVENTAIRE DES PRAIRIES NATURELLES

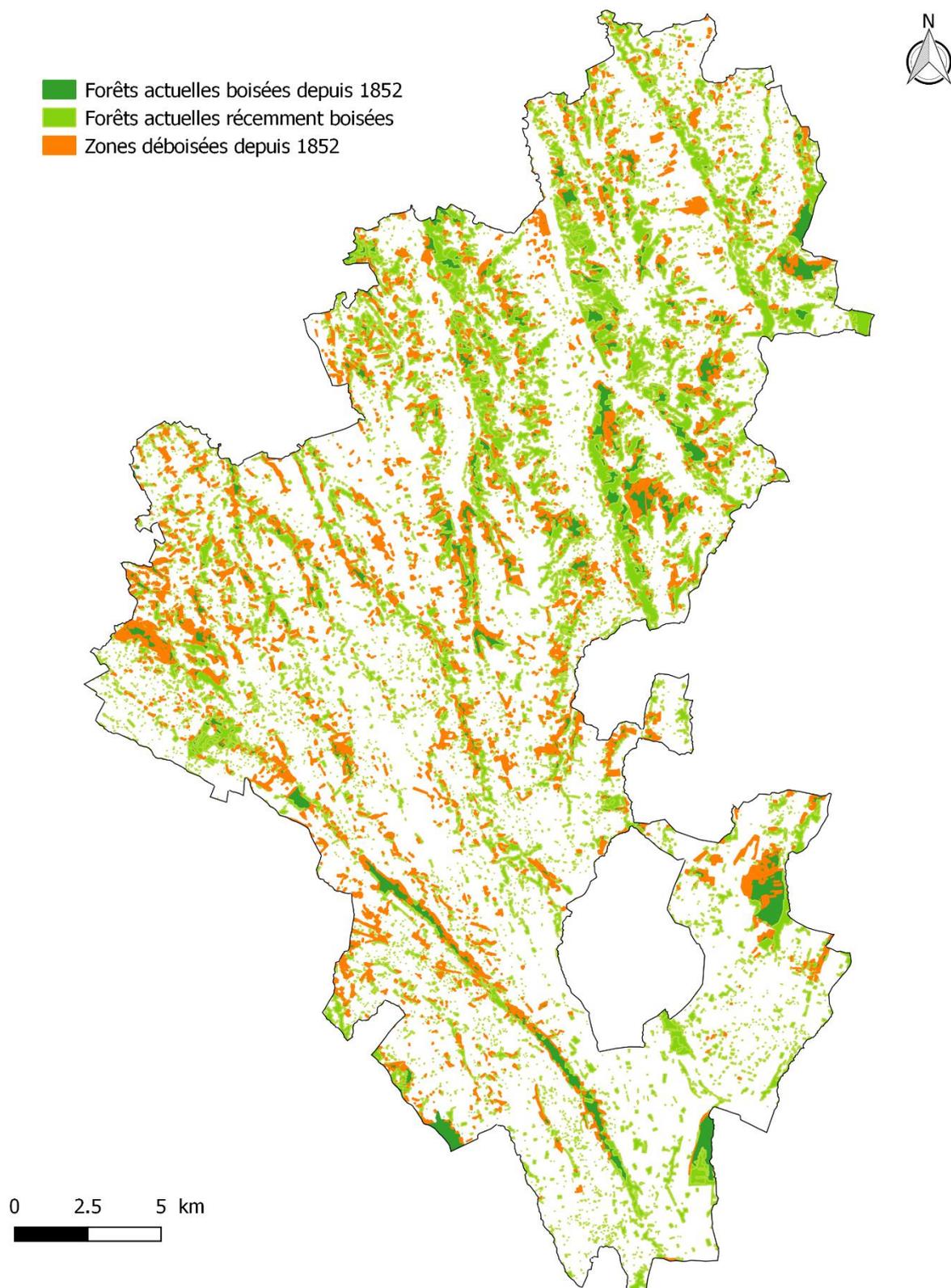
Seules **quatre prairies naturelles** ont été inventoriées sur le territoire et pour une surface de **5,62 ha**. Bien que cette démarche ne peut se revendiquer exhaustive, la faible superficie observée à l'égard de la surface de prospection effectuée témoigne de la **raréfaction de cet habitat naturel**.

Elles sont localisées sur les communes d'Anoye, Escurès, Lespielle et Peyrelongue-Abos.



Carte 8 : Résultats d'inventaire des prairies de fauche sur la Communauté de Communes du Nord Est Béarn

III – INVENTAIRE DES FORETS ANCIENNES



Carte 9 : Dynamique forestière entre 1852 et 2015 sur la Communauté de Communes du Nord Est Béarn

L'inventaire des forêts sous les cartes de l'Etat-Major font état d'un recouvrement de 6 348,1 ha et la surface forestière actuelle est de 11 025,58 ha. Soit une **progression du milieu forestier par un facteur de 1,73** en 170 ans.

Parmi les forêts actuelles, **2 930,71 ha sont considérés comme des forêts supposées anciennes**, ce qui représente **26% de la surface forestière**. Cette valeur correspond au recouvrement moyen des forêts anciennes à l'échelle nationale.

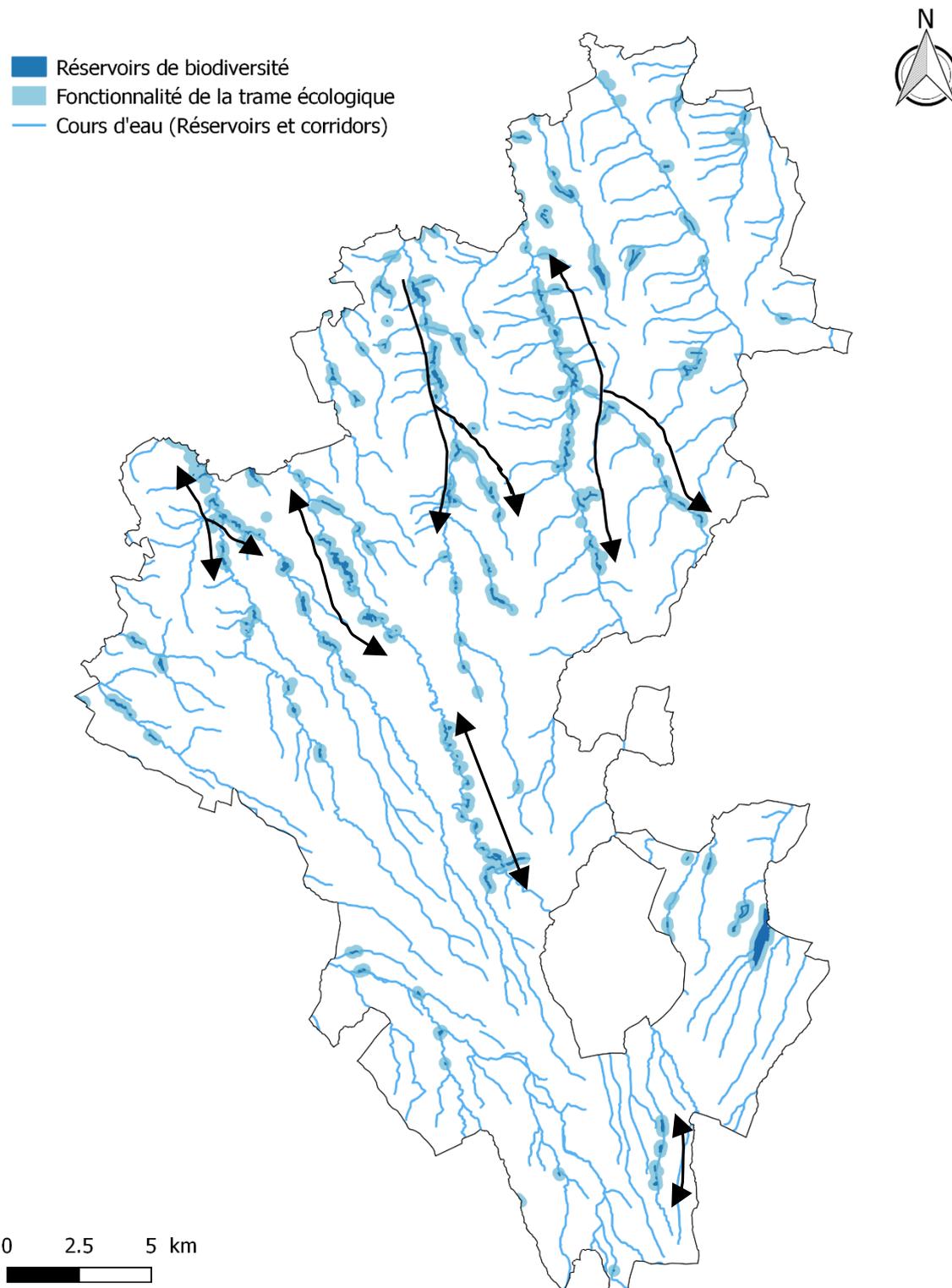
Les forêts déboisées depuis 1852 représentent 3 417,39 ha principalement localisées dans la partie Ouest du territoire, là où le relief a permis de façon plus aisée un développement agricole et urbain. Les forêts récemment développées couvrent 8 094,87 ha et sont principalement localisées dans la partie Nord-Est du territoire au sein des coteaux. La déprise agricole induite par la mécanisation et l'intensification explique la recolonisation de ces espaces de pentes par la forêt.

Il est intéressant d'observer que le plateau de Ger a été peu boisé et les forêts observées sont récentes. Cela peut s'expliquer par la présence de landes et prairies humides entretenues depuis longtemps par une pratique pastorale dont l'intensification récente de l'agriculture a permis d'en modifier le fonctionnement hydro-pédologique (fragmentation, drain) qui a induit un assèchement plus favorable à une colonisation forestière.

Enfin, à noter la présence d'une **continuité de forêts anciennes linéaires s'étendant de Barzun à Andoins** et jouant un **rôle fonctionnel et patrimonial important** sur la partie Sud du territoire. Les deux autres boisements anciens les plus remarquables de par leur superficie sont le **Bois de Poey** et le **Bois d'Azet**.

PARTIE IV – PREMIERES ESQUISSES DE LA FONCTIONNALITE DU TERRITOIRE

I – TRAME ECOLOGIQUE « ZONES HUMIDES » DE LA CCNEB



Carte 10 : *Fonctionnalité de la sous-trame écologique "Zones humides"*

La répartition des zones humides au sein du territoire est **disparate**. Ce caractère influe directement sur la fonctionnalité générale de la sous-trame « zones humides » du territoire. Leur dépendance vis-à-vis des cours d'eau permet à ces derniers de jouer un rôle de corridor.

Elles sont **peu nombreuses** dans la **partie Sud** et sur l'axe Sud-Est/Ouest, ce qui se traduit par un **fort isolement** et une **continuité fonctionnelle très fragmentée** pour les espèces inféodées à ces milieux. Elles sont localisées principalement sur l'Ariou de Hounrède et sur le bassin-versant de l'Ousse-des-bois.

Les zones humides sont **plus nombreuses** sur le **secteur Nord** du territoire, principalement aux abords du Gabas et du Léas. Ce sont donc sur ces secteurs que relève la responsabilité territoriale de conserver les zones humides.

La principale cause de destruction et de fragmentation des zones humides est l'**artificialisation des sols** induite principalement par l'**intensification de l'agriculture**.

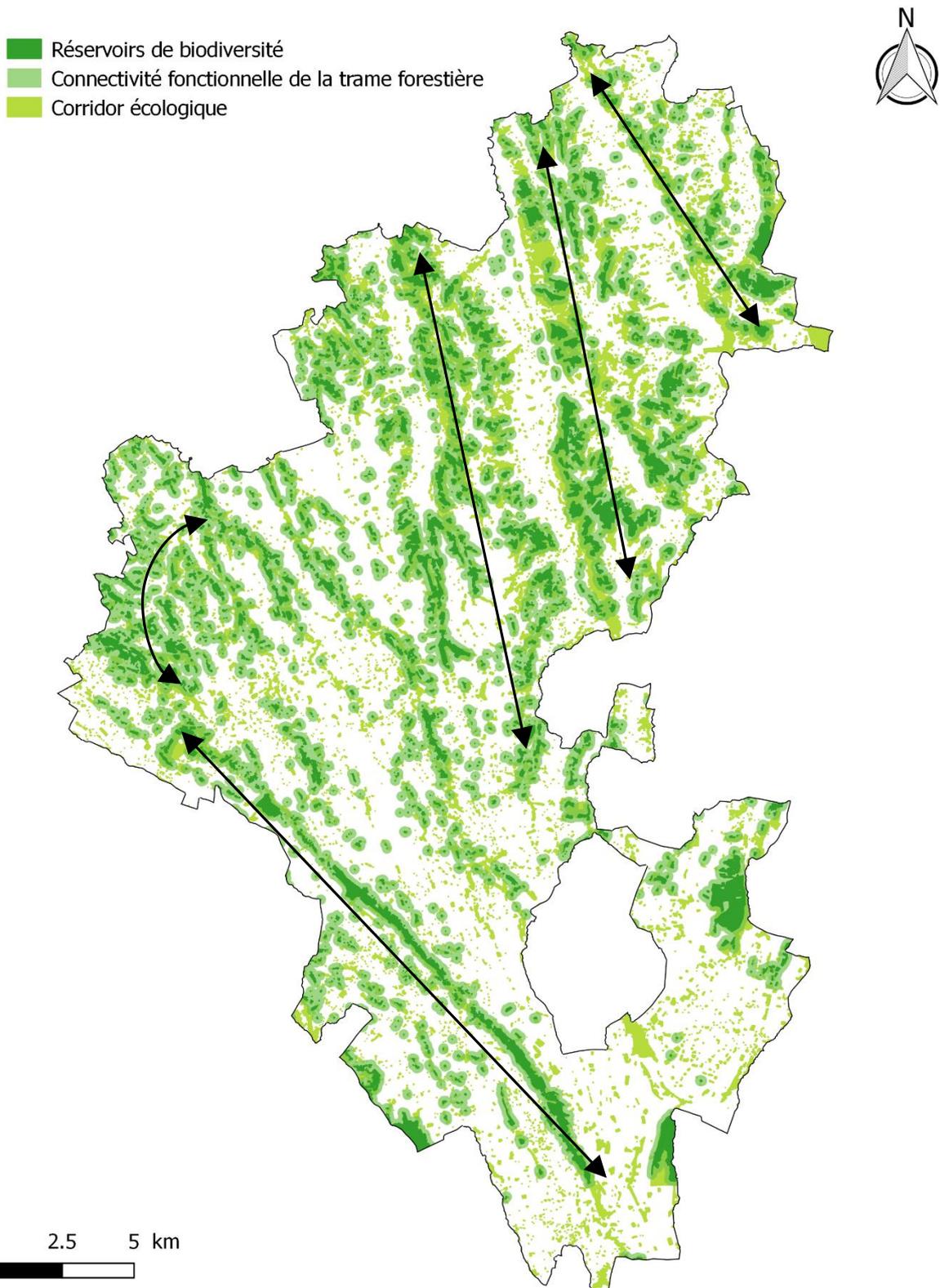
II – TRAME ECOLOGIQUE « FORETS ANCIENNES » DE LA CCNEB

Le milieu forestier est **bien représenté** sur le territoire dont il en constitue, avec les champs, l'élément naturel structurant.

L'anse **Sud-Est** est le secteur le moins boisé au sein duquel la fonctionnalité de la **sous-trame écologique forestière est fragmentée**. Elle abrite quelque réservoir de biodiversité difficilement connecté entre eux.

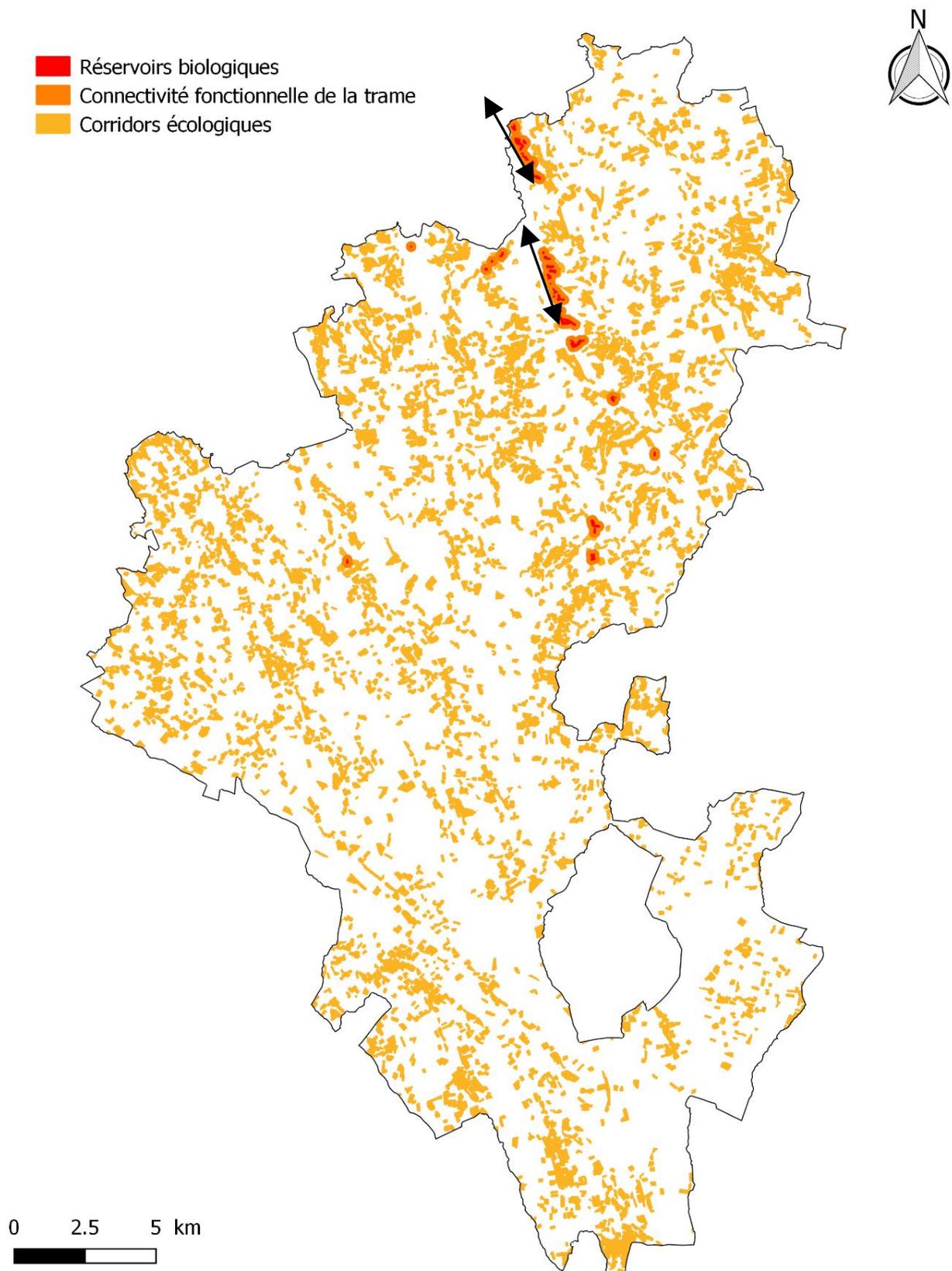
L'axe **Sud/Nord-Ouest** possède également une **fonctionnalité forestière fragmentée** mais largement compensée par une « **barre** » **forestière continue de Barzun à Saint-Armou**. C'est la plus longue trame forestière fonctionnelle du territoire. Elle joue donc un **rôle majeur** pour la circulation des espèces propres à ce milieu sur l'ensemble du territoire. Ceci d'autant que localisée dans un secteur relativement peu boisé. Elle permet sûrement une connexion entre des populations « sources » du Nord avec des populations « puits » du Sud du territoire.

Sur le reste du territoire la continuité fonctionnelle de la forêt est morcelée en grands groupes, dont les forêts récentes jouent un rôle de corridors permettant d'améliorer la connectivité. Les grands ensembles forestiers fonctionnels sont pour l'essentiel concentrés dans les pentes des coteaux Nord. La trame forestière est la sous-trame écologique du territoire présentant la meilleure fonctionnalité.



Carte 11 : Fonctionnalité de la sous-trame écologique "Forêts"

III – TRAME ECOLOGIQUE « MILIEUX OUVERTS » DE LA CCNEB



Carte 12 : *Fonctionnalité de la sous-trame écologique "Milieux ouverts"*

En raison de la faible présence d'habitats ouverts remarquables (pelouses calcaires, juniperaies et prairies de fauche) la **sous-trame écologiques « Milieux ouverts »** est **fragmentaire**. Il existe **une trame fonctionnelle concernant les milieux calcicoles** représentés par les chapelets rouge en haut de la carte. Ces milieux étant corrélés à la géologie, et les sols calcaires très peu présents et localisés, la fonctionnalité de ces milieux est de fait plus facile à maintenir.

En revanche, les **prairies naturelles** (polygones rouges les plus au Sud sur la carte) sont isolées et dispersées. Cette forte dispersion se traduit par une **trame inopérante sur le territoire** malgré la très forte présence de corridors écologiques joués par les prairies mésophiles. Il est important de mentionner que les prairies de fauche sont des **prairies permanentes** avec une gestion agropastorale particulière. Les corridors prairiaux joués par les prairies mésophiles ne sont pas permanents et peuvent être soumis à rotation à des fins culturales. C'est pourquoi le dessin des corridors observé en 2018 peut être amené à changer de façon annuelle.

IV – ELEMENTS DE LA FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE GENERALE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCNEB

A – ANALYSE GENERALE

La superposition des trois sous-trames écologiques prises en compte (zones humides, milieux ouverts et forestières) révèle les zones du territoire présentant un rôle majeur pour la biodiversité, tant d'un point de vue patrimonial que fonctionnel.

Sans surprise, le **plateau Sud** du territoire et les 2/3 de l'axe Sud/Ouest présente les secteurs avec le **moins d'enjeux**. Il y a **peu de réservoirs de biodiversité** et de corridors écologiques ce qui en altère de fait la fonctionnalité de la Trame Verte et Bleue.

La **partie Nord**, au-delà de la ligne Escoubès / Lespourcy abrite une **Trame Verte et Bleue relativement fonctionnelle** et c'est dans ce secteur qu'est concentré un **grand nombre de réservoir de biodiversité**, plus ou moins connecté entre eux. Le contexte géologique et topographique explique en grande partie cette répartition. Les pelouses sèches calcaires sont directement induites par le substrat géologique calcaire présent uniquement dans cette partie du territoire. Le relief, plus accentué au Nord de la Communauté de Communes a également permis de limiter l'intensification agricole et de préserver bon nombre de prairies et des boisements anciens. La déprise pastorale a également favorisé l'émergence de forêts récentes jouant le rôle de corridors entre les boisements anciens.

D'une manière générale, **la fonctionnalité de la TVB sur le territoire suit la topographie** : elle est orienté Nord/Sud sur la partie Nord du territoire puis Nord-Ouest/Sud-Est dans la partie Sud du territoire. Les **ruptures de continuités** sont principalement dues aux **pratiques agricoles intensives**, localisées dans les **profils topographiques plats**.

B – METASITES IDENTIFIES SUR LE TERRITOIRE

Sur l'ensemble du territoire peuvent être identifiés des **grands ensembles jouant un rôle structurant majeur** pour la biodiversité: ce sont des **métasites**. Un métasite est à la fois une entité paysagère et un écosystème ou partie d'écosystème englobant un ensemble de milieux interconnectés. Cet ensemble est régi par des facteurs biotiques (successions végétales, réseau trophique, etc.) et abiotiques (géologie, pédologie, hydrologie, exposition, etc.) identiques ou proches.

Réservoirs de biodiversité

- Forêts présumées anciennes
- Milieux ouverts
- Zones humides

Corridors écologiques

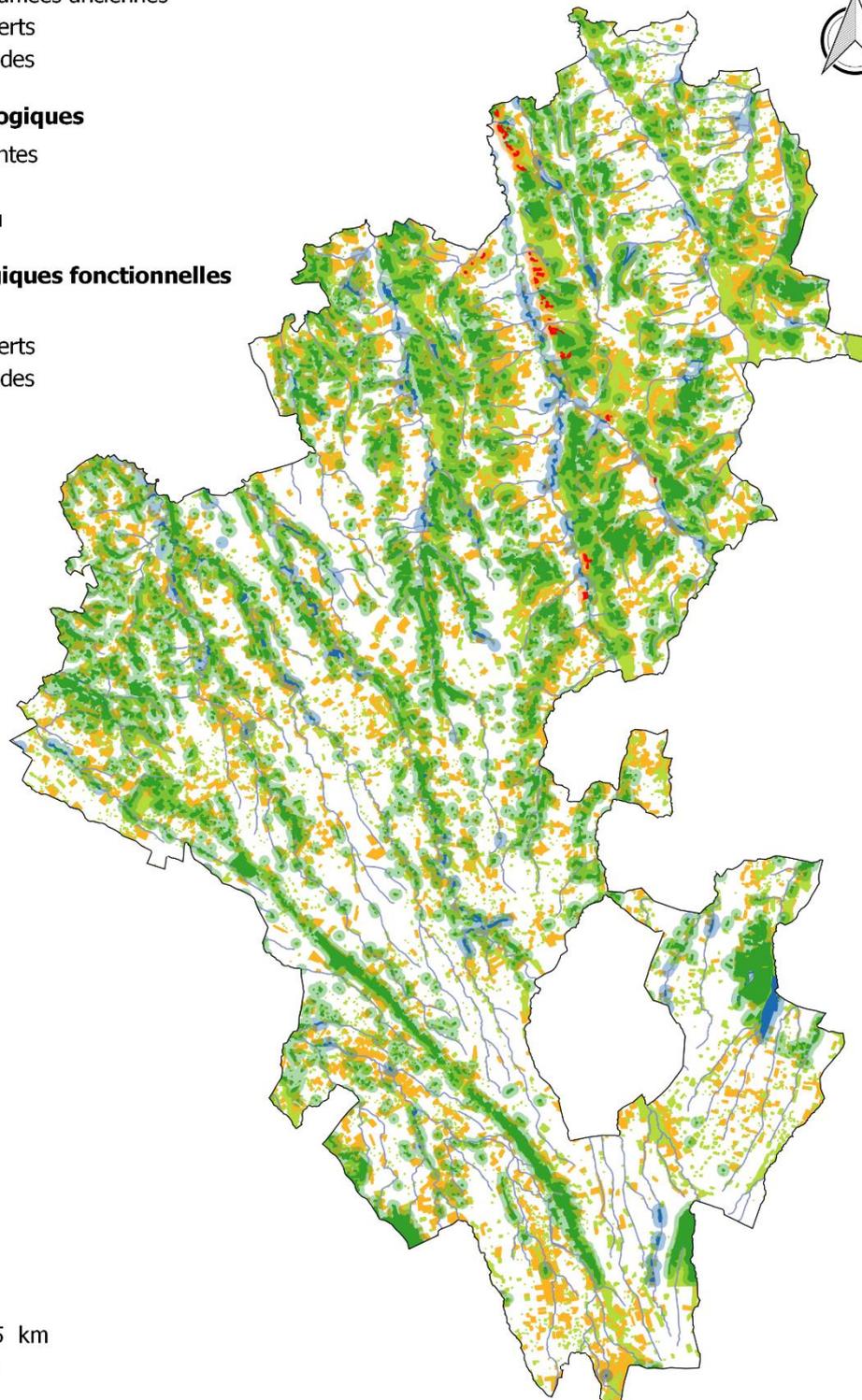
- Forêts récentes
- Prairies
- Cours d'eau

Trames écologiques fonctionnelles

- Forêts
- Milieux ouverts
- Zones humides



0 2.5 5 km



Carte 13 : Fonctionnalité générale du territoire par sous-trames écologiques

Les métasites sont restreints par les limites de la zone d'étude, à savoir les limites administratives de la Communauté de Communes.

Les métasites identifiés sur le territoire sont au nombre de neuf (cf. Cartes 14 et 15 et Atlas cartographique) :

COTEAU DE LEMBEYE

C'est le **métasite majeur** pour le territoire en termes d'**intérêt patrimonial**. C'est le seul à abriter des **pelouses sèches remarquables** (réservoirs de biodiversité). Il abrite également **quelques zones humides** sur le haut du coteau et une **abondance relativement forte de boisements anciens**. La **fonctionnalité écologique est très bien préservée** sur le flanc du coteau Ouest et la trame forestière est relativement fonctionnelle sur le plateau du coteau. La faible proportion de parcelle de culture joue un rôle important dans la richesse et la fonctionnalité de ce métasite.

VALLEE DU LEES

Prise entre plusieurs coteaux, la vallée du Léés est, à l'image des zones les moins accidentées, en prise à l'**intensification agricole**. L'intérêt majeur de ce métasite réside dans la **présence de nombreuses zones humides** avec une **trame fonctionnelle importante**. Quelques prairies résiduelles sont présentes et atténuent l'impact de l'agriculture sur les zones humides et le cours d'eau.

COTEAU DE LION

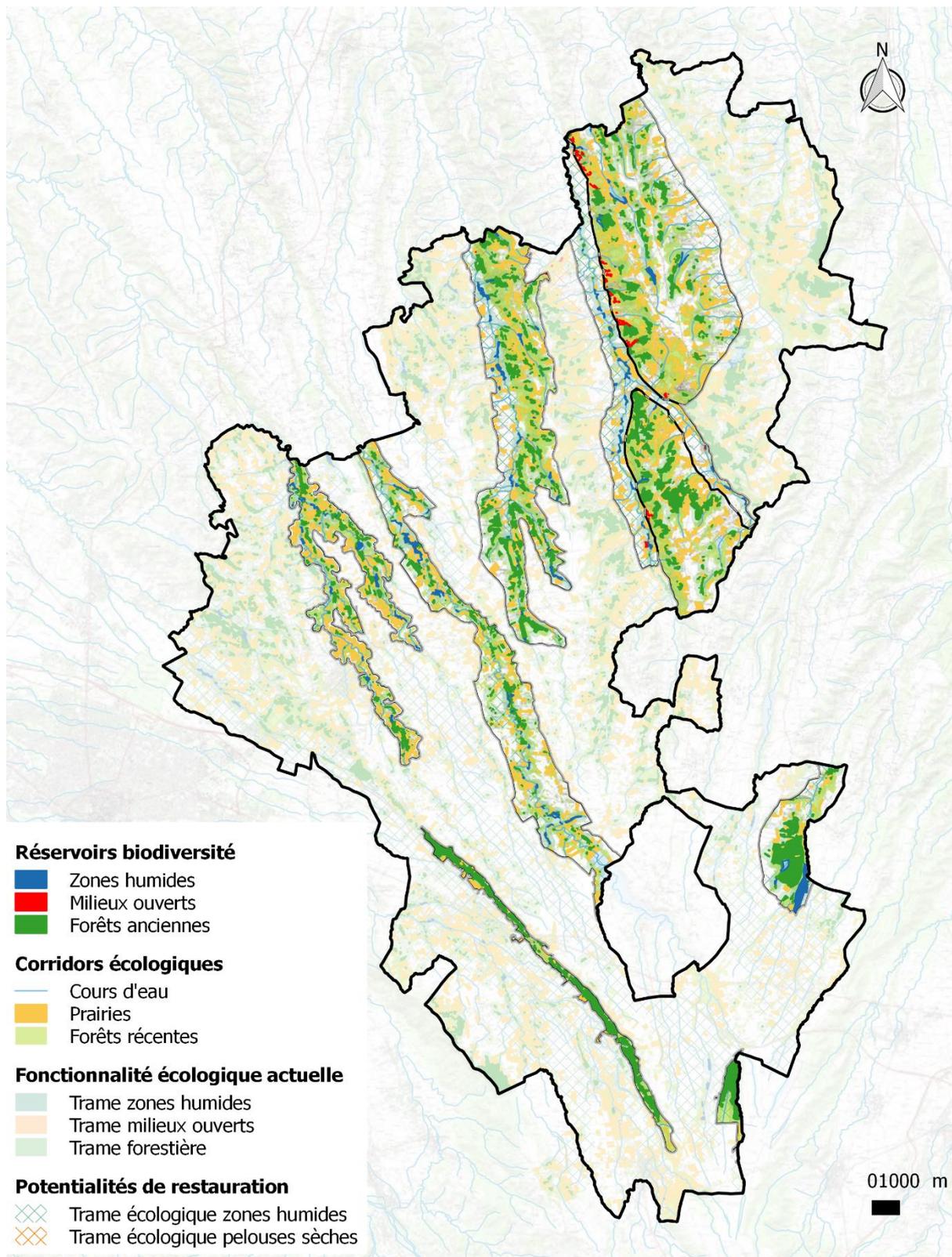
Séparé du Coteau de Lenbeye par la vallée du Léés, c'est un métasite à **forte valeur forestière et naturelle**. Les pratiques anthropiques fortes sont moins présentes laissant une grande part à la **fonctionnalité écologique**. La sous-trame forestière est fonctionnelle et abrite de **nombreux réservoirs de biodiversité**. La sous-trame « milieux ouverts » est également fonctionnelle de par les nombreux corridors existants mais n'abrite qu'un seul réservoir de biodiversité (pelouses sèche).

COTEAU CENTRAL

A l'instar du coteau de Lion, le coteau central du territoire est également un métasite **relativement préservé** de l'intensification agricole et de l'urbanisation. Ce métasite est composé du coteau de Lalongue-Simacourbe et d'une portion de la vallée du Grand Léés. Dans la vallée riveraine **quelques zones humides** sont raccordées au fonctionnement de la rivière. Le coteau est fortement boisé avec de **nombreuses forêts anciennes** et une **trame écologique fonctionnelle**. Les quelques milieux ouverts correspondent à des prairies mésophiles participant à la connectivité générale de la sous-trame écologique « milieux ouverts ».

VALLEE DU GABAS

La vallée du gabas est un **élément central dans la fonctionnalité du territoire** en raison de son étendue de part en part et sa structure paysagère. Des **zones humides** et des **forêts anciennes** sont égrenées tout le long de la vallée lui conférant un enjeu patrimonial fort lequel est appuyé par une **fonctionnalité relative**. C'est un métasite néanmoins en proie à une **forte surface de culture**, particulièrement dans sa partie amont.



Carte 14 : Grands ensembles (métasites) structurels de la trame écologique de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn

VALLEE DU LUY-DE-FRANCE

Cette vallée riveraine est **très bien préservée** et abrite de **nombreux corridors écologiques** de milieux ouverts et forestiers. Situé en tête de bassin-versant, la faible artificialisation de ce métasite est un point important pour le territoire et la préservation de la qualité de l'écosystème rivulaire.

BARRE FORESTIERE

Métasite étroit, tout en longueur, cette barre forestière située à flanc de coteau des communes de Saint-Armou à Barzun joue un **rôle fonctionnel fort**. C'est le seul ensemble d'une telle longueur dans l'axe Sud/Ouest, entouré de plaines céréalières. De plus, ce métasite est **composé en grande partie de forêts supposées anciennes**. Quelques prairies y sont incluses jouant un rôle tampon et nécessaire à certaines espèces forestières pour accomplir leur cycle biologique (lieux de chasse).

BOIS D'AZET

Ce boisement présente un **intérêt patrimonial relatif** puisque « seule » la **forêt ancienne** en constitue son réservoir de biodiversité et forme un métasite à faible superficie. Néanmoins son **rôle fonctionnel est élevé** en raison de son **isolation au sein d'une plaine agricole** à vocation de culture du maïs. Il est donc un refuge pour tout un cortège d'espèces est un corridor entre la barre forestière et l'Ouest du territoire.

GER-PONSON

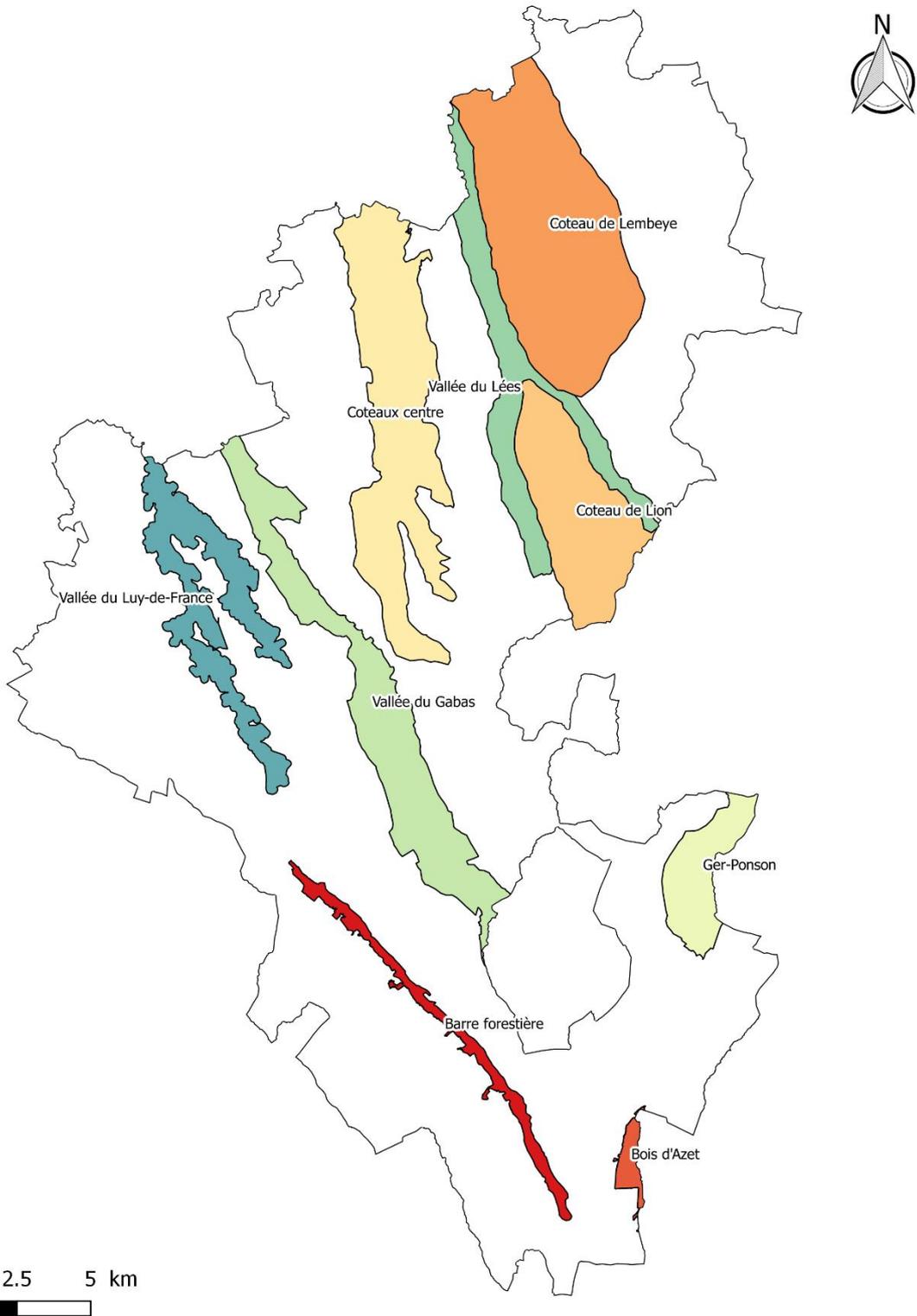
C'est un métasite situé en profil topographique bas et constitué de **boisements supposés anciens** et de **landes humides** et **étangs**. A l'instar du bois d'Azet, son intérêt réside également dans son **rôle fonctionnel majeur** dans un secteur très fortement artificialisé.

C – SECTEURS D'INTERET NON NEGLIGEABLE POUR LE TERRITOIRE

En plus de ces métasites, il est important de souligner la présence de **deux autres secteurs à fort intérêt pour le territoire** mais à la fonctionnalité morcelée et avec un intérêt patrimonial lié principalement au milieu forestier.

Le premier secteur est le secteur du **Madiranais**, principalement au niveau du coteau Ouest et de sa partie Sud. Il abrite quelques zones humides éparses mais un fort **maillage forestier avec de nombreuses forêts anciennes** à la fonctionnalité effective. Mais une forte pression agricole sur le plateau, principalement dû à la viticulture, morcelle la trame du milieu prairial.

La deuxième zone est les **collines du Luy-de-France**, située à l'Ouest du métasite « Luy-de-France ». Très fragmenté, ce territoire offre quand même un **maillage « bocager »** un peu plus important de part la présence de quelques prairies et d'une importante concentration de boisements supposés anciens. Une structure non négligeable sur un territoire de transition entre la fin de plaine agricole Sud/Sud-Ouest et le début des secteurs à relief.



Carte 15 : Localisation des métasites identifiés au sein de la Communauté de Communes du Nord Est Béarn

V – GESTION ET RESTAURATION DE LA TVB IDENTIFIEE

A – PRIORISATION D’INTERVENTION SUR LES ZONES HUMIDES

La carte 16 présente l’importance des zones humides au regard de leur intérêt patrimonial et de leur conservation. Ainsi :

- **36,0 % des zones humides** sont d’une priorité majeure pour le territoire car elles abritent un **intérêt patrimonial fort** et avec une **altération faible**, voire nulle. Leur préservation s’inscrit dans une démarche de conservation sans procédé de restauration.
- **16,7 % des zones humides** présentent une priorité forte en raison d’un **intérêt patrimonial fort** mais sont **fortement altérées**. Leur conservation nécessite des moyens de restauration élevés.
- **47,3 % des zones humides** sont d’une priorité moindre en raison d’un **intérêt patrimonial moins élevé** mais bénéficiant d’un **bon état de conservation**.

A noter qu’aucune zone humide n’a été identifiée en priorité 4 telle que définie dans la méthode : zone humide à faible intérêt écologique présentant une forte altération.

Les secteurs abritant les **zones humides à plus forts enjeux** sont localisés dans la **vallée du Luy-de-France** et la **vallée du Gabas**. Ces deux secteurs correspondent à des métasites primordiaux pour le territoire. Une portion de la vallée du Lées, au pied du Coteau de Lion, présente également de nombreuses zones humides à enjeux forts. La plupart des zones humides de priorité majeure et/ou forte sont localisées plus ou moins en agrégats ce qui rajoute un intérêt fonctionnel non négligeable pour leur conservation.

Enfin, il faut rappeler que **toutes les zones humides sont protégées** et représentent un enjeu majeur pour le territoire. Cette hiérarchisation n’a pour finalité que d’orienter les priorités d’actions de conservation mais ne légitime pas la destruction des zones humides de « moindre » importance.

B – RESTAURATION DE LA FONCTIONNALITE ECOLOGIQUE GENERALE

1 – SOUS-TRAME « ZONES HUMIDES »

L’étude de la fonctionnalité de la trame des zones humides a révélé un **morcellement important** de ces milieux sur le territoire. Leur présence est principalement **liée au cours d’eau** avec lequel elles sont connectées.

La prise en compte de **critères hydro-pédologiques** témoigne d’une nappe aquifère proche de la surface et pouvant déborder lors des périodes de fortes eaux. Des contextes particuliers de remontées de nappes pouvant être à l’origine de zones humides.

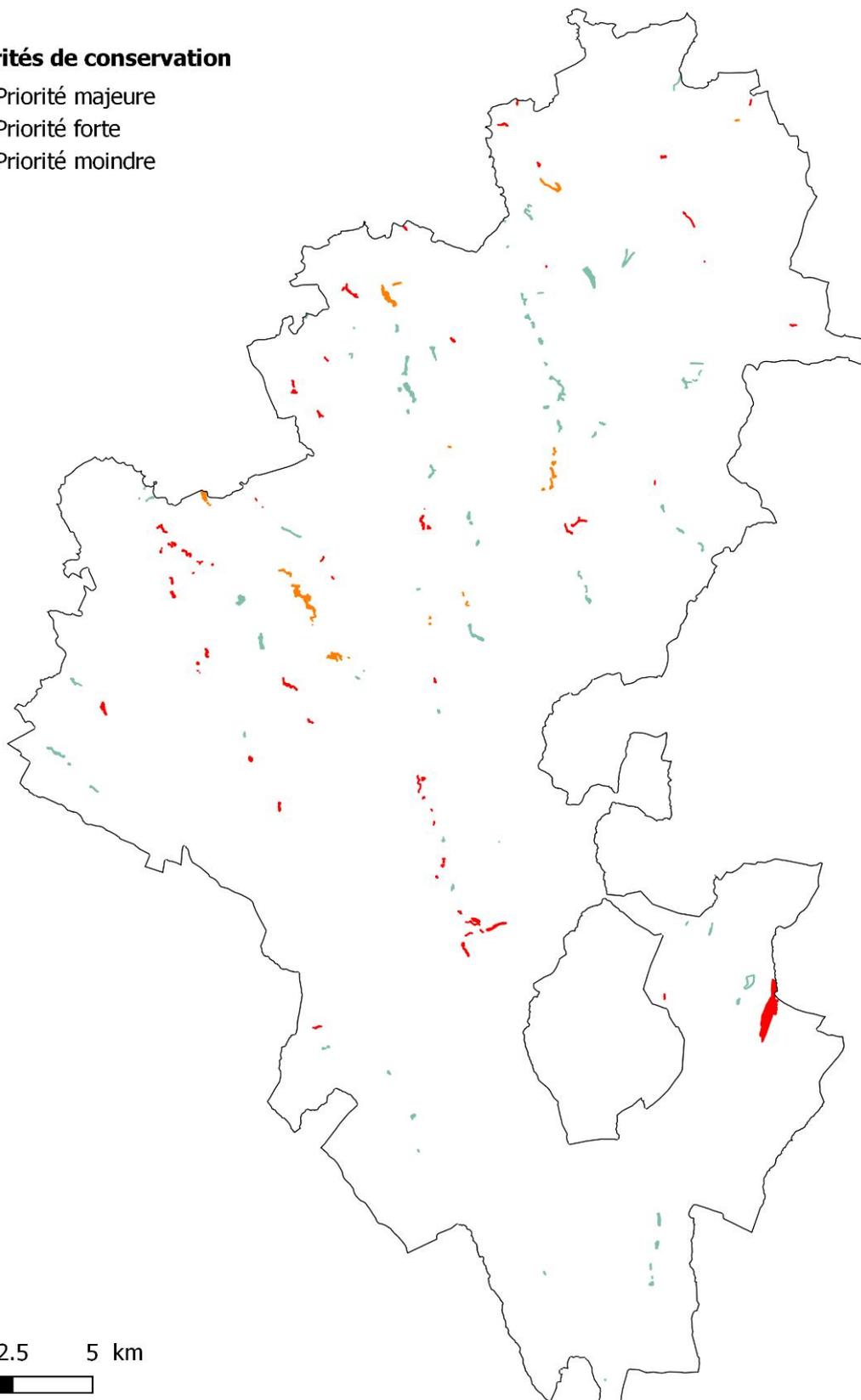
Le résultat des potentialités de restauration des zones humides présenté à la Carte 17 met en avant le **fort potentiel de restauration**. Les zones favorables à la restauration de zones humides sont essentiellement sur les « **plaines** » **riveraines** aux pieds des coteaux mais surtout sur le **plateau de Ger** et la partie Sud-Ouest du territoire (amont des vallées de l’Ousse, du Gabas et du Luy-de-France). La vallée de l’Ousse et le plateau de Ger sont les principaux secteurs où les zones humides sont très fragmentées et en mauvais état de conservation.

Priorités de conservation

- Priorité majeure
- Priorité forte
- Priorité moindre



0 2.5 5 km

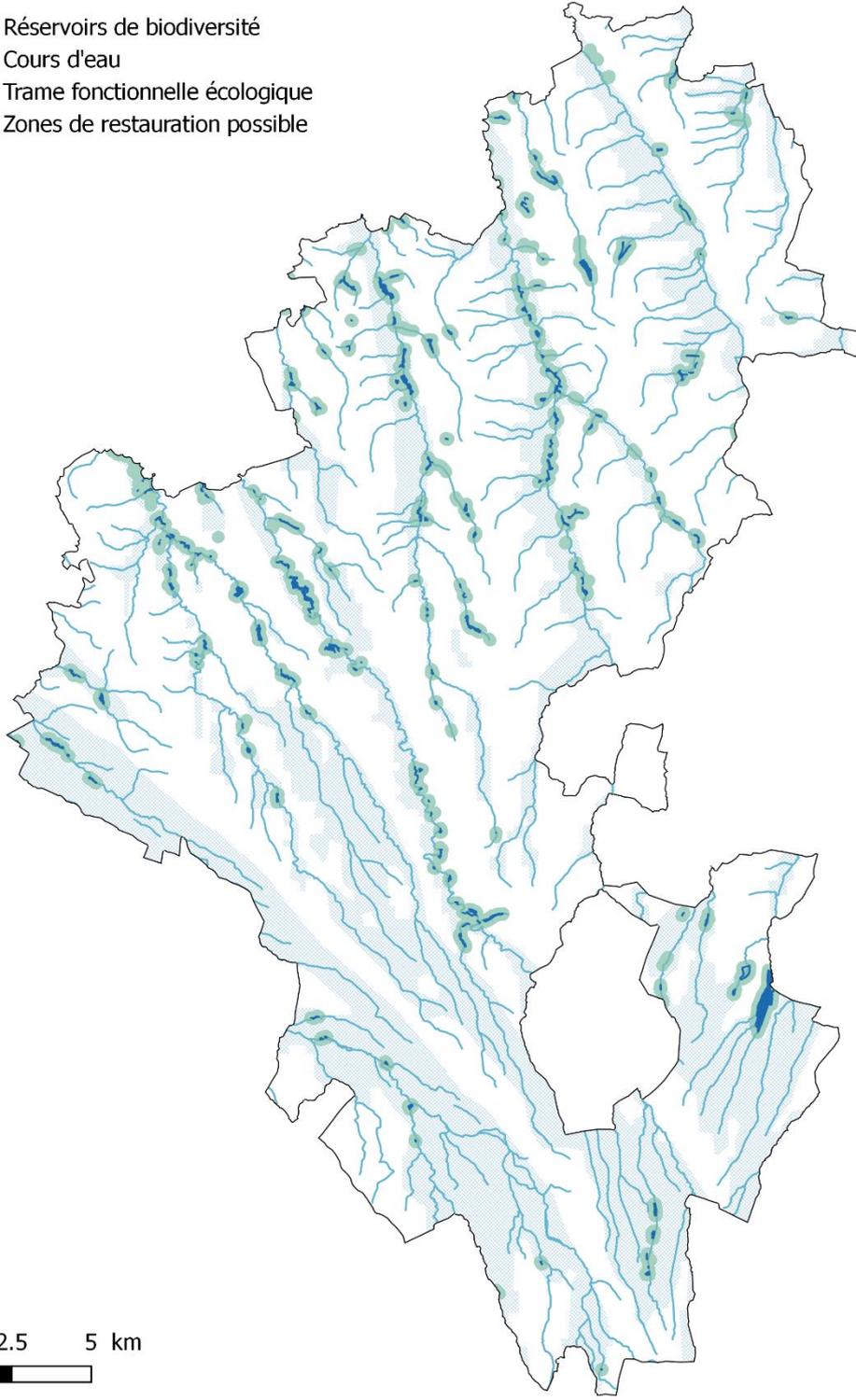


Carte 16 : *Priorisation d'interventions pour la conservation des zones humides*

- Réservoirs de biodiversité
- Cours d'eau
- Trame fonctionnelle écologique
- Zones de restauration possible



0 2.5 5 km



Carte 17 : Possibilités de restauration de la fonctionnalité de la sous-trame "zones humides" à partir de critères hydro-pédologiques

Des **sondages pédologiques** permettraient de mieux **affirmer la présence** et le contour des zones humides pour dans un deuxième temps recréer ces dernières afin d'améliorer la fonctionnalité de cette sous-trame écologique mais également la préservation de la biodiversité associée et des services écosystémiques rendus par ces milieux naturels.

2 – SOUS-TRAME « PELOUSES SECHES »

La restauration de la sous-trame des pelouses sèches, localisées dans la partie Nord du territoire, est dépendante du substrat géologique. Les données issues des cartes géologiques réalisées par le Bureau des Ressources Géologiques et Minières (BRGM) permet de localiser les sols calcaires et limitant seulement à cette emprise les potentialités de restauration de cette sous-trame écologique.

Les potentialités de restauration (Carte 18) mettent en avant une **trame relativement fonctionnelle sur le secteur de Cadillon**. Des travaux de réouverture des milieux peuvent ainsi venir consolider la fonctionnalité de ce milieu sur cette fin de ce coteau s'étendant par la suite sur la Communauté de Communes des Luys en Béarn.

Sur les autres coteaux calcaires les pelouses sèches sont très présentes sur la partie Nord de Castillon à Lembeye avec **quelques zones de ruptures** de continuités pouvant être restaurées par des **réouvertures de milieux**. Au-delà, vers le Sud, le cordon calcaire est principalement boisé et quelques **pelouses sèches relictuelles sont présentes de façon isolées**. Un travail de restauration de la trame fonctionnelle de ces milieux serait beaucoup **trop important** à réaliser. Une réouverture de ces milieux ne pourrait être entreprise sans l'assurance d'une pratique agro-pastorale adaptée pour assurer leur pérennisation.

3 – SOUS-TRAME « PRAIRIES »

La sous-trame écologique propre aux « prairies de fauche » ne peut être esquissée en raison d'un **trop faible nombre d'entités**. Pour l'heure elle **n'est pas fonctionnelle** sur le territoire mais les potentialités de restauration sont nombreuses.

L'ensemble des corridors écologiques de la sous-trame « milieux ouverts » (Carte 12) permettent une connexion importante sur le territoire. Les prairies mésophiles jouant le rôle de corridor ne nécessiteraient « qu'une » **modification des pratiques agricoles pour améliorer leur qualité écologique intrinsèque** et être considérées en réservoirs de biodiversité. En effet, un arrêt de labour et de rotation de cultures, une fauche tardive et un pâturage extensif permettraient à ces milieux de retrouver au bout de quelques années un cortège floristique et faunistique propres aux prairies naturelles.

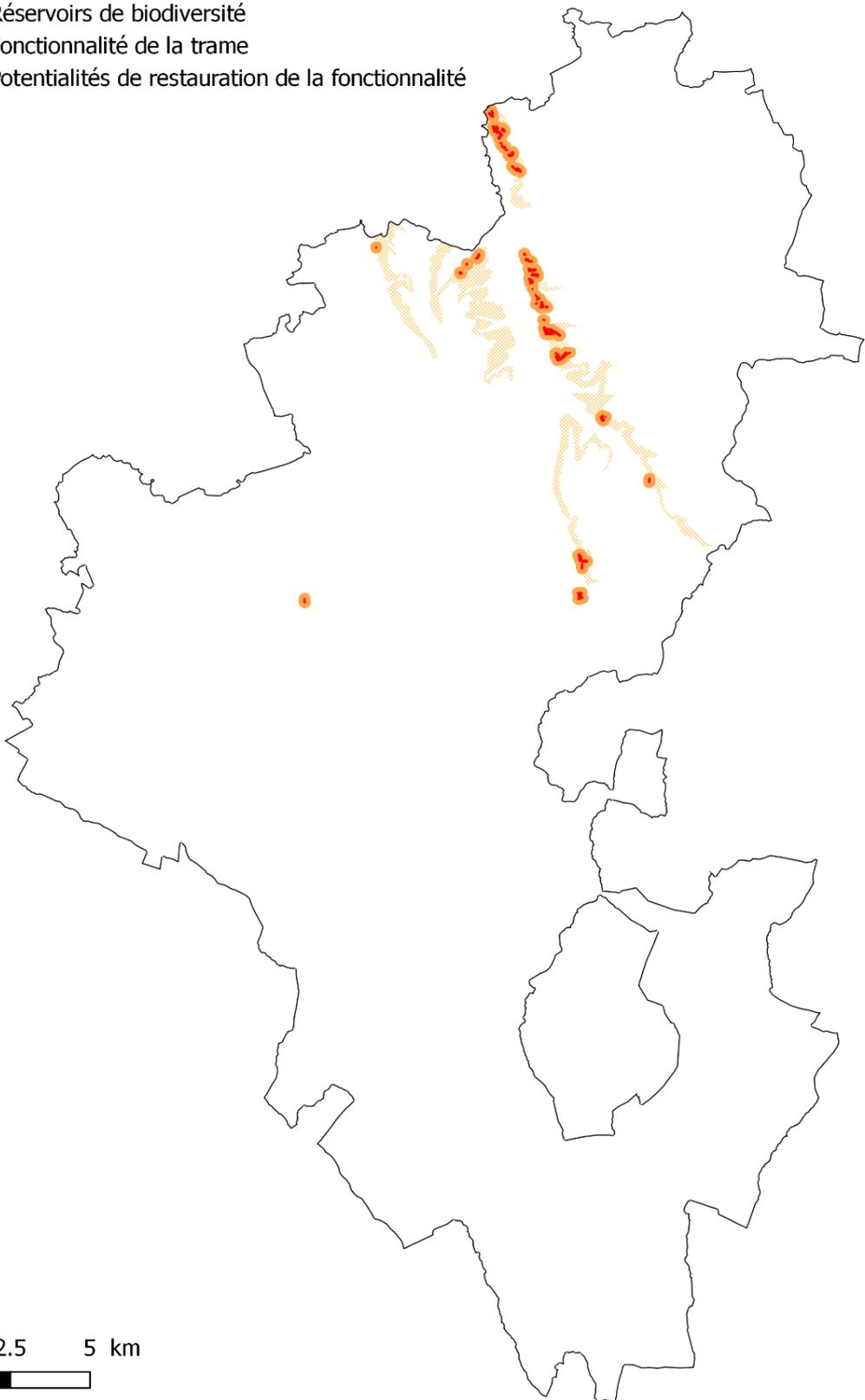
Aucune esquisse de restauration de continuité ne peut donc être tracée car les critères de restauration repose essentiellement non sur des critères abiotiques mais sur de « simples » choix d'orientation de gestion, et ceci sur l'ensemble du territoire.

Une **étude sur les déclarations PAC** de la trajectoire des prairies du territoire permettrait de mieux cerner les corridors importants (*i.e.* les prairies mésophiles permanentes non soumises à une rotation culturale) et la création de nouveaux réservoirs de biodiversité (prairies naturelles).

- Réservoirs de biodiversité
- Fonctionnalité de la trame
- Potentialités de restauration de la fonctionnalité



0 2.5 5 km



Carte 18 : Possibilités de restauration de la fonctionnalité de la sous-trame "pelouses sèches" par critères géologiques

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'étude de la trame écologique du territoire de la Communauté de Communes du Nord Est de Béarn a révélée :

- Une **sous-trame écologique « zones humides » fortement morcelée**, présente essentiellement aux abords des cours d'eau et localisée principalement sur les vallées aux pieds de coteaux. Les **potentialités de la restauration** de zones humides et d'amélioration de la connectivité sont **possibles** et nombreuses.
- Une **sous-trame écologique « milieux ouverts »**, regroupant les pelouses calcaires et les prairies naturelles, est **très localisée et fragmentée**. Les potentialités de restauration des pelouses sèches sont limitées au substrat géologique et couteux à mettre en place. En revanche les **potentialités de restauration des prairies naturelles sont nombreuses** et tributaires d'orientations agricoles.
- Une **sous-trame écologique « forêt »** basée sur l'enjeu des forêts anciennes est **relativement fonctionnelle** sur le territoire à l'exception du Sud-Est où elle est présente de façon morcelée.
- Une **trame écologique générale relativement fonctionnelle sur la moitié Nord** où la présence de **structures bocagères** permet l'accueil de différents réservoirs de biodiversité et corridors écologiques. Sur la **moitié Sud la trame fonctionnelle est fragmentée** - voire lacunaire dans certains secteurs – en raison d'une pratique de culture céréalière intensive à grandes échelles, et avec très **peu de réservoirs de biodiversité**.

Au regard de la trame écologique dessinée, **neuf entités territoriales** ont pu être observées et représentant un **enjeu fort pour le maintien de la biodiversité** soit en raison d'un rôle patrimonial soit pour leur rôle fonctionnel dans le déplacement et l'accomplissement du cycle de vie des espèces. Ces **métasites** doivent faire l'objet d'une **réflexion** et gestion écologique dans leur **intégralité**.

L'amélioration de la fonctionnalité écologique du territoire constitue la suite logique d'une telle étude. Les potentialités de restauration des habitats naturels inféodés à un substrat pédologique et/ou géologique particulier sont connues et nombreuses. La **principale cause d'altération** des habitats et de la fonctionnalité de la trame écologique générale est l'**artificialisation des sols** induite principalement par une pratique de la **culture intensive** de maïs à grandes échelles. Les orientations de restauration de la trame écologique sur l'ensemble du territoire doivent dès lors prendre en compte ce facteur « agriculture » comme élément principal structurant le territoire.

Pour mener à bien cet objectif, le **territoire** de projet de la **CCNEB** est une échelle **privilegiée** pour l'application d'engagements en faveur de la biodiversité. Elle dispose de **plusieurs outils opérationnels** sur lesquels s'appuyer, qui touchent à l'**aménagement du territoire** ou au développement durable et sont des lieux de synthèse intersectorielle : agendas 21, chartes de l'environnement, schéma de cohérence territoriale (SCoT), plans locaux d'urbanisme intercommunal (PLUi)...

Nord · Est · Béarn
communauté de communes

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

TERRITOIRE OUSSE GABAS

PIECE 1 : RAPPORT DE PRESENTATION

PIECE 1-E.7 : CARTE DES ENJEUX BIODIVERSITE PAR COMMUNE

ARTELIA REGION SUD-OUEST
Agence Pyrénées Gascogne

Hélioparc
2 Avenue Pierre Angot
CS 8011
64053 PAU CEDEX 9
Tel. : +33 (0)5 59 84 23 50
Fax : +33 (0)5 59 84 30 24

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
NORD EST BEARN**



Tache urbaine

Réservoirs de biodiversité

Forêts présumées anciennes

Zones humides

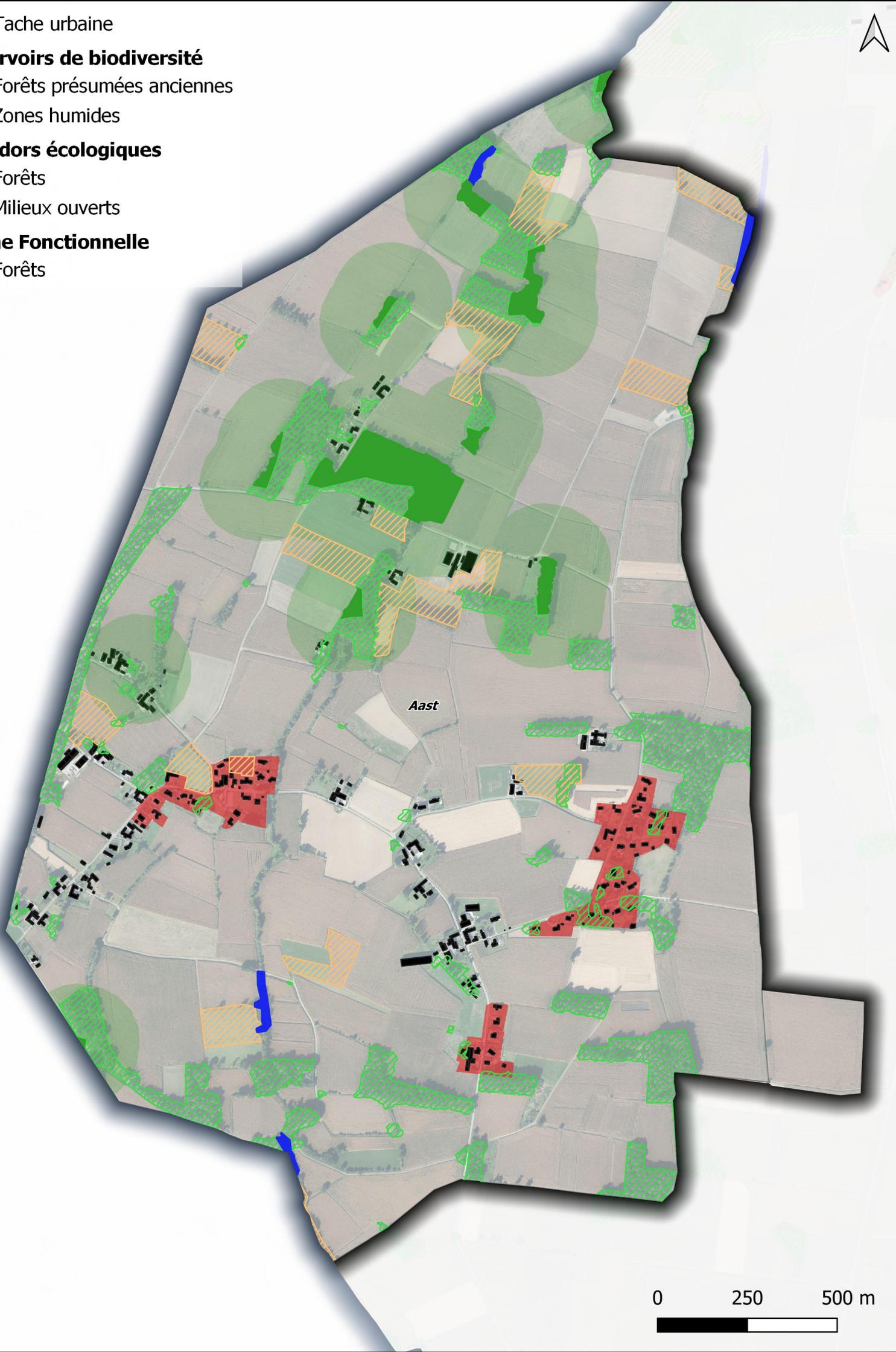
Corridors écologiques

Forêts

Milieux ouverts

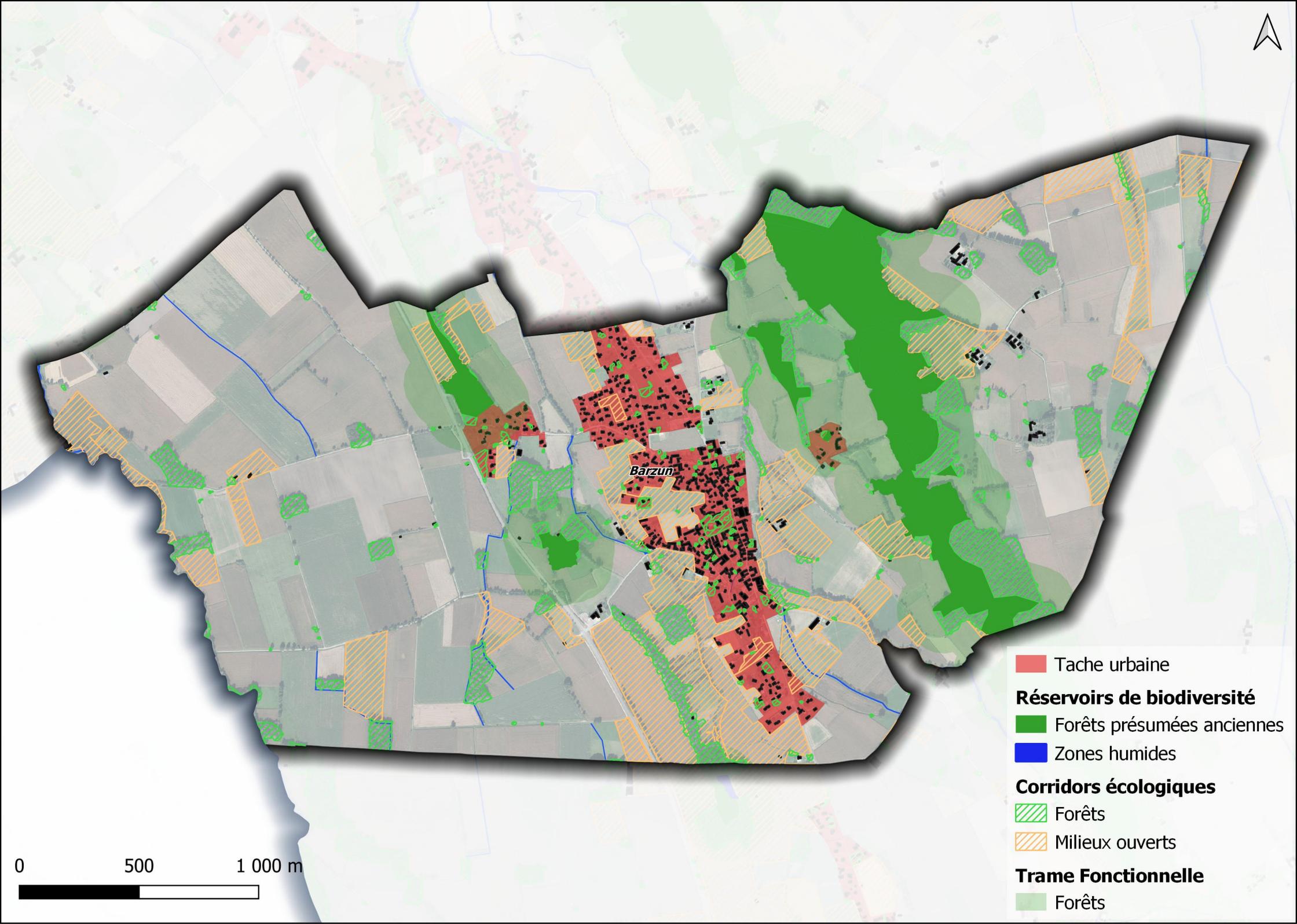
Trame Fonctionnelle

Forêts



Aast

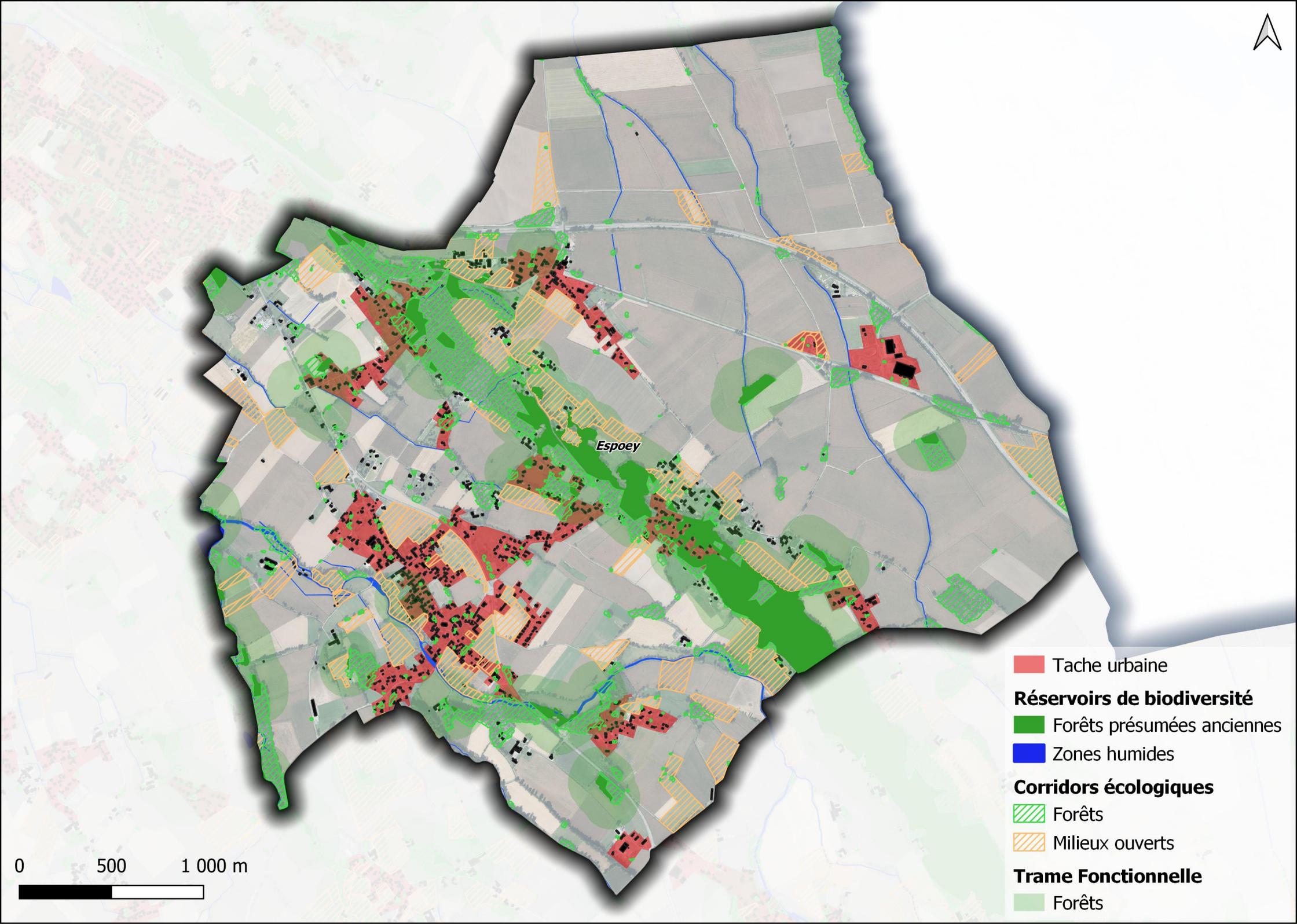




Barzun

- Tache urbaine
- Réservoirs de biodiversité**
- Forêts présumées anciennes
- Zones humides
- Corridors écologiques**
- Forêts
- Milieux ouverts
- Trame Fonctionnelle**
- Forêts

0 500 1 000 m

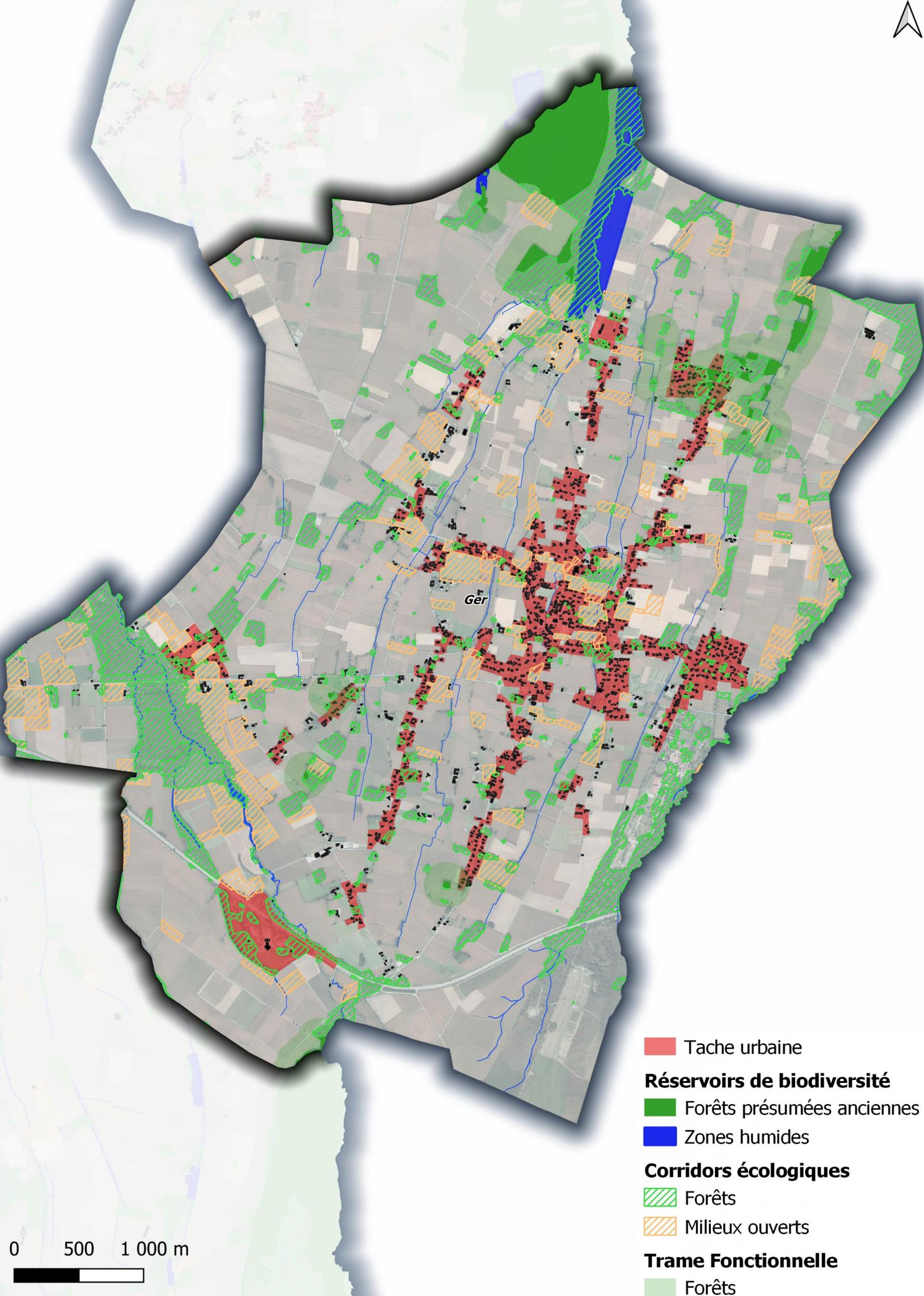


Espoey

- Tache urbaine
- Réservoirs de biodiversité**
- Forêts présumées anciennes
- Zones humides
- Corridors écologiques**
- Forêts
- Milieux ouverts
- Trame Fonctionnelle**
- Forêts

0 500 1 000 m





Ger

Tache urbaine

Réservoirs de biodiversité

Forêts présumées anciennes

Zones humides

Corridors écologiques

Forêts

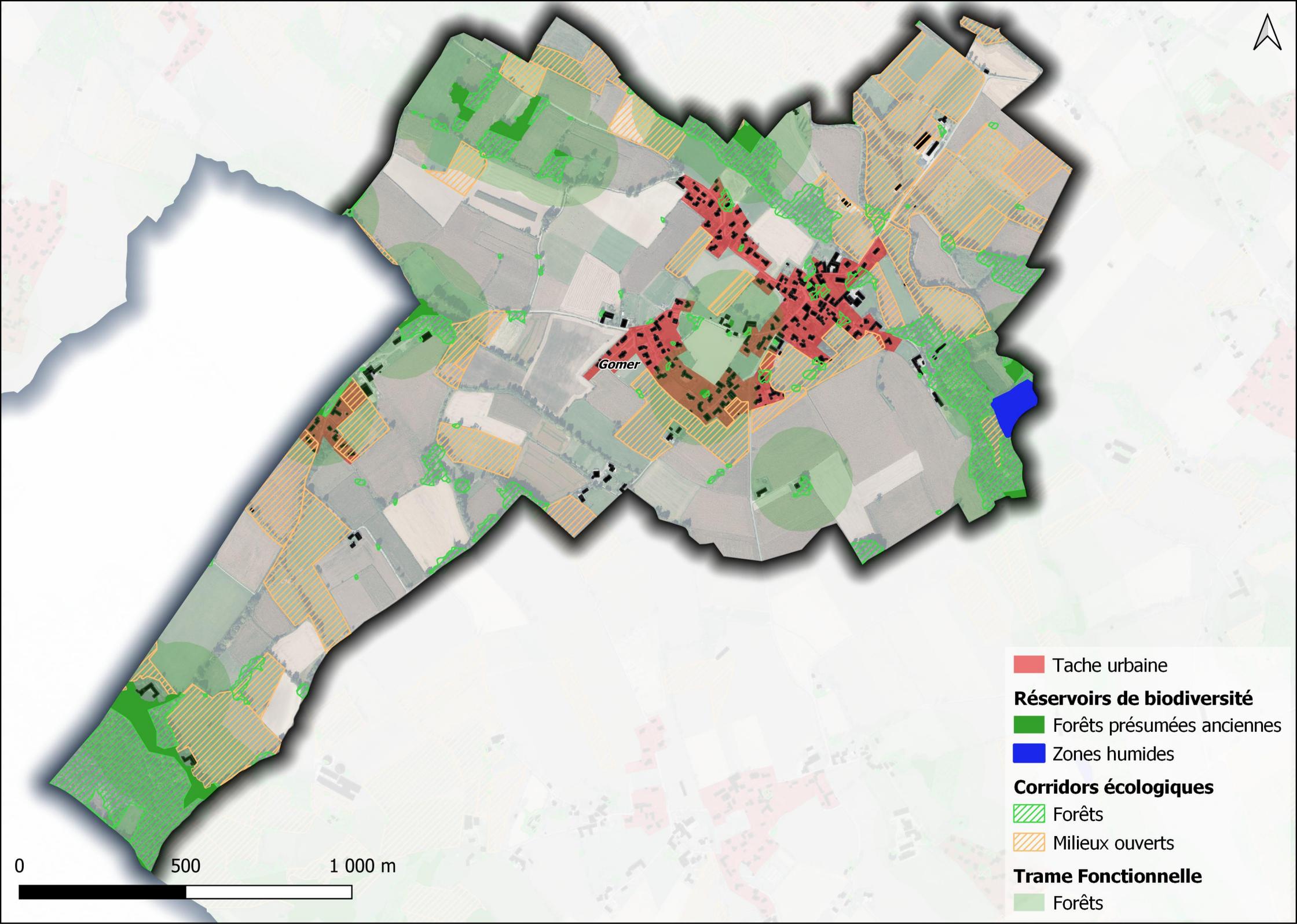
Milieus ouverts

Trame Fonctionnelle

Forêts

0 500 1 000 m





Gomer

Tache urbaine

Réservoirs de biodiversité

Forêts présumées anciennes

Zones humides

Corridors écologiques

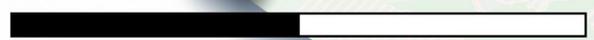
Forêts

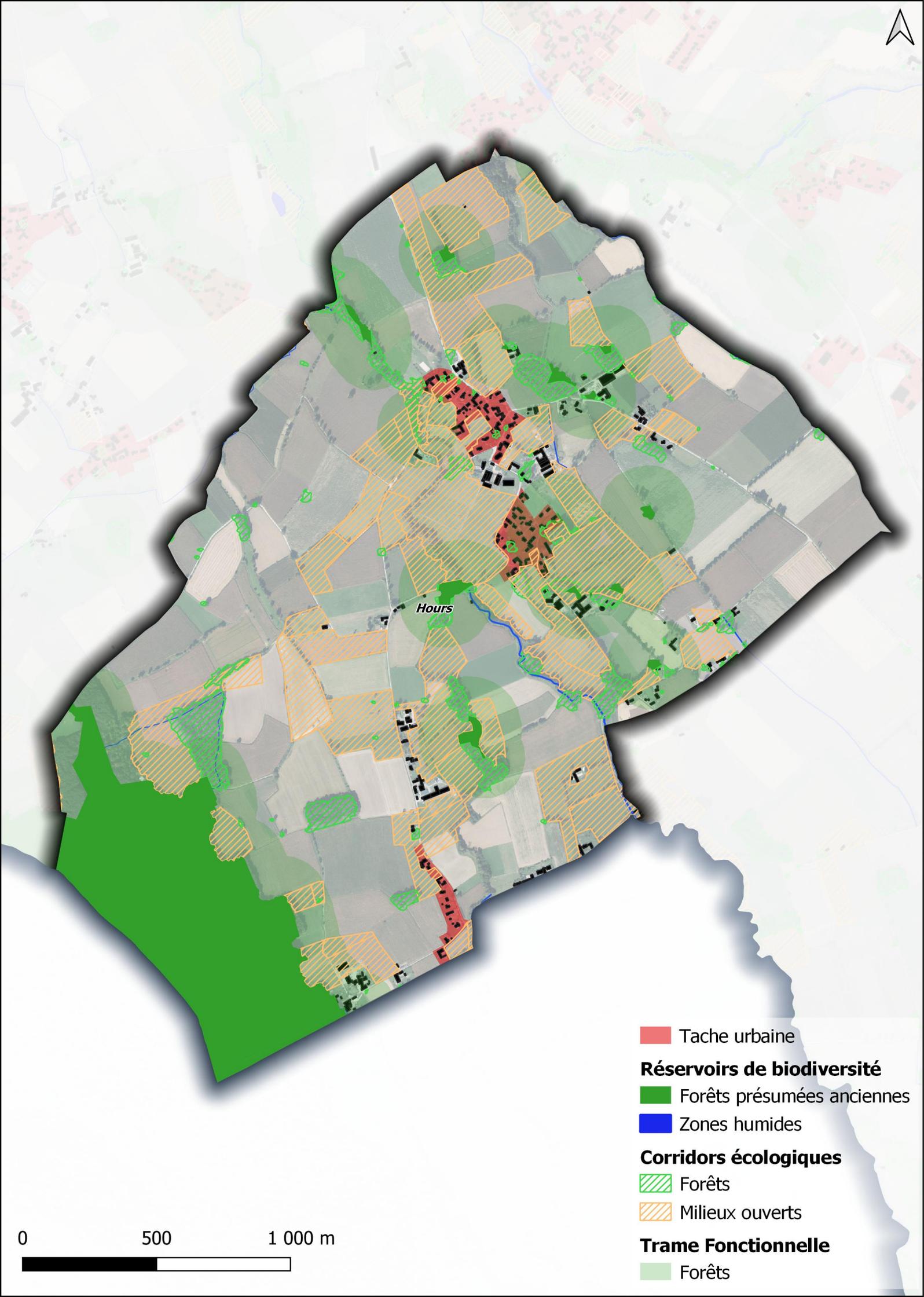
Milieus ouverts

Trame Fonctionnelle

Forêts

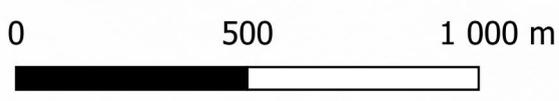
0 500 1 000 m

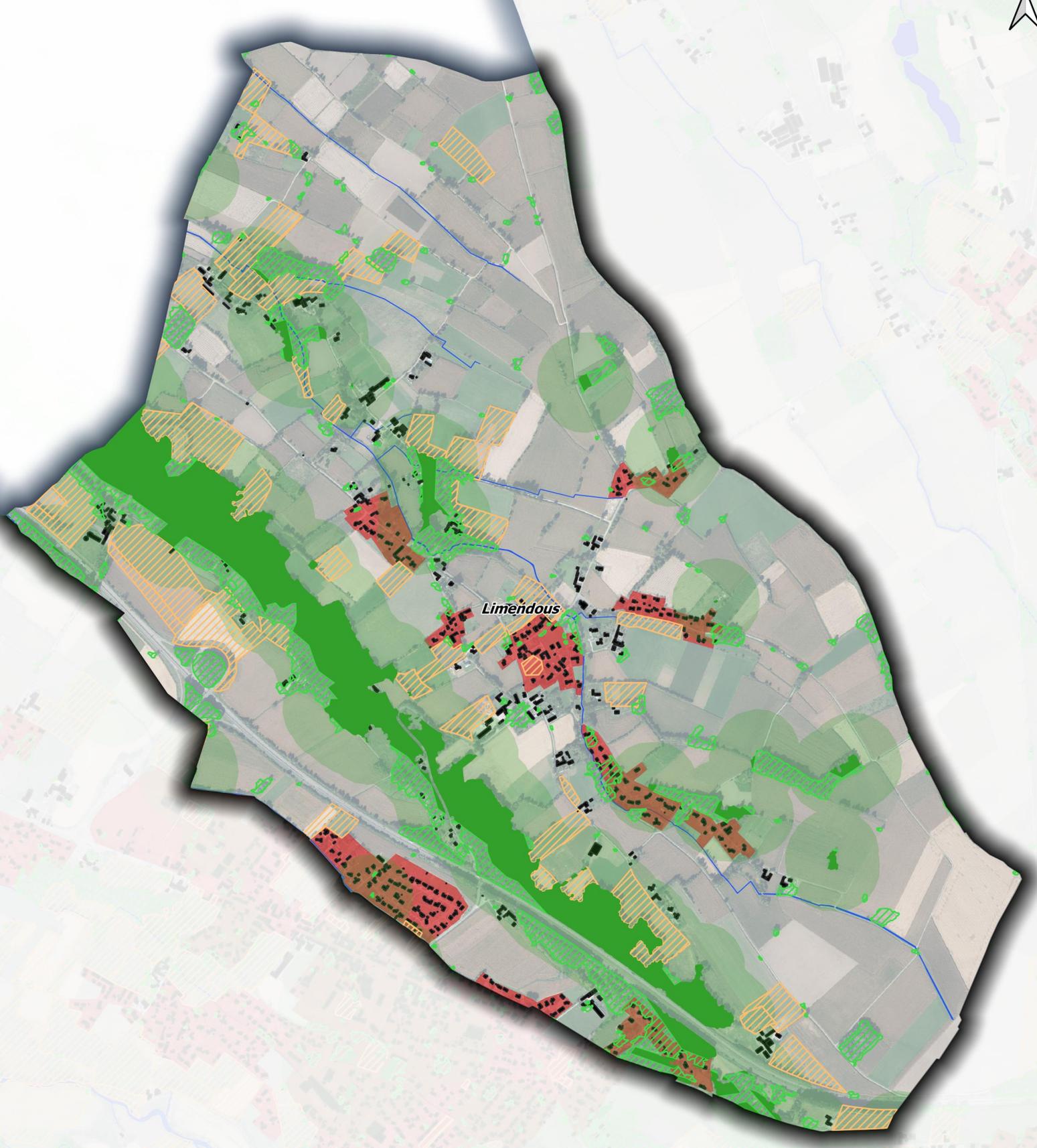




Hours

- Tache urbaine
- Réservoirs de biodiversité**
- Forêts présumées anciennes
- Zones humides
- Corridors écologiques**
- Forêts
- Milieux ouverts
- Trame Fonctionnelle**
- Forêts

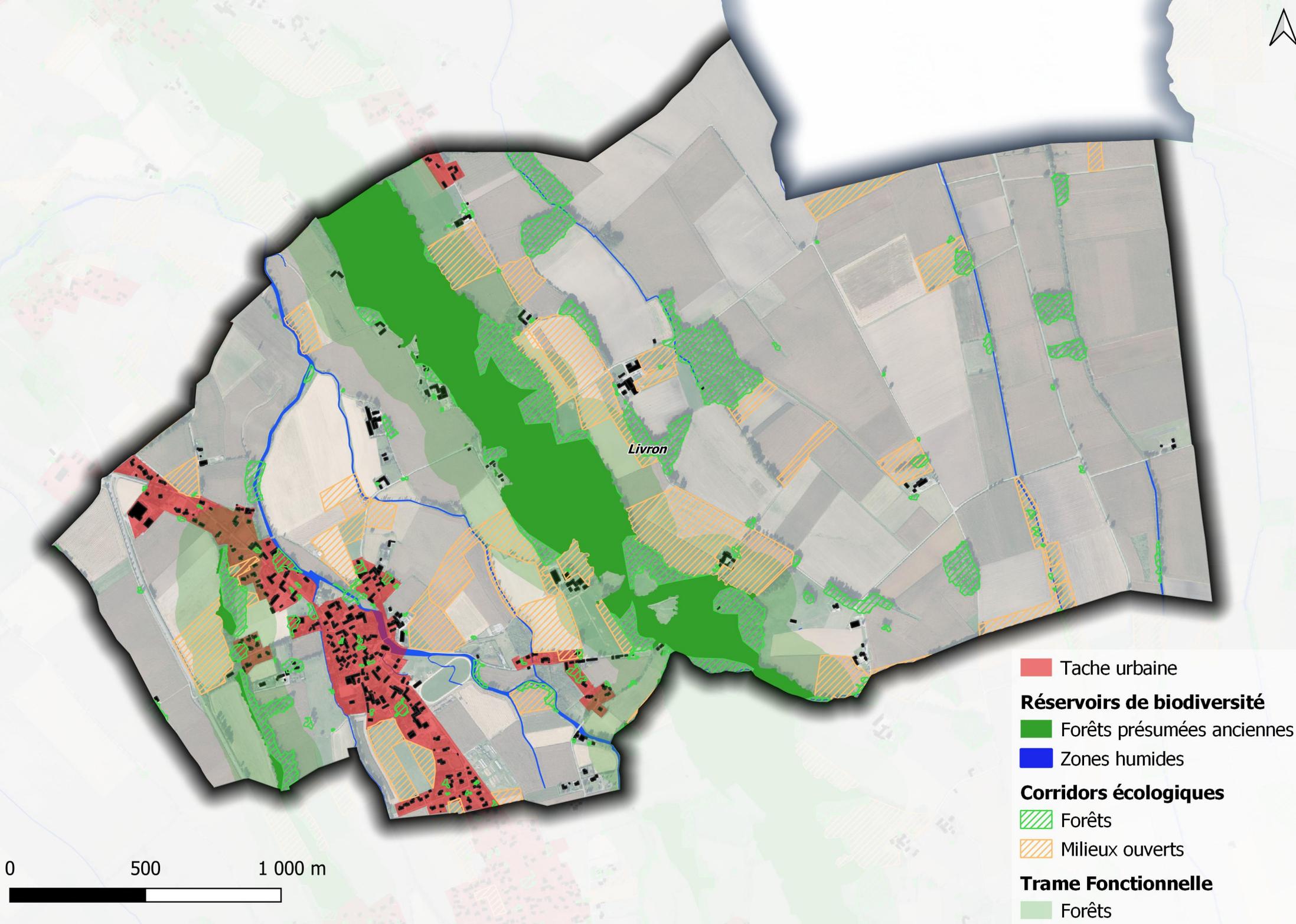




Limèndous

- Tache urbaine
- Réservoirs de biodiversité**
- Forêts présumées anciennes
- Zones humides
- Corridors écologiques**
- Forêts
- Milieux ouverts
- Trame Fonctionnelle**
- Forêts

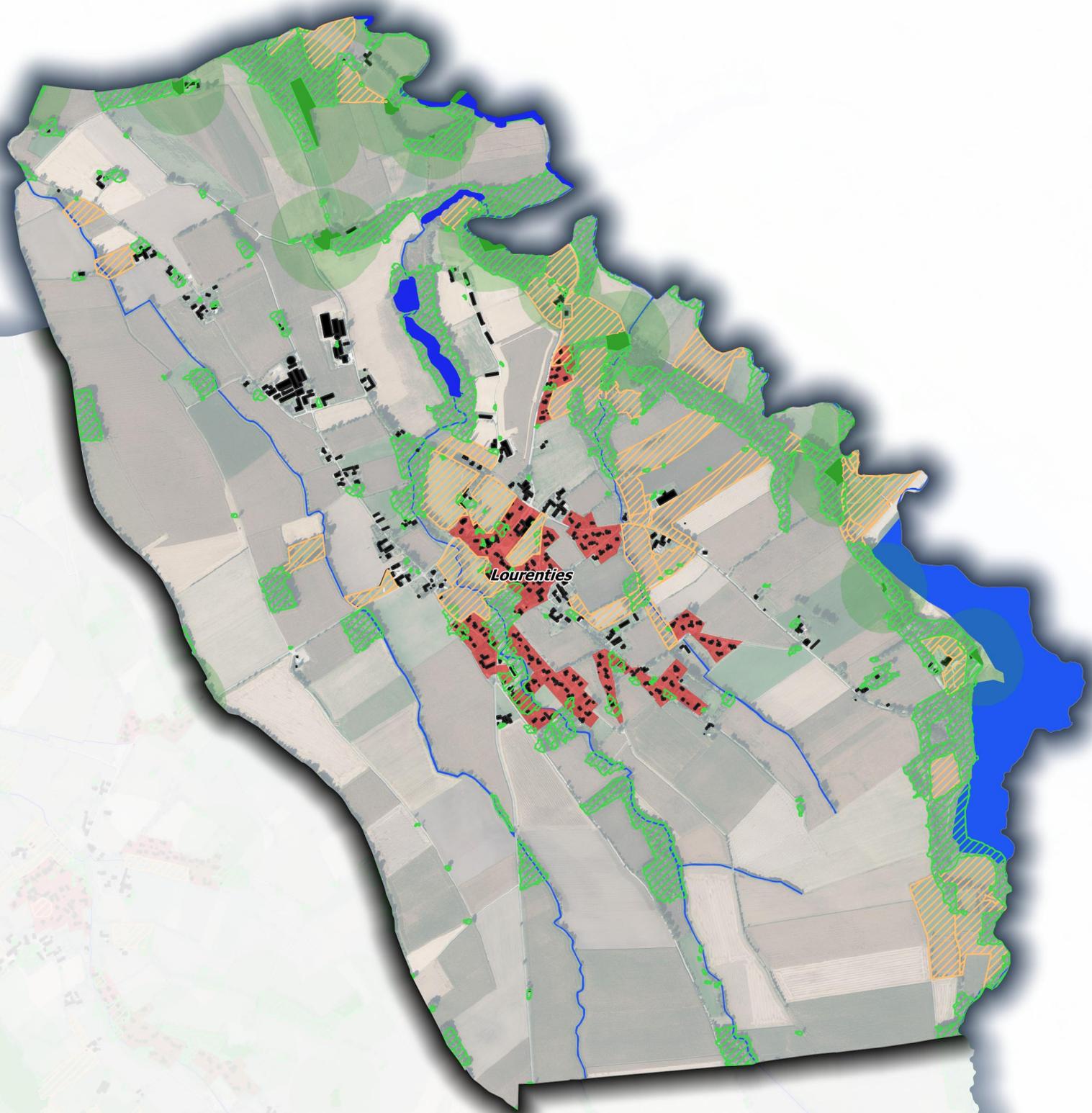
0 500 1 000 m



Livron

- Tache urbaine
- Réservoirs de biodiversité**
- Forêts présumées anciennes
- Zones humides
- Corridors écologiques**
- Forêts
- Milieux ouverts
- Trame Fonctionnelle**
- Forêts

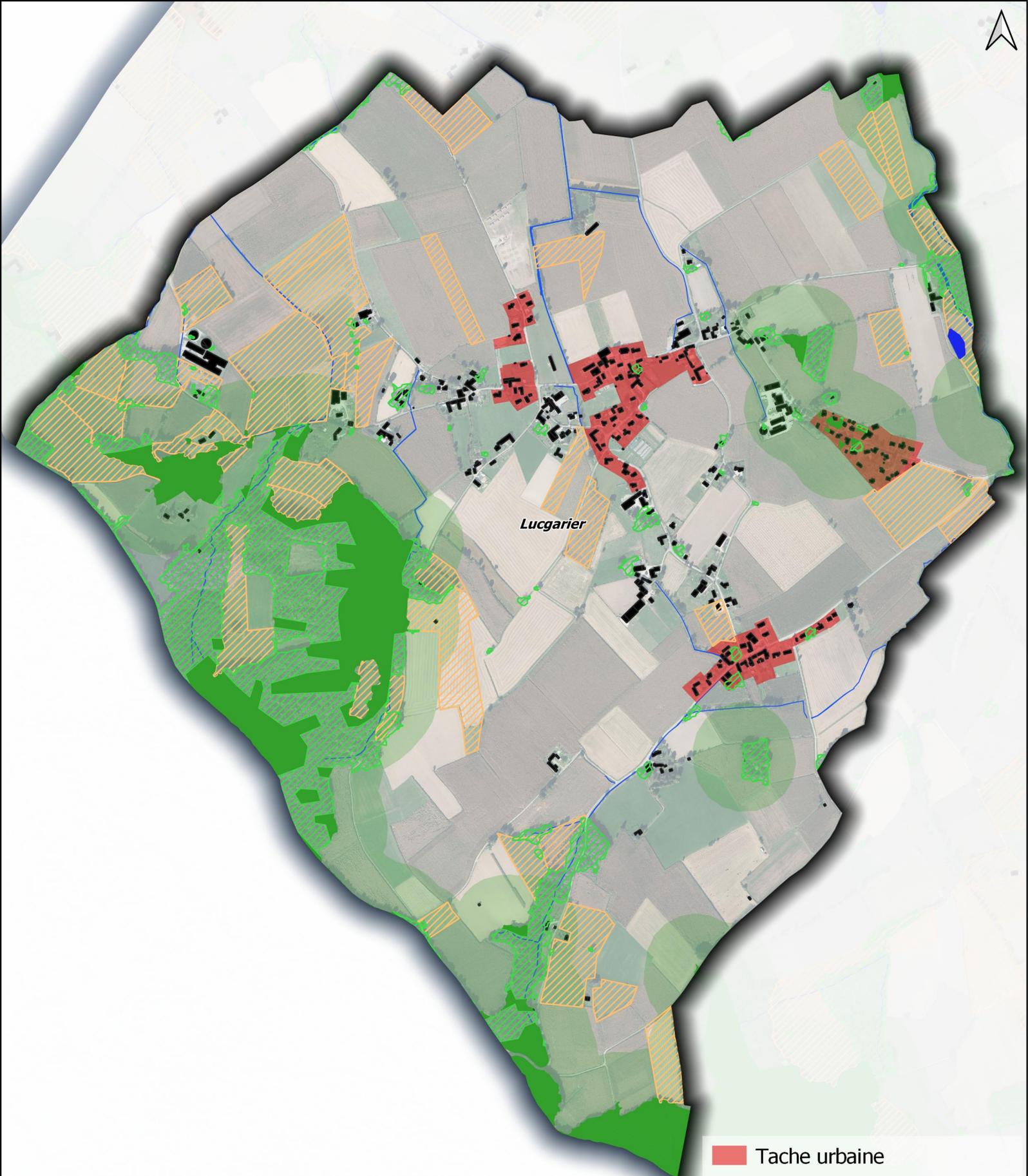




Laurenties

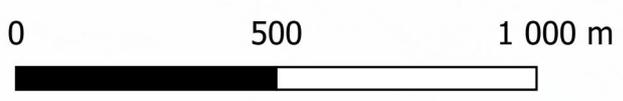
- Tache urbaine
- Réservoirs de biodiversité**
- Forêts présumées anciennes
- Zones humides
- Corridors écologiques**
- Forêts
- Milieux ouverts
- Trame Fonctionnelle**
- Forêts

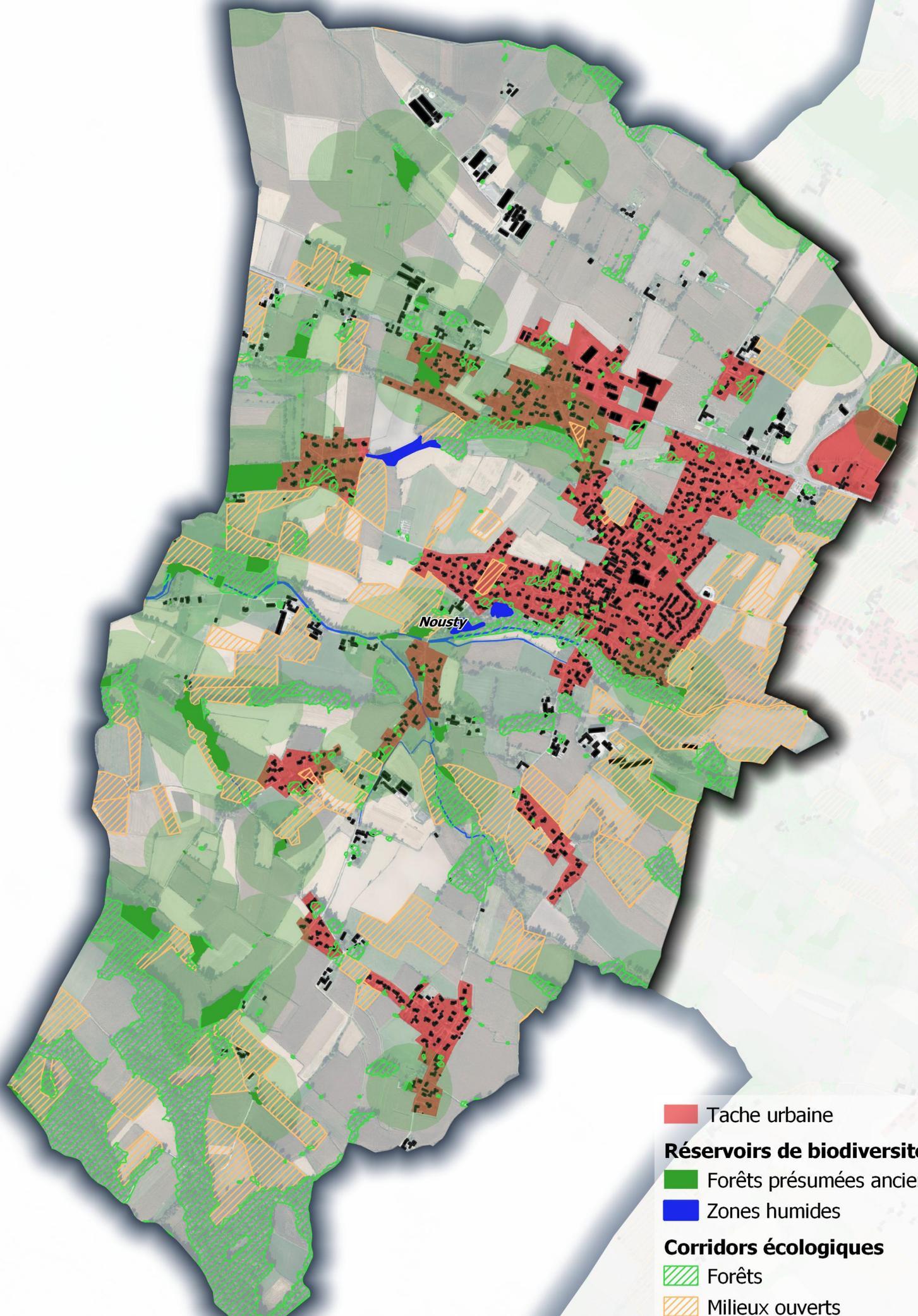




Lucgarier

- Tache urbaine
- Réservoirs de biodiversité**
- Forêts présumées anciennes
- Zones humides
- Corridors écologiques**
- Forêts
- Milieux ouverts
- Trame Fonctionnelle**
- Forêts

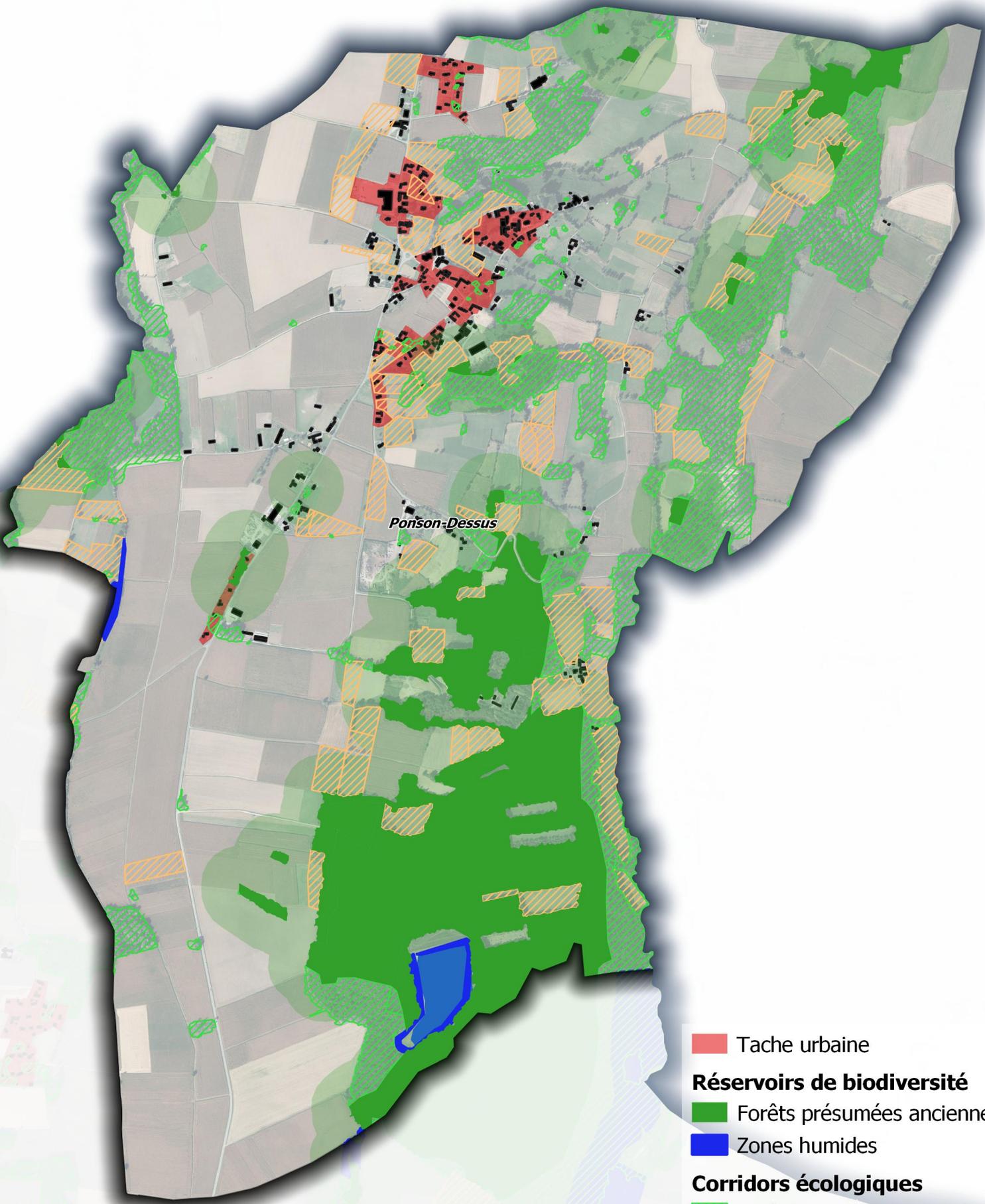




Nousty

- Tache urbaine
- Réservoirs de biodiversité**
- Forêts présumées anciennes
- Zones humides
- Corridors écologiques**
- Forêts
- Milieux ouverts
- Trame Fonctionnelle**
- Forêts

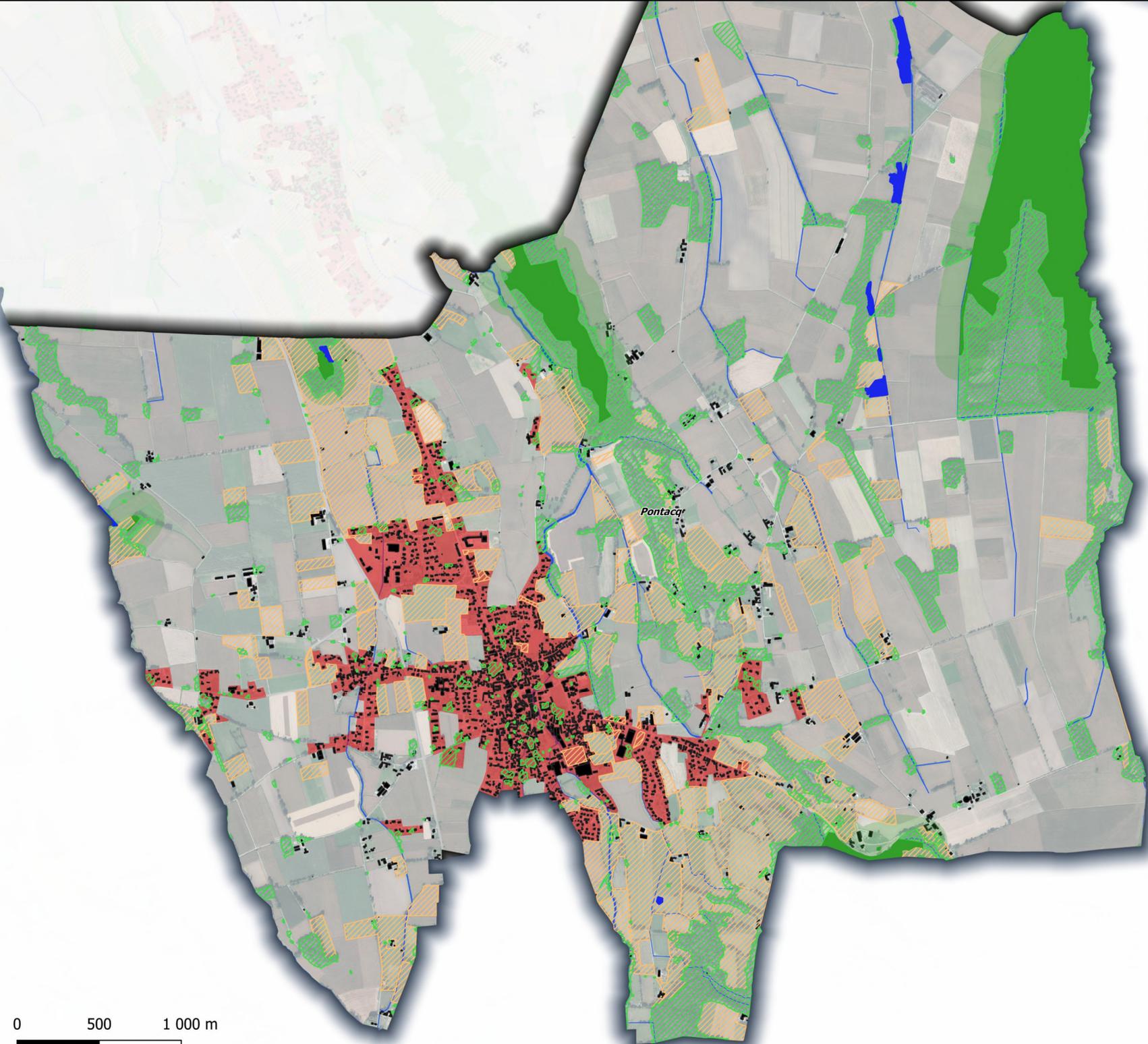
0 500 1 000 m



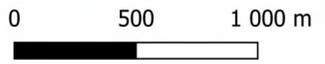
Ponson-Dessus

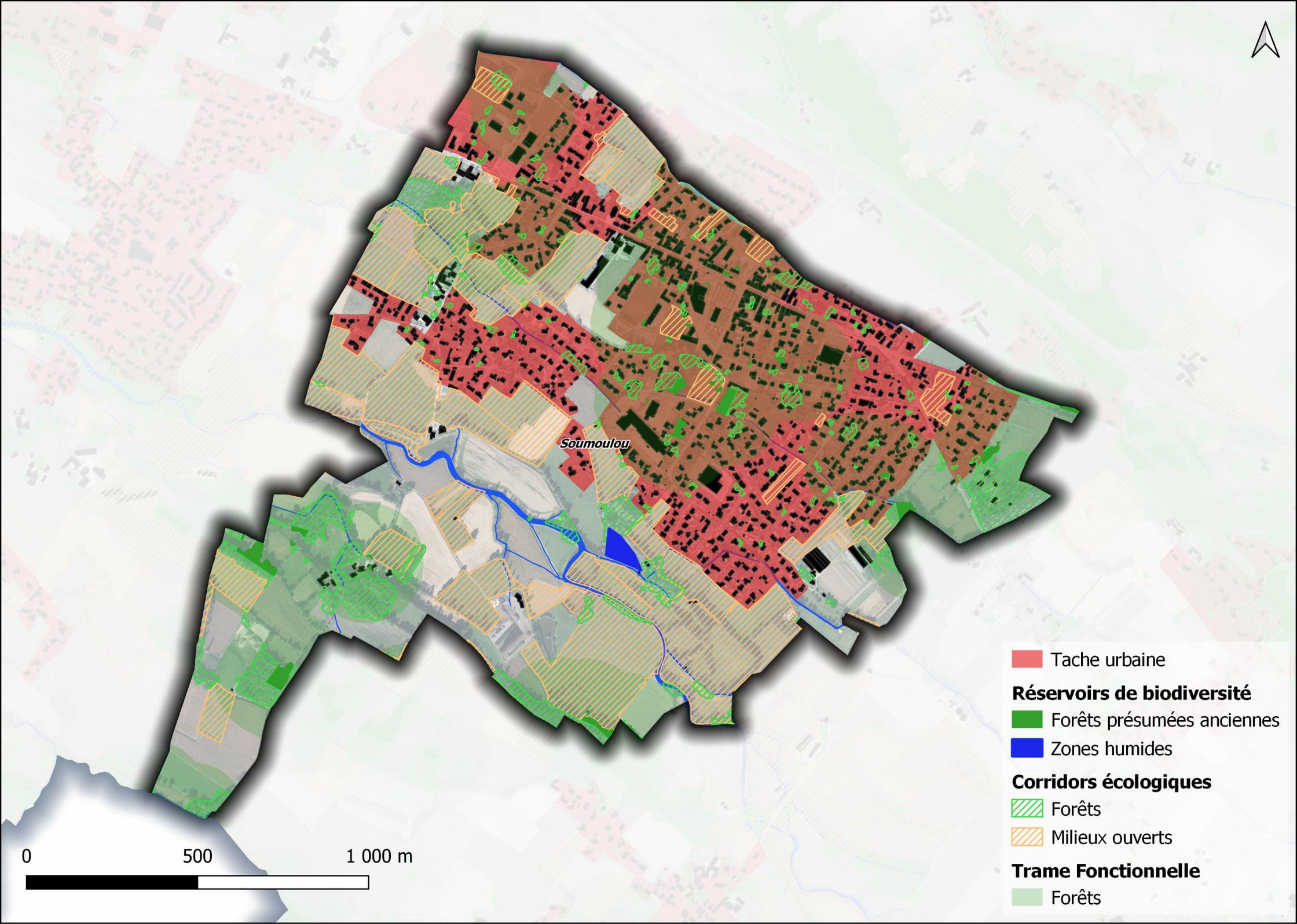
- Tache urbaine
- Réservoirs de biodiversité**
- Forêts présumées anciennes
- Zones humides
- Corridors écologiques**
- Forêts
- Milieux ouverts
- Trame Fonctionnelle**
- Forêts





- Tache urbaine
- Réservoirs de biodiversité**
- Forêts présumées anciennes
- Zones humides
- Corridors écologiques**
- Forêts
- Milieux ouverts
- Trame Fonctionnelle**
- Forêts





Soumoulou

- Tache urbaine
- Réservoirs de biodiversité**
- Forêts présumées anciennes
- Zones humides
- Corridors écologiques**
- Forêts
- Milieux ouverts
- Trame Fonctionnelle**
- Forêts

